schéma général d'aménagement de la France

# regard prospectif sur le bassin 41 méditerranéen

schéma général d'aménagement de la France

# EGARGEGE SEPTEMBRE 1973 SEPTEMBRE 1973

# **Avant-propos**

Au cours des récentes années, s'est imposée la nécessité de traiter désormais en commun l'étude des problèmes d'aménagement et de croissance à moyen et à long terme, des trois régions de programme formant la façade méditerranéenne française, c'est-à-dire le Languedoc-Roussillon, la Provence-Côte-d'Azur et la Corse.

Cette nécessité s'est traduite par un certain nombre d'initiatives au premier rang desquelles figure la résolution arrêtée, en 1970, par les deux Comités régionaux d'expansion économique, Provence-Côte d'Azur-Corse et Languedoc-Roussillon, d'organiser ensemble un système d'études sur les différentes économies du Bassin Méditerranéen : caractères et tendances de leur croissance, nature et dimension des échanges qu'elles entretiennent, afin de situer les problèmes de l'avenir de la façade méditerranéenne française dans un de ses environnements les plus déterminants.

Cette résolution ouvrait la voie à la mise en place de l'un des premiers ensembles de recherches en France, intégrant des considérations plurirégionales, voire plurinationales. A ce titre, cette étude a rencontré, dès son origine, l'appui et le concours financier de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR).

Au début de 1971, un groupe d'étude était constitué et réunissait des représentants de la DATAR, des Comités d'expansion économique, de l'OREAM (Marseille), de l'ODEAM (Nice), de l'AREA (Montpellier), des diverses Chambres de commerce et d'industrie, du Port autonome de Marseille, de l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier, du Centre régional de la productivité et des hautes études économiques de Montpellier, des services régionaux de l'Equipement et de l'I.N.S.E.E.

La première réunion d'ensemble de ce groupe de travail, en mars 1971 à la Grande-Motte, devait préciser les objectifs généraux, les différents travaux qu'ils impliquaient et qui furent ainsi fixés : procéder en première approche au repérage et à l'évaluation des processus d'évolution du monde méditerranéen, ainsi que leur signification pour la façade méditerranéenne française, compte tenu de la position relative de celle-ci dans le Bassin Méditerranéen, en France et en Europe.

Les premiers travaux effectués ont permis de constituer en juin 1972 les dossiers suivants (1) :

- Analyse démographique (Marie-Françoise Delord),
- Echanges migratoires (Jean-Paul Guichard, avec la collaboration de Bernard Candot),
- Economie agricole (Louis Malassis). Mouvement coopératif (José Fornairon),
- Centres industriels : monographie (Marie-Françoise Delord),
- Centres industriels: analyse (Marie-Françoise Delord),
- Bassin méditerranéen et stratégie des firmes (Yvon Le Moal),

<sup>(1)</sup> Ces treize dossiers peuvent être obtenus en s'adressant aux Comités régionaux d'expansion économique du Languedoc-Roussillon et de Provence-Côte d'Azur-Corse.

- Stratégie des grandes firmes et politique nationale de développement en matière de pétrole (Serge Demailly),
- Politique régionale de la C.E.E. (Jules Milhau),
- Espagne : évolution 1960-1970 (Antoine Garcia),
- Les échanges extérieurs maritimes de la Méditerranée (Roger Caillol),
- Les échanges culturels (Gisèle Maumus, Jean-Pierre Roland).
- Le tourisme (Robert Avossa),
- Les relations commerciales des régions françaises avec les pays méditerranéens (MM. Nègre et San Martino).

Dans ce document, réalisé à partir des études précédentes, on s'est efforcé de constituer une image, nécessairement assez schématique, de la réalité méditerranéenne et de mettre en lumière certains éléments déterminants du futur.

La première partie est consacrée à la présentation du « contenu » du Bassin Méditerranéen dans ses données fondamentales : population, activités, relations. Cette vision intérieure, qui met en évidence les contrastes et caractérise les mouvements, ne révèle pas les directions possibles de l'avenir, et doit être complétée par une « mise en perspective » du Bassin Méditerranéen.

Dans la deuxième partie, le Bassin Méditerranéen est inséré dans l'aire des forces qui l'ont marqué et modèleront son devenir : les firmes multinationales et tout particulièrement pétrolières, la politique de la Communauté européenne ; le rôle des Etats-Nations constitue également une question majeure en matière de construction de l'avenir.

# Liminaire

A l'ère des pactes coloniaux ou des préférences impériales, les frontières maritimes des pays européens — et la façade méditerranéenne de la France en était un exemple — se trouvaient au centre des espaces économiques, ainsi Marseille et Sète étaient-elles aussi près (en coût de transport) d'Alger ou de Casablanca que Lyon.

L'accession à l'indépendance des pays du Tiers-Monde a fait de cette façade française une zone frontière; la création de la Communauté européenne, en regroupant les Six et maintenant les Neuf, a reporté les centres de gravité des décisions d'investissements et des marchés de consommation plus loin du Midi de la France que ne l'avait jamais imposé la centralisation monarchique, jacobine ou impériale; la position excentrée du Languedoc et de la Provence s'est trouvée aggravée.

Ressentie plus ou moins consciemment par les populations — ce qui explique certaines réactions de rejet et de repliement qu'on peut souhaiter n'être qu'épidermiques —, perçue d'une manière plus lucide par les milieux responsables de l'économie, cette situation pose des problèmes qui demandent à être examinés dans une étude objective.

Les deux Comités régionaux d'expansion, Languedoc-Roussillon et Provence-Côte d'Azur-Corse, se sont réunis avec l'appui de la Délégation à l'aménagement du territoire et l'action régionale pour tenter de poser les bases de cette étude en vue d'éclairer les orientations et les décisions qui seront prises par les Pouvoirs publics.

Cette étude a réuni, de Montpellier à Nice, la plupart des organismes et des hommes qui, professionnellement ou spontanément, se préoccupent de l'avenir régional : situation actuelle de la façade méditerranéenne française, problèmes du monde (du microcosme) méditerranéen, relations avec la Communauté économique européenne — qui appartient à la Méditerranée, comme le rappelait un mémorandum de la Commission de Bruxelles —, interactions réciproques, voilà un vaste domaine dont l'exploration n'est pas achevée.

Une première approche de l'étude a permis d'établir un inventaire assez complet, sinon exhaustif; ces travaux ont été remarquablement résumés et synthétisés dans le texte du présent ouvrage; que la DATAR en soit remerciée.

Un des résultats de cette première phase, que l'on ne saurait assez souligner, est d'avoir fait naître entre les différentes équipes locales un climat de compréhension mutuelle, de sympathie et de solidarité interrégionale qui est un des premiers fruits de cette étude; à cet égard le rôle du Président Jules Milhau, prématurément disparu au lendemain de la remise des documents relatifs à la première phase, a été déterminant. Tout cela méritait d'être souligné en liminaire.

Gilbert SENES,

Président du Comité régional d'expansion économique Languedoc-Roussillon-Cévennes.

Paul FABRE,

Président du Comité régional d'expansion économique Provence-Côte d'Azur-Corse. Les personnes suivantes ont participé à l'élaboration de l'étude :

### Languedoc-Roussilion:

Comité régional d'expansion économique du Languedoc-Roussillon-Cévennes :

MM. Jules MILHAU, Président †. Paul COUDER, Secrétaire général.

Centre régional de productivité et des études économiques de Montpellier :

MM. José FORNAIRON, Chargé d'études. Jacques ROUZIER, Chargé d'études.

Chambre régionale de commerce et d'industrie :

M. Philippe DERMIGNY, Chef du bureau d'études économiques.

AREA, Sète - Vallée du Rhône :

MM. Gérald ALMIRA, Economiste. Antoine GARCIA, Architecte.

Paul GORREL, ancien Directeur de l'A.R.E.A., urbaniste en chef de l'Etat.

Institut agronomique méditerranéen :

MM. Louis MALASSIS, Professeur - Délégué scientifique de l'I.A.M. Michel PAPAYANAKIS, Maître-assistant à l'I.A.M.

### Provence-Côte d'Azur :

Comité régional d'expansion économique de Provence-Côte d'Azur-Corse :

MM. Paul FABRE, Président.

Guy d'ANELLA, Secrétaire général.

Robert AVOSSA, Economiste, chargé d'études.

Mme Marie-Françoise DELORD, Economiste, chargé d'études.

OREAM Marseille (organisation d'études d'aménagement d'aires métropolitaines) :

MM. Gilbert MOLLARD, Chef du groupe permanent d'études. Jean-Pierre GIBLIN, ancien Chef du G.P.E. Serge DEMAILLY, Economiste. Yvon LE MOAL, Economiste.

Chambre de commerce et d'industrie de Marseille :

Mme Catherine CRASSOUS, Documentaliste du Centre d'information et de documentation économique régionale (C.I.D.E.R.).

Port autonome de Marseille :

M. Roger CAILLOL, Chef du service Trafic et des études commerciales.

Organisation départementale d'études des Alpes-Maritimes, Nice :

M. Jean-Paul GUICHARD, Economiste.

Mile Gisèle MAUMUS (CEREM). M. Jean-Pierre ROLAND.

Comité d'expansion économique des Alpes-Maritimes : MIle ALDUINI.

Cette étude a été suivie pour le compte de la DATAR par

MM. Philippe BRONGNIART. Jacques DURAND. André FARHI.

A également participé à la première phase des travaux : M. André-Clément DECOUFLE.

# Sommaire

	Pages
Introduction	13
Données et tendances du présent	17
1. Les hommes	19 25 37
Interrogations sur le futur	59
Pétrole et développement des pays méditerranéens     Bassin Méditerranéen et stratégie des firmes     Communauté européenne et Bassin Méditerranéen     Conclusion	61 77 101 107
Complément d'information	109
Centres industriels	111
ANNEXE :	
La Méditerranée demain, discours prononcé par M. Olivier Guichard, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement, du Logement et du Tourisme, le 5 juin 1973	

Cartes hors-texte entre les pages 58 et 59.

# REGARD PROSPECTIF SUR LE BASSIN MÉDITERRANÉEN

# Introduction

Le Bassin Méditerranéen apparaît d'emblée comme une zone préférentielle où s'établissent des relations de tous ordres entre aires culturelles et régions géo-économiques différenciées. Quel que soit l'angle d'approche, le Bassin Méditerranéen est toujours perçu, de prime abord, comme « zone de passage », « zone de contacts », « zone de transferts », voire comme zone d'affrontement entre des ensembles socio-culturels et ce, depuis la fin de l'Empire romain, l'époque de la « Mare Nostrum ».

Nulle région n'est plus riche en groupes tenacement séparés, se refusant à toute assimilation culturelle mais prêts à la coexistence qui leur garantit quelquefois paradoxalement l'appartenance à un système plus vaste à base religieuse, linguistique ou politique. » (1).

L'histoire du Bassin Méditerranéen, c'est, pendant près de quinze siècles, l'histoire des relations entre monde chrétien et monde musulman; c'est aussi l'histoire des rapports entre chrétienté de tradition catholique et celle de tradition orthodoxe; c'est à partir de 1917, un lieu préférentiel où se localise la confrontation entre monde communiste et monde capitaliste « occidental ».

•

Au regard des grandes tendances générales, la situation actuelle du Bassin Méditerranéen doit être envisagée comme un système organisé d'éléments politiques, économiques, sociologiques, culturels, dont il convient de révéler les relations, les articulations, les hiérarchisations spécifiques.

La région apparaît ainsi comme un ensemble disposant d'une cohérence historique et rationnelle. L'état actuel du Bassin Méditerranéen s'érigera de la sorte en base d'élaboration et/ou d'explicitation de ses devenirs (1), dans une démarche où analyse historique et analyse structurelle interviennent concurremment.

Appréhender le Bassin Méditerranéen, c'est se référer aux liens chronologiques qui régissent son insertion dans l'ensemble du monde; ainsi la politique des Etats méditerranéens ne peut s'expliquer que par rapport à la dynamique de la « coexistence pacifique » à deux, trois, quatre ou cinq « grands »; par ailleurs, les grandes compagnies internationales et les Etats dominants sont des facteurs agissant au même titre et peut-être plus que les Etats arabes, en matière d'organisation de l'industrie pétrolière.

# 1) UNE DÉPENDANCE POLITIQUE

Le Bassin Méditerranéen prend place dans le champ stratégique mondial avec ses verrous — Gibraltar, Malte, Suez, le Bosphore — et ses zones-clés — Israël, Sinaî, Golfe Persique.

Les variations de l'affrontement/confrontation des puissances grandes et moins grandes tracent des limites plus fluctuantes que celles de l'économie, mais parfois plus contraignantes, aux devenirs nationaux. L'effritement de la guerre froide depuis 1956 a libéré certaines initiatives; il n'en reste pas moins que la plupart des pays du Bassin Méditerranéen s'insèrent dans le jeu stratégique des U.S.A. et de l'U.R.S.S., et à un degré moindre, dans celui des Etats européens, du Japon et de la Chine.

# 2) UNE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Dans le Bassin Méditerranéen, la division entre ce que l'on pourrait appeler le « Centre » du système mondial et ses régions périphériques prend des formes sans doute spécifiques mais les rapports entre les éléments qui le composent : civilisation, culture, économie, espaces, participent malgré tout à un même ensemble : l'économie mondiale.

Le Bassin Méditerranéen est partie prenante d'une économie mondiale dont le processus de développement transcende sans les abolir les divisions géographiques et les facteurs proprement nationaux.

Les phénomènes contemporains d'industrialisation des pays peu ou non industrialisés ne peuvent s'analyser qu'en terme de redistribution d'activités industrielles, impulsées à partir des pays déjà développés, par les grandes entreprises, les groupes industriels et financiers, les Etats.

Le sous-développement des uns (« Périphérie ») serait ainsi perçu comme le produit du développement des autres (« Centre »).

En tout état de cause, la dynamique du Bassin Méditerranéen est essentiellement commandée par le « Centre », sauf en ce qui concerne la France et l'Italie qui, bien qu'elles subissent ce processus dans leurs régions méridionales, y participent également en tant que centres d'émission.

L'industrie méditerranéenne vit au rythme du triangle industriel de la C.E.E. élargie, des U.S.A., voire du Japon et de l'U.R.S.S. et ce, en raison de certains avantages acquis : faible encombrement de l'espace, importance de la main-d'œuvre disponible, présence massive d'hydrocarbures.

<sup>(1)</sup> P.M. HENRY, Options méditerranéennes 1972.

J. DURAND, La méthode des scénarios in FUTURES, déc. 1972.

L'impact de ce phénomène de redistribution internationale des tâches industrielles déborde largement son champ initial. Clef de voûte et élément moteur de la division internationale du travail, il constitue le facteur d'explication principal, mais non exclusif, des migrations de main-d'œuvre dans le Bassin Méditerranéen.

Ces « mouvements migratoires » doublent et renforcent la connexion des économies méditerranéennes, par rapport à l'Europe industrielle du Nord-Ouest : le marché de l'emploi — si tant est que ce mot ait un sens dans un pays sous-développé — des pays méditerranéens dépend directement du niveau d'activité des nations-employeurs ; les mouvements de main-d'œuvre à l'époque contemporaine doivent s'envisager comme des substituts de la tendance à la délocalisation des établissements productifs.

De même, les problèmes contemporains de l'agriculture n'acquièrent une pertinence qu'inscrits dans ce cadre de spécialisation internationale inégale. En effet, malgré l'antériorité chronologique évidente des activités agricoles et le poids toujours prépondérant de la population active dans ce secteur, il apparaît que :

- l'existence et la croissance éventuelle d'un surplus de productions agricoles ne se comprennent qu'au regard de ses possibilités d'utilisation pour le développement industriel:
- la nature de l'agriculture se détermine par rapport aux possibilités d'exportation et en fonction de ses implications sur le genre de vie, donc indirectement sur le niveau des salaires des travailleurs industriels employés sur place ou à l'étranger.

Tel qu'il vient d'être présenté, le processus de division internationale du travail trace les lignes de force qui cadrent la position du Bassin Méditerranéen en tant que région périphérique. Dans cette esquisse, les limites nationales se sont estompées face aux grands mouvements de la période contemporaine : internationalisation, domination, dépendance.

### 3) ROLE DE L'ETAT

La nation ne peut apparaître dans une formation sociale périphérique que comme mode d'expression de données socio-culturelles en lesquelles se résume une histoire. Dans le Bassin Méditerranéen, les nations n'existent qu'en tant qu'elles s'expriment dans et par l'État.

Toute politique nationale de développement ne se comprend que comme volonté de prise en charge d'une dynamique économique subie, pour viser à son aménagement, à son utilisation optimale par rapport à des objectifs considérés comme progressifs. Une politique nationale de développement peut influer, dans tel ou tel pays, sur la délocalisation de certaines activités industrielles ; l'Etat détient une certaine marge de jeu qui lui permet d'agir sur le rythme ou sur les formes de réalisation de la dynamique économique, mais ses effets ne sont jamais que seconds, dérivés d'une tendance globale qui lui échappe.

Par-delà les barrières idéologiques et les divergences socio-culturelles de l'Espagne à l'Algérie, de la Yougo-slavie à l'Arabie Saoudite, d'Israël à l'Egypte et à la Turquie... le développement industriel passe par l'étatisation :

 seul l'État est capable de « négocier » une « collaboration » avec les firmes multinationales, quelles qu'en

- soient les modalités : association, contrat de services, etc. :
- seul l'État est apte à promouvoir un minimum de cohérence internationale entre les différentes politiques nationales de développement, condition non négligeable de leur efficacité (ainsi l'exemple de l'O.P.E.P.);
- seul l'État est susceptible d'imposer aux groupes sociaux qui composent la nation une cohésion et une orientation globale.

Que l'État puisse disposer de moyens d'agir avec une certaine efficacité, n'implique aucunement que tous et chacun en usent de manière appropriée, ni même qu'ils puissent seulement le faire. L'impératif du développement, pour les pays du Bassin Méditerranéen, s'inscrit dans un entrelacement de conjonctures économiques et politiques, intérieures et extérieures, que l'on ne saurait ignorer, et qui peuvent jouer comme autant de contraintes qui briment, bloquent ou dilapident les efforts de développement.

# 4) LES GRANDES QUESTIONS DU BASSIN MÉDITERRANÉEN

Les grandes interrogations qui pèsent sur l'histoire à venir du Bassin Méditerranéen, sont celles qui vont jouer à l'échelle mondiale sur l'ensemble du Tiers-Monde; celles qui, au gré des études et des auteurs, sont posées à l'occasion de l'Amérique Latine, de l'Afrique Noire, du Sud-Est Aslatique...

L'extraordinaire croissance démographique apparaît comme une donnée certaine, intangible, malgré d'éventuels plans de limitation des naissances. Une divergence brutale s'affirme ainsi entre cette explosion démographique, caractérisée par l'importance relative des classes jeunes et la croissance équilibrée de la population de l'Europe du Nord-Ouest.

Les conséquences de cette poussée démographique ne laissent que peu d'illusions, tant du point de vue des problèmes alimentaires au regard des possibilités technico-économiques de l'agriculture, que dans ses rapports avec les politiques économiques et sociales, tout particulièrement au niveau du marché de l'emploi et de la mise en place d'appareils de formation générale et professionnelle.

La pénétration de l'extérieur marque profondément les populations et l'ensemble des structures sociales des pays méditerranéens :

- l'explosion démographique est la conséquence d'une hygiène « moderne » appliquée à une population au mode de vie traditionnel;
- la destructuration de la société agraire et artisanale implique un nouveau mode d'insertion des paysans et artisans dans une économie industrielle dominée;
- l'industrialisation, naguère bloquée sauf dans certaines branches agriculture d'exportation, extraction de matières premières se développe actuellement, mais canalisée dans de nouvelles formes de division internationale du travail.

Cette situation de dépendance globale s'exprime spécialement en matière d'organisation de la société, à l'occasion de problèmes soulevés par le développement des villes. Le surpeuplement et le sous-développement engendrent une croissance accélérée de l'urbanisation qui ne s'apparente que de très loin aux mouvements urbains occidentaux. Dans la ville périphérique, souvent la capitale, se constitue, à partir d'un exode rural incohérent, une grande concentration de population sans qu'il y ait développement équivalent des capacités productives. L'urbanisation en villes tronquées et désarticulées s'offre comme cadre de vie et par conséquent comme nouveau système d'ordre social

- maîtrisé directement par l'État; la décentralisation imprimée dans les domaines politiques et économiques se double d'une centralisation des relations sociales liée au développement urbain lui-même;
- soumis indirectement à la domination culturelle de l'extérieur; la ville est instrument de pénétration des modèles culturels modernes, tels qu'ils s'expriment au niveau du genre de vie: phénomène d'imitation des standards « occidentaux » de consommation. Plus généralement cette influence extérieure marque l'ensemble des rapports sociaux entre les individus, entre les groupes, et les institutions afférentes: famille, éducation, religion, idéologie, politique...

Dans quelle mesure, ce phénomène, qui combine un effet de masse et une extraordinaire force d'inertie, ne risque-t-il pas de déborder les structures mises en place, les politiques mises en œuvre et les idéologies qui les spécifient?

Toutes ces interrogations majeures concernant l'avenir du Bassin Méditerranéen ne peuvent se concevoir que comme des questions ouvertes dont le système d'étude a visé bien plus l'élaboration exhaustive, sinon rigoureuse, que la définition de réponses appropriées.

La construction des réponses que les États-nations du Bassin Méditerranéen sont susceptibles d'apporter à ces questions, passe en priorité par la détermination aussi exacte que possible de la dynamique industrielle qu'ils subissent bien plus qu'ils ne la maîtrisent. Pour demeurer dans une description impressionniste des blocages structurels que rencontre le développement, on entre dans l'engrenage des « cercles vicleux » qui caractérisent, de prime abord, toute société périphérique.

L'avenir du Bassin Méditerranéen dépendra principalement du mode et du niveau d'insertion (si elle est possible) des Etats dans la dynamique de redistribution internationale des tâches industrielles, pour la transformer substantiellement.

D'ores et déjà, il n'est donc pas possible de percevoir des formulations rigoureuses, ni des implications systématiques, mais seulement certains lieux privilégiés où les questions se poseront :

- Comment évolueront les structures de l'économie pétrolière mondiale, la dépendance énergétique des pays consommateurs, la mise en œuvre de substituts?
- De quelle manière les États du Bassin Méditerranéen pourront-ils déborder le jeu traditionnel des grandes compagnies, pour que le pétrole devienne moyen d'industrialisation?
- Comment, dans le Bassin Méditerranéen, les implantations industrielles pourront-elles s'émanciper d'une double tutelle?
  - celle imposée par la segmentation des marchés locaux;
  - celle émanant des firmes nationales qui règlent l'accès aux grands marchés des économies avancées, en fonction de leurs impératifs concurrentiels.
- Comment les États du Bassin Méditerranéen pourront-ils régler l'émigration de travailleurs, qui restera une nécessité, en fonction de leurs propres contrain-

tes de développement ? Comment utiliser les formations professionnelles acquises à l'étranger ? Comment agir sur les migrations, pour remédier aux déséquilibres qu'elles créent dans l'économie et la société ?

Dès lors apparaissent certaines des limites qui pourraient circonscrire l'histoire à venir du Bassin Méditerranéen; limites qu'il est possible de synthétiser, en matière de développement industriel, en deux « scénarios contrastés » ainsi concus :

### \* SCÉNARIO 1

Le libre jeu de la dynamique produite par la concurrence internationale de grandes firmes organisées en oligopoles, constitue la trame de ce premier scénario. La firme multinationale prend son essor et organise le monde à son image.

La division internationale du travail qui s'exprime dans le Bassin Méditerranéen — avec des implications tant économiques que spatiales — est, de ce fait, soumise à la seule rationalité du système de firmes qui s'impose, de surcroît, aux États du centre et de la périphérie.

Il sera ainsi possible de révéler, selon les principaux secteurs d'activités et selon les grandes sous-régions du Bassin Méditerranéen, une répartition technico-économique des différentes étapes d'une filière de production en rapport avec les dotations en facteur et les lieux de réalisation des produits, l'implantation des établissements de production, la pénétration des divers marchés (dont l'isolement diminue) s'effectuant entre les divers espaces possibles en fonction

- des spécificités de l'activité, c'est-à-dire des facteurs de production: main-d'œuvre, machines, niveau technologique requis, environnement..., des caractéristiques du produit, nature de la consommation — productive ou finale — dont il fait l'objet;
- de la nature, formes, intensités, de la lutte concurrentielle qui exprime l'organisation en oligopole de la tranche concernée.

### \* SCÉNARIO 2

Dans le second scénario construit à partir de la même donnée fondamentale : la dynamique des grandes firmes, on s'efforcera de tester l'hypothèse du renforcement extrême d'une tendance présente : grâce à certaines transformations, tant internes qu'externes, les États méditerranéens développent leur maîtrise des pratiques des grandes firmes.

Des modifications se produiraient ainsi dans la localisation des structures de production et de réalisation dans l'ensemble du Bassin: quels seraient, par exemple, les effets d'une coordination systématique et contraignante des politiques industrielles, commerciales... des différents États?

En tout état de cause, c'est dans le devenir industriel du Bassin Méditerranéen que la façade méditerranéenne française joue pour partie le sien. Entre le Centre Nord-Européen et la Périphérie Méditerranéenne, elle subira de plein fouet toutes les mutations des processus internationaux d'industrialisation: elle ne peut rester indifférente, pour autant qu'elle soit capable d'autonomie, dans le grand « débat » qui opposera, en vue d'une négociation, en matière de division internationale du travail, l'Europe du Nord à l'ensemble du monde méditerranéen.

# DONNÉES ET TENDANCES DU PRÉSENT

Le Bassin Méditerranéen est un lieu d'hétérogénéité marqué par des dynamiques différentes. Le Nord s'apparente à l'Europe industrielle, le Sud au Tiers-Monde, du moins en première approximation. La dynamique du Nord se caractérise par un taux de croissance des activités relativement élevé et un taux de croissance démographique relativement faible; celle du Sud inverse ces rythmes de croissance et représente ainsi son contraire.

Pour toute une génération d'économistes, de sociologues, de politologues, cette opposition constitue le critère de distinction entre pays développés et pays en voie de développement; d'ailleurs, ne disait-on pas, il y a encore quelques années, « pays sous-développés ». Toutefois, c'est au-delà de ces faits que réside l'explication du développement et de la stagnation.

L'objet de la première partie de ce document est de présenter les éléments, les mouvements qui témoignent de l'existence de deux mondes différents dans l'espace méditerranéen.

# 1. LES HOMMES

Le Bassin Méditerranéen comptait, en 1970, près de 300 millions de personnes, soit plus de 10 % de la population mondiale. De grandes disparités démographiques marquent les différents pays; certains d'entre eux ne comprennent que deux millions d'habitants, d'autres, notamment les pays industrialisés d'Europe dépassent largement les trente millions.

Ainsi la France, l'Italie, l'Espagne totalisent 138 millions d'habitants, alors que l'ensemble des pays arabes ne regroupe qu'une population avoisinant 100 millions. La densité démographique apparaît également extrêmement variable selon les pays: Libye, 1 habitant au kilomètre carré, Liban, 248 (cas d'ailleurs exceptionnel dans cette contrée). Les pays en voie de développement du Bassin Méditerranéen ont généralement une faible, voire une très faible densité de population (20 à 30 habitants au kilomètre carré). Le Nord, où la densité atteint en moyenne 29,2 habitants au kilomètre carré contraste avec le Sud, 4,2 habitants au kilomètre carré. La population se concentre sur

les rives de la Méditerranée, le long des vallées du Tigre, de l'Euphrate, du Nil.

# A. — UNE POPULATION EN FORTE CROISSANCE

Cette forte croissance, spécifique des pays en voie de développement, résulte de deux phénomènes conjoints : le maintien du taux de natalité, la baisse de la mortalité notamment infantile ; le taux de croissance varie de 2 à 4 %, avec des taux de natalité dépassant souvent 40 %. Dans les pays européens, ce taux avoisine 1 % avec des taux de natalité atteignant seulement 16 à 18 % (carte 1 et tableau 1).

Les cartes sont groupées entre les pages 58 et 59.

TABLEAU 1

POPULATION DU BASSIN MÉDITERRANÉEN ET PRÉVISIONS POUR 1980

PAYS	POPULATION 19 (en millions)	970	TAUX ANNUEL de croissance 1960-1969	HYPOTHESE taux de croissance 1970-1980	POPULATION 1980 (en millions)
France	51 54 } 105		1,1 % 0,8 %	1 %	116
Espagne Portugal	34 } 44		0,9 % 0,9 %	1 %	49
Albanie Grèce Yougoslavie Chypre Malte	2,2 8,9 20,4 0,6 0,3	76,4	2,9 % 0,7 % 1,1 % 1,1 % 0,4 %	1 %	36
Algérie	14,3 15,5 5,1 34,9		2,4 % 2,9 % 3,0 %	2,8 %	46
Egypte Libye Syrie Liban Turquie	33,3 1,9 6,3 2,8 35,2	114,4	2,5 % 3,7 % 2,8 % 2,5 % 2,5 %	2,6 %	103
Israël	2,9		3,3 %	3,3 %	4
Totaux	293,7	!		1,65 %	354

Source : Banque Mondiale.

La population des pays en voie de développement est, de ce fait, extrêmement jeune, les moins de 15 ans représentant plus de 40 % de la population totale contre 25 % dans les pays Industrialisés (carte n° 2). Cette extrême jeunesse de la population constitue un facteur de croissance dans les années à venir, en raison du nombre des femmes en âge de procréer et de la précocité du mariage. Les taux de croissance observés peuvent entraîner un doublement de la population en une génération.

Deux hypothèses de croissance sont envisagées aux horizons 1980 et 1990 (tableau 2) :

- la première prévoit une stabilité du taux de natalité actuel, entre 30 et 40 %0,
- la seconde suppose un taux de natalité se situant aux alentours de 25 %<sub>0</sub> — actuellement entre 30 et 40 %<sub>0</sub>.

Les deux hypothèses retiennent un taux de mortalité en diminution.

TABLEAU 2

POPULATION DU MOYEN-ORIENT EN 1970, 1980, 1999

(En milliers d'habitants.)

		1970	16	980	19	90
			Нур. 1	Hyp. 2	Нур. 1	Нур. 2
Nord du Moyen-Orient	(1) .	21.156	29.495	28.562	42.242	35.190
Sud du Moyen-Orient	(2) .	12.876	17.127	16.461	23.466	19.353
Totaux	••••	34.032	46.622	45.023	65.078	54.547

Bande de Gaza, Irak, Jordanie, Kowelt, Liban, Syrie.
 Emirats du Golfe Persique, Arabie Séoudite, les deux Yémens.
 Source : O.N.U., Bureau des Affaires Economiques et Sociales de Beyrouth.

Les taux de croissance retenus sont respectivement de 3,3 % dans l'hypothèse 1 et de 2,4 % dans l'hypothèse 2.

Si la première hypothèse se trouve vérifiée, la population du Moyen-Orient aura presque doublé, elle n'augmentera que de 60 % si la seconde est confirmée.

Cependant, l'analyse des taux de natalité jointe à la prise en compte de l'inefficacité sans cesse constatée des mesures visant à les restreindre, conduisent à prévoir la continuation de la forte poussée démographique dans les pays arabes. A long terme, cela signifie une modification radicale des poids démographiques autour de la Méditerranée (tableau 3).

Si l'on prend l'hypothèse d'une natalité constante, la structure d'âge actuelle ne subira pas de changements notables. Si l'on envisage un taux de natalité décroissant, le nombre en valeur relative des jeunes de 0 à 15 ans diminuera, celui de la population active et des plus de 65 ans progressera dans la période 1970-1980.

Dans les deux hypothèses, la population jeune restera plus importante en valeur relative que dans les pays développés (cf. un exemple dans le tableau 4).

TABLEAU 3
PRÉVISIONS DE POPULATION

(En millions d'hab.)

REGIONS	1970	1980	2000
France et Italie	105	116	
Autres pays européens du Bassin Méditerranéen et Israël	79,3	89	
Pays arabes du Bassin Méditerranéen	114,4	149	_
Bassin Méditerranéen	298,7	354	250
C.E.E. (Les Six)	189	200	220

La structure démographique actuelle des pays en voie de développement engendre de nombreux problèmes et implique en divers domaines des actions précises. (Contrainte démographique et politique nationale de développement.)

En ce qui concerne le contrôle des naissances, la Tunisie constitue un exemple intéressant. La limitation des naissances y est, en effet, considérée comme l'une des conditions du développement économique.

Instauré depuis 1964, le contrôle des naissances semble avoir obtenu des résultats assez sensibles. Le taux d'accroissement naturel qui risquait d'atteindre 3 %, était de 2,7 % en 1967, de 2,6 % en 1968. La mise en place des services de planning familial n'explique pas entièrement la baisse des naissances, le relèvement légal de l'âge du mariage a certainement eu également une incidence non négligeable.

Il est permis d'être optimiste de la réussite du projet tunisien dans la mesure où ce phénomène s'accompagne d'une transformation des comportements que favorise le phénomène d'urbanisation.

L'extrême jeunesse de la population des pays sous-développés les oblige à un effort considérable en matière de scolarisation. Dans le primaire, la population touchée par l'enseignement, tous sexes réunis, varie de 32 % au Maroc à 80 % en Egypte (tableau 5). Le taux de croissance de la prise en charge dans le primaire est très variable, mais dépasse toujours celui de la croissance de la population. Pour les vingt années à venir, on estime que le taux de scolarisation atteindra pour tous les pays en voie de développement 60 % de la population des deux sexes.

La formation professionnelle traverse, depuis 1964, mais surtout actuellement, une phase de tension aiguë, en raison des limites imposées par la faible capacité d'absorption des entreprises. L'emploi des jeunes sortant des instituts techniques pose de sérieux problèmes. Par ailleurs la formation professionnelle n'apparaît pas toujours adaptée aux besoins économiques des pays.

Une grave question: celle de la nutrition des populations. Jadis, les productions vivrières nationales suffisaient à l'alimentation; actuellement, le déficit très préoccupant en céréales nécessite des importations de blé, de lait, etc. Les disponibilités alimentaires par habitant ont très souvent tendance à baisser.

TABLEAU 4

POPULATION PRÉVISIBLE DANS LE MOYEN-ORIENT PAR GROUPE D'AGE

(En milliers)

	1970	,		198	30			1990			
	Nombre		Hypothè	se 1	Hypothè	se 2	Hypothè	se 1	Hypothè	se 2	
	absolu	%	Nombre absolu	%	Nombre absolu	%	Nombre absolu	%	Nombre absolu		
NORD MOYEN-ORIENT											
0-14 ans	9.671	45,7	13.459	45,6	12.526	43,9	19.488	46,1	12.440	35,3	
14-65 ans	10.868	51,4	15.149	51,4	15.149	53,0	21.430	50,8	21.430	60,9	
+ de 65 ans	617	2,9	887	3,0	887	3,1	1.324	3,1	1.324	3,8	
Total	21.156	100,0	29.495	100,0	28.562	100,0	42.242	100,0	35.194	100,0	
SUD MOYEN-ORIENT											
0-14 ans	5.701	44,3	7.648	44,7	6.882	42,4	10.613	45,2	6.500	33,6	
14-65 ans	6.829	53,0	9.010	52,6	9.010	54,7	12.171	51,9	12.171	62,9	
+ de 65 ans	346	2,7	469	2,7	469	2,9	632	2,9	682	3,5	
Total	12.876	100,0	17.127	100,0	16.461	100,0	23.466	100,0	19.353	100,0	
TOTAL MOYEN-ORIENT											
0-14-ans	15.372	45,2	21.107	45,3	19.508	43,3	30.101	45,8	18.940	34,7	
14-65 ans	17.697	52,0	24.15 <b>9</b>	51,8	24.159	53,7	33.601	51,1	33.601	61,6	
+ de 65 ans	963	2,8	1.356	2,9	1.356	3,0	2.006	3,1	2.006	3,7	
Total	34.032	100,0	46.622	100,0	45.023	100,0	65.708	100,0	54.547	100,0	

Source : Bureau des Affaires Economiques et Sociales de Beyrouth.

TABLEAU 5

NOMBRE D'ENFANTS SCOLARISÉS ET TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DE SCOLARISATION

		ENSEIGNEM	ENT PRIMAIRE	ENSEIGNEMEN	T SECONDAIRE
	ANNÉE	Nombre	Taux annuel de croissance %	Nombre	Taux annuel de croissance %
Albanie	1969	506.683	_	58. <b>900</b>	
Algérie	1967	1.485.390	8,0	116.077	4,9
Arable Séoudite	1967	329.197	16,0	49.154	26,3
Egypte	1967	3.471.334	4,2	925.922	13,1
spagne	1968	3.664.823		1.602.532	<b> </b>
rance	1969	5.019.837		4.10 <del>6.64</del> 7	
Grèce	1968	960.812	<u> </u>	498.426	
rak	1967	991.000	3,9	246.000	8,8
ran	1969	2.916.286	<b>–</b> 1	930.053	_
sraël	1969	456.079	<u> </u>	134.528	<u> </u>
talie	1969	4.728.075	<b>-</b> 1	3.640.274	
ordanie	1967	340.010	7,0	110.270	9,9
.iban	1967	401.776	6,1	109.767	13,4
_ibye	1967	247.500	10,1	34.300	15,7
Maroc	1967	1.105.237	4,8	248.699	22,8
Portugal	1968	961.546	<b>—</b>	378.977	_
Syrie	1967	767.895	5,5	213.636	14,1
Tunisie	1967	826.326	9,4	81.717	10,4
Turquie	1969	4.905.107		1.185.633	
Yougoslavie	1969	2.857.291		705.746	_

Source: O.N.U., Bureau des Affaires Economiques et Sociales de Beyrouth. Annuaire statistique O.N.U., 1971.

Par allleurs, un accroissement rapide de la population ne donne au marché ni sa dimension maximale, ni sa structure optimale. Un fléchissement du taux d'expansion démographique donne une structure économique plus évoluée, en ce sens que le secteur agricole est relativement réduit, et que les secteurs de l'industrie et des transports sont relativement plus importants (1).

Les pourcentages de population rurale sont de 43,8 % pour la Grèce, 48,8 % pour l'Irak, 75,3 % pour la Libye et 77,3 % pour le Portugal. Seuls la France et Israël ont une population rurale inférieure à 30 %. Le phénomène d'exode rural tend à s'accentuer dans les pays en voie de développement.

Le processus d'urbanisation apparaît général pour tous les pays, mais son rythme est plus rapide en Irak, Egypte, Jordanie, Portugal et Israël; il marque plus fortement les capitales qui connaissent des taux d'accroissement élevés: Alger voit sa population croître de 7,9 % par an. La part de la population totale qui vit dans les capitales se révèle parfois très importante: 20,2 % pour Bagdad, 15,4 % pour Amman, 15,1 % pour Tunis.

Ce phénomène d'urbanisation a des conséquences plus graves que dans les pays développés: le chômage et le développement des bidonvilles dans les zones urbaines.

# B. — PHYSIONOMIE DE LA POPULATION ACTIVE

Les pourcentages de population active par rapport à la population totale (2) confirment les disparités Nord-Sud, ils avoisinent 40 % dans le Nord et n'atteignent que 25 à 30 % dans le Sud; la situation médiocre du marché de l'emploi et le nombre élevé des jeunes de moins de 15 ans — 43 à 47 % des populations arabes — expliquent ces différences (tableaux 6 et 7).

TABLEAU 6

POPULATION TOTALE ET POPULATION ACTIVE

PAYS	ANNEE	POPULATION totale	POPULATION active	POURCENTAGE
Albanie	1960	1.626.315	730.762	44.9
Algérie	1966	11.821.679	2.564.663	21,7
Arabie Séoudite	_	_		
Egypte	1960	25.840.789	7.781.957	30.1
Espagne	1969	33.425.900	12.592.800	37,7
France	1969	50.105.427	20.775.000	41,5
Grèce	1961	8.388.553	3.638.601	43,4
lrak	1957	6.339.960	1.795.277	28,3
Iran	1966	25.078.923	7.584.085	30,2
Israël	1961	2.179.491	752.190	34,5
Italie	1969	53.101.000	19.534.000	36,8
lordanie	1961	1.706.226	389.978	22,9
Liban		_	-	
Libye	1964	1.515.501	387.699	25,6
Maroc	1960	11.626.232	3.254.379	28,0
Portugal	1960	8.889.392	3.423.551	38,5
Syrle	1968	6.058.396	1.774.251	29,3
Tunisie	1966	4.533.531	10.931.735	24,1
Turquie	1965	31.391.421	13.613.580	43,4
Yougoslavie	1961	18.549.291	8.340.400	45,0

Source: Annuaire statistique B.I.T., 1970.

<sup>(1)</sup> Programmes démographiques et développement économique et social (O.C.D.E.).

<sup>(2)</sup> Les dates parfois très anciennes (1960) des données démographiques de certains pays ne permettent pas une véritable vue d'ensemble de la population active dans le Bassin Méditerranéen.

TABLEAU 7

### LES 15 A 65 ANS

PAYS	POPULATION totale	POPULATION active	POURCENTAGE
Algérie Egypte Espagne France Grèce Irak Iran Israël Italie Jordanie Libye Maroc Portugal Syrie Tunisie Turquie	5.587.835 13.871.585 19.641.265 31.279.980 5.457.937 3.162.743 12.550.489 1.330.440 33.391.253 855.663 769.441 5.981.930 5.588.868 2.045.672 2.273.052 16.953.850	2.399.942 6.599.670 10.704.335 19.618.840 3.336.923 1.481.368 6.549.147 729.170 19.123.407 362.296 349.748 2.860.699 3.031.646 985.625 1.052.006 13.062.270	42,9 47,5 54,4 62,7 61,1 46,8 52,1 54,8 57,2 42,3 45,4 47,8 54,2 48,1 46,2 77,0
Yougoslavie	11.615.338	7.790.066	67,0

Source : B.I.T., 1970.

La proportion des femmes au travail est, comme cela était prévisible, extrêmement faible, aux alentours de 2 à 3 %, sauf en ce qui concerne la Syrie : 16,5 % (tableau 8).

Des statistiques portant sur la population active des pays méditerranéens de l'Afrique en 1970, font apparaître une nette progression des actifs par rapport aux années considérées précédemment, le pourcentage des femmes au travail s'accroît sensiblement (tableau 9).

Les prévisions de population active donnent un certain recul du taux brut d'activité, et une progression des taux annuels d'accroissement plus forte que pour la période 1960-1970.

La répartition de la population active reflète les faiblesses des économies méditerranéennes : importance du secteur agricole, déficience de l'industrie, gonflement du secteur tertiaire. Mais les différences de dates dans le recensement des données ne permettent pas de comparer avec exactitude, les structures de cette répartition dans les différents Etats méditerranéens (tableau 10). Il est incontestable que l'évolution économique conduit à une régression du secteur agricole, à un renforcement des activités industrielles et à une progression tertiaire. Les données anciennes concernant certains pays doivent donc être interprétées en référence à ces tendances.

La supériorité de l'emploi agricole est écrasante dans les pays arabes — 40 à 60 % — contre 15 à 30 % pour les pays européens. Deux pourcentages sont à remarquer : l'un faible — Israël 10 %, l'autre fort, le Portugal, 42 %.

Les pourcentages d'actifs dans les industries manufacturées témoignent du sous-développement économique du Sud — 7 à 10 % contre 25 à 30 % pour les pays méditerranéens d'Europe; la part des emplois tertiaires y apparaît disproportionnée. Des explications concernant ce gonflement tertiaire seront apportées dans un chapitre ultérieur.

TABLEAU 8

POPULATION ACTIVE PAR SEXE

		HOMMES		FEMMES			
	Population totale	Population active	Pourcentage	Population totale	Population active	Pourcentage	
Albanie	835.294	443.254	53,1	791.021	287.508	36,3	
Algérie	5.817.1 <b>45</b>	2.455.210	42,2	6.004.534	109.453	1,8	
Egypte	12.992.036	7.163.761	55,1	12.848.753	613.196	4,8	
Espagne	16.219.100	9.576.000	59,0	17.206.800	3.016.800	17,5	
France	24.415.794	13.534.000	55,4	25.689.633	7.241.000	28,2	
Grèce	4.091.894	2.444.778	59,7	4.296.659	1.193.823	27,8	
Irak	3.185.117	1.723.402	54,1	3.154.843	71.875	2,3	
iran	12.981.665	6.584.257	50.7	12.097.258	999.828	8,3	
Israël	1.106.069	555.670	50,2	1.073.422	196.520	18,3	
Italie	25.939.000	14.237.000	54,9	27.162.000	5.297.000	19,5	
Jordanie	867 597	367.926	42.4	838.629	22.052	2,6	
Libye	788.657	367.834	46.6	726.844	19.865	2,7	
Maroc	5.809.172	2.908.612	50,1	5.817.060	345.767	5,9	
Portugal	4.252.416	2.817.280	66.2	4.634.976	606.271	13,1	
Syrie	3.094.344	1.284.681	41.5	2.964.052	489.570	16,5	
Tunisie	2.314.419	1.027.266	44,4	2.218.932	66.469	3,0	
Turquie	15.996.964	8.472.131	53,0	15.394.457	5.141.449	33,4	
Yougoslavie	9.043.424	5.387.235	59,6	9.505.867	2.953.165	31,1	

Source: Annuaire statistique B.I.T., 1970.

TABLEAU 9

POPULATION ACTIVE DES PAYS MÉDITERRANÉENS D'AFRIQUE

		SI	TUATION 1970			PR	EVISIONS 1980	
PAYS méditerranéens d'Afrique	Total (en milliers)	Taux brut d'activité	Taux annuel d'accroissement 1960-1970 Pourcentage	Pourcentage de jeunes au travail	Total (en millers)	Taux brut d'activité	Taux annuel d'accroissement 1970-1980 Pourcentage	Pourcentage de jeunes au travail
Egypte	9.174	27,1	2,20	6,6	11.741	25,8	2,5	6,6
Maroc	4.161	26,5	2,41	7,8	5.543	25,0	2,91	8,2
Algérie	3.369	24,0	1,58	3,4	4.545	22,9	3,04	3,5
Tunisie	1.273	25,1	2,18	6,4	1.685	23,9	2,84	6,4
Libye	488	25,9	2,81	4,7	625	24,0	2,51	4,6

TABLEAU 10

POPULATION ACTIVE PAR SECTEURS

		AGRICULTURE	POUR- CEN- TAGE	INDUSTRIE	POUR- CEN- TAGE	CONSTRUC- TION	POUR- CEN- TAGE	ELECT. Banque Commerce Transports	POUR- CEN- TAGE	SERVICES	POUR- CEN- TAGE
Algérie	1966	1.293.413	50,4	163.002	6,4	128.702	5	250.314	9,7	337.912	13,2
Egypte	1960	4.405.227	56,6	704.279	9,0	157.652	2	923.285	11,9	1.348.755	7,3
Espagne	1969	3.800.900	30,1	3.345.100	26,6	1.091.900	8,7	2.050.700	16,3	2.178.400	17,3
France	1968	3.147.300	15,4	5.514.980	27,0	2.034.640	10,0	4.440.480	21,8	4.593.520	22,5
Grèce	1961	1.960.446	53,9	488.577	13,4	167.364	4,6	439.741	12,1	439.471	12,0
Irak	1957	858.732	47,9	170.390	9,5	80.871	4,5	192.753	10,7	254.914	14,2
Iran	1966	3.168.515	41,8	1.267.600	16,7	509.778	4,5	828.967	11,0	929.685	12,2
israēi	1969	101.200	10,2	252.900	25,5	80.300	8,1	217.100	22,0	313.000	31,6
ltali <b>e</b>	1969	4.062.000	20,8	5.858.000	30,0	2.048.000	10,5	4.049.000	20,7	304.400	15,6
Jordanie	1961	137.757	35,3	32.746	8,4	40.159	10,3	44.827	11,5	53.525	13,7
Libye	1964	1.143.553	37,1	26.547	6,8	30.046	7,7	52.029	13,5	77.647	20,0
Maroc	1960	1.833.759	56,3	266.303	8,2	56.153	1,7	327.195	10,1	322.278	9,9
Portuga!	1960	1.447.855	42,3	696.526	20,3	229.606	6,7	411.197	12,0	500.603	14,6
Syrie	1968	1.092.582	61,5	151.828	8,6	55.990	3,2	177.758	10,0	162.319	9,1
Tunisie	1966	448.296	41,0	103.582	9,5	59.363	5,4	129.318	11,8	213.172	19,5
Turquie	1965	9.760.672	71,9	965.863	7,1	356.720	2,6	707.524	5,2	1.293.911	9,5
Yougoslavie	1961	4.748.097	56.9	993.142	11,9	378.909	4.6	832.589	10,2	727.758	8.7

Source : Annuaire statistique B.I.T., 1970.

# 2. LES ACTIVITÉS

Une croissance économique régulière peut être réalisée dans une situation de croissance démographique rapide si d'autres paramètres de la croissance économique sont suffisamment favorables pour compenser le désavantage que constituent une fécondité soutenue et un accroissement rapide de la population (1).

Ceci conduit à s'interroger sur la réalité ou non d'une croissance économique, sur l'importance et la vitalité des différents secteurs d'activités. Ce n'est qu'en fonction des résultats de cette interrogation que l'on pourra juger des conséquences de la démographie galopante des pays du Sud du Bassin Méditerranéen.

Les dépenses sociales élevées qu'entraîne cette croissance, en particulier dans le domaine de la formation, se révéleront être, soit des investissements humains fructueux, soit des charges écrasantes, selon l'accord ou le désaccord de la dynamique des activités avec celle de la population.

Quelle que soit la forme du régime, tous les Etats en voie de développement sont conscients de la nécessité d'une croissance économique susceptible de répondre aux besoins de la population.

Ainsi les produits nationaux ont-ils progressé d'une manière importante au cours de la dernière décennie, avec des taux qui sont relativement forts et homogènes, mais cependant plus faibles que dans les pays européens; le produit national croît de 4,6 % pour les pays arabes, de 6,6 % pour les pays méditerranéens d'Europe, à l'exception de la France et de l'Italie 5,6 % (tableau 11).

Ces taux qui doivent être considérés comme satisfaisants appellent des commentaires :

- Les taux français et italien, supérieurs à ceux de leurs partenaires de la Communauté européenne, sont caractéristiques de pays dont le développement est déjà avancé, mais qui sont encore dans une phase d'accélération.
- Les taux des autres pays européens de la Méditerranée correspondent à une phase de développement très rapide sur une base déjà élevée, quoique blen moindre que celle de la France et de l'Italie.
- Quoique satisfaisant, le taux des pays arables résulte d'un niveau de départ assez bas. Les produits nationaux par habitant s'échelonnent entre 160 dollars pour l'Egypte et 580 dollars pour le Liban.
- En 1969, si l'on prend comme référence de base la France et l'Italie, les autres pays européens de la Méditerranée se situent en moyenne au niveau 35 % et les pays arabes en dessous de 15 %.

TABLEAU 11

### PRODUITS NATIONAUX BRUTS

PAYS	PNB par tête 1969 (en dollars)	CROISSANCE 1960-69
Norvège	2.160	4,0
Danemark	2.310	
Allemagne	2.310	3,7
Belgique	2.190	3,7
Hollande	1.760	3,5
1	1.890	3,1
Grande-Bretagne	1.090	1,8
France	2.460	4.8
Italie	1.400	4,7
Espagne	820	6,5
Grèce	840	6,2
Portugal	510	4,9
Albanie	430	4,9
Yougoslavie	580	4,6
lsraël	1.570	5,3
Libye	1.510	21,7
Syrie	260	4,7
Liban	580	3,4
Turquie	350	3,4
Algérie	260	
Maroc	190	3,4
Tunisie	230	2,1
Egypte	160	1,2

Source : B.I.R.D.

Une disparité fondamentale apparaît entre les pays de la rive Nord et ceux de la rive Sud où les taux de croissance sont nettement plus faibles (1,2 % pour l'Egypte, par exemple). Il semble que les taux de progression resteront du même ordre de grandeur dans les années qui viennent, c'est-à-dire que, malgré l'élévation générale du niveau de vie, les écarts en valeur absolue entre les deux rives continueront de s'accroître (tableau 12).

<sup>(1)</sup> Programmes démographiques et développement économique et social, O.C.D.E.

TABLEAU 12

INDICES DU REVENU PAR TÊTE (A PRIX CONSTANTS) (1963 = 100)

BASSIN méditerranéen	1955	1958	1961	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Espagne	69	79	85	106	113	120	124	129	138
France	74	82	92	105	109	114	119	123	127
	67	76	91	102	105	110	116	122	126
Albanie	73	83	91	103	100	109	118	129	<u>-</u>
Grèce	70	79	92	108	116	123	127	131	
Yougoslavie	62	71	88	110	111	117	117	120	
Algérie Egypte Liban Libye Maroc Syrie Tunisie	106	75 — 100 —	89 	103 	105  98 96 106	103 — 83 102 101	97 — 96 108 100	105 114 106	102 128
Turquie	80	93	92	102	103	111	115	120	124
	66	74	90	105	110	109	108	121	—

Source: Annuaire statistique O.N.U., 1970.

En 1980, selon les mêmes références, les pays européens de la Méditerranée auront comblé une partie de l'écart et se situeront à 39 % en moyenne, les pays arabes atteignant un niveau relatif à peine supérieur à 11 %. Cet accroissement de l'écart ne doit cependant pas masquer la progression importante — plus de 20 % — du niveau de vie des pays arabes.

La continuité de cette progression dans les années à venir est un impératif pour les pays en voie de développement. Il convient donc de s'interroger sur les réalisations, les projets envisagés pour renforcer les structures économiques et par là, promouvoir le développement.

A. — UNE VOLONTÉ D'INDUSTRIALISATION

Dans presque tous les Etats méditerranéens, l'industrialisation est devenue l'un des objectifs essentiels de la politique économique. Elle y a pris généralement le pas sur les problèmes pourtant vitaux du développement agricole.

Cette volonté politique se traduit souvent à travers les Plans, tel celui de l'Algérie, qui énonce :

 L'industrialisation est au premier rang des facteurs de développement dans cette mutation profonde que représente l'organisation socialiste de la société et du développement irremplaçable pour le développement de l'industrie moyenne. > (1)

TABLEAU 13

ÉVOLUTION PRÉVUE DU P.N.B. PAR TÊTE

(En dollars 1965.)

	1965	1975	1985	2000
Marché commun Europe orientale		2.388 1.687	3.503 2.568	6.269 4.865
Proche - Orient et Afrique du Nord	249	306	376	543

Source : KAHN et WIENER, I'an 2000.

TABLEAU 14

ÉVOLUTION PRÉVUE DU P.N.B. PAR TÊTE

(En dollars 1969.)

	1969	1980	TAUX de croissance 70-80
France et Italie	2.000	3.100	4,5 %
Europe Méditerranéenne (sauf France et Italie)	700	1.200	5,6 %
Pays arabes du Bassin Méditer- ranéen	290	350	2,0 %

Source : KAHN et WIENER, I'an 2000.

<sup>(1)</sup> Documents nord-africains, nº 462, 463.

L'État joue un rôle important dans la mise en place de l'infrastructure nécessaire à l'industrialisation, et cela quel que soit le régime politique. Les grands projets industriels sont le fait de l'Etat et des sociétés étrangères.

Pour sortir du sous-développement, la Turquie s'est donnée une structure économique mixte, c'est-à-dire qu'à côté de l'initiative privée, l'État participe également à l'activité industrielle. L'intervention de l'État n'a pas eu pour origine une doctrine politique, mais l'inexistence d'une classe nationale d'entrepreneurs (1). »

Les pays méditerranéens ont des atouts sérieux en ce qui concerne les ressources naturelles : pétrole, bauxite, lignite, fer, nickel, etc. (cartes 3 et 4). Le processus d'industrialisation doit viser, entre autres, à leur transformation en produits élaborés.

L'implantation d'une unité sidérurgique dans un pays en voie de développement représente toujours un exploit aussi bien économique que politique; la mise en place d'une industrie de base correspondant à l'option d'un certain mode de développement.

En reprenant les termes de F. Perroux, on peut dire que l'économie de ces pays est désarticulée et qu'elle se caractérise par une extraversion dans les domaines agricole et industriel. Les secteurs économiques sont dépendants de l'extérieur pour les inputs importés et pour les outputs exportés. L'industrialisation, par l'intermédiaire des centres industriels, vise donc à provoquer une introversion de l'économie.

Toute politique économique des pays en voie de développement ne peut s'analyser en dehors de ce cadre.

La dépendance de ces pays implique donc un certain type de développement économique qui s'exprime par la spécialisation dans la production en matières premières et parfois par la fabrication de produits industriels de base; une certaine indépendance économique pourrait se concevoir à partir de regroupements régionaux; des liens se nouent actuellement, sans qu'existe réellement un projet économique et politique commun.

# 1) LES PROBLÈMES D'UNE POLITIQUE D'INDUSTRIALISATION

### a) UNE DÉPENDANCE TECHNOLOGIQUE

Cette situation de dépendance est un handicap sérieux et certaines options peuvent apparaître de ce fait contestables.

 Le choix de la sidérurgie au coke est particulièrement discutable dans un pays détenteur de minerai de fer très riche et de gaz naturel abondant » déclare par exemple de Bernis.

Il est au demeurant difficile, pour un pays qui ne possède pas de cadres et de techniciens en nombre suffisant, de contrôler le niveau de qualité du matériel et son prix. Il ne faut pas s'étonner que les contrats de livraison de matériel que les pays en voie de développement passent avec les pays industrialisés, soient défavorables aux premiers. Parmi d'autres raisons, le manque de spécialistes capables de négocier avec leurs homologues des pays développés est à l'origine de certains déboires (1).

# b) LE FINANCEMENT : APPEL A DES CAPITAUX ÉTRANGERS

Le démarrage industriel implique des investissements importants qui doivent non seulement être productifs, mais renforcer également l'infrastructure.

En Algérie, par exemple, il est nécessaire de consacrer 28 % du revenu national à l'investissement pour augmenter le revenu individuel de 4 % par an.

Par ailleurs, les investisseurs privés nationaux ne participent pas aux grands projets industriels. Il ne se constitue pas une couche sociale capable d'assurer progressivement de nouveaux investissements comme cela s'est produit au cours du développement historique des pays aujourd'hui industriels.

Une constante apparaît dans tous les pays: l'appel fait aux crédits extérieurs: investissements privés, crédits, aides. La voie choisie peut être soit une attitude très libérale d'encouragement systématique, soit une solution intermédiaire de coexistence avec le capital étranger.

La participation étrangère n'est pas toujours directement liée à un apport en capital; la faiblesse des ressources technologiques des pays en voie de développement nécessite la plupart du temps un apport technique non négligeable qu'il s'agisse de la fourniture d'une usine clé en mains, ou d'une assistance technique à plus ou moins long terme. Il est fréquent que l'entreprise étrangère fournisse son capital en nature (complexe sidérurgique d'Eregli, par exemple).

Les entreprises d'engineering jouent un rôle croissant et l'intervention japonaise s'opère tout particulièrement par ce biais.

L'Algérie a établi un code des investissements étrangers qui prévoit que les investissements vitaux pour l'économie nationale sont réservés à l'État ou aux organismes qui en dépendent. Cette disposition permet d'éviter la concentration des investissements étrangers dans les industries clés et d'assurer au pays par l'intermédiaire du secteur d'État, le contrôle des leviers de commande de l'économie.

Les capitaux privés étrangers comme d'ailleurs les nationaux peuvent s'investir sans grande difficulté dans les autres secteurs où ils bénéficient de garanties et d'avantages particulièrement importants.

Les capitaux étrangers dans les pays en voie de développement sont considérables; plus de 75 % d'entre eux émanent des Etats et des organismes internationaux.

Les aides et les crédits accordés par les Etats étrangers sont souvent destinés aux grands travaux d'infrasture, à l'achat de biens alimentaires, etc. Quant aux organismes internationaux, ils participent au financement des centres

ARDITI, Les investissements étrangers en Turquie, Librairie Droz, 1970.

<sup>(1)</sup> ARDITI, op. cit.

industriels: l'A.I.D. (Agency International Development) a ainsi fourni un milliard de livres turques pour la construction du complexe sidérurgique d'Eregli; la Banque Mondiale, notamment par l'intermédiaire de sa fillale S.F.I. (Société Financière Internationale) intervient pour le financement de projets Industriels, sous forme de prêts ou de prises de participation.

Toute rupture avec le capital étranger nécessite de ce fait des changements institutionnels profonds qu'aucun pays méditerranéen n'a accompli (excepté l'Albanie, encore qu'elle reçoive une aide de la Chine).

# c) LA FAIBLE QUALIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

L'insuffisance du nombre des travailleurs qualifiés, notamment de cadres et de techniciens, constitue un problème grave.

Les solutions apportées aux questions de formation professionnelle interviennent souvent sur le tas : lors de la mise en marche d'une usine, les spécialistes étrangers font des conférences, donnent des cours aux futurs cadres autochtones ; des écoles professionnelles se créent parfois à l'intérieur même de l'usine.

La formation peut également se réaliser à l'étranger : pour son usine sidérurgique d'Hélouan, l'Egypte envoie des cadres en U.R.S.S.

L'Algérie a pratiqué un système de doublage de postes pour former ses cadres et ses techniciens, mais ce type de formation par sa trop grande dépendance à l'égard d'une technique donnée risque de compromettre une adaptation ultérieure.

## 2) LES CENTRES INDUSTRIELS

Toutes les difficultés auxquelles se heurte dans les faits la volonté d'industrialisation se retrouvent naturellement de manière particulièrement aiguë lors de l'installation de grands centres industriels.

On peut également se demander pourquoi les grands projets industriels, qui jouent un rôle sinon mineur du moins modeste dans les régions industrielles de l'Europe, ont au contraire une place primordiale dans l'industrialisation des régions méditerranéennes, qu'ils se situent au Nord ou au Sud du Bassin Méditerranéen. C'est là, semble-t-il, un indice de la nécessité d'une intervention massive et soigneusement organisée pour créer les germes de l'industrialisation ou encore, selon l'expression de F. Perroux, des pôles de croissance.

A de l'ares exceptions près, l'État, expression de la volonté nationale, est seul capable d'entreprendre les efforts nécessaires pour la création de tels grands centres; encore faut-il remarquer que les États du Sud du Bassin Méditerranéen rencontrent des difficultés spécifiques qui sont autant d'obstacles à leurs ambitions, difficultés qui apparaissent clairement si l'on compare leurs projets industriels avec ceux de la France, de l'Italie, de l'Espagne. On retrouve en filigrane les problèmes déjà évoqués : la dépendance technologique, les difficultés de financement, la qualification insuffisante de la main-d'œuvre.

- Si l'on y réfléchit bien, on est amené à imaginer qu'une évolution économique raisonnable de l'ensemble industriel des pays méditerranéens devrait conduire les pays de la Rive Nord à accepter que ceux de la Rive Sud se substituent dans une large mesure, à eux, pour la fabrication, appelée à devenir de plus en plus massive, d'un certain nombre de grands produits qui sont à la base de l'industrie moderne, tels que l'acier ou ses produits dérivés, les grands intermédiaires de la chimle: éthylène, propylène, butadiène, benzène ou les engrais à base d'ammoniac ou de phosphate. Ce que l'on pourrait appeler « la grosse cavalerie » de l'industrie moderne, qui réclame de l'espace industriel, de bons ports, de l'énergie et de la main-d'œuvre à bon marché.
- L'apparition de l'industrie autour du Bassin Méditerranéen est récente. Jusqu'en 1930, la Méditerranée était à peu de choses près un vide industriel. Depuis une quarantaine d'années, une industrie moderne, d'échelle et de vocation internationales, a commencé d'apparaître. » (1)

L'industrialisation du Bassin Méditerranéen possède quelques caractéristiques propres résultant notamment des conditions naturelles. Le pétrole tend à faire sentir un effet d'industrialisation en aval dans la pétrochimie. Le développement de la production d'acier répond à plusieurs contraintes : augmentation de la consommation d'acier qui est un des corollaires du développement, épuisement des mines anciennement exploitées, abaissement sensible du niveau des frets facilitant le transport des matières pre-

L'industrie de l'aluminium connaît également une expansion importante.

Les centres industriels recensés ici appartiennent aux secteurs clés de l'économie et recouvrent dans leur presque totalité ce qu'il est convenu d'appeler les « grands projets industriels ».

La liste suivante ne prétend pas à l'exhaustivité; seuls sont pris en compte les centres des pays en voie de développement du Bassin Méditerranéen qui constituent les premières et les seules véritables installations industrielles de ces États (1), l'industrialisation très récente faisant coıncider grands projets et centres industriels (2).

Centres industriels à dominante chimique-pétrochimique (cartes 5 et 6):

ALGÉRIE Arzew et Skikda.

ÉGYPTE Alexandrie.

ESPAGNE Tarragone.

GRÈCE Salonique.

IRAN Bender Chahpour.

ISRAEL ..... Haifa et Ashdod. ITALIE ..... Brindisi, Cagliari et Porto Torrès,

Sicile.

TURQUIE ...... Golfe d'Izmit. YOUGOSLAVIE .. Rijeka.

<sup>(1)</sup> DESPRAIRIES, L'industrialisation du Bassin Méditerranéen, Revue de la Défense nationale, mars 1971.

<sup>(2)</sup> Pour alléger ce chapitre, nous avons fiché à la fin du rapport ces divers centres industriels.

Centres industriels à dominante sidérurgique (carte 7):

ALGÉRIE Annaba.
ÉGYPTE Hélouan.
ESPAGNE Sagunto.
FRANCE Fos.
GRÈCE Athènes.
ITALIE Tarente.

TUNISIE ...... Menzel Bu-Rghiba.

TURQUIE ...... Erégli et Karabük, Iskenderoun.

YOUGOSLAVIE . . Skopje.

Centres industriels de constructions navales et mécaniques (carte 7) :

GRÈCE ..... Éleusis et Skaramanga.

ITALIE ...... Bari.
TURQUIE ..... Izmir.
YOUGOSLAVIE .. Zagreb.

Centres industriels de production d'alumine, d'aluminium (cartes 8 et 9) :

ÉGYPTE ...... Nag-Hamadi.
GRÈCE ...... Antikirra et Pachi.

TURQUIE ..... Seydisehir.

YOUGOSLAVIE . . Mostar et Vlasenica.

# 3) IMPACT DES CENTRES INDUSTRIELS SUR LE DÉVELOPPEMENT

On attend de l'industrialisation qu'elle fournisse au pays :

- une part importante de l'équipement et des moyens de production,
- une gamme de produits de consommation répondant aux besoins essentiels de la population,
- une élévation du niveau de qualification de la population active,
- une amélioration de l'infrastructure.

Ces objectifs ambitieux posent le problème de la grandeur des unités de production.

L'industrialisation n'a guère de sens et n'est guère possible que si elle propose de produire à bon marché, tant sur un marché intérieur à faible pouvoir d'achat qu'à l'exportation sur un marché où la règle est celle d'une rude concurrence. Ceci signifie qu'il faut construire des unités de production aussi modernes et aussi grosses que possible. » (1)

Ainsi, les unités sidérurgiques nécessitent, pour être compétitives sur le marché mondial, une production minimale de quelques millions de tonnes.

Or les unités construites ou en projet dans les pays en voie de développement produisent ou produiront en faible quantité. En Algérie et en Tunisie, elles atteignent respectivement un niveau de production de 1,6 million de

tonnes et de 180.000 tonnes, alors que l'Italie met en place un complexe dont la production s'élèvera à 10,5 millions de tonnes d'acier par an.

Les mêmes différences se constatent dans le secteur de la pétrochimie. Le complexe de Skikda en Algérie produira 120.000 tonnes quand, dans le même temps, l'Italie implante à Brindisi une unité dont la capacité prévue est de 400.000 tonnes en 1975, de 600.000 tonnes en 1980. L'impact des centres industriels est difficile à évaluer, même dans le cas où les autorités ont prévu un ensemble de décisions cohérentes pour leur intégration à l'économie d'ensemble. Les informations restent encore partielles, mais il apparaît que, dans la plupart des pays en voie de développement, les produits sont exportés dans une large proportion, voire même en totalité. L'utilisation productive des produits de base est donc pratiquement inexistante dans ces pays.

Théoriquement les effets d'entraînement apparaissaient quasi automatiques « là où le fer et le charbon se rencontrent dans une combinaison économique; il n'y a pas une unique impulsion aux industries du fer et de l'acier, mais un jaillissement d'industries dépendantes ou associées qui naissent du même coup; le fer et le charbon jouent le rôle de puissants magnétiseurs et forment le centre d'un énorme processus d'agglomération (1) ».

Il est intéressant de citer l'exemple positif de la sidérurgie en Algérie (Centre d'Annaba).

La construction du complexe en faisant appel aux industries métallurgiques (chaudronnerie, mécanique) nationales, a réactivé ces secteurs et modernisé leur production. Une série d'anticipations sur la production d'acier a favorisé la transformation en biens d'équipement et l'on observe une augmentation constante de la consommation d'acier. Il s'agit d'une politique simple ayant un réel effet d'entraînement et visant au-delà d'un développement par substitution d'importations.

Des retombées sur le secteur agricole sont attendues : l'industrie des tubes et du matériel agricole devrait favoriser l'irrigation et la mécanisation; les entreprises de montage ont fait appel aux industries algériennes, il en résulte une économie de devises et des débouchés possibles pour les industries en amont. Dans l'ensemble, l'implantation des grands complexes industriels fait assez peu appel à l'industrie autochtone.

Certains auteurs, qui ont essayé de définir la prospective de ces pays en l'an 2000, font les remarques suivantes :

Les nouvelles formes dominantes de l'industrie peuvent entraîner un clivage plus profond entre les deux régions économiques par une spécialisation du Tiers-Monde dans les activités à niveau technique plus bas (qui se trouvent aussi être, comme dans le passé, des secteurs où la demande s'accroît plus lentement) et une spécialisation des pays développés dans des industries de pointe (à croissance très rapide) (2).

ARDITI, Les investissements étrangers en Turquie, déjà cité.

René GENDARME, La Pauvreté des Nations, Editions Cujas.

<sup>(2)</sup> BAIROCH, Les écarts des niveaux de développement économique entre pays développés et pays sous-développés de 1970 à 2000, in Le Tiers Monde en l'an 2000 (P.U.F.).

TABLEAU 15

RÉPARTITION DE LA SURFACE TOTALE DE LA POPULATION ET DE QUELQUES PRODUCTIONS AGRICOLES

MÉDITERRANÉENNES (P.F.M.) ET IMPORTANCE DE LA MÉDITERRANÉE DANS LE MONDE

	EUROPE méridionale	AFRIQUE au nord du Sahara	PROCHE-ORIENT	PAYS de la façade méditerranéenne (P.F.M.) dans le monde
			_	en %
1. Surface totale	31	55	14	6.5
2. Terres arables	73	18	8	6.6
3. Pâturages permanents	58	39	5	4.2
4. Population totale	72	12	15	7,8
5. Population agricole	81	18	21	5,8
6. Population agricole active	70	14	15	
7. Céréales	86,3	5,7	7,9	9
8. Olives	86,7	11,2	2,7	98
9. Vin	94	5,7	0,2	68
10. Raisins secs	<b>96</b> ,5	0,3	2	36
11. Tomates	74,3	6,6	18,8	11
12. Tabac	94,7	2	3,1	11
13. Coton	48,2	0,7	51	43
14. Pêches	97	1,2	1,8	37
15. Pommes	96,3	0,4	3,2	29
16. Oranges et mandarines	61,8	16	21	12
17. Ovins	73,3	20	6,4	12
18. Caprins	68,2	26,6	4,5	6
19. Bovins	88	8	4	_

Source : F.A.O.

Les biens des industries traditionnelles, que les pays du Tiers-Monde pourront alors livrer au marché international joueront en termes d'échanges, à l'égard des biens produits par les industries nouvelles, le même rôle ou presque que jouent aujourd'hui les matières premières à l'égard des biens industriels (1).

# B. — UNE INTENSIFICATION NÉCESSAIRE DE L'AGRICULTURE

Les pays méditerranéens représentent environ 5 à 7 % de la population agricole et de la surface cultivée mondiale. La production agricole est nettement marquée par une orientation arboricole : 98 % de la production des olives, 75 % de celle du vin, plus d'un tiers pour les raisins secs (tableau 15).

La richesse agricole méditerranéenne est relativement concentrée en Europe Méridionale (cf. L'Economie agricole en 1968, p. 31).

La croissance de l'agriculture s'est révélée le plus souvent insuffisante pour faire face aux différents besoins engendrés par le développement. Au cours des prochaines années, elle sera confrontée à la perspective alarmante d'un déficit toujours croissant entre les ressources alimentaires et la population.

La progression de la demande alimentaire dépend de la croissance démographique.

La satisfaction de besoins alimentaires plus importants va donc exiger dans les prochaines années un effort considérable d'intensification de la production agricole.

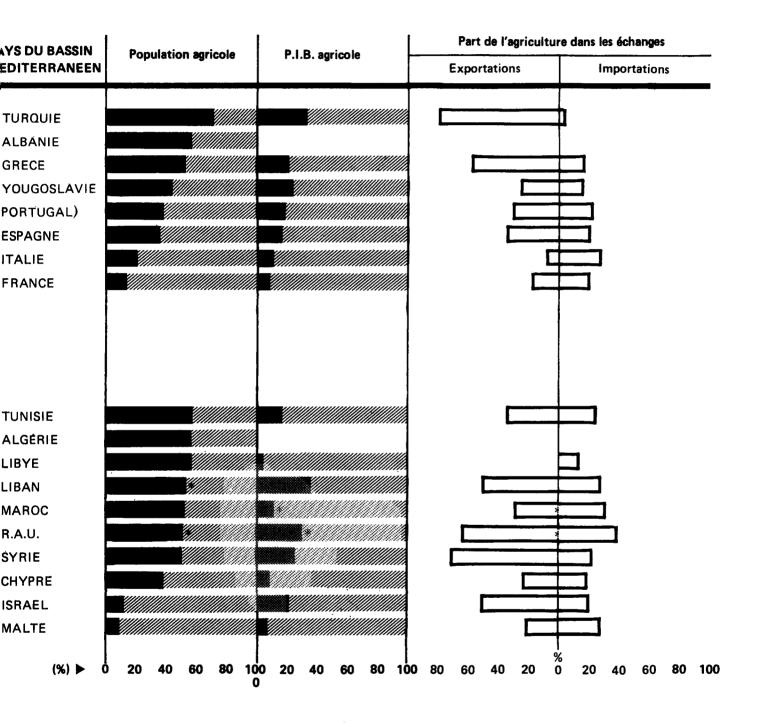
Si cet effort n'était pas mené à bien, il en résulterait soit une dépendance croissante des pays en ce qui concerne les importations alimentaires, soit une pression inflationniste sur les prix agricoles et, dans ces deux cas, un risque de freinage du processus d'industrialisation et de la croissance économique globale.

La production agricole devrait ainsi s'élever de 3,7 % par an (tableau 16) au cours des quinze prochaines années. Le taux moyen est supérieur, voire très supérieur, à celui constaté jusqu'ici dans la plupart des pays méditerranéens.

Cette exigence d'un progrès important et rapide est accrue par la nécessité d'améliorer la composition du régime alimentaire, notamment en matière de protéines.

<sup>(1)</sup> Moiser IKONICOFF, Deux stratégies pour l'industrialisation, in Le Tiers-Monde en l'an 2000 (P.U.F.).

### **ECONOMIE AGRICOLE - 1968**



<sup>\*</sup> Données pour 1967

Source: FAO

Si l'on se réfère aux prévisions du Plan indicatif mondial (P.I.M.) la population agricole continuera d'augmenter en valeur absolue probablement jusqu'au-delà de l'an 2000. Toutefois, sa croissance sera inférieure à celle de la population non agricole, en raison notamment des transferts de travailleurs vers les autres secteurs; elle diminuera donc en valeur relative, tout en demeurant importante.

Cette croissance entraînera nécessairement une réduction des terres arables par habitant dans les pays moins développés. La surface cultivable par habitant passera d'un peu plus d'un demi-hectare par habitant en 1962, à moins du tiers d'un hectare en 1985; ce qui montre clairement l'ampleur de l'effort d'intensification à accomplir concernant l'agriculture.

### 1) LES ORIENTATIONS

L'expansion de la production agricole peut résulter du double processus d'augmentation des surfaces cultivées et d'intensification de la production par hectare.

Les terres de cultures deviennent de plus en plus rares: la quasi-totalité des surfaces potentielles cultivables seront mises en culture en Afrique du Nord-Ouest, en 1985, et certains pays du Proche-Orient utiliseront presque entièrement leur potentiel agricole.

TABLEAU 16

TAUX DE CROISSANCE PROPOSÉS PAR LE PLAN INDICATIF MONDIAL DE 1962 A 1985

PAYS MOINS DEVELOPPES (P.M.D.)	POPULATION totale	P.i.B. total	DEMANDE allmentaire	POURCEN- TAGE imputable à la population	POURCEN- TAGE imputable à la croissance du revenu	P.I.B. agricole	PRODUCTION de la branche agricole
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Afrique au Sud du Sahara	2,6	4,9	3,5	77	23	3,2	3,4
Asie et Extrême-Orient	2,5	5,9	4,1	64	36	3,3	3,9
Amérique Latine	2,9	5,6	3,5	88	12	2,9	3,4
Proche-Orient et Afrique du Nord-Ouest	2,8	5,5	3,9	74	26	3,1	3,7
Totaux des P.M.D	2,6	5,6	3,9	71	29	3,1	3,7

- (3) Variante forte.
- (5) Pourcentage de la croissance de la demande imputable à celle de la population.
- (6) Pourcentage imputable à la croissance du revenu par habitant.
- (7) Croissance du P.I.B. d'origine agricole ou valeur ajoutée brute par l'agriculture.
- (8) Croissance de la production de la branche agricole (valeur de la production agricole finale à prix constants).

Source : F.A.O.

L'intensification de la production procède de la réduction ou de l'élimination des jachères, du doublement des récoltes annuelles sur un même sol, de l'augmentation du rendement, d'une adaptation de l'élevage et de l'amélioration des coefficients de conversion des produits végétaux en produits animaux.

Le développement de l'irrigation des terres est appelé à jouer un rôle décisif puisque celle-ci permet la continuité de la production, la suppression de la jachère et souvent le doublement des cultures, l'utilisation d'espèces améliorées et l'augmentation de la consommation d'engrais, etc.

Dans le Proche-Orient, la croissance de la production agricole semble dépendre d'un meilleur contrôle et d'une meilleure utilisation des terres déjà irriguées, alors qu'en Afrique du Nord, leur surface devrait doubler.

Bien que la consommation d'engrais soit déjà relativement élevée, les prévisions du Plan indicatif mondial la multiplient par 5 de 1962 à 1985; ceci pose un problème fondamental concernant le développement de la production et de la commercialisation des engrais.

Les augmentations importantes de rendement des productions végétales sont attendues, notamment dans le do-

maine des céréales : adoption plus généralisée de variétés nouvelles. La croissance de la production céréalière est une condition préalable au développement de protéines animales, sous forme de volaille et de porc, « les deux seules branches de l'élevage où il paraît biologiquement et techniquement possible d'obtenir des résultats vraiment rapides ».

L'élimination du déficit protéique total exige également la croissance de la culture de céréales, de légumineuses et d'oléagineux, riches en protéines, le développement de la pisciculture en étangs.

Ce développement agricole implique :

- la mise en place de structures de production et de systèmes de commercialisation aptes à motiver les paysans dans leurs efforts,
- la formation des paysans par le développement de la scolarisation, de la formation professionnelle, de la diffusion des connaissances agricoles, de l'animation rurale.
- la création d'institutions de recherche et surtout de réseaux d'expérimentation des techniques nouvelles,
- l'organisation des moyens de production : création d'un crédit institutionnel notamment.

# 2) GÉNÉRALISATION DES MOUVEMENTS COOPÉRATIFS

Souvent différents quant aux stades de développement, quant aux options politiques, les pays du Bassin Méditerranéen ont, dans leur ensemble, adopté le système coopératif en agriculture. Les associations coopératives relèvent de deux types :

- les mouvements de création libre et spontanée dont l'existence repose sur une participation volontaire,
- les mouvements créés ou suscités par l'Etat ou par des organismes parapublics dans le but de développer et de moderniser l'agriculture.

L'existence de ces mouvements, qu'ils soient spontanés ou suscités, repose sur un certain substrat de traditions précoopératives, très vives dans le Bassin Méditerranéen, en particulier des conditions physiques essentiellement l'irrégularité du climat, véritable fléau pour l'agriculture méditerranéenne. La sécheresse nécessite une irrigation difficile à réaliser et la mauvaise répartition des précipitations peut avoir des effets désastreux sur les cultures et sur les troupeaux.

Par ailleurs, la religion musulmane, en prônant l'égalité stricte entre les hommes dans leurs rapports sociaux, favorise les tendances à l'entraide que l'on retrouve dans le droit musulman et que traduisent notamment les sociétés d'ensemencement ou d'irrigation en commun.

• Inefficacité des réformes agraires.

Structure foncière et structure féodale sont étroitement liées dans le Bassin Méditerranéen. Le phénomène des latifundia et des minofundia a favorisé le maintien de rapports féodaux, voire tribaux. Les terres sont réparties entre un petit nombre de propriétaires. Ainsi,

- au Liban, 44 % des terres appartiennent à 2 % de la population;
- en Syrie, 45 % des terres appartiennent à 2,5 % de la population;
- en Espagne, 64,5 % des terres appartiennent à 3,7 % de la population;
- en Italie, 36 % des terres appartiennent à 1,2 % de la population.

Le paysan reste lié à la terre et n'a pas la possibilité juridique de réclamer ses droits en raison des traditions. La grande majorité des exploitations ne dépasse pas cinq hectares; elles ont d'ailleurs tendance à se morceler davantage sous la pression démographique.

Pour remédier aux inconvénients des structures foncières, la plupart des pays méditerranéens ont entrepris des réformes agraires, il s'agit souvent d'une réforme administrative à laquelle s'opposent les grands propriétaires et qui ne rencontre que passivité de la part des masses rurales. Les résultats en sont, bien entendu, décevants.

Par contre, le mouvement coopératif agricole a connu ces vingt dernières années un essor important (tableau 17).

TABLEAU 17

COOPÉRATIVES AGRICOLES

	ANNÉE	NOMBRE	ADHERENTS	POPULATION active	POURCENTAGE de la population active agricole (P.A.A.)
Albanie					
Algérie	1966	1.876	186.575	1.293.413	14,4
Chypre	.550	864	150.575	84.776	,-
Egypte	1966	4.657	169.210	4.405.210	38,3
Espagne	1968	9.263	1.570.000	3.800.000	41,2
France	1966	6.873	4.860.000	3.147.600	
Grèce	1963	7.543	746.100	1.960.450	38,05
Italie	1964	6.881		4.062.000	
İsraël	_	544	201.674	101.200	_
Liban	1968	27	1.000	_	_
Libye	1958	25	7.000		_
Maroc	_		_		_
Malte	_	_		6.343	_
Syrie	1966	461	32.800	<b>513.84</b> 0	6,38
Tunisie	1968	492	58.277	448.296	12,9
Turquie	1968	4.869	1.973.920	9.760.672	20,2
Yougoslavie	1966	1.712	1.239.460	4.748.000	26,10

N.B. — Le nombre supérieur des adhérents par rapport à la population active agricole est imputable aux agriculteurs à temps partiel non recensés dans la P.A.A., mais adhérents aux coopératives.

Sources multiples : (dont Options, février 1971; Archives Internationales de Sociologie, nº 24, 1968; J.-P. ROBATEL, Etudes Coopératives, etc.).

Les mouvements, issus des initiatives populaires, n'ont pas pu se développer, mais les gouvernements ont parfois donné un second souffle au système coopératif; il apparaît, toutefois, que dans les mouvements coopératifs suscités ou imposés, plusieurs principes (1), notamment les trois premiers, ne sont pas observés, l'intention des dirigeants étant de les rétablir lorsque les idées coopératives auront progressé et lorsque les tendances à l'association seront plus naturellement adoptées.

### • Echec relatif des mouvements coopératifs.

Les difficultés rencontrées par les systèmes coopératifs semblent provenir, en partie, de leur manque d'adaptation aux conditions locales. Les institutions coopératives se heurtent par exemple à l'analphabétisme, ou bien encore le paysan méditerranéen, empreint d'un certain fatalisme, ressent mal le besoin de faire partie d'une organisation coopérative; parfois aussi le système coopératif est confronté aux difficultés de recrutement des cadres nécessaires; ici le coopérateur, habitué aux structures patriarcales, conçoit mal la gestion démocratique cependant qu'ailleurs le paysan, producteur direct, n'a pas le rôle principal dans l'élaboration de la politique dont la gestion est confiée à un fonctionnaire. Les gros propriétaires constituent un obstacle au mouvement coopératif en s'opposant à l'accession des paysans à la culture et à l'éducation.

Dans certains cas, l'échec relatif tient au fait que les mouvements coopératifs apparaissent comme des émanations gouvernementales (adhésion forcée et gestion assurée par des fonctionnaires). Or, c'est de l'Etat que viennent les contraintes (impôts, justice, etc.), d'où méfiance et désintéressement de la part des masses rurales.

Les mouvements coopératifs méditerranéens sont davantage d'ailleurs des instruments d'une politique de développement que des moyens destinés en premier lieu à l'amélioration du sort des paysens.

### • Les interventions possibles.

Certaines modifications, notamment la formation des travailleurs ou l'abolition des structures féodales, sont susceptibles de faire progresser le mouvement coopératif :

- en milieu rural, compléter une formation scolaire réduite ou remédier à l'absence de scolarisation en donnant les rudiments d'une instruction de base; construire une société paysanne mieux équilibrée, en offrant aux agriculteurs la possibilité d'assimiler les techniques nouvelles, de comprendre les mécanismes des coopératives, leur but et leur utilité, afin de permettre la formation de cadres plus motivés que des fonctionnaires:
- accorder aux paysans des droits et une liberté qu'ils ne possèdent pas toujours : d'où la nécessité d'abolir des structures féodales qui constituent un frein aux réformes agraires, à la scolarisation, aux institutions

de simples redistributions partielles, mais une véritable réforme agraire.

La coopérative apparaît comme moyen de promotion et

coopératives. La modification des rapports sociaux

dans le monde rural méditerranéen implique non pas

La coopérative apparaît comme moyen de promotion et de progrès; l'intervention de l'Etat dans ce domaine permet l'implantation dans le milieu rural de notions coopératives qui se développeront par la suite d'elles-mêmes et qui conduiront à l'éclosion de véritables mouvements spontanés, dont la réussite dans l'avenir semble vraisemblable.

### C. — LE SECTEUR TERTIAIRE

Tous les pays de l'Europe industrielle — et ceux qui appartiennent au Bassin Méditerranéen ne font pas exception — ont vu s'accroître la part relative de leur emploi tertiaire. Cette tendance a trouvé un nombre impressionnant de justifications théoriques qui se fondent sur une hiérarchle implicite des activités humaines : travail manuel, agricole, industriel, prestataire de services. Le processus de développement économique consisterait d'abord à augmenter la part relative de l'emploi industriel aux dépens de l'emploi agricole, puis à accroître celle de l'emploi tertiaire.

Ces conclusions ignorent un aspect important de la croissance actuelle du secteur tertiaire dans les pays industriels avancés; en effet, celui-ci ne se développe pas uniquement en fonction des activités intérieures de ces pays, mais également par rapport aux activités industrielles et agricoles du Tiers-Monde, qui sont réalisées sous leur contrôle direct ou indirect. Ainsi la Grande-Bretagne, pays industriel où la proportion du tertiaire est la plus forte, fut aussi celui qui eut le plus grand Empire à gérer.

La concentration des activités de services, relatives aux entreprises industrielles du Sud du Bassin Méditerranéen, dans les grands centres urbains du monde industriel, et en particulier au Nord du Bassin, explique la faiblesse relative de ce tertiaire « moderne » dans les pays méditerranéens. La réponse à la demande de services qui s'y manifeste est apportée ailleurs; elle semble ainsi mieux satisfaite, du moins dans la logique des entreprises qui l'expriment, car les grands centres urbains détiennent les moyens nécessaires pour assurer le foisonnement créateur des activités de services.

Néanmoins, cet état de fait constitue une entrave à la croissance des pays en voie de développement. Il se crée, en effet, un processus cumulatif : pour répondre aux besoins de cadres, la formation est organisée le plus souvent dans les pays industriels ; mais par la suite, nombre de ces cadres préfèrent s'installer dans le pays d'accueil.

Il existe d'ailleurs peu de débouchés pour eux dans les pays en voie de développement, hormis les appareils d'Etat. La création massive d'emplois improductifs dans les administrations et les services publics déséquilibre le budget et alourdit les impôts.

<sup>(1)</sup> Principes de la coopération

<sup>1°</sup> Libre consentement.

<sup>2°</sup> Liberté d'entrée.

<sup>3°</sup> Gestion démocratique.

<sup>4°</sup> Ristourne.

<sup>5°</sup> Intérêt limité au capital.

<sup>6°</sup> Education coopérative.

<sup>7°</sup> Neutralité politique et religieuse.

La multiplication des revenus distribués dans les services accroît la demande urbaine de produits de consommation industriels et, en l'absence d'industrialisation, engendre la hausse des prix intérieurs, l'inflation et aggrave le déficit extérieur dû aux importations de ces biens. Le maintien des migrations vers le tertiaire risque de provoquer une chute très rapide de la production (1). \*

Le secteur tertiaire archaīque est, quant à lui, hypertrophié : commerçants, boutiquiers, intermédiaires de toutes sortes. Il constitue l'héritage d'une époque où les puissants étaient marchands et non pas capitaines d'industrie ou financiers; c'est aussi un secteur refuge d'une maind'œuvre qui quitte les campagnes en raison d'une trop faible productivité. Cette population va gonfler de manière démesurée les centres urbains, et créer la nécessité d'une multitude de petits métiers.

L'homogénéité des parts relatives de l'emploi tertiaire au Nord et au Sud du Bassin Méditerranéen n'est, de ce fait, qu'apparente. D'où la nécessité de dépasser la notion de secteur tertiaire comme ensemble doué d'une dynamique propre : le gonflement du secteur tertiaire peut, en effet, résulter de l'expansion des services de santé et d'éducation, mais il peut également découler de l'afflux des ruraux qui grossissent le nombre des marchands ambulants, gens de maison, etc.

<sup>(1)</sup> Gilbert BLARDONE, Progrès économique dans le Tiers Monde.

# 3. MOUVEMENTS ET ÉCHANGES

Les multiples courants d'échanges qui ont, de tout temps, traversé le Bassin Méditerranéen, sont aujourd'hui d'une nature particulière. D'Est en Ouest, du Nord au Sud, ils traduisent l'inégalité du développement des divers pays de ce Bassin. Les uns exportent des hommes, des matières premières, des produits peu transformés; les autres des produits élaborés. des services et des capitaux.

Il est permis de penser que la mise en contact de deux mondes entièrement différents, l'un industriel, l'autre non, par le biais des échanges, va déterminer des processus de changement — d'ordre politique, culturel, économique — qui vont à leur tour agir sur la nature et la modalité de ces échanges.

La confrontation de ces deux systèmes culturels produit des conséquences inégales. D'un côté, elle détruit les institutions traditionnelles à plusieurs niveaux; de l'autre, la société occidentale ne retient de l'individu que sa fonction de consommateur ou de producteur, en lui proposant ou lui imposant un mode de vie.

L'accession des pays anciennement colonisés à l'indépendance s'est accompagnée de la volonté de valoriser les traditions culturelles autochtones. Mais la contribution de l'Europe en ce domaine ne pouvait être entièrement rejetée, pas plus que celle-ci n'avait refusé les apports décisifs de la science arabe au Moyen Age.

Bien que freinés par les traditions, les modèles culturels qui semblent avoir cours dans les pays en voie de développement, apparaissent très nettement en avance, au regard de leurs possibilités de développement industriel. Des besoins nouveaux sont ainsi créés, dont la satisfaction n'est pas assurée.

En d'autres termes, la Méditerranée « espace lien », « carrefour de civilisation », « trait d'union entre l'Orient et l'Occident », ne risque-t-elle pas de connaître des tensions graves en raison même de ces échanges?

L'importation d'un tracteur agricole dans un pays sousdéveloppé a une signification qui dépasse largement le cadre économique; c'est un agent de transformation du monde non industriel, de sorte que la question essentielle n'est pas « avec qui échange-t-on? », mais bien « qu'échange-t-on? ».

Les migrations de main-d'œuvre reproduisent au niveau culturel la dissymétrie des échanges constatée sur le plan économique.

Qu'attendre des travailleurs originaires des pays Sudméditerranéens, émigrés temporairement dans le Nord, si ce n'est de se trouver en situation de dépendance culturelle. Ils s'imprègnent de la culture occidentale plus qu'ils ne diffusent celle de leurs pays d'origine. Le tourisme représente le mouvement physique inverse. Toutefois, il suffit d'observer la vie quotidienne d'un complexe touristique moderne, pour remarquer qu'il n'y a pas inversion de l'échange culturel. Ce sont les autochtones qui s'intéressent au mode de vie occidental et non le contraire. Certes, un effort est effectué pour faire connaître les traditions culturelles locales au sein même des complexes touristiques, mais cette interpénétration des cultures n'est pas neutre. L'essentiel des structures culturelles occidentales reste inchangé, seuls sont retenus les aspects susceptibles de s'intégrer sans engendrer de modification de structure.

Est-il possible de dépasser cette interpénétration dissymétrique pour créer les bases d'une synthèse véritable? Il est permis de penser que tout volontarisme purement culturel est voué à l'échec.

L'inégalité des rapports économiques marque les modes de vie; le mode d'insertion des économies Sud-méditerranéennes conduit les populations à consommer des biens du même type que ceux réclamés par le marché mondial, au moins en partie. S'impose ainsi un mode de consommation souvent contraire à celui qui relève de l'héritage culturel autochtone.

Les politiques culturelles des Etats et des organisations internationales viennent renforcer l'impact des économies et des systèmes de valeur occidentaux sur les sociétés traditionnelles. La complexité du « fait culturel » nécessite un approfondissement, il conviendrait notamment de répondre à certaines questions :

- Peut-on séparer le culturel des autres niveaux de structure que sont l'économique et le politique?
- Y a-t-il corrélation entre les structures des échanges commerciaux et celles des échanges culturels de pays à pays? Les degrés de dépendance ou d'interdépendance, observés entre deux pays en ce qui concerne les échanges de biens et de services se retrouvent-ils sur le plan des échanges culturels?
- Les échanges culturels bénéficient-ils d'une certaine autonomie par rapport à l'économique, dont les modifications n'affecteraient pas forcément le volume et la nature des échanges culturels?
- Les échanges culturels sont-ils un instrument mis au service d'une politique ou d'une stratégie d'aide au développement ? Dans l'affirmative, on serait conduit à considérer que l'importance accordée aux échanges culturels est fonction de celle accordée à la coopération économique.
- Les échanges culturels, par rapport au développement, engendrent-ils un blocage de la société réceptrice? une orientation dans une direction voulue par l'agent émetteur?
- Y a-t-il passage d'une forme traditionnelle d'échanges culturels à un type nouveau?

Enfin concernant les populations, les techniques, les institutions :

 Quels sont les groupes sociaux les plus touchés par la culture occidentale? Quels sont ceux qui se réclament de la culture traditionnelle ou promeuvent de nouvelles valeurs : socialisme, panarabisme...?

S'agit-il de la bourgeoisie traditionnelle, de la nouvelle bourgeoisie urbaine, des techniciens, du monde rural, des groupes d'opposition, etc. ?

- Quels sont les poids respectifs des techniques employées ?
  - --- imprimés (livres, journaux, revues, etc.);
  - émissions de radio, de télévision ;
  - cinéma scientifique, artistique, documentaire;
  - expositions (artisanat, art);
  - foires commerciales, etc.
- Quelles sont les différentes institutions et leurs rôles, leur impact?
  - -- coopération ;
  - enseignement, formation;
  - partis politiques, syndicats;
  - administrations;
  - organisations confessionnelles et religieuses;
  - -- organismes de tourisme, de sport ;
  - etc.

Ces différentes questions montrent l'ampleur du problème et l'impossibilité de le traiter en quelques pages. Les échanges pris en compte dans le cadre de ce document concernent des mouvements moins difficiles à cerner : migrations de main-d'œuvre, échanges touristiques, relations commerciales, maritimes et aériennes qui témoignent de manière probante de la situation de dépendance des pays Sud-méditerranéens.

# A. — LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES

Certaines caractéristiques propres aux pays en voie de développement de la Méditerranée : chômage important, salaires peu élevés, constituent autant de stimulants au départ d'une partie de la main-d'œuvre disponible et, à ce titre, expliquent immédiatement l'ampleur des migrations. Il convient, cependant, de situer le phénomène migratoire dans une perspective plus vaste et de considérer les conséquences qu'il comporte — tant au plan interne qu'au niveau des relations avec les pays industriels.

# 1) AMPLEUR ET CONSÉQUENCES DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES

La nécessité du « départ » paraît résulter de deux mobiles fondamentaux :

- la difficulté d'obtenir un emploi, qui découle, bien entendu, de l'explosion démographique, mais également d'une destructuration rapide des économies traditionnelles.
- --- l'écart de revenu (parfois du simple au double) qui existe entre les pays d'origine et les pays industriels.

Les transferts de revenus des travailleurs migrants vers leur pays d'origine ont un impact important sur la balance des paiements. En Italie, en Grèce, en Espagne et au Portugal, ces transferts permettent de couvrir de 9 % à 22 % de la valeur des importations.

Les travailleurs étrangers prélèvent 30 à 50 %, parfois plus, de leur salaire pour soutenir leur famille restée au pays. Si l'on se réfère au cas du Portugal et de l'Algérie, les revenus des actifs émigrés représentent 16 % du revenu national pour le premier, 30 % pour le second.

Souligner l'importance de ces transferts, c'est mettre en évidence la situation de dépendance des pays fournisseurs de main-d'œuvre par rapport aux pays industrialisés qui l'utilisent.

Par leur apport en devises, les transferts jouent un rôle incontestable en matière de développement, et dans les premières phases du processus d'industrialisation. Toutetois, les entrées en devises sont soumises à une double limitation : en élevant le niveau de consommation des ménages, elles provoquent l'accroissement indirect des importations, donc une sortie de devises; par ailleurs, elles ne sont pas stables, puisque subordonnées à des pouvoirs de décisions externes.

Les transferts donnent lieu à des utilisations multiples et variées; pendant l'absence de l'émigré, les revenus sont dans leur quasi-totalité, consommés par sa famille. Les transferts consacrés à des investissements directement productifs restent limités.

# 2) INSERTION DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS EN FRANCE

Depuis 1945, les pays occidentaux se sont attachés à mener une politique de plein emploi. Aujourd'hui, au contraire, l'objectif est de répondre aux besoins non satisfaits de la demande dans certains secteurs.

Dès lors, l'immigration apporte à l'offre de main-d'œuvre globale le volume et la souplesse qui, sans cela, lui auraient fait défaut.

 a) En matière de qualification, le tableau 18 indique la répartition des travailleurs permanents recensés par l'O.N.I. en 1969.

TABLEAU 18 QUALIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE IMMIGRÉE EN 1969

	QUALIFICATION					
NATIONALITÉ	Manœuvres	o.s.	О.Р.	Cadres et techniciens	TOTAL	
Allemands	139	487	647	233	1.506	
Britanniques	45	189	415	372	1.021	
Espagnols	11.072	5.102	7.601	72	23.847	
Italiens	1.547	1.950	2.908	93	6.498	
Marocains	6.823	7.985	4.485	42	19.335	
Portugais	38.157	20.610	22.034	28	80.929	
Tunisiens	5.689	3.795	5.373	68	14.925	
Yougoslaves	2.395	5.710	3.145	20	11.270	
Toutes nationalités	67.326	48.271	49.874	2.331	167.802	

Source: Statistiques de l'immigration, O.N.I., Paris, 1969.

En 1968, les ouvriers étrangers représentaient :

- 4,03 % des contremaîtres,
- 8,67 % des ouvriers qualifiés,
  10,63 % des ouvriers spécialisés,
  21,52 % des manœuvres.

La situation des travailleurs immigrés peut s'améliorer dans le temps. En 1955, sur 128.336 Algériens, 95,6 % n'étaient pas qualifiés : 71,5 % de manœuvres, 24,1 % d'O.S. Aujourd'hui, la main-d'œuvre algérienne fournit un contingent non négligeable (27.000) d'ouvriers qualifiés et de cadres, soit 12 % des effectifs, pourcentage qui s'avère supérieur à celui de la plupart des autres étrangers.

La répartition des étrangers par tranche d'activités va évidemment de pair avec la structure de main-d'œuvre que requièrent les différentes branches de l'économie.

Ainsi qu'en témoigne le tableau 19, les branches du bâtiment, de la sidérurgie et de la transformation des métaux utilisent le plus d'étrangers.

Les possibilités de promotion sont extrêmement réduites. L'acquisition d'une qualification ne peut être obtenue qu'après un long séjour en raison de l'importance de l'analphabétisme et au nombre de personnes n'ayant aucune formation au départ.

La Commission « Emploi » du VIº Plan remarque qu'« aucun effort spécifique n'a été entrepris pour les travailleurs étrangers... quand bien même un effort serait décidé pour leur ouvrir plus largement les centres de formation, encore faudrait-il que les conditions et les durées de travail n'y mettent pas obstacle ».

En fait, c'est la main-d'œuvre relativement la plus qualifiée qui émigre, les « retours » concernant surtout les catégories de main-d'œuvre les moins qualifiées; les formations

éventuellement acquises en pays industrialisés ne sont pas nécessairement utiles pour l'économie du pays d'ori-

Les salaires des étrangers sont au demeurant nettement inférieurs à ceux des nationaux.

**TABLEAU 19** RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS PAR SECTEURS

SECTEURS	TRAVAILLEURS permanents passés par l'O.N.I. en 1965	ALGERIENS recensés au travail au 31 décembre 1964
Bâtiments et T.P	40,3 %	42,0 %
Sidérurgie et transforma- tion des métaux	14,3 %	26,4 %
Mines	2,3 %	3,0 %
Agriculture	10,2 %	0,9 %
Services domestiques	9,1 %	_
Autres	23,8 %	27,7 %
Totaux	100 %	100 %

### SALAIRES MENSUELS EN 1968

(En francs.)

	ENSEMBLE des employés	EMPLOYES étrangers	ENSEMBLE des ouvriers	OUVRIERS étrangers	ENSEMBLE des travailleurs	TRAVAILLEURS étrangers
France entière	958	919	858	838	1095	973
Provence - Côte d'Azur	924	813	819	789	1070	861
Languedoc-Roussillon	894	745	779	674	952	741

Les indications chiffrées qui suivent et concernant les Immigrés proviennent soit de rapports du VI
 Plan, soit de statistiques nationales (I.N.S.E.E. en France).

Les moyennes précédentes excluent les salariés agricoles et les gens de maison, deux catégories caractérisées par un grand nombre d'étrangers et par de bas salaires. Beaucoup de travailleurs étrangers sont « clandestins » et leurs salaires sont alors inférieurs à la moyenne générale. Un travailleur portugais ou algérien reçoit 20 % de moins que leurs homologues français dans la plupart des professions du bâtiment.

Par ailleurs, le chômage est plus important pour les étrangers car beaucoup arrivent sans contrat de travail et ils sont plus vulnérables en matière de licenciement.

Les tâches pénibles, qui comportent le plus de risque d'accidents sont confiées aux étrangers. Le taux d'accidents du travail est de 10,6 % pour les Nord-Africains contre 2,3 % pour l'ensemble des travailleurs (rapport Calvez) (1).

Grâce à l'immigration, le pays développé fait une économie puisqu'il importe un facteur de production qu'il ne paye pas, qu'il n'a pas contribué à former et qu'il n'amortira pas. Le salaire payé au travailleur immigré peut être considéré en quelque sorte comme représentant le seul intérêt du capital; l'amortissement n'entre pas en ligne de compte (2).

Peu de jeunes, peu de vieux : ce qui permet des économies en ce qui concerne les écoles, les hôpitaux. Ce fait est attesté par le tableau sulvant qui indique la forte proportion d'actifs dans la population étrangère.

TABLEAU 21

TRANCHE d'âge	POPULATION française	POPULATION étrangère
Moins de 20 ans	32,53 %	26,70 %
De 20 à 65 ans	53,90 %	62,35 %
65 ans et plus	13,57 %	10,95 %
Total	100 %	100 %

Rapport CALVEZ, Problèmes des travailleurs étrangers, 1969, Avis et rapports du Conseil économique et social n° 7 (épuisé).

La lecture des taux d'activité par nationalité est encore plus explicite :

### TABLEAU 22

Yougoslaves	66,28 %
Marocains	64,02 %
Portugais	56,65 %
Algériens	52,83 %
Tunisiens	46,39 %
Autres étrangers	47,31 %
Ressortissants de la C.E.E	42,81 %
Français	39,81 %

S'ils regagnent leur pays d'origine, les travailleurs étrangers perdent leur droit à la retraite, bien qu'ils aient cotisé pendant parfois plusieurs années. Les membres de leur famille qui résident à l'étranger ne peuvent prétendre aux prestations, sauf interventions particulières toutefois assez répandues — qui limitent de toute façon les prestations à un niveau bien inférieur à celui des familles françaises. Ainsi, un père de trois enfants reçoit s'il est (1)

* *		
Français	180,55 F de	prestations sociale
Italien ou Espagnol	117,00 F	_
Algérien	72,00 F	<del></del>
Portugais	51,50 F	_

L'importance des travailleurs clandestins qui représentent plus de 20 % des entrées, accroît les avantages retirés de l'utilisation de la main-d'œuvre immigrée.

En contrepartie de ces avantages, la main-d'œuvre étrangère peut constituer un facteur de retard. Les effets de l'immigration sur la productivité sont loin d'être uniformes selon les branches; dans certains cas, notamment dans les textiles, les cuirs, la presse ou l'édition, l'Immigration sera utilisée pour éviter un effort d'adaptation, et repousser des investissements ou des restructurations qui impliqueraient l'abandon d'une indépendance jugée inaliénable. La même stratégie est utilisée dans le secteur du bâtiment ou des travaux publics, grâce à l'absence d'une

<sup>(2)</sup> A. FROIS, Capital humain et migrations internationales, Revue d'économie politique, 1964.

<sup>(1)</sup> Droit et Liberté, novembre-décembre 1968.

véritable compétition internationale directe, mais aux dépens de la productivité.

La Commission « Emploi » du VI° Plan voit ainsi deux sortes de dangers :

- « Le recours à la main-d'œuvre étrangère, dans des conditions discriminatoires, en accentuant la dégradation des conditions de travail, risque fort d'entraîner à terme une accélération de l'exode industriel (exode de la main-d'œuvre nationale).
- Il semble donc utile d'éviter que les plus gros bataillons de travailleurs étrangers soient orientés vers des secteurs où ils risquent de perpétuer des structures peu productives qui freinent la croissance globale de l'économie nationale. »
- b) Une opinion très répandue est que le Midi de la France par son climat, sa géographie, ses particularités culturelles, serait une terre d'accueil privilégiée où les étrangers auraient moins de mal à s'intégrer que dans le reste du pays. En fait, il est exact que le Midi Méditerranéen

est la région française comprenant le plus d'étrangers, mais cela ne prouve nullement que la raison en soit d'ordre culturel ou climatique.

L'importance de la population étrangère dans la façade méditerranéenne s'expliquerait surtout par l'histoire des structures économiques de cette région; elle agit sur la composition de la population qui détermine à son tour ou superpose certaines spécificités d'ordre culturel.

Il est certain, par ailleurs, que la situation géographique n'est pas sans incidence : Italiens en Provence, Espagnols en Languedoc. Mais cela ne préjuge nullement des migrations futures : les Portugals, qui viennent de plus en plus nombreux en France, ne s'orientent pas spécialement vers le Midi.

La population étrangère sur la façade méditerranéenne comprenait 420.000 personnes en 1968, soit près de 10 % de la population totale (le double du pourcentage du reste de la France).

TABLEAU 23

POPULATION ÉTRANGÈRE SUR LA FAÇADE MÉDITERRANÉENNE

REGION	FRANÇAIS	ETRANGERS	ITALIENS	ESPAGNOLS	ALGERIENS
Languedoc-Roussillon	1.569.384	147.348	12.312	108.816	12.688
Provence-Côte d'Azur	3.032.216	273.340	87.972	63.568	62.740
Façade méditerranéenne	4.591.600	420.688	100.284	172.384	75.428

La façade méditerranéenne regroupe 16,9 %, 9,1 % et 11,4 % des populations italiennes, espagnoles et algériennes en France. La proportion des naturalisés est très forte : 305.000 pour 1.280.000 en France, soit 24 %; en ajoutant ces naturalisés aux étrangers, on obtient une population constituée pour 20 % d'éléments d'origine étrangère, 8 % pour la France.

Le bilan migratoire de la Provence dépasse celui de la Région Parisienne, mais en ce qui concerne les migrations d'actifs, les données apparaissent beaucoup moins éloquentes.

MIGRATIONS INTERRÉGIONALES D'ACTIFS ENTRE 1962 ET 1968

TABLEAU 24

	ENTREES	SORTIES	SOLDE
Languedoc	41.980	53.160	— 11.180
Provence - Côte d'Azur	95.380	73.740	+ 21.640
Corse	6.540	6.800	260
Région parisienne .	722.820	655.320	+ 67.500
France entière	1.313.600	1.313.600	İ

Il est cependant possible d'étendre le rôle d'accueil de la façade méditerranéenne à l'industrie. Les implantations dans la région résultant davantage des industries extérieures que d'un développement industriel interne.

Par ailleurs, l'agriculture de subsistance est en voie de disparition, il ne reste que 2,5 millions d'actifs agricoles, soit environ 13 % de la population active. Les mutations agricoles seront de moins en moins capables de libérer des effectifs importants de main-d'œuvre « intérieure », en même temps qu'elles entraînent de plus en plus le recours au travail salarié, donc aux travailleurs immigrés.

Une question se pose : celle de l'explication de l'importance de l'émigration affectant la façade. Le développement industriel, qui résulte principalement de l'accueil d'industries extérieures (important leur personnel qualifié), induirait des migrations intérieures, mais également extérieures — main-d'œuvre non qualifiée étrangère — et concernerait assez peu les actifs locaux.

A ce sujet, il serait intéressant de s'interroger dans l'avenir sur l'origine des gens qui travailleront à Fos.

Une conclusion pourrait être : il n'y a pas déterminisme « en soi » d'ordre culturel ou climatique permettant d'expliquer le devenir de la façade méditerranéenne française; les « qualités culturelles d'accueil » sont en fait le reflet de la fonction d'accueil assignée à la façade; l'analyse des relations Façade-Bassin passe nécessairement par celle des relations Façade-Monde industriel, en particulier du point de vue des activités économiques.

# 3) PERSPECTIVES : DISPONIBILITÉS ET BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE

Les pays riverains de la Méditerranée sont déjà, et resteront certainement les principaux fournisseurs de maind'œuvre étrangère des pays industrialisés d'Europe (tableau 25). Il semble cependant que l'on s'achemine vers une situation où cette fonction ne sera plus assurée que par les pays de la rive Sud de la Méditerranée : ce qui traduirait une accentuation du déséquilibre actuel entre les deux rives.

Certains phénomènes apparaissent, à des degrés divers, communs aux pays méditerranéens (excepté la France et l'Italie) :

- Croissance très rapide de la population,
- importance du secteur agricole et faiblesse relative de l'industrie.
- diminution rapide des effectifs de l'agriculture,
- chômage interne très élevé et émigration importante de la population active.

La notion de chômage doit être interprétée avec beaucoup de précautions; parler de chômage revient en effet implicitement à parler d'emploi salarié; or, dans le cadre du monde rural, la notion d'emploi n'a pas la même signification. Néanmoins, le salariat se développe dans les pays méditerranéens et l'émigration qui les affecte témoigne d'une « disponibilité » en main-d'œuvre.

Les travailleurs algériens en Europe — de l'ordre de 400 0000 — représentent 20 % des actifs algériens occupés (2 100 000).

Le problème est analogue en Turquis, où près d'un million de travailleurs sont inscrits sur les listes de départ pour l'étranger.

L'introduction de nouvelles techniques, en même temps que l'évolution des cours mondiaux des produits agricoles entraînent de profondes mutations dans l'agriculture des pays sous-développés, secteur-clé de leur économie. Les diminutions prévues d'effectifs, comprises entre 3 et 5 % l'an, poseront des problèmes très difficiles à résoudre par les pays concernés. Ainsi la Turquie, pour faire face à la fois à l'exode rural et à la croissance extrêmement rapide de la population, devrait augmenter de 9,2 % par an le nombre de ses emplois entre 1965 et 1980 (1).

Au cours de cette période, les augmentations de population potentiellement active prévues sont considérables :

Turquie	+	6.800.000
Yougoslavie		1.866.000
Espagne	+	1.748.000
Portugal	+	698.000
Grèce	+	354.000
Tunisie	+	645.000

On mesurera l'importance du problème si l'on sait que l'augmentation prévue pendant cette période en Turquie (6.800.000 personnes) correspond à 38 % environ de la progression prévue pour l'ensemble de l'Europe de l'Ouest (18.000.000) pendant la même période.

TABLEAU 25

#### TRAVAILLEURS ÉTRANGERS EN EUROPE

PAYS	TOTAL	ITALIENS	ESPAGNOLS	YOUGOS- LAVES	TURCS	GRECS	PORTUGAIS
Allemagne 1969	1.575.000	330.000	149.000	297.000	272.000	207.000	33.000
Belgique 1967	181.600	21 % 68.200 21 %	9 % 25.700 14 %	19 %	17 % 7.300 4 %	13 %	2 % 2.100 1 %
France 1968	1.254.500	247.500 20 %	270.300 21 %	32.100 3 %	4.000 0,3 %	_	171.800 14 %
Pays-Bas 1969	83.500	10.000 12 %	12.500	2.900 3 %	15.400 18 %	1.500 2 %	2.200 3 %
Autriche 1969	63.500	800 1 %	200 0,4 %	47.900 75 %	8.400 13 %	300 0,6 %	
Suisse 1969	759.200	339.000 60 %	96.000 15 %	20.800 3 %	_	=	_
Suède 1967	192.000	4.800 25 %	2.600 1,4 %	16.000 8,3 %	1.800 0,9 %	6.000 31 %	=
Luxembourg 1967	30.100	11.100 37 %	1.100 4 %	_	_	=	1. <b>80</b> 0 6 %
Royaume-Uni	1.543.000 5.682.400	1.011.400	557.400	416.700	309.900	214.800	210.900

Sources: Statistiques nationales reprises par l'O.C.D.E.; I.N.S.E.E.

N.B. — Les pourcentages indiquent la proportion de chaque groupe dans l'ensemble des travailleurs étrangers du pays.

<sup>(1)</sup> Un tel taux de croissance des emplois signifierait en fait une croissance extraordinairement rapide de la production industrielle, ce qui supposerait d'énormes investissements impliquant des capitaux étrangers.

il est possible d'envisager que la moitié de cette population disponible soit utilisée par l'industrie qui se développe à un rythme supérieur à celui qui était prévu (3,3 %) ou qu'elle ne veuille ou ne puisse pas s'expatrier. On obtient un chiffre de 3,5 millions de personnes représentant le tiers de la population active turque ayant un emploi.

La plupart des pays du Sud de la Méditerranée connaissent, nous l'avons vu, un taux de croissance démographique très fort. Si l'on procède à une évaluation analogue à celle effectuée pour la Turquie, on obtient les disponibilités de main-d'œuvre suivantes :

**TABLEAU 26** 

(En milliers de personnes.)

PAYS Méditerranéens	DISPONIBILITÉS supplémentaires en main-d'œuvre dans les dix ans à venir			
Algérie - Maroc - Tunisie	3.000			
Egypte - Syrie - Libye	4.000			
Espagne	1.000			
Turquie	3.500			
Yougoslavie	1.000			
Total	12.500			

 Ainsi, le total de 12.500.000 actifs disponibles représente approximativement le double des travailleurs étrangers dans les pays d'Europe Occidentale et à peu près le triple du nombre des travailleurs étrangers dans ces pays en provenance des neuf Etats figurant sur le tableau ci-dessus.

La forte croissance économique des pays industriels entraîne une progression de l'emploi de l'ordre de 1 %. Or, les conditions propres à ces pays ne permettent pas de dégager une telle offre de travail supplémentaire et ceci en raison :

- d'une croissance démographique nettement inférieure à 1 %,
- de l'augmentation des qualifications (durée des études) et des modifications de l'âge de la retraite,
- de la désaffection à l'égard de certains travaux peu valorisés socialement.

Le tableau ci-dessous fait apapraître les prévisions concernant les besoins en travailleurs étrangers des principaux pays de l'Europe de l'Ouest, pour la période 1970-1980.

L'ordre de grandeur dégagé — 6 millions — est nettement inférieur aux disponibilités estimées précédemment (cf. Disponibilités et besoins de main-d'œuvre pour la période 1970-1980, p. 44).

Les pays industrialisés ne risquent donc pas de manquer de main-d'œuvre. Cela ne prouve nullement que cette immigration « nécessaire » se réalisera; en effet, il est très possible d'imaginer que les firmes des pays développés investiront désormais davantage dans les pays de la périphérie, réduisant d'autant des investissements — donc dans une certaine mesure les besoins en main-d'œuvre étrangère — dans les pays industrialisés.

Il est cependant permis de dire qu'en toute hypothèse, les disponibilités seront supérieures aux besoins, quelle que soit l'importance des investissements effectués dans les pays non industrialisés, et que 5.000.000 de travailleurs étrangers au maximum seront originaires des pays du Bassin Méditerranéen.

L'importance économique des migrations nécessite leur prise en compte dans les travaux de planification des pays fournisseurs de main-d'œuvre. Le développement des accords bilatéraux en matière de main-d'œuvre et de planification des pays récepteurs rendront cette prise en compte plus facile. Alors que, pendant longtemps, les flux de main-d'œuvre ont été liés à la conjoncture économique, « il semble que l'on assiste à un développement relativement autonome du flux migratoire : les fluctuations du marché intérieur peuvent en modérer le rythme mais en aucun cas le tarir » (Commission « Emploi » du VI° Plan).

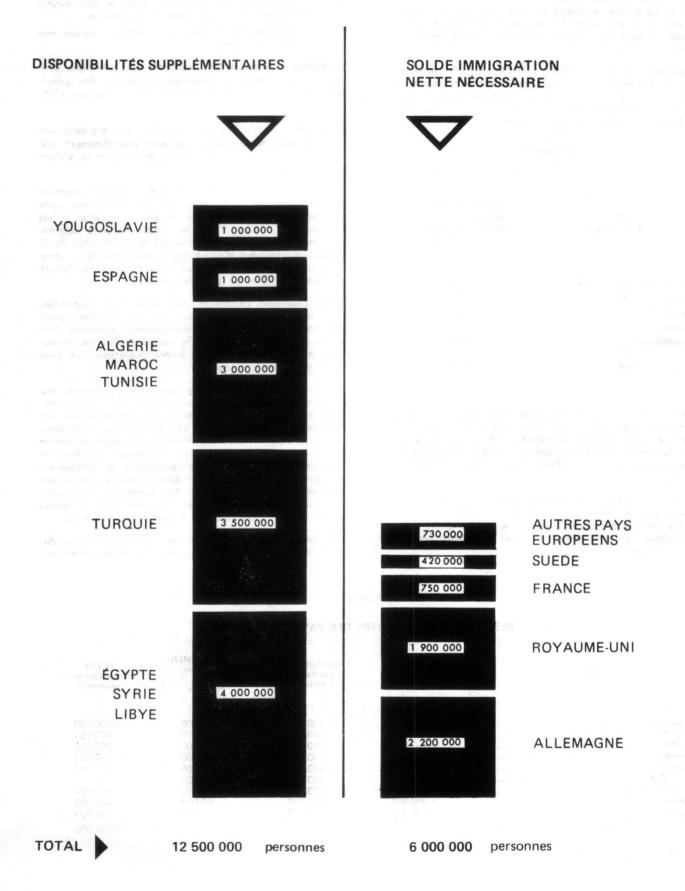
De bonnes raisons permettent de croire au caractère durable de cette relative autonomie des flux de main-d'œuvre :

TABLEAU 27
BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE DES PAYS D'EUROPE

PAYS	POPULATION active annuelle	ACCROISSEMENT population active	ACCROISSEMENT population active nationale	SOLDE immigration nette nécessaire
Allemagne Autriche Belgique Danemark France Pays-Bas Royaume-Uni Suède Suisse	27.000.000 3.200.000 3.700.000 2.300.000 20.000.000 4.500.000 26.000.000 3.900.000 2.700.000	2.700.000 320.000 370.000 230.000 2.200.000 450.000 2.600.000 390.000 270.000	508.000 136.000 186.000 28.000 1.454.000 469.000 723.000 19.000 127.000	2.200.000 180.000 200.000 200.000 750.000 1.900.000 420.000 150.000
Totaux		9.530.000	_	6.000.000

Source: Prévisions C.E.E., O.N.U.

### DISPONIBILITES ET BESOINS DE MAIN-D'OEUVRE POUR LA PERIODE 1970 - 1980



A mesure que le développement économique est maîtrisé, on assiste davantage à des « pauses dans la croissance » qu'à de véritables récessions. Dans la mesure où la maind'œuvre immigrée présente en général une bien meilleure élasticité que la main-d'œuvre locale, il n'est plus nécessaire d'adapter les flux migratoires à la conjoncture des pays d'accueil.

• Cette relative indépendance à court terme entre les flux d'entrée et le marché de l'emploi permet une politique d'accords à moyen ou à long terme entre pays fournisseurs et pays récepteurs; pour les pays industriels, la possibilité d'inclure les migrations de main-d'œuvre dans un dossier d'ensemble concernant les relations économiques, culturelles et politiques avec les Etats concernés, présente un grand intérêt.

Cependant, les accords concernant les flux de main-d'œuvre risquent fort de n'être avantageux que pour les pays industriels : ils ne concernent que les « entrées » alors que la main-d'œuvre immigrée est très élastique, ce qui, dans le cas de mauvaise conjoncture, risque de se traduire par :

- le chômage sur place de la main-d'œuvre immigrée;
- le départ d'une partie de cette main-d'œuvre et son retour au pays d'origine.

En raison de l'importance des revenus des travailleurs migrants pour l'économie des pays d'origine, il n'est pas difficile d'imaginer les conséquences catastrophiques que pourrait comporter une mauvaise conjoncture un peu prolongée en Europe de l'Ouest pour des pays comme la Turquie ou l'Algérie.

Enfin l'importance du volume prévisible de la main-d'œuvre immigrée en Europe, en même temps que les caractères ethniques de cette main-d'œuvre, rendent de plus en plus problématique l'intégration progressive, et sur une grande échelle, des populations migrantes au sein des sociétés d'accueil. Il se constitue, en quelque sorte, dans les pays industrialisés, des sociétés parallèles composées de personnes ayant un statut social plus bas dont l'une des expressions les plus manifestes sont les bidonvilles ».

Ces considérations peuvent apparaître comme un éclairage un peu « sombre » de la réalité : leur seule ambition est de faire prendre conscience de l'étendue en même temps que de la gravité des problèmes soulevés par les migrations de main-d'œuvre entre l'Europe et le Bassin Méditerranéen. Elles doivent conduire à une réflexion sur la signification du concept de marché de l'emploi; les migrations internationales de main-d'œuvre se définissent de plus en plus comme une composante structurelle de notre système économique industriel, lequel a une dimension mondiale de plus en plus marquée, c'est-à-dire qu'il n'est plus possible de raisonner en termes de « marché national de l'emploi » et qu'il est nécessaire de faire l'analyse de l'articulation entre différents marchés nationaux de l'emploi au plan mondial ou tout au moins au niveau de l'ensemble Europe-Méditerranée.

## B. — LES MOUVEMENTS TOURISTIQUES

Dans la plupart des pays du Bassin Méditerranéen, le tourisme est considéré comme un des éléments essentiels d'une stratégie globale de développement; et ce, en raison de son impact possible sur l'économie nationale comme source de devises, de débouchés pour des emplois nouveaux et comme facteur déterminant de l'aménagement du territoire.

Agent important des mouvements migratoires et des échanges culturels, il intéresse de plus en plus les investissements étrangers autour de la Méditerranée.

L'importance prise par le tourisme dans l'économie de la façade méditerranéenne française rend, par ailleurs, particulièrement intéressante toute réflexion sur les relations possibles et souhaitables dans l'avenir, entre la façade et l'ensemble du Bassin Méditerranéen.

Nous nous intéresserons surtout aux pays à faible niveau de vie et à fort attrait touristique, très nombreux dans cette région. Le dualisme dans la structure socio-économique de plusieurs d'entre eux fait que le tourisme national ne concerne qu'une couche privilégiée de la population.

Le tourisme national reste encore une caractéristique des pays industrialisés; en 1970, il représente 78,5 % des dépenses touristiques globales.

### 1) ATTRACTION GRANDISSANTE DU BASSIN MÉDITERRANÉEN

La croissance du tourisme international — 10 % par an entre 1958 et 1967 — provient pour les 3/4, de douze pays seulement (1).

La France, en 1949, premier pays récepteur de touristes en Méditerranée, accueillait alors 2,5 millions de touristes étrangers contre moins de 2 millions pour l'Italie et environ 500.000 pour l'Espagne.

De 1952 à 1964, les préférences des voyageurs se sont modifiées en faveur de l'Italie, puis se sont orientées vers l'Espagne qui devient, en 1970, le premier pays touristique du Bassin Méditerranéen (1.680 millions de dollars de recettes en devises).

Au cours des années 60, la demande touristique étrangère mondiale s'est concentrée dans les douze pays cités précédemment. Ceux-ci assuraient en 1967, 80 % des dépenses mondiales. A la même date, l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord fournissaient 75 % des arrivées de touristes étrangers dans le Bassin Méditerranéen, les touristes français étant les plus nombreux (10 millions). Les

L'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie, la Suisse, la Suède, le Danemark, l'Autriche, les Etats-Unis, le Canada.

touristes allemands arrivent en deuxième position (6 millions), cependant que l'Italie connaît le taux annuel d'accroissement de la demande le plus fort (19,5 %).

De 1960 à 1970, le Bassin Méditerranéen assure environ 37 % du tourisme mondial. En 1970, les pays de l'Europe méridionale : Portugal, Espagne, France, Italie, Yougoslavie, Grèce ont accueilli 93 % des visiteurs étrangers. Environ 2 millions de touristes étrangers, soit près de 22 % du total des touristes étrangers en France ont choisi la façade méditerranéenne française, Le Maghreb, de son côté, enregistre 1,5 million de touristes, cinq fois plus qu'en 1960 (cf. flux touristiques dans le Bassin Méditerranéen, page 46).

Les taux d'accroissement annuels les plus forts concernent la Tunisie (21,8 %), le Portugal (18 %), la Yougoslavie (15 %), la France et l'Espagne (10 %). L'Italie se caractérise, quant à elle, par une quasi-stagnation (0,5 %).

Au Proche-Orient, la conjoncture politique n'a pas permis le développement touristique attendu. Néanmoins, le nombre des arrivées est passé de 1,25 millions en 1960 à 2.5 millions en 1969-1970. Le Liban, Israël et la Turquie sont les principaux bénéficiaires de cette augmentation. Au total, les pays méditerranéens non européens ont accueilli 7 % des touristes étrangers à destination du Bassin Méditerranéen contre 4 % en 1960. Au rythme actuel, leur part dans le tourisme méditerranéen doit continuer à croître notablement.

Enfin, il convient de noter l'attrait grandissant de l'ensemble formé par les lles méditerranéennes qui ont reçu 2 millions de touristes étrangers contre 600.000 en 1960.

La part du Bassin Méditerranéen, exprimée en pourcentage, dans les recettes mondiales du tourisme international est passée de 25 à 33 %, entre 1960 et 1969 ; 90 % de ces recettes étant recueillies par les pays de l'Europe méridionale : 70 % par l'Espagne et l'Italie, 4,6 % par la façade méditerranéenne française.

Il faut souligner les résultats remarquables obtenus entre 1960 et 1970 par le Portugal, la Yougoslavie, la Tunisie et le Maroc qui ont multiplié de six à treize fois leurs recettes pendant cette décennie.

L'évolution des recettes en devises, entre 1960 et 1970, confirme l'attrait de l'Europe méridionale et le glissement du courant touristique vers cette zone aux dépens de l'Europe du Nord et du Centre.

Deux mouvements sont également à noter, l'augmentation des arrivées des Nord-Américains et celle des Japonais vers le Bassin Méditerranéen.

### 2) ASPECTS DU TOURISME

L'effort financier entrepris en matière hôtelière est important et tend à s'affirmer plus particulièrement depuis 1969. En Tunisie, le montant réel des investissements touristiques représente 13,5 % du total des investissements prévus contre seulement 2,83 % en Turquie pour la période considérée.

TABLEAU 28

PAYS	PERIODE	INVESTISSEMENTS prévus (millions de dollars U.S.)
Algérie	1970-1973	140
Maroc	1968-1972	998
Tunisie	1969-1972	160
Turquie	1968-1972	283

Source: U.I.O.O.T., Statistiques nationales.

Notons que ces pays n'ont vraisemblablement pas utilisé la totalité des investissements prévus lors de la réalisation effective.

Il est permis de penser que les pays méditerranéens non européens éprouvent quelques difficultés à trouver les fonds nécessaires pour réaliser leurs projets touristiques. A moins que ces fonds ne reçoivent finalement une autre destination, ce qui risque d'accentuer le décalage entre l'évolution de la demande et celle de l'offre.

La plupart des pays ayant récemment accédé au tourisme étranger autour de la Méditerranée doivent reconsidérer, dans leur quasi-totalité, les capacités d'accueil existantes, s'ils veulent les adapter aux besoins spécifiques des visiteurs étrangers.

Les prévisions d'accroissement en capacité hôtelière, malgré leur caractère souvent partiel, donnent une idée des conditions de chaque pays (tableau 29).

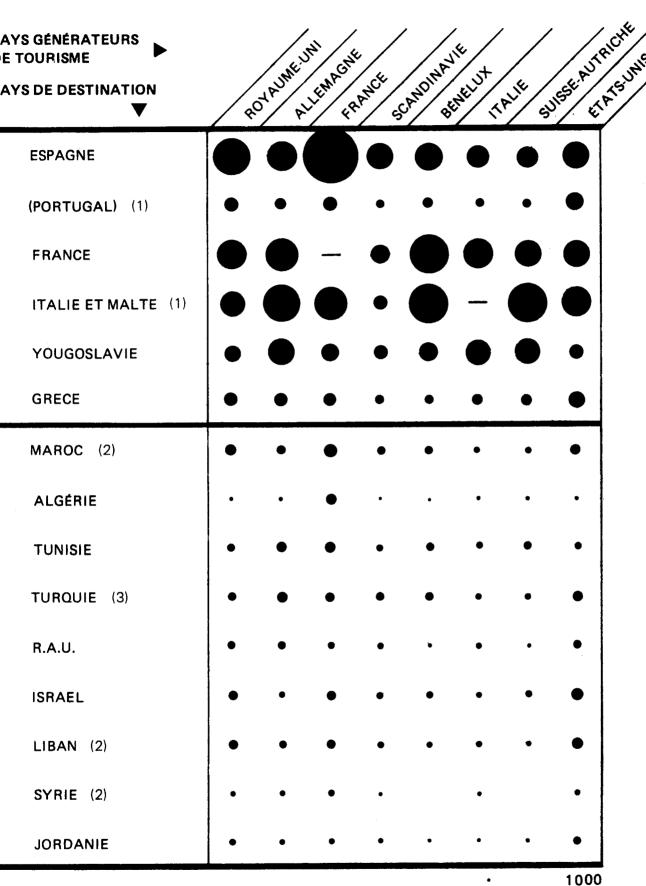
TABLEAU 29

CAPACITÉ HOTELIÈRE ET PRÉVISIONS

PAYS	PREVISIONS en nombre de lits créés ou modernisés	PERIODE considérée		
Algérie	35.000	1968-1972		
Espagne	204.000	1968-1971		
France	50.000	1966-1970		
Israël	30.000	1968-1972		
Maroc	30.000	1968-1972		
Malte	40.000	1968-1972		
Portugal	30.000	1969-1972		
Roumanie	35.000	1966-1970		
Tunisie	40.000	1969-1972		
Turquie	150.000	1968-1972		
Yougoslavie	108.000	1966-1970		

Source: U.I.O.O.T., Plans et Statistiques nationales.

### FLUX TOURISTIQUE DANS LE BASSIN MEDITERRANEEN 1968



1) Excursionnistes exclus

2) Excursionnistes compris

3) et Chypre

10 000 100 000 1 000 000 5 000 000

Source : Bulletin I.T.A. nº 5 (2 février 1970)

La façade méditerranéenne recensait 112.000 lits en 1969, soit 9,3 % de la capacité d'accueil française; 170.000 lits sont prévus en 1972. De son côté, la Corse verra sa capacité d'accueil en hébergement hôtelier, passer de 16.000 lits en 1969 à 25.000 en 1972.

La comparaison des coûts d'investissement par lit en Europe donne une léée de l'avantage comparatif possible pour certains pays.

— Portugal	23 390 \$	U.S
— France		>
— Italie	4 340 -	*
— Grèce	2 430 🔹	*

La moyenne européenne s'établit suites du montant de 6 000 \$ U.S. par lit. Dans lés pays méditerrantens non européens, le coût de l'investissement par lit n'est pas toujours inférieur à cette masseme européenne. En Tunisle, le coût varie de \$800 à 7100 \$ U.S.; l'Algania calcule que pour réaliser son plan 1870-1973, il faulte abaisser le coût par lit à 5 400 \$ U.S., ce qui représente une diminution très forte et risque d'imposer des constructions d'un standing inférieur.

Le nombre d'emplois peut varier de 24 % lits en Italie, à 100 en Israël.

La moyenne européenne est estimée à trente employés par cent lits.

L'automobile qui permet le développement du voyage individuel entre l'Europe septentrionale et l'Europe méridionale, et l'avion qui relie les pays générateurs de touristes à des zones toujours plus éloignées constituent les principaux supports de l'évolution du tourisme étranger.

Si l'essor des transports aériens et l'importance croissante qu'ils prennent dans l'acheminement des touristes internationaux représentent les faits marquants de ces dernières années, en revanche les transports ferroviaires ou maritimes tendent à diminuer en valeur relative.

Le développement récent et très rapide des vols à la demande (charters) et aussi de vols réguliers, en « inclusive tours », font du transport aérien le plus sûr garant de l'expansion du tourisme dans le Bassin Méditerranéen. Israël et la Turquie reçoivent plus des 3/4 des arrivées de touristes étrangers par air. Une très forte progression est prévue pour 1980 (tableau 30).

TABLEAU 30

#### TRAFIC AÉRIEN RÉGULIER

(En millions de passagers.)

ALLERS et retours	1970	1975	1980	INDICE 1980 1970 = 100
Espagne	2,9	5,3	9,2	322
France	6,3	10,6	16,97	270
Grèce	0,9	1,7	2,9	306
Italie	3,9	7,3	12,5	324
Portugal	0,7	1,3	2,2	322
Turquie	0,36	0.7	1.14	316

La majorité des touristes à destination du Bassin Méditerranéen sont des vacanciers. Il faut cependant souligner l'essor remarquable du tourisme d'excursion qui a connu un fort développement entre 1960 et 1970, en Italie, en Yougoslavie et au Portugal.

Enfin il faut remarquer l'importance du tourisme en provenance des pays voisins. Sa part dans les arrivées de touristes étrangers est estimée à 76 % pour l'Italie, 74 % en France, 71 % en Espagne, 62 % au Portugal, 68 % en Yougoslavie, 79 % en Roumanie, 83 % en Bulgarie.

# 3) UNE PROGRESSION VRAISEMBLABLE DANS L'AVENIR

Les prévisions consacrent la part croissante des pays méditerranéens dans le tourisme mondial; cette part passerait de 20,6 % en 1962 à près de 28 % en 1980. A cette date, l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord accueilleront près de 55 % du total mondial des arrivées et assureront 52 % du montant mondial des dépenses en devises

Dans le Bassin Méditerranéen, ce sont 90 millions de touristes étrangers qui sont attendus cette même année, sur les 325 millions recensés au niveau mondial.

TABLEAU 31

### PAYS MÉDITERRANÉENS ET TOURISTES ÉTRANGERS

	19	70		1975 1980							
Arrivées de étran		Dépe	nses	Arriv	ées	Dépe	Dépenses Arrivées [		Déper	Dépenses	
en millions	%	en millions de dollars	%	en millions	%	en millions de dollars	%	en millions	%	en millions de dollars	%
51	25	40,80	26,7	69	26,6	6.210	26,7	90	27,5	9.450	28

Source : Perspectives Q.C.D.E., U.I.O.O.T.

Les taux annuels d'accroissement prévus de la demande hôtelière varient de  $6\,\%$  pour la France à  $15\,\%$  pour la Yougoslavie et Chypre: ceux de l'offre, de  $2\,\%$  pour la France à  $11,5\,\%$  pour la Yougoslavie. La confrontation

offre/demande en hébergement met en évidence le retard relatif pris par l'offre entre 1970 et 1980 au regard de l'hypothèse d'une pression accrue de la demande en 1980.

TABLEAU 32
HÉBERGEMENT HOTELIER (offre et demande)

	DEMANDE PROBABLE D'HEBERGEMENT hôteller (millions de nuitées)			OFFRE PF	ROBABLE D'HEE hôtelier (nombre de lite			
	1968	1980	Taux d'accroissement annuel	1968	1980	Taux d'accroissement annuel		
Chypre	544	2.900	15	6.612	18.600	9 %		
Espagne	55.341	173.700	10	315.590	749.500	7,5 %		
France	106.155	213.600	6	500.000	634.000	2 %		
Grèce	10.365	26.100	8	93.493	247.800	8,5 %		
Italie	110.406	278.000	8,5	822.948	563.600	5,5 %		
Portugal	6.681	15.100	7	31.380	59.600	5,5 %		
Turquie	_			111.976	301.600	8,5 %		
Yougoslavie	15. <b>566</b>	83.300	15	111.691	401.900	11,5 %		

Source : O.C.D.E., Projections de l'Industrial Market Researd Ltd.

Au-delà du développement probable du tourisme étranger se pose le problème du choix entre tourisme de luxe et tourisme de masse, entre tourisme individuel et tourisme collectif. Ce choix dépend avant tout des politiques menées par chacun des pays méditerranéens; cependant les conditions actuelles de la concurrence des coûts et des prix pratiqués conduisent à penser que l'évolution se fait à la fois vers un tourisme de luxe et vers un tourisme plus collectif. Cette tendance difficilement mesurable dans la réalité se manifeste actuellement dans les plans de développement touristique, mis en œuvre par certains pays. L'industrie hôtelière doit ainsi s'adapter aux modifications structurelles de la demande.

## C. — LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

Le Bassin Méditerranéen entretient avec le monde industriel et plus particulièrement avec l'Europe, des échanges fort importants.

## 1) LES EXPORTATIONS

Forte croissance des pays européens, stagnation des pays arabes.

L'évolution des exportations à destination de l'Europe des « Sept », entre 1965 et 1969, fait apparaître l'inégalité du développement, les pays européens et Israël enregistrent une forte progression (+ 13 % l'an), les pays du Maghreb et du Moyen-Orient stagnent, voire même régressent.

TABLEAU 33
ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS
(Milliers de doliars.)

PAYS	1965	1969
Espagne Portugal Yougoslavie Grèce Chypre Albanie Israël	1 1	910.000 356.000 596.000 336.000 81.000 6.000 265.000
Maroc Algérie Tunisie Egypte Liban Syrie Turquie	23.000	368.000 184.000 73.000 111.000 31.000 26.000 268.000

Cette disparité de croissance des exportations porte également sur les marchandises.

TABLEAU 34

# STRUCTURE DES EXPORTATIONS DES PAYS MÉDITERRANÉENS

GROUPE DE PRODUITS	1965		1969		ent	ACCROISSE- MENT entre 1965 et 1969				
Produits alimentaires. Boissons et tabacs . Matières brutes Hulles et graisses Produits chimiques, machines, articles	10,8 24,6 1,9	% %	37 7,5 19,4 2,9	% %	+	20 6 6 105	%			
et produits manufac- turés	21,4	%	33,3	%	+	110	%			
Totaux	100	%	100	%	+	35	%			

Une constante toutefois: quel que soit le groupe de pays, les exportations de produits chimiques, machines, articles et produits manufacturés, croissent à un rythme très rapide variant entre 10 % et 25 % l'an, suivant les pays.

TABLEAU 35

# EXPORTATIONS DES PAYS MÉDITERRANÉENS D'EUROPE ET D'ISRAEL A DESTINATION DE L'EUROPE DES « SEPT »

GROUPE DE PRODUITS	EXPORTATION 1969 (milliers de \$)	TAUX DE variation annuel (1965-1969)
Produits alimentaires. Boissons et tabacs Matières brutes Huiles et graisses Produits chimiques, machines, articles et produits manufactu- rés	896.000 137.000 326.000 50.000	suivant le pays :
Total	2.504.000	9 % à 18 %

# EXPORTATIONS DES PAYS ARABES MÉDITERRANÉENS A DESTINATION DE L'EUROPE DES « SEPT »

GROUPE DE PRODUITS	EXPORTATION 1969 (milliers de \$)	TAUX DE variation annuel (1965-1969)
Produits alimentaires .	430.000	6,6 % à + 8,8 %
Boissons et tabacs .	121.000	13 % à + 10 %
Matières brutes	362.000	-23 % à + 10 %
Huiles et graisses Produits chimiques, machines, articles et	İ	
produits alimentaires .	99.000	+ 10 % à 25 %
Totaux	1.053.000	9 % à 4,5 %

Les produits alimentaires: boissons, tabacs et matières brutes représentent encore les deux tiers des exportations en 1969, mais leur importance est très nettement en baisse.

Ce sont les fruits et légumes qui représentent l'essentiel des produits alimentaires exportés; leurs exportations sont en hausse pour tous les pays méditerranéens d'Europe. (La diminution des exportations de produits alimentaires, observée pour le Portugal, tient à une forte baisse dans les ventes de poissons de ce pays). Malgré des baisses enregistrées pour certains pays arabes, il y a tout lieu de penser que les exportations de fruits et de légumes pourraient croître à un rythme régulier, de l'ordre de 3 ou 4 % l'an (d'autant plus qu'il s'agit seulement d'une baisse des exportations à destination de l'Europe occidentale souvent contrebalancée, comme c'est le cas pour l'Algérie, par des ventes vers les pays de l'Est).

- Les ventes de vins se concentrent, à raison d'un peu plus de 85 % sur trois pays: l'Algérie qui intervient encore pour moitié dans ces ventes, malgré une réduction de 7,8 % par an de 1965 à 1969, l'Espagne (environ 22 %) et le Portugal (12,5 %). A part le Maroc et surtout l'Algérie, tous les pays producteurs de vin voient leurs exportations augmenter: Espagne, Portugal, Yougoslavie, Chypre, Grèce. A l'avenir, cette tendance devrait se maintenir et s'étendre même à l'Afrique du Nord (pour certaines catégories de vins).
- Les ventes de tabac, en expansion régulière, sont essentiellement le fait de la Grèce (49 millions de dollars en 1969) et de la Turquie (15 millions de dollars).
- Les matières premières autres que les combustibles ne représentent que 10 % des ventes totales des pays méditerranéens aux Sept. Pour certains pays, elles jouent un rôle très important dans leurs exportations aux Sept : 40 % pour la Turquie, 37 % pour l'Egypte, 32 % pour le Maroc.

Les exportations de coton proviennent essentiellement de Turquie et d'Egypte et ne progressent qu'à un rythme faible (1 ou 2 % l'an). Les exportations de phosphates (Maroc, Tunisie, Israël) ont diminué.

Le bois et la pâte à papier (Yougoslavie, Portugal) augmentent leur part dans les exportations.

Les minerais de fer proviennent d'Espagne et du Maroc; les pyrites de fer d'Espagne, de Chypre et de la Turquie.

Sauf pour le Maroc, les minerais non ferreux représentent une part modeste des ventes, mais en rapide développement.

Les exportations d'acier, de produits sidérurgiques, de métaux non ferreux : cuivre, aluminium, zinc, concernent principalement les pays méditerranéens d'Europe.

TABLEAU 37

VENTES A L'EUROPE DES « SEPT »

(En milliers de dollars.)

PAYS FOURNISSEURS	1965	1969
Espagne :		
acler	5.700	38.800
cuivre	3.600	20.700
Yougoslavie :		
acier	9.000	33.400
cuivre	3.600	55.700
aluminium	_	13.300
zinc	_	5.700
Grèce :		
aluminium	_	32.200

A terme, une grande inconnue : le Bassin Méditerranéen sera-t-il — et dans quelles proportions — le grand fournisseur d'acier et de produits sidérurgiques de l'Europe? Dans les prévisions ci-après, on choisit un rythme moyen de progression très rapide : 16 % l'an.

La prise en compte de taux d'augmentation par groupes de produits assez peu différents pour les rives Nord et Sud de la Méditerranée aboutissent néanmoins à une croissance double des exportations de la rive Nord par rapport à celle de la rive Sud du simple fait des disparités des structures initiales.

#### **TABLEAU 38**

#### HYPOTHÈSE D'ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DES PAYS ARABES MÉDITERRANÉENS VERS L'EUROPE DES « SEPT »

(Milliers de dollars.)

GROUPES DE PRODUITS	1969	1980	TAUX DE croissance annuel
Produits alimentaires .	551.000	800.000	3,4 %
Bolssons et tabacs	403.000	650.000	4,4 %
Matières brutes, hui- les et graisses Produits chimiques,	99.000	500.000	16 %
machines, articles et produits manufacturés	1.053.000	1.950.000	5,7 %

#### TABLEAU 39

#### HYPOTHÈSE D'ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DES PAYS MÉDITERRANÉENS D'EUROPE A DESTINATION DE L'EUROPE DES « SEPT »

(Milliers de dollars.)

GROUPES DE PRODUITS	1969	1980	TAUX DE croissance annuel
Produits alimentaires boissons et tabacs	1.033.000	1.600.000	4,1 %
Matières brutes, hui- les et graisses	376.000	800.000	7,1 %
Produits chimiques, machines, articles et produits manufactu-			
rés	1.096.000	5.700.000	16 %
Totaux	2.505.000	8.100.000	11,5 %

#### TABLEAU 40

# HYPOTHÈSES D'ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DES PAYS MÉDITERRANÉENS VERS L'EUROPE DES « SEPT »

(En milliers de dollars.)

GROUPES de produits	1969	1980	TAUX de croissance annuel
Produits alimentaires, boissons et tabacs	1.584.000	2.400.000	3,9 %
Matières brutes, hui- et graisses	779.000	1.450.000	5,8 %
Produits chimiques, machines, articles et produits manufactu- rés	1.195.000	6.200.000	16 %
Totaux	3.558.000	10.050.000	10 %

## 2) LES IMPORTATIONS

De profondes disparités.

Les importations du Monde Arabe et d'Israël proviennent, pour une part importante, des pays de la C.E.E., viennent ensuite les pays européens de la Méditerranée, les Etats de l'Est et l'Amérique du Nord. Dans ces importations, les produits alimentaires sont nettement prédominants (tableau 41).

Quant aux importations des pays européens de la Méditerranée, elles sont caractérisées par une prééminence américaine, la C.E.E. occupant la seconde place. Les matières premières représentent près de la moitlé de ces importations (non compris les hydrocarbures) (tableau 42).

TABLEAU 41

IMPORTATIONS DU MONDE ARABE ET D'ISRAEL EN 1969

(En milliers de tonnes - En millions de dollars.)

	C.E.E.	ITALIE	MÉDITER.	AUTRES Europe	AMÉRIQUE du Nord	ANZAS Japon	EST	RESTE Monde	TOTAL
Produits alimentaires	2.335	217	1.409	192	1.924	124	1.105	637	7.509
Boissons tabacs	24	6	17	14	7		3	10	69
Matières premières	571	198	1.009	486	442	18	467	2.102	4.897
Charbon	315	11	28	16	_	_	98	_	446
Corps gras	48	5	19	8	160		117	7	354
Produits chimiques	1.166	425	788	165	108	7	223	53	2.085
Articles manufacturés p. ma-	2.031	695	1.361	449	184	237	954	149	4.670
Matériel de transport	387	96	113	141	138	16	81	10	790
Articles manufacturés divers	57	23	31	10	6	23	11	8	123
Total tonnage	6.934	1.676	4.754	1.482	2.970	425	3.060	2.976	20.925
Total valeur	2.145	446	766	595	785	162	415	266	4.788
Hors total hydrocarbure	2.975	2.319	3.636	153	46		2.854	313	7.658
Total général	9.919	3.995	8.391	1.635	3.023	425	5.914	3.289	28.601
Total valeur	2.220	491	837	712	790	162	476	272	4.978

Source : Statistiques du Commerce extérieur des pays membres de l'O.C.D.I

TABLEAU 42

IMPORTATIONS DES PAYS EUROPÉENS DE LA MÉDITERRANÉE EN 1969
(Espagne, Italie, Yougoslavie, Grèce et Turquie)

(En milliers de tonnes - En millions de dollars.)

	C.E.E.	ITALIE	MÉDITER.	AUTRES Europe	U.S.A.	ANZAS Japon	EST	RESTE Monde	TOTAL
Produits alimentaires	2.922	70	1.546	643	3.041	183	1.028	9.120	18.413
Boissons Tabacs	163		18	20	15	_	11	1	228
Matières premières	7.587	252	7.257	4.526	7.687	1.665	5.123	13.680	47.273
Charbon	4.548	65	296	338	5.031	110	6.380	593	17.231
Corps gras	131	3	137	21	126	6	15	173	606
Produits chimiques	2.480	845	1.277	589	957	94	1.156	255	5.963
Articles manufacturés p. ma- tière	6.242	510	1.781	1.697	550	839	2.861	566	14.026
Matériel de transport	1.229	183	362	303	677	25	159	3	2.575
Articles manufacturés divers	137	21	26	26	14	6	21	8	217
Total tonnage	25.439	1.949	12.700	8.163	18.098	2.928	16.754	24.399	106.532
Total valeur	7.809	753	1.660	2.697	2.552	599	1.186	2.239	17.989
Hors total hydrocarb	13.485	773	45.400	5.831	863	3	13.635	86.421	164.865
Total général	38.924	2.722	58.100	13.994	18.961	2.931	30.389	110.820	271.299
Total valeur	7.940	771	2.348	2.784	2.645	672	1.380	2.527	19.525

P.S.: A ce trafic devraient s'ajouter les importations de la France transitant par la façade méditerranéenne, soit environ 7 millions de tonnes non compris les hydrocarbures, le transit et les transactions spéciales.

<sup>(1)</sup> Y compris l'italie.

### 3) LE PÉTROLE

Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance du pétrole et du gaz naturel, tant au regard des besoins des pays industrialisés : énergie, base pétrochimique, qu'au point de vue de certains pays riverains de la Méditerranée : Algérie, Libye, Egypte, Syrie, Turquie, Tunisie, leurs ré-

serves et leurs exploitations d'hydrocarbures constituant un élément essentiel de leur futur développement.

Le Monde Arabe sera vraisemblablement toujours le premier producteur du monde si l'on en juge par les plans annoncés en Iran et en Arabie Saoudite (objectif 500.000.000 de tonnes/an en 1980/1985). Il restera aussi certainement la principale source d'approvisionnement de l'Europe.

TABLEAU 43

#### ORIGINE DES IMPORTATIONS DE PÉTROLE BRUT POUR QUELQUES PAYS D'EUROPE ET LE JAPON EN 1970

ORIGINE DESTINATION	MOYEN- Orient %	LIBYE %	ALGÉRIE %	NIGERIA %	VENEZUELA %	U.R.S.S. %	TOTAL des importations en 1.000 t.
Allemagne	<b>35</b> ,5	41,4	8,1	7,0	3,4	3,5	98.786
Belgique	59,7	20,4	5,2	2,4	9,5	1,7	29.832
France	44,9	17,4	26,6	6,8	2,4	1,4	101.343
Italie	56,1	31,3	2,5	0,5	1,9	7,7	113.954
Pays-Bas	61,3	20,8	0,4	13,2	2,0	_	58.516
Royaume-Uni	61,3	23,5	1,3	7,6	4,6		100.366
Espagne	57,3	24,9	3,9	7,0	6,6	_	32.174
France 1971	60	14	7	12	_		_

Sources : Pour Téhéran, Tripoli et Alger, « Perspective » du 25 octobre 1971. Pour la France 1971, « le Monde » du 25 février 1972.

Le pétrole et les produits pétroliers représentent environ 50 % des exportations des pays méditerranéens et environ 75 % de celles des pays arabes vers l'Europe des « Sept ». Environ 50 % des hydrocarbures importés en Europe transitent par la Méditerranée.

#### TABLEAU 44

# EXPORTATIONS DE PÉTROLE ET PRODUITS PÉTROLIERS DES PAYS ARABES MÉDITERRANÉENS VERS L'EUROPE DES « SEPT » EN 1969

(Milliers de dollars.)

Libye	 •	•	•	•	•	•		•	•	٠	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	٠.	1.930.0	00
Algérie																		٠							6 <b>8</b> 6.0	00
Liban							 																		46.0	00
Egypte							 								 										44.0	00
Syrie .							 								 										41.0	00
Tunisie																									28.0	00
Total .																									2.775.0	·

Le doublement de la consommation d'hydrocarbures en Europe, entre 1970 et 1980, devrait vraisemblablement se traduire par un taux d'accroissement moindre du trafic intra-méditerranéen.

Les super pétroliers de 500 000 tonnes, et plus, qui entreront en service, ne pourront emprunter que la route de la Méditerranée Occidentale (que le canal de Suez soit réouvert ou non).

L'importance relative des pays du Golfe Persique devrait s'accroître au détriment de l'Algérie, la Libye, l'Irak (les compagnies pétrolières s'y sentent plus assurées du point de vue politique).

Les pays d'Europe Occidentale vont s'efforcer de diversifier leurs sources d'approvisionnement pour diminuer certains risques; mer du Nord, Europe de l'Est, etc.

La croissance des échanges pétroliers en Méditerranée est directement fonction de l'implantation en Europe méditerranéenne d'industries utilisatrices et de la mise au point de moyens de transport qui renforcent ceux qui existent.

# D. — LES RELATIONS MARITIMES ET AÉRIENNES

## 1) LES ÉCHANGES MARITIMES

Les ports constituent désormais de nouvelles bases du développement industriel dont les conséquences sur le niveau et la répartition géographique des activités économiques en général est considérable, notamment sur les transports maritimes.

Jusqu'à présent, le niveau et l'organisation des services maritimes en Méditerranée correspondaient à la relative modestie de son trafic. La Méditerranée peut-elle se contenter des structures actuelles — qui d'ailleurs ont tendance à se dégrader — pour satisfaire les besoins des industriels désirant s'installer sur ses rivages?

La question doit être examinée aussi bien pour le transport des pondéreux que pour celui des marchandises, en tenant compte des problèmes posés par la fermeture du canal de Suez ou par l'éventualité de sa réouverture. Le ravitaillement des nouvelles industries en matières pondéreuses est normalement assuré par des transports maritimes contrôlés en grande partie par les industries utilisatrices. La situation est différente pour les exportations des produits fabriqués par les industries. La fréquence et la qualité des dessertes maritimes par les lignes régulières constituent alors un des critères principaux du choix des industriels pour leurs nouvelles implantations.

La fermeture du canal pour les pays situés au-delà du canal de Suez, la relative faiblesse du trafic méditerranéen pour les pays situés au-delà de Gibraltar représentent un handicap sérieux pour la Méditerranée.

Il importe donc de bâtir un dossier qui, anticipant sur l'avenir, autoriserait une politique maritime méditerranéenne dont les effets devraient être immédiats; ce dossier devrait tenir compte, sans sérieuse difficulté, de l'évolution très rapide de la marine marchande.

Les privilèges des conférences jugés exorbitants par tous les pays en vole de développement qui en subissent les conséquences, seront sans doute remis en cause; le développement de la notion de la responsabilité du transporteur maritime constitue un deuxième facteur d'évolution rapide : les aléas de la mer sont en effet de plus en plus contestés par les grands industriels qui, de ce fait, seront conduits à s'intéresser de plus en plus à l'activité même des armements; l'augmentation régulière et rapide du coût d'exploitation de navires de lignes régulières pèsera de plus en plus sur les modalités du trafic; enfin l'aide à la construction navale et à l'exploitation des navires constitue un des derniers volets de cette évolution.

Il n'est donc pas impossible que les gouvernements ou même les organismes communautaires fassent un effort supplémentaire en faveur d'une politique maritime méditerranéenne comme mesure d'accompagnement de l'indispensable aménagement du territoire européen. Encore faut-il savoir sur quelle base une telle politique pourrait s'appuyer?

Il convient tout d'abord de situer les échanges maritimes de la Méditerranée.

L'Italie assure à elle seule la moitié environ de tous les échanges maritimes extérieurs des pays méditerranéens. Cette situation explique que la quasi-totalité des infrastructures commerciales correspondantes ait l'Italie pour siège et pour objet. Sans elle, il n'y aurait vraisemblablement pas de lignes régulières au long cours en Méditerranée.

Les progrès considérables de l'économie espagnole et ceux de la France méditerranéenne après sa reconversion permettront sans doute d'épauler très rapidement le partenaire italien pour un mutuel profit.

Le trafic maritime de la France est particulièrement important avec certains pays producteurs de pétrole : Arabie Saoudite, Libye, Koweit, Algérie... (carte 10).

Les ports méditerranéens sont relativement nombreux mais deux d'entre eux seulement sont de niveau international : Marseille et Gênes (carte 11).

TABLEAU 45
TRAFIC MARITIME DE MARCHANDISES

DES DIFFÉRENTES ZONES GÉOGRAPHIQUES EN 1971

	ENTRÉES		SORTIES	
	Total	Produits pétroliers	Total	Produits pétroliers
France	14.372.721	11.270.418	12.884.146	11.295.086
C.E.E. (moins la France)	7.797.277	5.446.426	4.914.866	2.902.426
Europe du Nord et de l'Ouest	12.166.208	673.206	9.044.694	2.467.530
Méditerranée sauf Italie	56.901.751	51.003.986	4.305.320	803.375
Afrique Occidentale	2.553.019	_	819.253	48.473
Afrique Centrale et du Sud	21.993.332	16.066.707	2.169.378	78.303
Afrique Orientale, Mer Rouge et Golfe Persique	59.049.060	58.397.035	871.812	6.282
Asie et Océanie	2.617.559	2.241	1.185.830	24.624
Amérique du Nord	5.892.540	436.268	1.565.713	469.540
Amérique Centrale et du Sud	6.522.836	2.568.907	1.065.281	10.504

Source : Direction des ports maritimes et des voies navigables.

Une question fondamentale : le niveau futur des échanges émis et reçus par la Méditerranée justifie-t-il un effort politique et financier pour lui assurer dès maintenant des services maritimes non rentables mais permettant aux industries s'installant ou voulant s'installer sur ses rivages des qualités comparables à celles des industries concurrentes du Nord et du Centre de l'Europe?

Hormis les hydrocarbures, l'activité des transports maritimes se répartit selon deux grandes catégories : transports de vrac et transports de marchandises diverses qui se transforment de plus en plus en transports spécialisés afin d'en augmenter la productivité. Si l'activité de chacun de ces transports est nettement séparée, l'importance acquise par l'un se répercute sur l'autre; mis à part les pays sous-développés uniquement exportateurs de matières premières, les produits manufacturés transportés par les lignes régulières sont en effet fabriqués à partir de matières premières transportées par les « trampers ».

Il convient donc de mesurer les effets directs de l'industrialisation des pays méditerranéens sur les transports maritimes.

A l'importation, le problème est assez simple puisqu'il suffit de dresser, industrie par industrie, les projets méditerranéens et de recenser les matières premières à importer par zones de provenance. Il paraît plus délicat, mais non impossible, de chiffrer les tonnages qui seront exportés par ces industries selon les principales destinations puisque cela met en cause l'évolution du sens des échanges et la répartition marché extérieur/consommation.

A titre d'exemple, la sidérurgie méditerranéenne produira vraisemblablement d'ici sept à huit ans, 30 à 40 millions de tonnes de produits sidérurgiques, ce qui représente 10 à 15 millions de tonnes d'exportations maritimes si l'on applique à ces produits le pourcentage d'exportation observé dans la sidérurgie européenne et japonaise actuellement. Cette masse de trafic qui constitue les fonds de cargaisons des navires de lignes régulières en mer du Nord ne pourra pas ne pas avoir des incidences sur l'importance et la qualité de la desserte des ports méditerranéens par les lignes régulières.

Un raisonnement similaire peut sans doute être appliqué aux autres industries qui s'Implanteront dans le Bassin Méditerranéen, ainsi qu'aux exportations de fruits et légumes résultant du développement agricole.

Les échanges extérieurs progressent actuellement à un rythme environ deux fois plus rapide que les P.I.B. mais divers facteurs peuvent modifier cette situation.

En supposant le maintien des tendances actuelles, c'est-àdire une progression de 4 à 5 % par an des P.I.B. pour les pays de l'Europe continentale et de 6,5 à 7 % pour les pays méditerranéens, l'écart continuera de se creuser en valeur absolue de 1970 à 1980.

**TABLEAU 46** 

P.I.B. (milliards de doliars)	
1970	1980
350 120	600 250
	(milliards

Source : O.C.D.E.

Cet écart devrait en principe être du même ordre pour le commerce extérieur. A moins que le seuil des échanges extérieurs obtenus par des pays méditerranéens en 1980 corresponde à la masse critique au-delà de laquelle les services maritimes peuvent satisfaire toutes les demandes.

Par ailleurs, l'installation des industries lourdes sur les rives de la Méditerranée aura sans doute plus d'importance en poids qu'en valeur sur les échanges.

Et qu'adviendra-t-il des effets d'« aspiration » par le Nord des économies méditerranéennes quand celles-ci auront atteint toutes ensemble, le niveau de développement au-delà duquel les échanges extérieurs deviennent une nécessité? Peut-être alors, les pays européens, riverains d'un même lac se rendront-ils compte que la voie nautique constitue la meilleure voie d'échanges. Si l'Italie est attirée actuellement par le Nord, n'est-ce pas parce qu'elle peut commercer qu'avec lui? Quelles transformations pourraient s'opérer s'il existait plusieurs Italies dans le Bassin Méditerranéen?

Il est difficile de mesurer les effets indirects du développement économique, ils ne peuvent guère l'être que dans l'ultime phase des études menées sur le développement industriel proprement dit. Il est cependant possible de raisonner par référence: en évaluant les conséquences du développement industriel sur le transport maritime des grands produits de base, bien que la cohérence de l'ensemble de ces prévisions doive être testée en fonction de certaines hypothèses sur le développement des échanges mondiaux.

Il va de soi que ce genre d'étude doit être mené en étroite collaboration avec les pays riverains ét particulièrement avec l'Italie et l'Espagne. Le Comité des ports de la Méditerranée Nord-Occidentale se préoccupe de cette question.

## 2) LES RELATIONS AÉRIENNES

Le développement des pays méditerranéens est étroitement lié à leurs possibilités d'ouverture sur l'extérieur. Le processus d'industrialisation nécessite des échanges rapides et nombreux avec les pays développés, tels ceux de la Communauté européenne, le Japon, les États-Unis.

L'expansion du tourisme dépend essentiellement de l'existence de moyens de circulation à longue distance permettant le désenclavement des pays méditerranéens. Ainsi en 1969, 7,3 % seulement des touristes ont utilisé la voie aérienne pour visiter la France contre 86,2 % en Israël, 72 % en Tunisie, 48,9 % au Liban, 45,5 % en Turquie.

Les exigences industrielles et touristiques impliquent la création ou l'amélioration des infrastructures aéronautiques. Dans leur ensemble, les pays méditerranéens n'appartenant pas à l'Europe se caractérisent par l'insuffisance des systèmes de transport.

En 1970, l'activité des aéroports italiens, espagnols, français, grecs a été 6, 4 et 3 fois plus importante que celle des autres aéroports méditerranéens; seuls Tel-Aviv, Le Caire et Beyrouth dépassent le million de passagers (carte 12).

Le trafic aérien régulier des pays méditerranéens n'appartenant pas à l'Europe apparaît très modeste : il est très souvent d'ailleurs, pour l'essentiel, représenté par le trafic international, notamment pour le Liban, la Jordanie, l'Egypte.

TABLEAU 47 a

# TRAFIC INTERNATIONAL DES COMPAGNIES AÉRIENNES EN 1971

PAYS Méditerranéens	VOLS RI	VOLS non réguliers	
	(Passagers)	(Passag./km)	(Passagers/km)
Algérie	<b>477.62</b> 0	516.180	
Arabie Séoudite	<b>250.00</b> 5	342.302	
Bahreim	280.000	106.340	
Egypte	453. <b>96</b> 1	921.604	132.145
Espagne	2.797.992	5.045.835	2 <b>63</b> .1 <b>8</b> 5
France	5.211.6 <b>46</b>	10.714.184	363.829
Grèce	698.581	1.915.671	23.916
Iran	211.500	390.023	61.615
Irak	187.083	228.958	10.039
Israël	625. <b>388</b>	3.026.358	138.551
Italie	3.542.397	7.769.666	52.400
Jordanie	147.515	258.860	
Koweit	342.177	617.274	12.917
Liban	14.820	11.340	174.837
Libye	133.813	167.286	
Malte	110.816	169.247	128
Maroc	299.342	461.634	251.415
Portugal	620.822	1.556.832	61.532
Syrie	83.643	180.911	_
Tunisie	266.570	305.450	109.866
Turquie	346.310	354.072	142.246
Yougoslavie	670. <b>876</b>	653.205	462.602

Source: O.A.C.I. 1961-1971.

TABLEAU 47 b

#### TRAFIC AÉRIEN INTERNATIONAL DES AÉROPORTS

AÉROPORTS des pays méditerranéens	PASSAGERS
lgérie :	
Dar el Beida Es Senia	689.050 99.234
rabie Séoudite : Djeddah	634.150
gypte: Le Caire	1.176.859
spagne : Barcelone	1.191.433
Barajas	2.429.624
Palma	5.022.336
ince : Marignane	654,471
Côte d'Azur	713.477
Le Bourget	2.229.298
Orly	7.517.720
èce : Athènes	2.499.898
n :	
Abadan Mehrabad	70.806 506.363
< : Bagdad	206.465
lie :	
Linate/Malpense	2.696.291
C/F	4.668.750
danie : Amman	217.599
weīt	589.692
ye:	
Tripoli	198.831
lte	409.183
November	400 700
Nouasseur	423.703 86.394
Boukhalf	243.688
ie	222.949
nisie :	,
Melita	116.844 153.367
Carthage	967.369
quie :	
Esenboga	601.926

Les taux d'accroissement annuels retenus sont supérieurs à 10 %. Ils se situent généralement autour de 12 à 13 %.

Les prévisions tablent sur une multiplication par trois du trafic aérien régulier en dix ans pour les pays européens de la Méditerranée.

TABLEAU 48

TRAFIC AÉRIEN RÉGULIER — PRÉVISIONS 1980

ALLER ET RETOUR	(Indice 100 en 1970)
Italie	324
Espagne	322
Portugal	322
Turquie	
Grèce	1
France	270

Source: Paris European Aviation Conference.

Les échanges aériens de la France avec les pays méditerranéens concernent plus particulièrement l'Afrique du Nord et l'Europe (carte 13). Les mouvements de passagers avec le Maroc et la Tunisie sont marqués par des augmentations sensibles, conséquence du processus de développement de ces pays en matière économique et touristique.

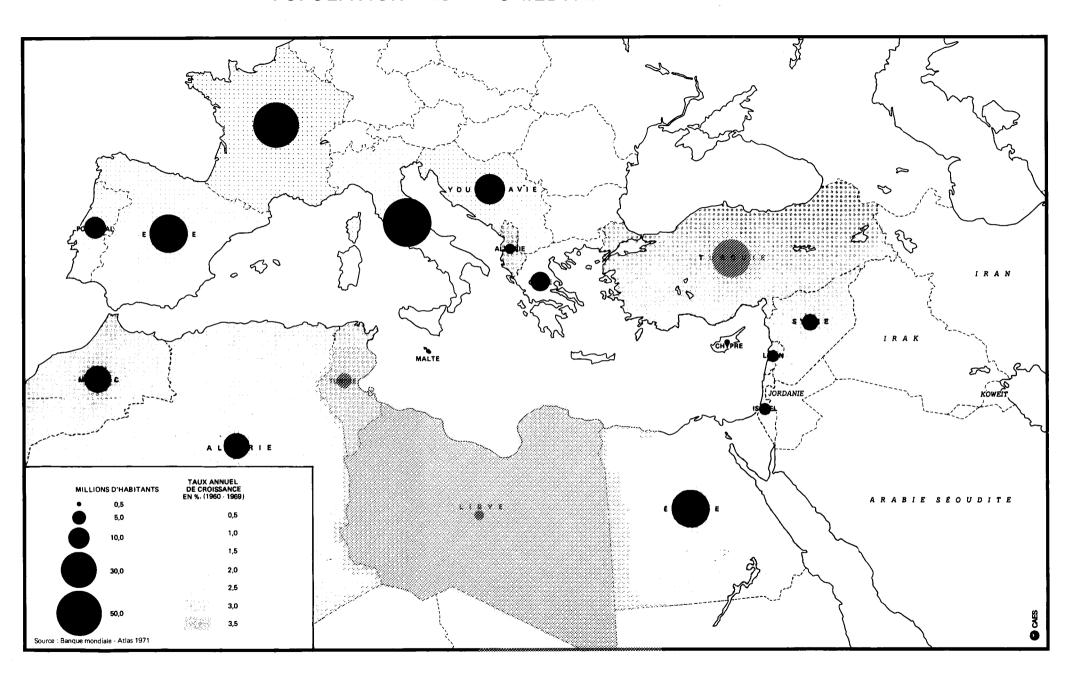
A la faveur du développement industriel attendu dans la façade française, dans les prochaines années, on peut espérer une expansion du trafic vers les pays du Proche-Orient.

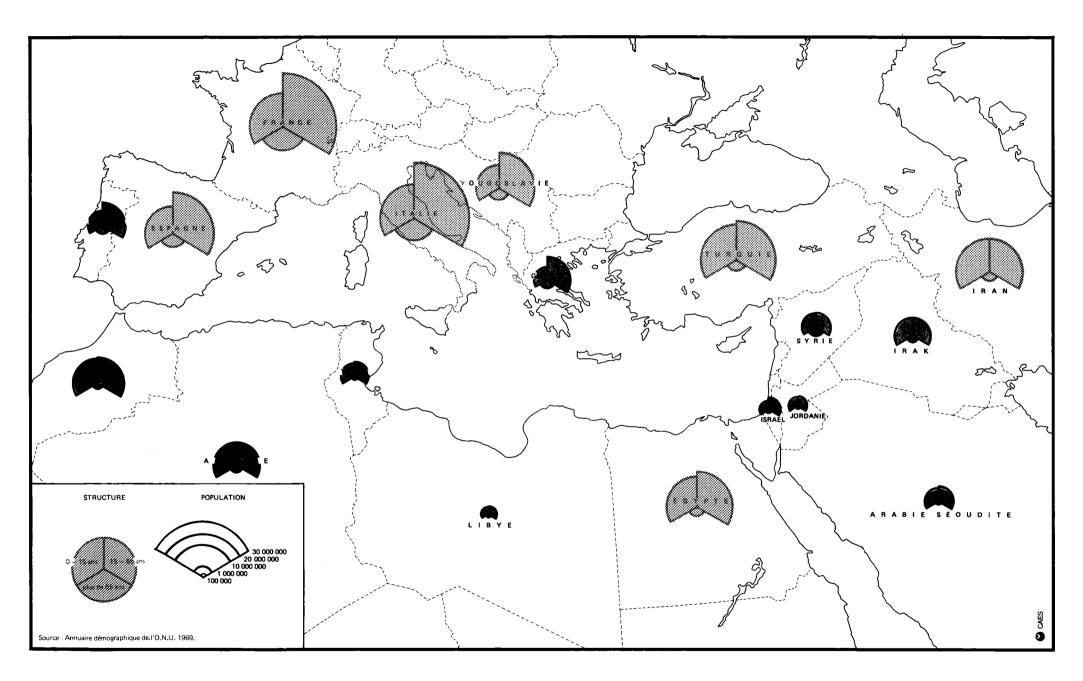
En ce qui concerne l'évolution des vols « charters », la progression envisagée est très élevée: on prévoit par exemple une multiplication par 15 du trafic aérien par affrètement, au départ du Royaume-Uni, à destination du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, pour la période 1967-1975.

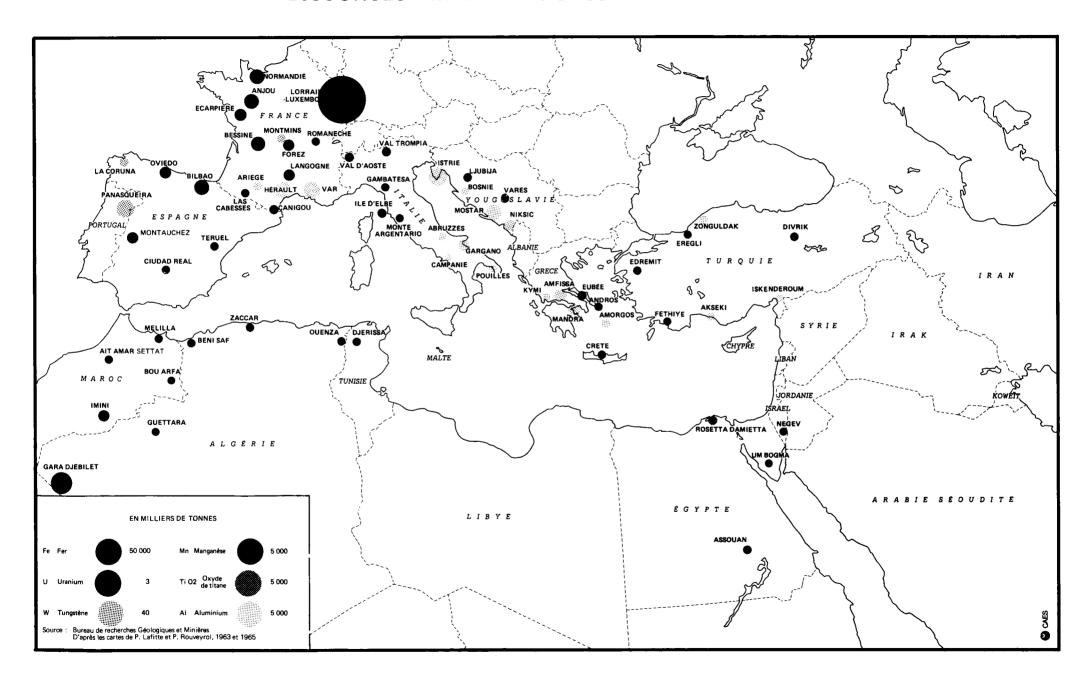
Comme les transports maritimes, les transports aériens ont un rôle essentiel à jouer pour insérer les pays méditerranéens dans les circuits économiques et touristiques mondiaux; on ne peut donc douter de l'importance de leur développement dans l'avenir.

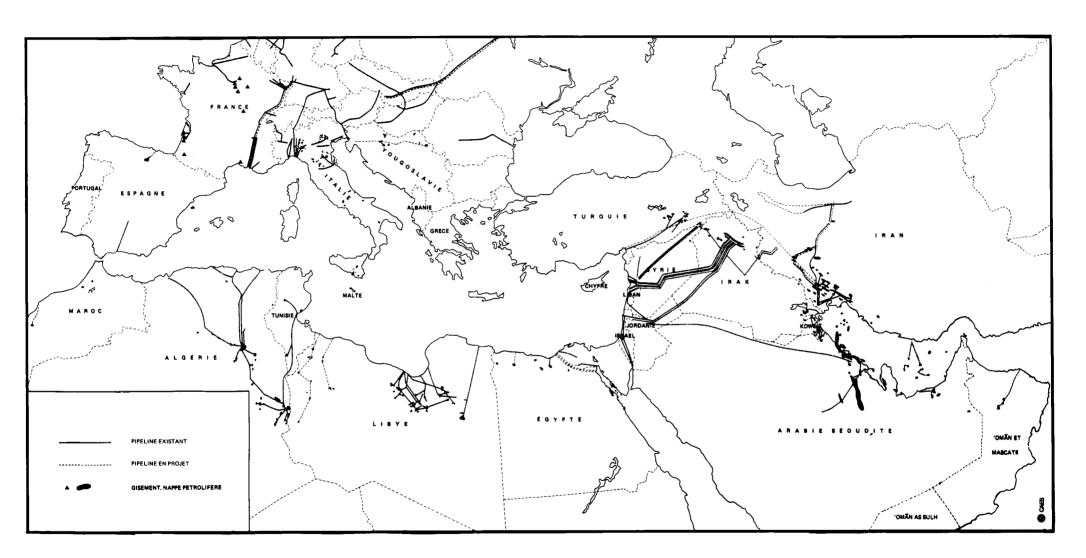
# Liste des cartes

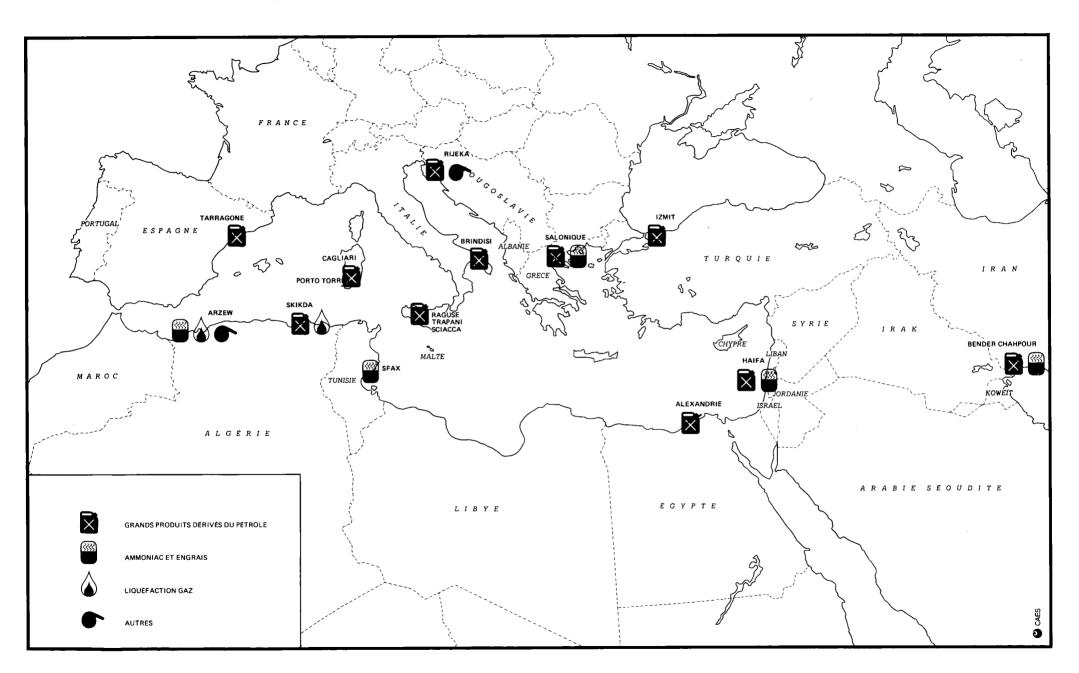
- Carte nº 1. Population des pays méditerranéens en 1970.
- Carte nº 2. Structure par groupe d'âge de la population.
- Carte nº 3. Ressources minières du bassin méditerranéen.
- Carte nº 4. Gisements et pipelines de pétrole brut.
- Carte nº 5. Centres industriels à dominante chimique-pétrochimique.
- Carte nº 6. Production d'éthylène.
- Carte nº 7. Centres industriels à dominante sidérurgique.
- Carte nº 8. Usines de production d'alumine dans le bassin méditerranéen.
- Carte nº 9. Usines de production d'aluminium dans le bassin méditerranéen.
- Carte nº 10. Trafic maritime de la France avec les pays méditerranéens.
- Carte nº 11. Activité des ports méditerranéens en 1971 (marchandises).
- Carte nº. 12 Activité des aéroports du bassin méditerranéen en 1971.
- Carte nº 13. Trafic aérien de la France dans le bassin méditerranéen en 1971.

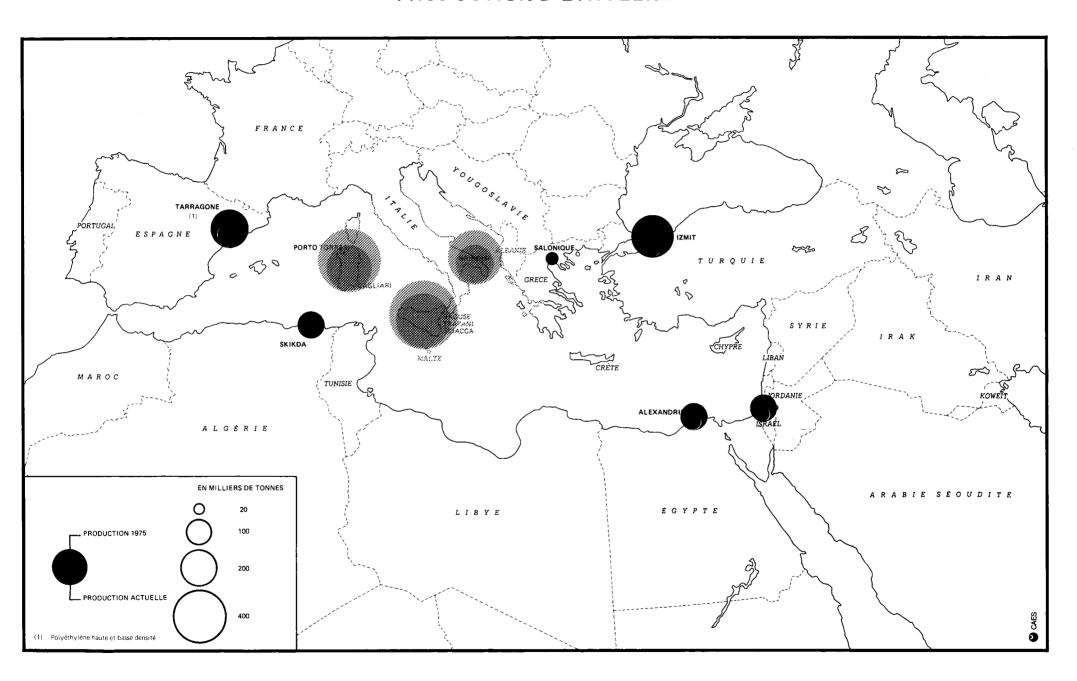


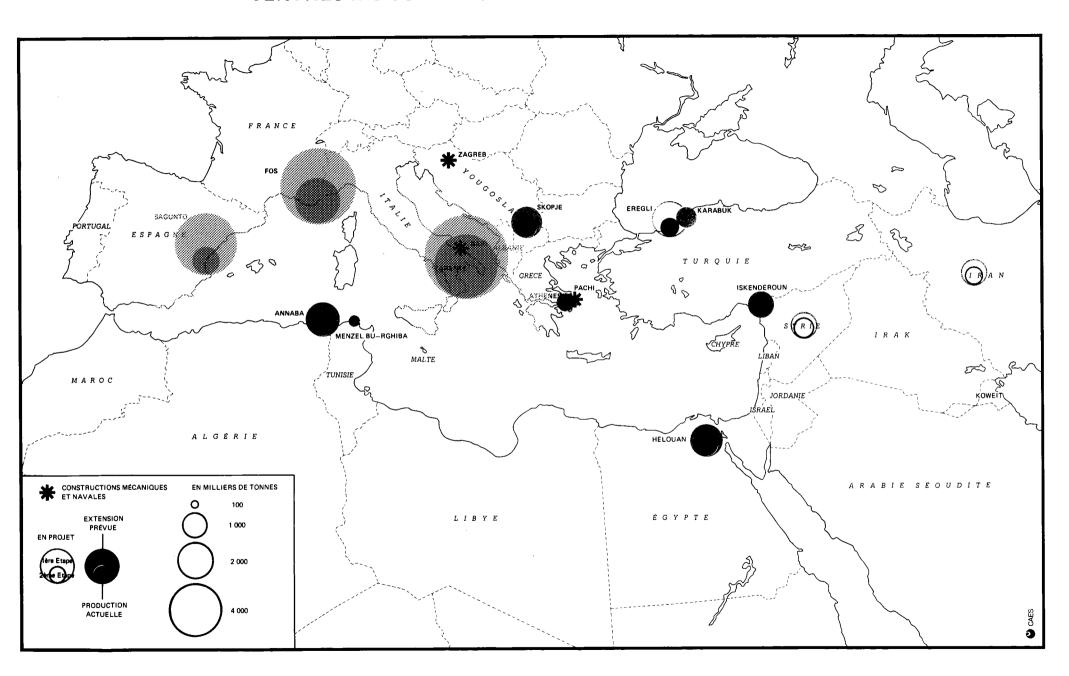


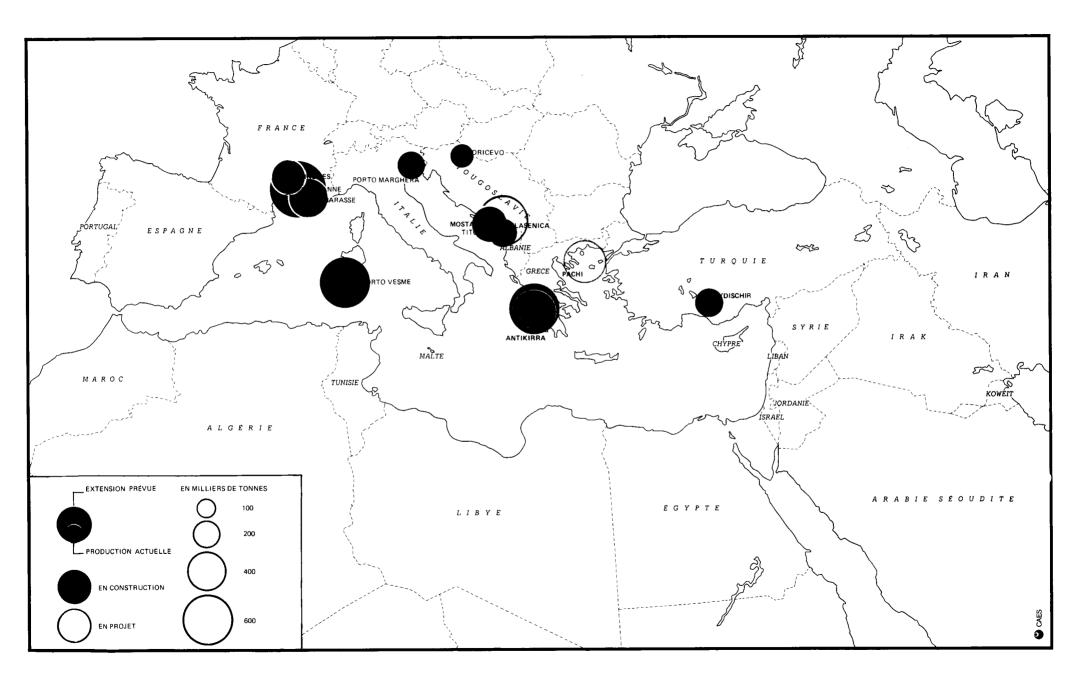


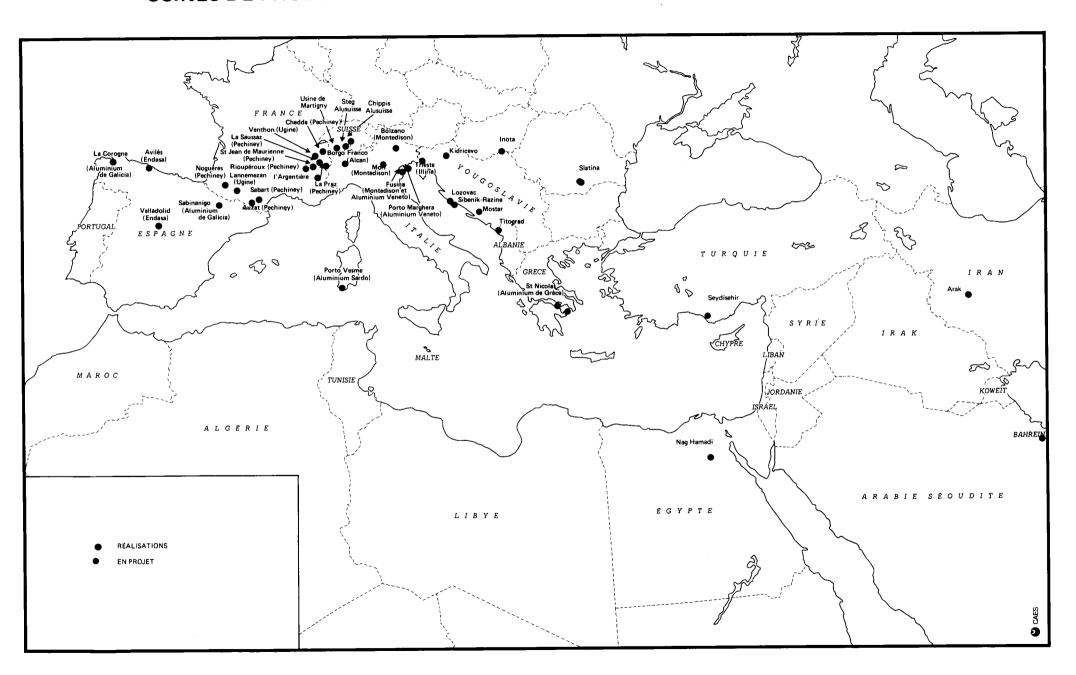


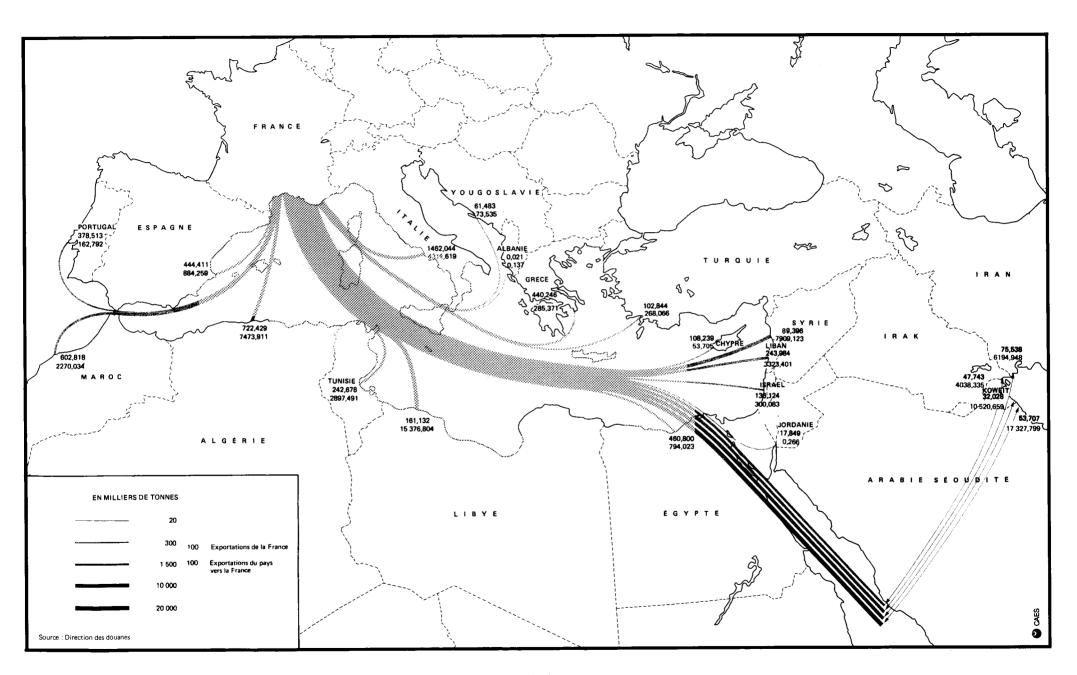


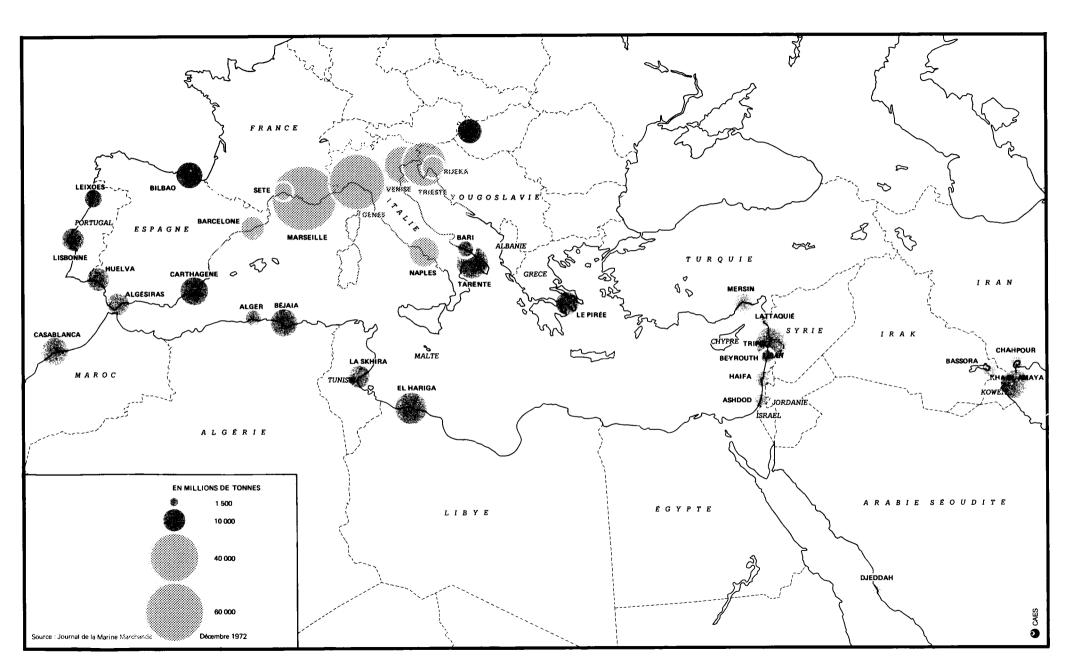


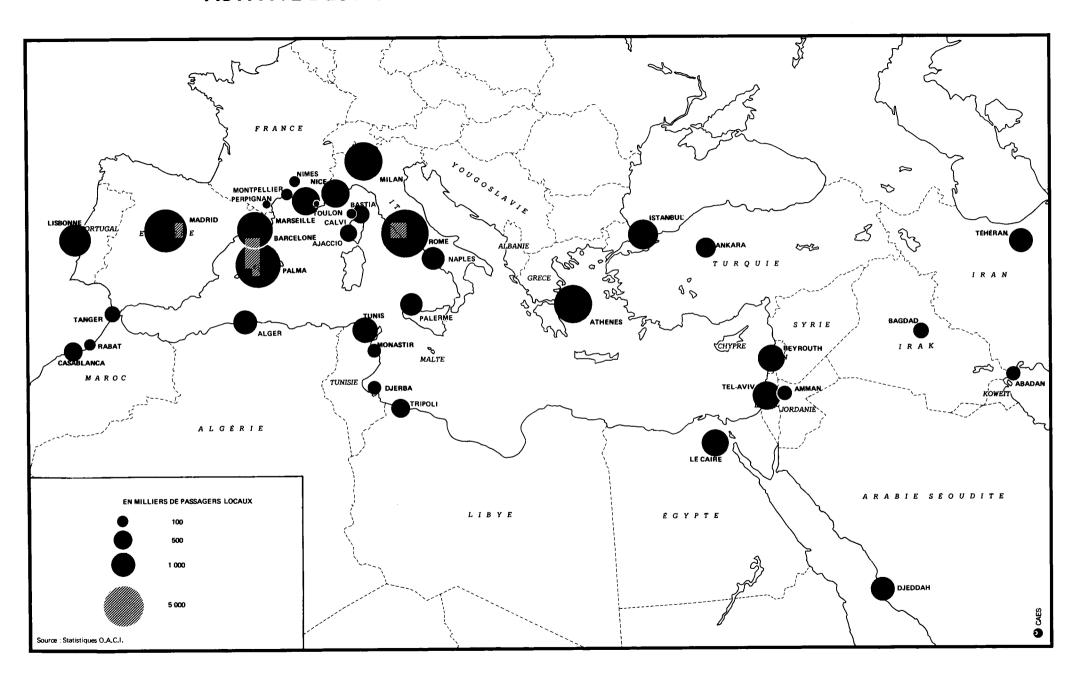


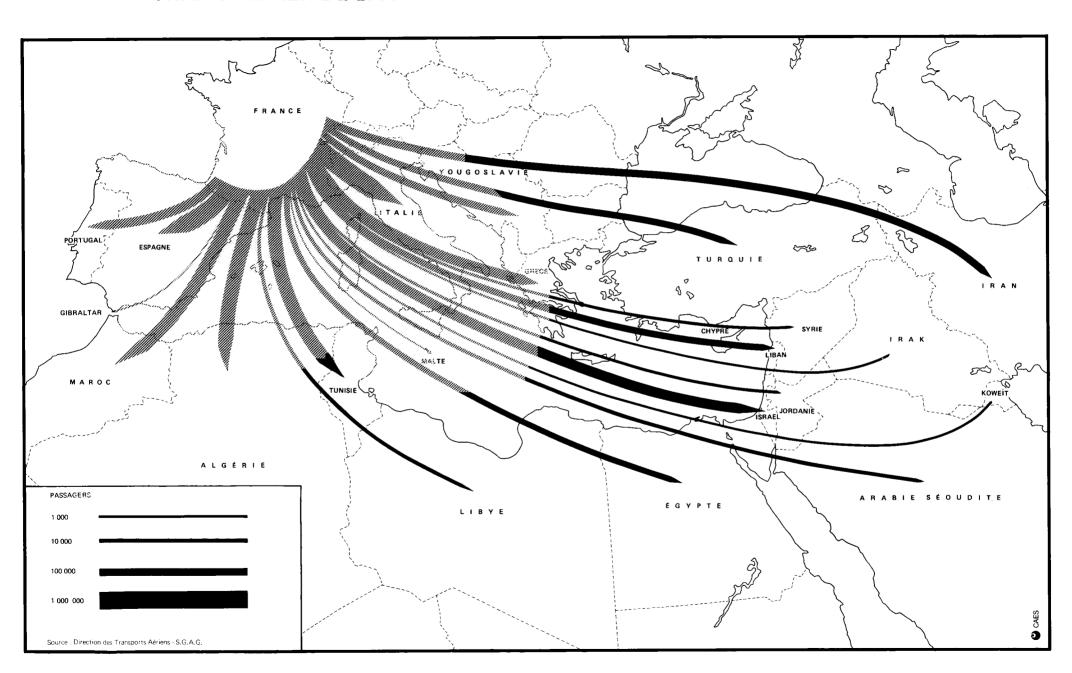












# INTERROGATION SUR LE FUTUR



# 1. PÉTROLE ET DÉVELOPPEMENT DES PAYS MÉDITERRANÉENS

Le secteur pétrolier occupe une position clé dans la dynamique économique actuelle. Le pétrole participe et souvent commande les perspectives des secteurs de l'énergie, de la chimie, des transports. Principale ressource de nombreux pays méditerranéens, il est à la fois base de la stratégie des grandes compagnies pétrolières et élément de la politique nationale de développement des Etats Arabes.

Dans le passé, l'évolution des pays pétroliers a été strictement déterminée par les compagnies et les nations industrielles, dont les stratégies et les politiques se sont soutenues ou affrontées sur leur sol.

Avant la dernière guerre mondiale, le marché pétrolier était dominé de manière quasi absolue par les grandes compagnies, « les majors » soutenues par les U.S.A. et la Grande-Bretagne. La France, partenaire mineur, ne pouvait que suivre le mouvement.

Les compagnies pratiquaient alors une exploitation concertée et intense du pétrole arabe : partage de concessions, accords à très long terme rendus possibles par l'absence dans les pays arabes, de structures socio-politiques, ce qui leur permettait de se passer d'interlocuteurs.

Au cours de la guerre 39-45, les Etats intéressés prennent conscience de l'importance stratégique du pétrole et des dangers qu'implique le strict respect de l'initiative privée de la « libre entreprise ».

Depuis 1950, l'industrie pétrolière a connu un processus de décartellisation qui s'est exprimé par l'apparition ou le renforcement de deux types d'entreprises :

- les compagnies dites « indépendantes », en général d'origine américaine;
- les compagnies « impulsées » par les Etats consommateurs ou par des groupes privés d'origine non pétrolière.

Parallèlement, les pays producteurs interviennent plus directement et créent des compagnies nationales ayant pour mission de prendre en charge (ou au moins de participer à) l'exploitation des richesses pétrolières.

Autre aspect de cette prise de conscience des pays producteurs : la formation de l'O.P.E.P. dont l'homogénéité et la capacité à négocier vont en croissant.

## A. - IMPORTANCE GRANDISSANTE DU PÉTROLE : POSITION RELA-TIVE DES ÉTATS MÉDITERRA-NÉENS

Dans un bilan énergétique regroupant toutes les sources d'énergie primaire, la part du pétrole brut passe de 22 % en 1945 à 60 % en 1968. Les combustibles minéraux suivent un cheminement inverse. L'utilisation du pétrole intervient dans de nombreuses activités en tant que source d'énergie directe (carburants-fuels), dérivée (production d'électricité) ou en tant que matière de base pour la chimie.

TABLEAU 49.

CONSOMMATION DE PRODUITS PÉTROLIERS
EN FRANCE EN 1972

	QUANTITÉS en milliers de tonnes	PART en pourcentage	VARIATION en pourcentage 1971-1972
Total Marché Inté- rieur Carburant. essence	99.335	100	+ 10,7
auto, gas-oil	20.251	20,4	+ 9,7
Fuel-oil domestique	33.638	33,9	+ 7
Fuel-oil lourd	29.762	30	+ 17,6
Base pour la chimie	4.530	4,6	+ 8

il n'est pas tenu compte de la consommation intermédiaire des raffineries, de la consommation militaire, des expéditions vers les marchés extérieurs, du marché des routes.

Source : Comité professionnel du Pétrole, 1972.

Cette différenciation, où se mêlent éléments technologiques et économiques, est importante quant aux possibilités de substitution d'un autre produit au pétrole, quant aux tendances d'évolution de la consommation (tableaux de prévisions de consommation 50 et 51).

#### TABLEAU 50

### CONSOMMATION DE PÉTROLE PAR GRANDS PRODUITS ET GRANDS SECTEURS DE CONSOMMATION

(En millions de barils)

	USAGE privé et commercial	INDUSTRIEL	TRANSPORT	PRODUCTION d'énergle	TOTAL
Aux U.S.A. en 1968 :					
Carburants et énergie	1.000,8	480,6	2.674,9	188,0	4.379,1
dont essence	_		1.955,8	_	1.955,8
Matière première	148,2	330,9	24,1	_	503,2
dont pétrochimie		253,3			253,3
Totaux	1.149,0	811,5	2.699,0	188,0	4.900,2
Perspectives pour l'an 2000 :					
Carburant et énergie	93/1.890	424/1.021	5.403/7.825	137/1.200	6.057/12.309
dont essence	_		3.883/5.000	<del></del>	-
Matière première	225/550	1.021/3.438		_	1.286/4.103
dont pétrochimie		890/2.970		<u> </u>	
Totaux	318/2.440	1.445/4.832	5.443/7.390	137/1.200	7.343/16.412

Note: Pour l'an 2000, le premier chiffre donne l'hypothèse minimale, le deuxième l'hypothèse maximale.

Source: Mineral Facts and Problems.

TABLEAU 51

#### ÉVOLUTION PASSÉE ET PRÉVUE DE LA CONSOMMATION DE PÉTROLE BRUT DANS LE MONDE NON COMMUNISTE

(En millions de barils/jour)

PAYS	1950	1970	1980
U.S.A	7	15	21
	1,2	12	23
	0,1	3.7	10
	10	39	67

Source : Oil Power.

Il faut aussi souligner l'importance du trafic maritime engendré par le pétrole — la moitié du tonnage débarqué dans les ports français en 1970 —, son influence sur la construction navale, ses effets sur la balance des paiements.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur la position privilégiée du Moyen-Orient et du Monde Arabe dans son ensemble, du point de vue de la production ou des réserves prouvées. En 1971, le Moyen-Orient, la Libye, le Maghreb représentent 40,4 % de la production mondiale ; si l'on exclut le monde communiste, il en représente près de 49 % (tableau 52). La prédominance de cette zone est encore plus marquée en ce qui concerne les réserves de pétrole brut, 68 % des réserves mondiales, pays communistes inclus (tableau 53).

#### **TABLEAU 52**

#### PÉTROLE BRUT EN 1972

PAYS	PRODUCTION (en millions de tonnes)	POURCEN- TAGE
Amérique du Nord	619,500	23,8
Antilles et Venezuela	167,400	6,4
Reste de l'Amérique Latine	44,800	1,8
Afrique non méditerranéenne	89,500	3,4
Moyen-Orient et Afrique mé- diterranéenne	1.069,400	41,1
Europe Occidentale	16,100	0,6
Extrême-Orient	92,500	3,6
Europe de l'Est et Chine populaire	445,300	17,1
Total mondial	2.599,000	

Source: Comité professionnel du Pétrole, 1972.

#### **TABLEAU 53**

#### RÉSERVES PROUVÉES DE PÉTROLE BRUT (évolution de la part en % de diverses régions)

	1950	1968	1°r janvier 1971	1er Janvier 1972
Amérique du Nord	30 %	10 %	8 %	7,2 %
Amérique du Sud et Ca- raïbes	11 %	6 %	4,4 %	5,0 %
Afrique	_	8 %	9,7 %	8,7 %
Moyen-Orient/Levant	51 %	62 %	58 %	58,8 %
Extrême-Orient	2 %	3 %	5,8 %	2,5 %
Pays communistes	6%	9%	13,5 %	15,6 %
Divers	_	2 %	0,6 %	2,2 %

Sources : Pour 1950 et 1968, Documents Shell, février 1971. Pour 1971, Oil and Gas Journal, cité in - Perspectives - du

25 septembre 1971. Pour 1972, Comité professionnel du Pétrole.

Note : La diminution relative de la part du Moyen-Orient entre 1968 et 1972 doit refléter une estimation différente des réserves pétrolières des pays communistes et particulièrement de la Chine continentale.

De cette position privilégiée découle un impact considérable sur les structures économiques et sociales de l'ensemble du Monde Arabe. Les effets économiques de l'exploitation pétrolière sont énormes pour les pays riverains du Golfe Persique, la Libye, l'Algérie (tableau 54).

TABLEAU 54

# REVENUS « PÉTROLIERS » DE QUELQUES ÉTATS DU MOYEN-ORIENT

(En millions de dollars)

			1975 (1)
570 700 2.700 1.100 2.400 1.600 2.300 250	750 700 3.300 1.200 2.700 1.800 2.400 260	900 700 3.900 1.350 3.000 2.000 2.600 300	1.050 700 4.500 1.550 3.400 2.200 2.800 320
1.620	13.110	15.750	16.520
	700 2.700 1.100 2.400 1.600 2.300 250	700 700 2.700 3.300 1.100 1.200 2.400 2.700 1.600 1.800 2.300 2.400 250 260	700 700 700 2.700 3.300 3.900 1.100 1.200 1.350 2.400 2.700 3.000 1.600 1.800 2.000 2.50 260 300

(1) Prévisions.

Note: Le calcul de ces revenus ne tient pas compte du supplément de ressources apporté par la participation.

Source : Petroleum Press Service, 1970.

La Syrie et l'Egypte qui ne sont, du moins actuellement, que de petits producteurs et le Liban profitent et ont profité des « retombées » sensibles résultant des droits de passage.

Les tableaux suivants (55 et 56) montrent nettement comment une richesse pétrolière détermine une économie et une société.

TABLEAU 55

#### ORIGINE DES REVENUS DU GOUVERNEMENT D'ARABIE SÉOUDITE EN 1966/1967 (année fiscale)

(En millions de ryals)

1.160,7
1.027,1
2.783,3
2.696,6
20,0
3.964,0
4.450,0
7.775,0

Source: Foreign Investment, in the Petroleum and Mineral Industries, 1971.

#### TABLEAU 56

### DÉPENSES COURANTES DE L'ARAMCO EN ARABIE SÉOUDITE EN 1964

(En millions de dollars)

- Palements faits au Gouvernement dont :	7,2
<ul> <li>poste, téléphone, transport</li> <li>impôts payés par les salariés non séou-</li> </ul>	2,0
diens	5,2
- Valeurs des services produits par ARANCO	
et rendu à ses employés ou au public	10,9
— Paiements effectués à l'économie locale dont :	72,9
<ul> <li>salaires des employés séoudiens</li> </ul>	30,9
• achats de matériels, service	29,2
Total	91.0

Source : Foreign Investment, in the Petroleum and Mineral Industries,

Si l'on réduit l'économie pétrolière internationale au jeu de quelques acteurs, il est possible de distinguer : les Etats consommateurs, les Etats producteurs, les grandes compagnies, mais c'est par trop forcer la réalité que d'ignorer les différences existant entre des pays consommateurs tels que les U.S.A. ou l'Europe, que de nier les différents niveaux d'une stratégie économique, politique, militaire...

## B. - STRATÉGIE DES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES ET DES ÉTATS CONSOMMATEURS

Face à l'importance grandissante du pétrole dans la vie moderne, et à la tentative du Monde Arabe de maîtriser l'usage de sa principale ressource énergétique, les stratégies des compagnies et des Etats consommateurs visent à explorer le monde pour élargir « géographiquement » les ressources du pétrole, à rechercher et à mettre au point des substituts du pétrole.

# 1) EXTENSION « GÉOGRAPHIQUE » DES RESSOURCES DU PÉTROLE

L'Alaska et la mer du Nord forment à l'heure actuelle les meilleures cartes des pays consommateurs occidentaux. La mer du Nord est susceptible de fournir en 1980, 150 millions de tonnes de pétrole et de 120 à 150 milliards de mètres cubes de gaz.

La Grande-Bretagne pourrait aux alentours de 1980 couvrir presque enti.èrement ses besoins à partir de son plateau continental selon Sir David Barrau, Président de la Royal Dutch-Shell.

Les recherches de gisements exploitables se poursuivent un peu partout dans le monde : Pakistan, Afrique Equatoriale, Indonésie, Australie, Amérique du Sud.

Selon certains savants soviétiques, le plateau continental de l'Océan Arctique pourrait recéler la moitié des ressources mondiales de pétrole.

Des recherches actives sont menées en Méditerranée Occidentale : Côte Orientale de la Corse, Golfe du Lion, Mer Tyrrhénienne et Adriatique, Grèce, Nord de la mer Egée. Néanmoins toutes ces zones ne sauraient se substituer totalement au Monde Arabe dont la compétitivité — c'est-àdire la rentabilité — pour les compagnies internationales — demeure encore sans rivale (1).

### **TABLEAU 57**

### RENTABILITÉ COMPARÉE DE QUELQUES RÉGIONS PÉTROLIÈRES

1.	— Productivité en pétrole brut par puit (en tonne par an) :	s en	1968
	Iran	5	91.900
	Moyen-Orient		
	(tous pays)	2	34.200
	Koweit	2	33.250
	Libye	1.	49.250
	Venezuela		15.050
	Indonésie		12.400
	U.R.S.S		4.950
	U.S.A		850
2.	<ul> <li>Coût moyen de production pour ur 1970 (unité : 1 cent U.S.)</li> </ul>	n ba	ril en
2.	Coût moyen de production pour ur 1970 (unité : 1 cent U.S.)  Moyen-Orient		
2.	1970 (unité : 1 cent U.S.)	0	ril en cents
2.	1970 (unité : 1 cent U.S.)  Moyen-Orient	0	cents
2.	1970 (unité : 1 cent U.S.)  Moyen-Orient	0 <b>5</b>	cents
2.	1970 (unité : 1 cent U.S.)  Moyen-Orient	0 <b>5</b> <b>0/80</b>	cents  
2.	1970 (unité : 1 cent U.S.)  Moyen-Orient	0 <b>5</b> <b>0/80</b>	cents  

Sources : Pour 1. Document Shell, mars 1971.

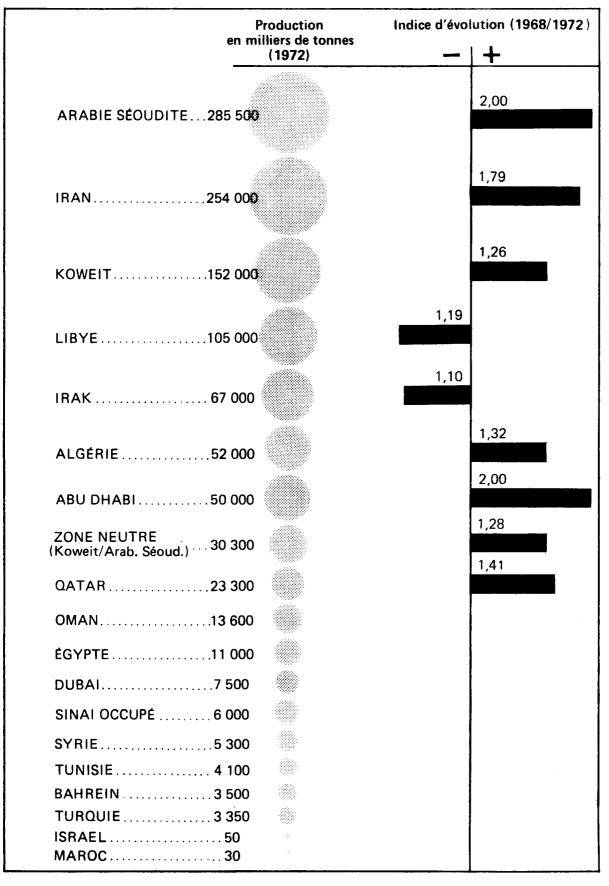
Pour 2. C. ISSAWI. Les Etats-Unis et les intérêts pétroliers

Il convient d'ajouter à cette perspective les possibilités ouvertes par une amélioration du taux de récupération du pétrole brut; actuellement, les deux tiers du pétrole extrait d'un gisement productif restent dans le sol.

<sup>1</sup> ryal = 4,5 dollars avant la dévaluation.

<sup>(1)</sup> Il est cependant important de noter que l'élévation continuelle et importante de la fiscalité et les effets économiques des récents accords sur la participation des pays producteurs aux activités des compagnies ont sensiblement réduit la marge de rentabilité de ces compagnies.

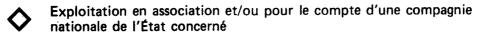
## LE PETROLE BRUT DANS LE MONDE ARABE

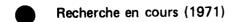


Source: Petroleum Press Service

		/i	(4)	k /k		\ \\.	//	BOU	OHP		<u>/</u>	(k)		/ :/ii	<u>/</u>
		\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\		SPI,	Ser.	27.	RAY,	800	38/	SA A	\$\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	SMA	JIBP	ONE	
S.O. of California			<b>♦</b>	<b>♦</b>	<b>♦</b>										
Texaco			<b>♦</b>	<b>♦</b>	<b>♦</b>			<b>♦</b>							
S.O. of New Jersey				<b></b>	<b>♦</b>	<b>♦</b>	<b>♦</b>	lack	<b>•</b>						
Mobil Oil				<b>•</b>	<b>Q</b>	<b>♦</b>	<b>♦</b>	<b>•</b>	<b>♦</b>	<b>•</b>					
R.D. Shell					<b>•</b>	<b>♦</b>	<b>♦</b>	<b>♦</b>	<b>♦</b>	<b>♦</b>	<b>•</b>				
British Petroleum					<b></b>	<b></b>	<b></b>	<b>♦</b>	<b>♦</b>			<b>♦</b>	<b>♦</b>		
Idemitsu Koban				<b>•</b>											
Gulf Oil					<b>♦</b>								<b></b>		
Maruzen Oil		·					<b></b>								
Occidental Pétroleum								<b>♦</b>							
Gelsemberg								<b>•</b>							
Atlantic Richfield								<b>•</b>							
Getty Oil	O			<b>•</b>									<b></b>		
C.F.P.	$\Diamond$				<b>•</b>	<b>•</b>	•		<b>•</b>		<b></b>	<b>•</b>			
Phillips Pétroleum		$\Diamond$		O				<b></b>							
ENI		<b>\( \)</b>		O	$\Diamond$		•		<b>•</b>					<b></b>	
Mitsubishi Oil					0		•								
S.O. of Indiana		$\Diamond$						<b></b>							
Continental Oil					$\Diamond$			<b></b>				•			
ELF-ERAP	0			O	Ø	0		Ø							







Recherche en cours (1971) en association et/ou pour le compte d'une compagnie nationale de l'État concerné

# 2) RECHERCHE D'UN SUBSTITUT DU PÉTROLE

Certaines compagnies américaines projettent d'exploiter les schistes bitumineux de l'Athabaska au Canada pour en tirer du pétrole; si ces réalisations, actuellement au stade expérimental, se révélaient fructueuses, les données du jeu seraient modifiées, car les réserves de l'Amérique du Nord sont considérables.

Les terres à pétrole (schistes bitumineux) du Colorado, du Wyoming et de l'Utah sont considérées comme une réserve immense que l'on évalue à deux millions de milliards de barils, soit cinq fois l'équivalent des réserves mondiales connues actuellement.

Par ailleurs, on peut convertir le charbon en pétrole ou en gaz de façon sans doute rentable; selon certaines prévisions, ce type de production serait compétitif à partir de 1980. Dans ce domaine également, les réserves de charbon des U.S.A. sont inépuisables à l'échelle humaine.

En tant que source d'énergie dérivée, le pétrole et le gaz peuvent alimenter des centrales électriques et tendent à se substituer à l'énergie hydraulique, au charbon... pour des raisons de rentabilité. Dans l'avenir, le concurrent le plus dangereux du pétrole, pour cette utilisation, est l'énergie nucléaire.

### **TABLEAU 58**

### LE PRIX DE LA THERMIE EN FRANCE SELON L'ORIGINE ÉNERGÉTIQUE

	(20. 00000000
Fuel oil (majoré 1971)	0,7/0,8 0,7/0,8 0,8/0,9 1,2/1,8

Source: Vie française, 19 février 1971.

L'intérêt des compagnies pétrolières pour cette source d'énergie mérite d'ailleurs d'être souligné. Quelques exemples :

- Gulf General Atomic, filiale « nucléaire » du Gulf Oil s'est suffisamment imposée en tant que nouveau grand dans le domaine de la conception et de la réalisation des réacteurs, pour s'assurer 15 % du marché des U.S.A. en 1971.
- La Société Jersey Nuclear, filiale du groupe Standart Oil of New Jersey a mis au point, en association avec la Société Avco Corporation, un procédé entièrement nouveau permettant de produire de l'uranium enrichi.
- Le projet de réalisation d'une grande usine européenne d'enrichissement de l'uranium est à remarquer puisque parmi les groupes industriels intéressés se trouvent les sociétés Gelsenberg (pétrolier allemand), Hoechst (chimiste allemand), l'A.G.I.P. nucléaire (filiale de l'E.N.I.).

La C.F.P. tente également un effort de diversification par le développement d'une activité de recherche de minerais d'uranium en Australie notamment.

Les firmes pétrolières américaines contrôlent près de 80 % des réserves d'uranium situées sur le territoire américain.

Le secteur énergie forme un champ privilégié pour le développement des groupes pétroliers. Il n'existe cependant pas, actuellement du moins, de substitut spécifique du pétrole en tant que carburant pour moteur, bien qu'il y ait déjà des navires à propulsion nucléaire.

Le pétrole et le gaz constituent les principales matières de base de la chimie moderne.

**TABLEAU 59** 

## BILAN DES PRODUITS PÉTROLIERS DESTINÉS A LA CHIMIE DANS LE MONDE PERSPECTIVES

(En millions de tonnes/an)

	1970	1975	1980	1985
Gaz naturel	51,9	80,85	119,3	172,7
Fractions liquides	73,2	111,4	164,4	355,7
dont naphta fuel-oil	58,3 12,2	87,2 19,1	131,5 <b>25,9</b>	206,4 34,1
Brut raffiné	2.200	3.100	4.250	5650/6050
Pourcentage destiné à la chimie	3,3	3,6	3,9	4,2/4,5
Gaz naturel consommé	850	1.100	1.450	1.900/2.000
Pourcentage destiné à la chimie	6,0	7,3	8,2	8,5/8,8

Source : Plans et Prospectives : l'énergie.

Des impératifs de croissance et de rentabilité ont tout naturellement amené les « pétroliers » à s'assurer un débouché en s'implantant dans l'industrie nouvelle que représente la pétrochimie. Une part importante des activités de la chimie de base est assumée par des groupes pétroliers. L'intégration ascendante inverse à partir des entreprises chimiques vers l'activité pétrolière s'est effectuée très rarement; la réalisation de ce processus semble conditionnée par l'absence d'entreprise pétrolière importante dans le pays considéré : Japon, Allemagne, Norvège.

Dans la concurrence qui les oppose pour s'emparer des grands secteurs de la pétrochimie, les « pétroliers » semblent finalement plus avantagés que les chimistes, en raison de l'ampleur du capital disponible dégagé des activités pétrolières, du contrôle de la matière première et de l'incertitude relative qui pèse sur l'avenir de l'exploitation au Moyen-Orient et dans d'autres régions du Tiers Monde (Amérique Latine, Sud-Est Asiatique).

Cette arrivée en force des groupes pétroliers dans la chimie ne s'est pas toujours traduite par un affrontement, elle s'est aussi concrétisée par des accords de circonstance

Si la chimie et l'énergie sont actuellement des secteurs d'extension des sociétés pétrollères, d'autres activités les intéressent également : la sidérurgie (Esso), les activités minières (E.L.F.), le tourisme (la B.P. possède une chaîne de camping en Turquie).

# 3) CRÉATION DE COMPAGNIES PÉTROLIÈRE D'ETAT

Jusqu'à présent nous avons confondu, par commodité, les intérêts des compagnies internationales et ceux des Etats-consommateurs quels qu'ils soient; il importe maintenant d'examiner l'état de leurs relations avec les pays producteurs.

Les U.S.A., gros producteur de pétrole, ne sont pratiquement pas dépendants de l'extérieur. Cette situation est encore plus nette si on les groupe avec le Canada, ce qui peut s'expliquer par le degré d'interpénétration des deux économies, particulièrement dans le secteur pétrolier.

A l'opposé, la situation actuelle de l'Europe Occidentale et du Japon est marquée par une extrême dépendance vis-à-vis des ressources pétrollères étrangères, et principalement du Moyen-Orient. A l'exception de la Grande-Bretagne, bien placée avec la Shell et la B.P. dont l'Etat anglais détient la majorité du cepital, l'approvisionnement en pétrole de l'industrie a longtemps dépendu et dépendencore, même si cette dépendance tend à diminuer, de l'activité des compagnies anglo-saxonnes. Il n'est donc pas certain que les intérêts des grandes firmes et ceux d'une collectivité nationale coïncident totalement, même si la plage des intérêts communs est évidente.

Cette situation paradoxale a entrainé la formation de compagnies pétrolières d'Etat. C'est le cas de la France, de l'Italie, de l'Espagne qui lient assez étroitement leur pratique et leur stratégie, les intérêts économiques et politiques de la firme et du pays; les fondements de l'intervention de l'E.N.I. ou de ELF-ERAP diffèrent de ceux d'une entreprise privée.

L'E.N.I. estime, en effet, que sa tâche est de défendre des intérêts différents de ceux des compagnies pétrolières internationales, auxquelles l'opposent d'importantes divergences sur la façon de concevoir la concurrence sur le marché mondial et italien de l'énergie et sur le genre des rapports de coopération à instaurer avec les pays producteurs de pétrole (1).

D'une manière un peu analogue, le Japon et la R.F.A. ont été amenés à développer des compagnies pétrolières autonomes, sous l'impulsion de groupes industriels et financiers privés.

## C. - LES VISÉES POSSIBLES D'UNE POLITIQUE PÉTROLIÈRE NATIO-NALE

# 1) LES EXIGENCES DU « FAIT NATIONAL »

« Quelque « politique de développement » que ce soit en restera à l'état de velléité lénifiante tant qu'elle ne sera pas fondée sur une étude systématique des structures de la société considérée, et qu'elle ne sera pas orientée au renversement des conditions de la dépendance interne-externe (2). »

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les différents Etats Arabes ont tenté, en tant que nations indépendantes, de prendre en charge leurs propres problèmes, de maîtriser — et tout d'abord de susciter — leur développement économique et social.

L'existence nationale des pays du Monde Arabe ne peut se saisir qu'inscrite dans un espace (système de relations économiques, politiques, sociales, culturelles...) qui n'est pas neutre, mais polarisé par les nations industrielles. Les possibilités des politiques nationales seront déterminées par les évolutions de l'économie mondiale et des rapports de force — économique et politique — internationaux, bien que chacune de ces politiques dépendra des particularités présentes et passées du contexte national.

L'espace « Moyen-Orient » est principalement conditionné par les compagnies pétrolières sur un plan économique plus que politique et par les Etats consommateurs, dont les stratégies politiques se réfèrent aux tendances de l'économie pétrolière internationale — ce qui ne veut pas dire qu'elles s'y réduisent.

Une politique nationale de développement n'existe pas « en soi »; trop longtemps, elle n'a été qu'une sorte de discours ne faisant qu'exprimer d'une autre manière les politiques et les stratégies des « décideurs » externes.

<sup>(1)</sup> Communiqué E.N.I., Le Monde du 22 janvier 1971.

<sup>(2)</sup> G. de BERNIS. La Prospective, in Tiers Monde, nº 47, 1971

Le développement, notion difficile à cerner, n'est pas garanti d'emblée. La marge qui sépare un développement réel d'un décollage du sous-développement est finalement assez mince et la seule croissance des revenus pétroliers du Gouvernement n'autorise pas à trancher.

Le « fait national », en matière économique plus qu'ailleurs, n'est pas donné d'avance et renvoie à des considérations politiques et économiques plus générales.

Il convient, à travers un certain nombre de tendances, de faits et de discours, de mettre en lumière l'existence, la nature, la portée d'une politique nationale de développement, démarche qui présente des difficultés dans la mesure où, pour la grande majorité des pays concernés, politique pétrolière et politique nationale de développement se confondent, tout au moins dans leurs éléments essentiels. Une politique nationale de développement vise à maîtriser l'affectation de ressources limitées en hommes, en matières premières, en capital, en savoir technologique pour atteindre un objectif complexe, considéré comme optimum. Pratiquer une telle politique dans le Monde Arabe signifie qu'il existe une politique pétrolière qui cherche à identifier les différents niveaux où les pays producteurs peuvent agir pour contrôler le développement des activités pétrolières.

L'insertion des pays producteurs dans les activités pétrolières semble possible à trois niveaux :

- la maîtrise des profits pour maximiser les revenus pétroliers d'un Etat;
- la maîtrise industrielle de la production du pétrole par les moyens d'exploitation directe;
- la maîtrise technologique et financière de l'ensemble des filières économiques de l'industrie du pétrole.

Il est évident que l'interpénétration des trois niveaux est très forte; une mesure politique ne peut donc se comprendre qu'au regard du type de maîtrise que le pays tente d'assumer. Il ne saurait être question de prendre l'ordre de présentation de ces niveaux comme autant de stades nécessaires à la réussite d'un développement.

« Il importe de comprendre pourquoi la spécificité propre à un pays lui permet d'évoluer de la dépendance vers la non-dépendance, de stagner, de connaître des blocages et des reculs, selon des modes apparemment si contradictoires, et que l'on réduit, là encore, le plus souvent à la conjoncture (1). »

## 2) LA MAITRISE DES PROFITS

L'objectif premier des pays producteurs a consisté à tirer le plus grand profit possible d'une situation de fait ; l'existence du pétrole exploité par des compagnies étrangères.

Cet objectif peut s'analyser en terme de :

- -- revenu maximum à un moment donné;
- revenu garanti dans le moyen terme.

Sans préjuger de leur utilisation les revenus pétroliers sont très importants pour ces Etats relativement aux pays du Tiers Monde qui ne détiennent pas de pétrole (tableau 60).

(1) ABDEL MALEK, La dialectique sociale, 1972.

TABLEAU 60

### MESURES DES REVENUS « PÉTROLIERS » POUR QUELQUES ETATS DU MOYEN-ORIENT

(En millions de dollars)

		1970		1971			
PAYS	Valeur du pétrole exporté	Revenus pétrollers	Pourcentage	Valeur du pétrole exporté	Revenus pétrollers	Pourcentage	
Iran	1.864,8	1.093,0	59	2.752,3	1.870,0	68	
irak	795,7	521,0	66	1.336,5	840,0	63	
Libye	2.067,1	1.295,0	63	2.640,6	1.766,0	67	
Abu Dhabi	386,3	233,0	63	617,0	431,0	70	
Koweīt	1.341,7	895	67	1.997,3	1.395,0	70	
Arabie Séoudite	1.916,2	1.200	63	3.122,0	2.160	69	

Source: Foreign Investment, in the Petroleum and Mineral Industries.

Depuis 1950, la part que touchent les Etats sur la valeur du pétrole produit progresse, mais irrégulièrement. Les modalités combinées de la « royalty » et de l'impôt sur le revenu résultent d'un jeu de pression et de négociation entre compagnies internationales représentées par les « majors » et les pays producteurs. La pratique de la concession à long terme exprime une véritable dépossession de l'Etat que celui-ci va essayer de vendre le plus cher possible.

L'évolution politico-économique mondiale en général, celle du Monde Arabe en particulier, détermine un rapport de forces de plus en plus favorable aux Etats producteurs. Le coup d'Etat qui entraîna la chute du Docteur Mossadegh en 1953 lors de sa tentative de nationalisation du pétrole iranien aura marqué l'apogée de la toute-puissance des compagnies internationales.

L'augmentation de la demande mondiale de pétrole, l'intensité croissante de la concurrence internationale entre les compagnies pétrolières américaines et européennes, puis japonaises sont autant d'éléments qui vont conduire aux accords de Téhéran en 1971 et de Genève en 1972.

Ceux-ci ont eu pour effet de relever le taux de l'impôt de 50 à 55 %; d'augmenter les prix affichés du pétrole, servant à établir l'assiette fiscale; d'assurer aux Etats producteurs une indexation de 2,5 % par an, afin de tenir compte de l'inflation internationale; de garantir des rajustements annuels de 5 cents par baril à partir du 1° janvier 1973 (accord de Téhéran); de compenser la dévaluation du dollar et de définir les modalités de rajustements ultérieurs pour corriger d'éventuels changements de parités entre les principales monnaies internationales (accord de Genève).

Ce relatif mais indéniable progrès de la situation des pays arabes reflète deux tendances :

- l'affirmation d'un intérêt collectif de l'ensemble des pays producteurs exprimée dans l'O.P.E.P.;
- l'apparition et l'amplification des divergences d'intérêts dans le groupe des compagnies étrangères.

L'évolution vers une situation de monopole est possible, mais la question reste ouverte de savoir s'il s'agira d'un monopole simple ou d'un monopole bilatéral : y a-t-il orientation vers l'unité du monde occidental ou, au contraire, doit-on envisager un éclatement progressif entre des blocs polarisés vers les U.S.A., vers la C.E.E. élargie et vers le Japon ?

Le déclin relatif à l'hégémonie économique et politique des U.S.A. s'il se produit, devra se traduire par une restructuration du groupe des compagnies internationales. Ce qui soulève plusieurs questions :

- la régression des sociétés pétrolières en raison de l'affaiblissement progressif de leur position de producteur et, par voie de conséquence, le développement croissant des intérêts pétroliers nationaux en Europe et au Japon;
- l'avantage que les sociétés américaines retirent cependant de l'existence d'un marché bien organisé et à l'échelle d'un énorme ensemble économique;
- -- l'infériorité où, dans l'hypothèse d'une restructuration des compagnies internationales, se trouveraient les sociétés européennes et japonaises si elles ne pouvaient s'insérer dans un cadre analogue.

TABLEAU 61

### LES MOUVEMENTS DU PÉTROLE DANS LE MONDE EN 1972

(En millions de tonnes métriques)

DESTINATION	ORIGINE	QUANTITÉS		
	Afrique du Nord Reste de l'Afrique	143,3 57,0		
Europe	Moyen-Orient	376,2	620,3	
Occidentale	Europe de l'Est	23,5	020,0	
	Amérique Latine	19,9		
	Divers	0,5		
Japon	Moyen-Orient	162,4 }	190,8	
U.S.A./Canada (y compris Alaska)	Amérique Latine Afrique Moyen-Orient Extrême-Orient	(I) 38,1 12,0	82,3	

Source : O.C.D.E. (Comité du Pétrole).

- (1) Ce chiffre ne concerne que le pétrole brut. Il faut ajouter que l'Amérique latine exporte près de 100 millions de tonnes de produits raffinés vers les Etats-Unis et le Canada.
- Il est intéressant de se rappeler que les Américains, dont l'essentiel des besoins est encore converti à des prix de revient très élevés par la production nationale, ne voient pas d'inconvénient majeur à un réenchérissement de prix d'un pétrole destiné principalement aux Européens (1). >

Au cours des années, l'impact de l'O.P.E.P. se révèle de plus en plus fort dans les diverses négociations tarifaires. La coîncidence des intérêts objectifs des pays producteurs de pétrole implique que toute politique nationale de développement s'insère dans un espace international. C'est une dimension nécessaire, un élément constitutif d'une politique qui ne peut jamais être totalement nationale dans ses objectifs et dans ses moyens : l'aspect international, plus qu'une contrainte, ouvre la gamme des objectifs et des moyens.

# 3) LA MAITRISE INDUSTRIELLE DE LA PRODUCTION

La volonté de maîtriser le flux des revenus pétroliers conduit à la nécessité pour les pays producteurs d'influer sur la production même de pétrole brut. Le revenu à un moment donné est évidemment fonction du niveau des différentes taxes et du montant de la production.

<sup>(1)</sup> A. MURCIER, Le Monde du 16 novembre 1972.

Et ceci, l'accès à la production du pétrole brut, par les pays producteurs, ne diffère pas sensiblement de la recherche d'une meilleure position pour négocier le montant de son revenu total sur la plus longue période pos-

Dès 1950, les pays producteurs ont essayé de s'introduire dans le champ protégé de la production de pétrole :

En Iran, la politique « nationaliste » de Mossadegh (1950) fut brisée en 1953. La position de la N.I.O.C., société d'Etat iranienne, resta très faible jusqu'à ces dernières années.

En Egypte, la prise en main par le régime de Nasser d'une politique pétrolière nationale a constitué la première brèche significative dans la toute-puissance des compagnies occidentales : nationalisation du canal de Suez en 1956, accord d'association avec l'E.N.I. en 1957 pour une société d'exploitation sur une base égalitaire.

Dès lors, la participation d'entreprises nationales à la production de pétrole déborde le simple rôle d'appoint des revenus pétroliers dans une politique de développement. L'association mixte : compagnie étrangère/compagnie nationale, en Arabie Sécudite, en Iran, au Koweit, dans les années 60, permet un certain transfert de responsabilité au niveau des processus industriels (connaissances technologiques, savoir-faire, etc.) qui modifie l'état de dépendance initiale des pays producteurs de nétrole

Un nouveau type d'association apparaît en 1966 : ELF-ERAP accepte de travailler pour le compte de la compagnie d'Etat irakienne, contre une simple rémunération en pétrole brut.

Cette tendance à la maîtrise industrielle de la production du pétrole ne peut qu'impliquer son propre dépassement, à savoir la recherche, par les Etats producteurs, du contrôle et de la mise en œuvre de l'ensemble des filières technologiques et industrielles fondées sur les hydrocarbures, ainsi que la prise en charge, au moins partielle, par les mêmes Etats de l'écoulement de la production de pétrole brut.

## 4) MAITRISE DE L'ENSEMBLE DES PROCESSUS PÉTROLIERS

La production de pétrole ne peut pas « en soi » résoudre le problème du développement du Monde Arabe, développement qui est peut-être trop rapidement assimilé à un processus d'industrialisation. L'extrême sensibilité des revenus pétroliers à la conjoncture économique mondiale et, pour certains pays, à la conjoncture politique dans le Moyen-Orient, commande en effet de garantir le développement par une diversification des activités industrielles et d'organiser nationalement, si possible, les nouvelles industries dans la mesure où l'on peut admettre qu'un produit plus élaboré est plus « rentable » du point de vue social pour le pays producteur, qu'un produit non transformé.

Le tableau suivant fait ressortir l'inversion quasi totale qui existe entre la localisation de gisements bruts et celle des capacités de raffinage.

### TABLEAU 62

## PRODUCTION, RAFFINAGE ET CONSOMMATION DE PETROLE DANS LE MONDE EN 1971

(En millions de tonnes/an)

	PRODUC- TION	RAFFI- NAGE	CONSOM- MATION
Amérique du Nord	607,5	699,0	845
Europe occidentale	15,3	705,9	705
Japon	-	165,0	218
Zone d'étude	992,2	135,0	80
Europe de l'Est et Chine	422,2	362,3	320

Source : Comité professionnel du pétrole.

La détermination d'une politique nationale de développement implique la réappropriation pratique, et non seulement formelle, des facteurs de production. Certains pays. comme l'Algérie, la Libye, la Turquie, la Syrie, l'Egypte, l'Iran se sont résolument engagés dans cette voie.

Il est possible de caractériser cette progression dans la maîtrise technologique à différents niveaux :

- --- mise en place de raffineries dans les pays producteurs.
- utilisation des hydrocarbures comme source d'énergie pour l'industrie,
- utilisation des hydrocarbures comme base de la pétrochimie, par la construction de complexes intégrés.

### **TABLEAU 63**

### UN EXEMPLE DE POLITIQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT : L'IRAN

Deuxième complexe pétrochimique de BENDER **CHAHPOUR** - Production atten-

due (chiffres par-

tiels) .......dioctylphtaleine : 40.000 t/an anhydride phtalique: 20,000 t/an

éthyl hexanol : 20.000 t/an

- Entrée en activité ........1974

- Capital de la so-

ciété ......12.000.000 \$

Répartition ....50 % N.I.O.C. et N.P.C. 50 % MITSUI

- Coût total du

projet .......358.000.000 \$

Sources: Financial Time du 15 novembre 1972. Usine Nouvelle du 18 novembre 1971.

#### **TABLEAU 64**

### UN EXEMPLE DE POLITIQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT : L'ALGÈRIE

COMPLEXE DE SKIKDA	CONSTRUCTEUR	
a) Raffinerie de pétrole : 5/6.000.000 t/an pour 1975	Appels d'offres	
b) Usine pétrochimique : prévue pour 1975	TOYO ENGINEERING C. ITOH  SNAM PROGETTI	
c) Usine de liquéfaction de gaz : 4,5 milliards de m³ pour fin 1972	CITOH HITACHI	
d) L'Etat algérien (SONATRACH) est le seul propriétaire des installations.		

Source : Petroleum Press Service, novembre 1971.

Cependant la réalité d'une politique nationale de développement ne se détermine pas seulement par l'apparition d'industries de transformation. La situation de dépendance se reproduit d'elle-même si l'utilisation des possibilités industrielles du pétrole n'est pas couplée avec la maîtrise nationale des activités qui en découlent.

Le rapport grande firme/pays producteur n'est que déplacé lorsqu'une grande firme s'installe dans un pays arabe afin d'utiliser des hydrocarbures pour son activité.

L'intervention des compagnies d'Etat dans des domaines dérivés du pétrole, quelle que soit sa forme, s'impose comme un élément important du développement économique. L'Iran et l'Algérie entendent d'ailleurs bien mettre en œuvre de telles politiques.

L'Etat doit alors viser à s'intégrer dans le processus général de « délocalisation » de certaines activités industrielles, relativement banalisées du point de vue de la technologie, processus qui est le produit de la dynamique interne du système des grandes firmes. L'action de l'Etat peut jouer sur ce processus, non pour le transformer ou, a fortiori, le créer, mais pour le dévier quelque peu, le déformer pour s'en servir comme d'un élément moteur du développement économique.

Tous les pays arabes essaient peu ou prou de mettre en œuvre une politique nationale de développement fondée sur la réappropriation des ressources naturelles, perçue à la fois comme objectif et comme moyen. Les différences constatées entre pays « progressistes » et pays « modérés » se cantonnent largement au seul niveau de l'immédiat. L'Algérie et l'Iran se retrouvent ensemble dans le peloton des nations engagées au même titre dans un processus d'industrialisation. L'Egypte s'en remet aux compagnies occidentales pour développer sa production pétrolière (la présence de l'E.G.P.C. ne semble pas très active), alors que la Turquie entend accroître considérablement l'action de la T.P.A.O., compagnie d'Etat. L'attitude « dure » des régimes libyen, algérien, syrien, irakien s'intègre dans la pression d'ensemble qu'entend exercer l'O.P.E.P. pour infléchir l'attitude des compagnies pétro-lières étrangères et à terme en prendre le contrôle : les négociations concernant cette participation doivent s'achever avant la fin de l'année 1972 (1).

Les réactions des compagnies internationales — du moins sur un plan apparemment tactique et à court terme — se sont traduites par un repli sur le Golfe Persique, la mise en exploitation accélérée de nouveaux gisements en Iran et en Arabie Séoudite. Le pétrole du Moyen-Orient est encore, pour elles, trop important comme lieu de production et comme source de profit.

Ultérieurement, l'économie pétrolière devra cependant se restructurer sur une base nouvelle dont les éléments pourraient être :

- -- la prise en charge par les Etats producteurs de l'exploitation du pétrole brut ;
- la transformation du rôle des compagnies internationales devenant les agents techniques de la production et assumant essentiellement les fonctions de distribution vis-à-vis des économies industrielles;
- l'intervention directe, dans les relations pétrolières internationales, des Etats consommateurs, et particulièrement la R.F.A., le Japon, la France, l'Italie, écartés jusque-là de certains centres de décision par le système des grandes compagnies à dominante anglo-saxonne.
- Quand les grands pétroliers auront perdu, ce qui est inéluctable à terme, la rente minière sur laquelle ils ont assis leur puissance, ils n'auront plus aucun intérêt à se battre en première ligne... »

On imagine très bien que les Esso et les Shell se cantonnent alors dans le rôle de simples prestataires de services fournissant leur assistance technique aux contractants directs que seraient devenus, par hypothèse, les pays producteurs et les pays consommateurs (2).

Cette perspective s'esquisse dans les efforts de certains pays arabes pour commercialiser directement leur pétrole; tentatives qui, en définitive, sont acceptées par les compagnies occidentales si l'on considère les accords passés par la Sonatrach avec trois compagnies américaines. Ces accords concernent des fournitures importantes de pétrole et de gaz naturel réparties dans le temps.

La compagnie d'Etat Iranienne (N.I.O.C.) commerce directement avec les pays de l'Est, contrôle partiellement la raffinerie de Madras, en Inde, a participé avec la C.F.P. à la construction d'une raffinerie en République Sud-Africaine; elle projette de construire, toujours associée à la C.F.P., une raffinerie à Liège.

Il est significatif également que la N.I.O.C. ait pris des intérêts dans des permis de recherche en Mer du Nord, en association avec la British Petroleum, héritière de l'Anglo-Persian, puis de l'Anglo-Iranian-Company.

<sup>(1)</sup> Cette partie du document a été rédigée en février 1972.

<sup>(2)</sup> Le Monde de l'Economie, Bulletin du 29 février 1972.

# 5) UNE RECONQUÊTE DIFFICILE DU POUVOIR

Si l'on considère que « le pétrole est le pouvoir », cette identification s'est historiquement concrétisée par le pouvoir aux mains des pays consommateurs du monde industriel.

Aussi, la tendance fondamentale dans l'économie pétrolière internationale peut se résumer comme un essai de reconquête du pétrole et du pouvoir, par les pays membres de l'O.P.E.P. : réappropriation partielle, car cette tentative, qui correspond à une politique nationale de développement, ne peut réussir qu'à travers les affrontements des stratégies économiques, politiques, militaires des divers centres économiques et politiques du monde.

L'examen réaliste des conditions et des contraintes qui pèsent sur la détermination d'une politique nationale de développement, de ses objectifs, de ses rythmes et de ses moyens, passe par la prise en compte d'un ensemble de facteurs où s'enchevêtrent les rapports des firmes internationales avec les pays producteurs et avec les pays consommateurs et, au sein du groupe des nations industrielles, ceux des centres d'influence et de pouvoir que sont, à des degrés divers, les U.S.A., l'Europe Occidentale, le Japon et l'U.R.S.S.

En période de « guerre froide » ou même de « coexistence pacifique », l'économie du pétrole est le lieu privilégié où se nouent, s'affirment, se forment et se déforment les rapports de force entre puissances : à l'influence des U.S.A. dans le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, s'oppose la pénétration de l'U.R.S.S. dans cette même zone (tableau 65).

Il n'est évidemment pas possible de déduire linéairement une politique nationale de développement et ses possibilités, de la nature et de la dynamique de l'ensemble organisé des nations industrielles.

En pareil domaine, on comprendra que le travail théorique ne pulsse se dérouler que dans le cadre du politique et de la vision sociologique du politique... brassant ainsi au niveau le plus large l'étude de la géopolitique, de l'idéologie et de la stratégie, de l'économie internationale, des civilisations et des cultures... Toute autre approche se condamne à rester marginale sans prise sur l'objet même de son étude (1).

Il est possible d'estimer qu'un processus de développement peut s'analyser essentiellement sous l'angle de l'industrialisation, même s'il est plus que cela. Dans des nations prises comme un tout, c'est par rapport à l'industrialisation que des phénomènes tels que l'évolution des structures agricoles, la prise en charge des problèmes de population (scolarisation, formation, etc.) prennent une signification et que l'on peut apprécier les relations économiques internationales et plus généralement l'ensemble des structures sociales et culturelles.

Toute politique nationale de développement qui vise à l'organisation et à l'adaptation de la dynamique « spontanée » de l'évolution socio-économique d'une nation ne peut être assumée que par le seul agent capable d'une telle intervention : l'Etat. Le développement d'une activité politique pétrolière ne se conçoit donc que dans le

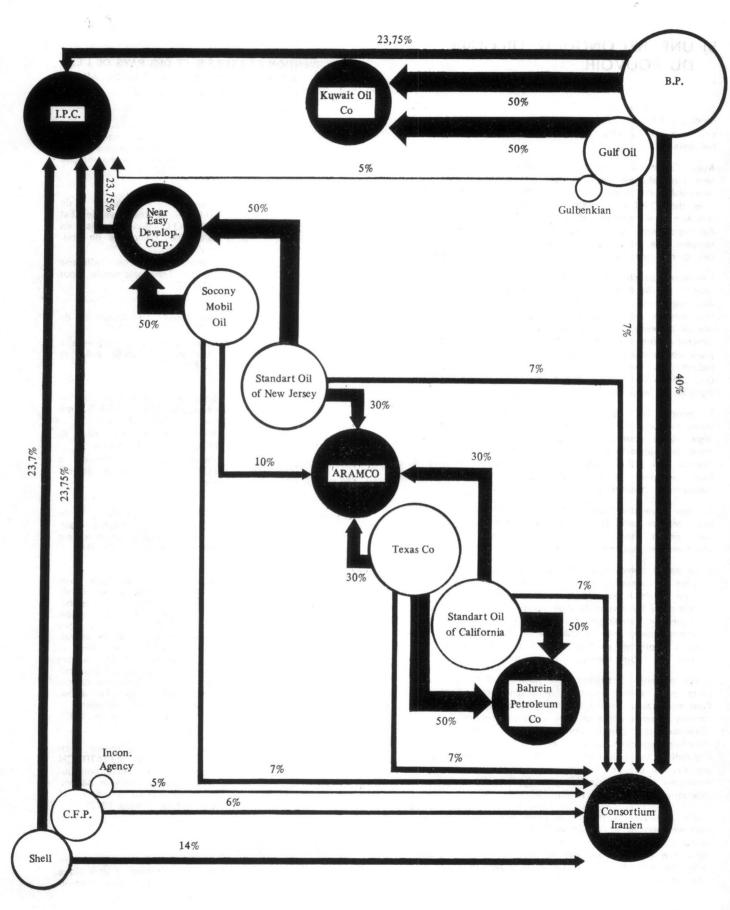
#### **TABLEAU 65**

## INTERVENTION DE L'U.R.S.S. ET DES PAYS DE L'EST DANS L'ACTIVITÉ PÉTROLIÈRE DU MONDE ARABE (présentation schématique)

	,
Syrie	L'O.P.P., seul producteur, s'est développé quasi exclusivement avec l'assistance technologique de l'U.R.S.S.
irak	Assistance technique de l'U.R.S.S. et des pays de l'Est à l'I.N.O.C. dans la mise en valeur des gisements de Roumaïla.  Construction d'une raffinerle par la Tchécoslovaquie pour l'I.N.O.C.
Turquie	Assistance technique de l'U.R.S.S. à la T.P.A.O. Construction d'une raffinerie à lzmit par l'U.R.S.S. pour la T.P.A.O.
Iran	Construction d'un complexe si- dérurgique par l'U.R.S.S., qui sera payé en gaz naturel. Vente de pétrole par la N.I.O.C. à la Roumanie. Vente de gaz naturel à l'U.R.S.S. (6 milliards de m3 en 1970).
Egypte	Intervention minime de l'U.R.S.S., qui effectue quelques recherches de gisement pour le compte de l'E.G.P.C.
Libye	Accord de coopération avec l'U.R.S.S. signé à la fin du mois de février 1972. Les détails n'ont pas été révélés.  ""U.R.S.S. aidera la Libye à prospecter, produire et raffiner le pétrole. De même, la collaboration s'étend au gaz naturel, à la prospection minière et à la formation de cadres libyens pour l'utilisation dans l'industrie pétrolière ». (cf. Les Echos, 7 mars 1972).
Algérie	Assistance technique de l'U.R.S.S à la SONATRACH, mais « il ne semble pas que le concours soviétique ait porté beaucoup de fruits ». (cf. Les Echos, 7 mars 1972).
Arabie Séoudite, Emirats du Golfe Persique, Tunisie	L'U.R.S.S. n'a pas d'interven- tion « pétrolière » spécifique, en l'état actuel des connais- sances.

<sup>(1)</sup> ABDEL MALEK, op. cit.

## INTERPENETRATION DES GRANDES COMPAGNIES DANS LE MOYEN-ORIENT



Source: A. NOUSCHY,

Luttes pétrolières au Proche - Orient, 1970

cadre d'une politique pétrolière nationale. Ceci est vrai quelle que soit la portée réelle de la politique en question : maximisation des revenus pétroliers, industrialisation active, etc.

Le fait national » dans la définition d'une politique de développement ne saurait se déduire de la seule action de l'Etat-nation. Il doit tenir compte des influences extranationales émises par les pays industrialisés et de la nécessité d'une cohésion des différents Etats-nations producteurs de pétrole, cohésion qui suppose au moins implicitement une certaine convergence des différentes politiques nationales de développement.

Une politique nationale de développement ne peut prendre forme que dans la mesure où elle prend en considération les intérêts communs des différents partenaires.

Toute politique de développement qui vise à rompre le phénomène de la dépendance, parce que celui-ci est interne autant qu'externe, développe de nouvelles contradictions (...) qui peuvent être autant de causes d'échec ou de retour en arrière (...) Ainsi, aucun raisonnement de type mécaniciste ne peut être utile (...) D'étape en étape, la même volonté lucide d'échapper au risque d'une nouvelle dépendance doit être présente (1).

# D. - PÉTROLE ET FAÇADE MÉDI-TERRANÉENNE FRANÇAISE

Le dossier « pétrole » devrait permettre de cerner certaines perspectives qui intéressent directement l'avenir de la façade méditerranéenne. Le pétrole continuera encore longtemps de marquer les structures socio-économiques des pays méditerranéens parce que les facilités naturelles de la production du brut y sont sans rivales, parce que la rareté relative de ce produit, malgré l'apparition de substituts, pose un problème de contrôle économique et politique pour les nations industrielles, parce que le pétrole doit fournir aux pays du Bassin Méditerranéen le champ d'intervention prioritaire d'une politique nationale de développement.

Sensible à tous les phénomènes de restructuration des relations pétrolières entre pays producteurs et grandes compagnies, la façade constitue l'un des principaux fronts d'approvisionnement de l'Europe industrielle du Nord-Ouest en raison de l'importance des raffineries installées dans la région marseillaise et à Frontignan, et de la place qu'occupe déjà et qu'occupera encore plus dans l'avenir le pipe-line Sud-Européen pour la livraison de brut sur la ligne Lyon, Strasbourg, Karlsruhe. Les possibilités d'acheminement atteindraient 80 millions de tonnes par an de pétrole dans sa phase finale vers 1980.

Par ailleurs, un grand nombre d'activités connexes de l'exploitation pétrolière sont essentielles à la vie économique régionale, en particulier les activités de constructions et de réparations navales. Le récent développement des transports maritimes de gaz liquéfiés (méthaniers) influence d'ores et déjà notablement l'activité des chantiers navals méditerranéens (La Ciotat, La Seyne).

Les transformations techniques des flottes pétrolières (tankers de plus de 500.000 tonnes), les modifications possibles des grands axes de navigation — problème du canal de Suez — projet du pipe-line SUMED, éventualité d'un pipe-line Europe-Algérie, jouent sur l'avenir de la réparation navale de la façade.

A l'inverse, il est vrai, on peut s'interroger sur les effets que pourrait avoir, sur les activités navales françaises, la décision des pays de l'O.P.E.P. de construire une flotte de pétroliers et d'aménager une cale sèche à Bahrein.

Le devenir de la façade méditerranéenne ne peut s'envisager qu'intégré dans l'ensemble des transformations que connaissent les sociétés industrielles contemporalnes. En raison de leur puissance, les compagnies pétrolières pèsent sur l'ensemble des processus de restructuration industriels et financiers (extensions et diversifications des activités).

La façade méditerranéenne de demain résultera dans une large mesure du mode et du rythme d'évolution de ces processus.

C'est ainsi que le problème de la sécurité des approvisionnements pour les bases pétro-chimiques et celui de l'encombrement relatif de l'espace industriel du Nord-Ouest, que l'évolution des techniques de transport, que la volonté de développement des Etats du Bassin Méditerranéen commandent les nouvelles modalités de localisation des unités de production: ainsi la maîtrise croissante des processus pétroliers sur le plan technique et économique, qui se confirme de l'Algérie à l'Iran, sera un facteur essentiel pour la localisation des investissements industriels; de même l'instauration de nouveaux rapports entre pays producteurs, grandes compagnies et pays consommateurs, doit entraîner une nouvelle orientation géoéconomique et influencer l'avenir de la façade méditerranéenne.

<sup>(1)</sup> G. de BERNIS, La Prospective in Tiers Monde, n° 47, 1971.

# 2. BASSIN MÉDITERRANÉEN ET STRATÉGIE DES FIRMES

Diverses raisons qui tiennent surtout à la diversité des situations sur les rives de la Méditerranée conduisent à rechercher un nouveau mode de réponse à la question : quelle est la place du Bassin Méditerranéen dans la stratégie des grandes firmes ?

Pour accéder à une compréhension du phénomène, il apparaît nécessaire de combler l'écart existant entre une perception globale et abstraite des « grandes firmes », centrée sur les notions d'oligopole et d'internationalisation, et une connaissance descriptive des grandes firmes quant à leurs implantations actuelles et à leurs projets.

Le premier objectif sera de mettre en évidence les moyens qui rendent compte des notions d'oligopole et d'internationalisation, appliquées aux pratiques des firmes dans un certain espace. Le second objectif sera de déterminer la nature des informations les plus appropriées pour traduire le comportement industriel des groupes de firmes, ceci bien que les investissements pétroliers soient les investissements les plus importants du Bassin Méditerranéen.

Il deviendra alors possible de mettre en lumière le contenu de la relation existant entre le concept de « Bassin Méditerranéen » et celui de « grandes firmes ».

## A. - PROCESSUS INDUSTRIELS : CONCURRENCE ET STRATÉGIE DES FIRMES

La révolution industrielle en Europe a détruit la relative symétrie des ensembles culturels du Bassin Méditerranéen. Le transfert entre civilisations s'est concrétisé, comme pratique politique, dans le colonialisme et, comme pratique économique, dans la mise en valeur des ressources naturelles (principalement le pétrole) et l'utilisation du potentiel humain.

## 1) MOUVEMENTS DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

L'histoire et la géographie déterminent l'importance du Bassin Méditerranéen pour le devenir de la façade méditerranéenne française. La mesure de cette importance est donnée par l'ampleur des flux de main-d'œuvre, de capitaux, de marchandises, qui traversent cette région.

Les économies méditerranéennes ne participent pas, dans leur ensemble, à ce que l'on pourrait appeler le « Centre » ou le « cœur » de l'économie industrielle avancée. Elles font partie, sauf pour l'Italie du Nord, des « économies périphériques », c'est-à-dire un ensemble d'économies situées en bordure de l'Europe du Nord et caractérisé généralement par un certain nombre de distorsions dans leurs structures économiques ; hyperthophie des activités exportatrices, des activités tertiaires, des activités et des techniques légères.

Les investissements internationaux dans le Bassin Méditerranéen résultent et résulteront pendant de nombreuses années encore de la dynamique économique propre aux pays industrialisés.

Le mouvement centripète d'investissements entre les « Six », mouvement découlant de leur croissance économique propre et différenciée, s'accentuera ; les firmes internationales continueront de chercher des conditions de production particulièrement avantageuses dans les pays sous-développés pour asseoir la puissance des unes et permettre à d'autres d'accéder aux marchés européens.

Cependant, l'état des formations sociales méditerranéennes, leur niveau de développement économique conditionnent naturellement aussi la présence d'investissements internationaux dans le Bassin Méditerranéen : faiblesse et segmentation des marchés se traduisant par une capacité de consommation finale interne, limitée en quantité et en qualité ; désarticulation des structures industrielles bloquant les possibilités d'échanges inter-industriels ; structures de la population et de l'emploi, la faible qualification de la main-d'œuvre restreignant la mise en œuvre de techniques complexes et évolutives.

Ceci étant, le développement de l'investissement international dans le Bassin Méditerranéen trouvera tous ses déterminants hors de la région. A la situation extérieure des agents de décision dans ce domaine vient s'ajouter celle des principaux lieux de transformation des produits et des lieux d'élaboration des principaux matériels et des technologies appropriées.

Malgré tout, la place du Bassin Méditerranéen dans l'organisation des relations économiques internationales est appelée à évoluer.

# TABLEAU 66 P.N.B. PAR TÊTE (estimations)

(dollars par habitant)

	1985	2000
C.E.E. + Grande-Bretagne	3.550	6.330
Europe Occidentale	2.620	4.700
Bassin Méditerranéen	534	767

Sa fonction géo-politique, née de sa situation géographique a déjà été complétée et amplifiée par l'existence de réserves énergétiques hautement rentables. L'essor des grandes entreprises et le caractère international des moyens qu'elles utilisent constituent des facteurs nouveaux d'intégration du Bassin Méditerranéen dans les systèmes économiques les plus avancés, dans la mesure où ces firmes, nous l'avons vu, aspirent à y exploiter des richesses naturelles rares, mais aussi à utiliser cette région du monde comme tremplin vers le Marché Commun ou l'Europe de l'Est.

Mais en même temps, ces mêmes grandes firmes exigent que soient réunies des conditions de sécurité propres à faire disparaître les risques actuels pesant sur l'investissement

 L'acceptation du dialogue devrait entraîner que soit tempéré l'usage des décisions unilatérales, de la menace sur la sécurité des approvisionnements et de la remise en cause de statut des entrepreneurs étrangers (1).

Les transformations sont déjà visibles, non certes en ce qui touche aux mouvements de capitaux, mais, comme nous le verrons plus ioin, dans l'évolution présente des implantations méditerranéennes, par exemple de la pétrochimie, de la construction automobile, de la pharmacie et de l'aluminium. Il devient possible de tenter une synthèse dans laquelle s'intègrent les politiques des firmes et leurs attitudes par rapport à un espace complexe comme celui du Bassin Méditerranéen.

Cependant le problème de la dépendance technologique et économique, et donc, à plus longue échéance, politique et culturelle, des Nations-Etats participant à des civilisations différentes, prend une place de plus en plus importante. Le rôle actuel des Etats à l'égard des grandes firmes apparaît ainsi comme primordial, dans la mesure du moins où lls ont les moyens de contrôler ce nouvel agent, la firme multinationale, qui tend à structurer l'ordre international à son image.

Le constat statistique de tels phénomènes ne peut en lui-même fournir une explication; il faut même réduire par trop abusivement les relations économiques internationales à des échanges entre nations, considérées comme des unités homogènes ou à des échanges entre des entreprises « atomisées ». Les flux de marchandises ne peuvent se comprendre qu'en regard de l'investissement direct international qui les double et les renforce. Historiquement, le commerce international s'est développé en l'absence de mouvements de capitaux; avec l'apparition des phénomènes de la révolution industrielle en Europe Occidentale s'est précisée la volonté de mise en valeur directe des ressources naturelles extra-nationales et se sont mis en mouvement les capitaux dans ce secteur du monde.

Les investissements internationaux ont évolué dans le cadre des données géo-politiques. Leur flux et leur reflux, plus encore leurs mutations profondes, retranscrivent, à travers une série d'écarts et de décalages, le processus global d'engagement ou de dégagement des pays industrialisés par rapport au Bassin Méditerranéen. Dans et par l'investissement international se vit pour partie le dialogue plus ou moins conflictuel des puissances grandes et moins grandes.

L'investissement international direct se définit comme un mouvement de capital impliquant un contrôle permanent. C'est une notion à la fois plus restreinte et plus étendue que celle de mouvement de capital à long terme : plus resteinte, puisque sont exclus tous mouvements de fonds qui ne visent pas le contrôle d'une unité économique, prise de participation minoritaire...; plus étendue, puisque la prise de contrôle peut s'effectuer sans mouvement de capital correspondant.

Les capitaux qui constituent l'investissement direct à l'étranger ont une triple origine :

- l'exportation de capital:
- le réinvestissement de bénéfices réalisés à l'étranger;
- les emprunts sur les marchés financiers étrangers.

Les mouvements internationaux de capitaux, et par là même ceux de l'investissement direct, suivent globalement le même rythme que l'expansion économique mondiale. Le Club des « Dix » (U.S.A., Canada, Grande-Bretagne, C.E.E., Suisse, Japon) est à l'origine de 84 % des mouvements en 1960, de 90 % en 1965. La domination économique des Etats-Unis (50 % des capitaux privés en 1965) sur l'économie mondiale apparaît incontestable. A l'inverse, il convient de noter le montant actuellement minime des capitaux japonais.

TABLEAU 67

CARACTÉRISTIQUES DU CAPITAL AMÉRICAIN
INVESTI DANS DIFFÉRENTS PAYS
AU 31 DÉCEMBRE 1969

PAYS	RÉPARTITIO secteurs ( appro	PART des pays considérés dans le total des		
	Pétrole	Industrie de transformation	investissements U.S. à l'étranger	
Espagne France Italie Libye Moyen-Orient Monde	20 % 15 % 35 % 98 % 87 % 28 %	50 % 75 % 50 % — 4 % 42 %	9 % 30 % 20 % 12 % 27 %	

Source : Survey of Current Business.

Les mouvements de capitaux à long terme retenus pour l'établissement des balances de paiement constituent les seules données exhaustives disponibles ; c'est donc à partir

<sup>(1)</sup> P. DESPRAIRIES, ELF-Information.

de cette notion que l'on doit essayer d'analyser les mouvements de l'investissement international à l'échelle du Bassin Méditerranéen.

L'hétérogénéité du Bassin résulte des spécificités « nationales » et de la façon dont se sont comportées les économies hégémoniques dans telle ou telle région. Ce traitement différencié s'exprime en particulier dans les mouvements de capitaux, mais ne s'explique pas.

Il n'est pas nécessaire d'analyser les flux entre pays pour délimiter les grandes tendances, et constater une corrélation entre le niveau de développement d'un pays et la nature des investissements étrangers qu'il supporte.

Par exemple en France et en Italie, pays qui font partie sans conteste de l'ensemble des pays industrialisés, les investissements se portent sur le secteur de la transformation et sur le tertiaire; le Monde Arabe et le Portugal, à un moindre degré, ne présentent d'intérêt que par les facteurs de production dont ils disposent : pétrole, mines, agriculture, main-d'œuvre (le pétrole polarisant 90 % des investissements étrangers); quant à l'Espagne, à la Yougoslavie et à la Grèce, elles occupent une position intermédiaire. Par exemple encore la partie occidentale et européenne du Bassin Méditerranéen comporte surtout des investissements dans les industries de transformation, y compris dans les raffineries du pétrole.

L'espace national lui-même d'ailleurs n'est pas homogène par rapport à ce phénomène.

En Italie, le Mezzogiorno ne reçoit que 27 % des investissements et au sein même de cet espace, il y a concentration sur trols régions administratives — le Latium, la Campanie et la Sicile — qui ont fait plus spécialement l'objet de politiques d'industrialisation et monopolisent 90 % de l'investissement étranger du Mezzogiorno. On obtient un résultat semblable en analysant les participations étrangères dans les filiales de la région. Sur un total de 192 participations (102 sont d'origine américaine), 59 sont concentrées dans le Latium, 67 dans la Campanie, 31 en Sicile. Ces participations concernent principalement la chimie et les dérivés du pétrole, l'industrie alimentaire, la mécanique.

En Espagne, on constate une situation identique. Les investissements étrangers se concentrent essentiellement sur Burgos, Huelva et Saragosse et peut-être demain Valence, bien que la Côte Méditerranéenne ne soit pas la seule concernée.

Les phénomènes de l'investissement international ne constituent d'ailleurs qu'un des aspects de l'internationalisation croissante des économies nationales et des entreprises qui en sont les agents essentiels. L'expansion de l'investissement international recoupe, tout particulièrement celle du commerce international : en 1966, plus de 20 % des exportations de marchandises effectuées à partir des U.S.A. relevalent de transactions entre établissements d'une même société et l'on estime ainsi que, vers 1975, 25 % du P.N.B. du monde non communiste, U.S.A. non compris, seraient produits par des filiales de sociétés américaines.

L'investissement international direct se définit, nous l'avons vu, comme « mouvement de capital impliquant un contrôle permanent ». Il polarise l'ensemble des facteurs économiques puisqu'il est l'acte économique par excellence. Il oriente les mouvements de marchandises, de capitaux, les mouvements monétaires au sens strict du terme.

Mais l'examen du seul aspect du mouvement de capital ne peut permettre d'appréhender une règle de comportement. Toute analyse monétaire doit être solidement ancrée, et constamment rapportée, aux mouvements économiques de fond.

Les mouvements constatés de l'investissement international ne sont que l'indice d'un problème qui conduit aux questions sulvantes :

- quelle place et quel rôle le Bassin Méditerranéen va-t-il occuper du fait de son insertion dans l'économie mondiale?
- --- quelle attitude vont adopter les grandes firmes et les Etats par rapport au Bassin Méditerranéen.

## 2) MOBILES DES DÉCISIONS D'IMPLANTATION

Le panorama des investissements internationaux dans le Bassin Méditerranéen montre que ceux-ci ne s'effectuent ni au hasard ni au coup par coup. On ne saurait expliquer par une simple succession d'opportunités, les corrélations qui se révèlent, par exemple, entre tel type de produit ou tel type de présence et tel pays. Il ressort également d'un tel aperçu que les décisions d'investissement ne peuvent se ramener à un facteur unique. Aussi serait-il vain de chercher à analyser en eux-mêmes et pour eux-mêmes, les mouvements internationaux de capitaux et de marchandises, même dans un secteur industriel ayant une certaine homogénéité technique ou économique. Cette démarche conduirait à une impasse quant à l'influence des frontières géopolitiques sur les pratiques économiques, quant à la nature des décisions d'investissements qui doivent être intégrées dans l'ensemble du comportement de la firme.

Partout où les espaces régis par divers plans de firmes ou de groupes s'appliquent sur des territoires nationaux divers, les frontières douanières conservent leur sens statistique, mais perdent une part de leur signification économique. Les flux de produits et de transferts qui les traversent dépendent d'une même décision interterritoriale (1). »

C'est donc vers un examen des mécanismes que déclenchent et que suivent les grandes firmes que l'on doit s'orienter, puisque ce sont elles qui décident de la quasitotalité des investissements internationaux.

Ce sont ces pratiques internationales nouvelles que l'on veut saisir en différents points, dans une analyse synthétique de la grande entreprise, de l'oligopole comme système de firmes; ce qui impose naturellement la prise en compte de l'Etat en tant qu'agent économique pour poser le problème de la (ou des) divisions internationales du travail dans son ensemble. Ainsi se justifie la nécessité d'entrer dans le détail des processus industriels pour comprendre les mouvements économiques apparents : quatre secteurs industriels seront examinés plus loin en raison de leur importance intrinsèque dans l'économie contemporaine, de leurs intérêts respectifs pour des nations en voie de développement, de leurs positions spécifiques dans des pays méditerranéens. Ce sont la pétrochimie, la construction automobile, la pharmacie, l'aluminium.

La firme classe de facto les espaces nationaux selon qu'ils appartiennent à des pays avancés ou à des pays retardés. Le niveau de développement socio-économique — qui est à bien des égards le produit de la pratique antérieure de grandes firmes — synthétise en quelque sorte l'ensemble des facteurs de localisation.

<sup>(1)</sup> M. BYE. Préface de L'intégration économique européenne. de R. ERBIER, P.U.F., 1966.

La grande firme et l'oligopole international constituent les bases nouvelles de l'économie internationale qui transmettent dans le monde leurs structures essentielles.

L'entreprise multinationale tend à créer un monde à son image en développant une division du travail entre nations qui correspond à la division du travail entre les différents niveaux hiérarchiques de l'entreprise. » (1)

La grande firme industrielle et financière représente l'élément clé. A partir d'elle s'organisent les dynamiques industrielles contemporaines. Elle se structure en réseaux d'unités de production et en réseaux de situation par rapport aux marchés unifiés par l'objectif global d'optimisation du profit qui assure la survie et la croissance de la grande firme.

Le comportement de la grande firme et la stratégie qui prétend la régler doivent se comprendre à partir des conditions technico-économiques du champ d'action de la firme, dans le cadre d'une concurrence restreinte entre plusieurs grandes firmes, ce qui implique le terme d'oligopole international.

L'oligopole est reconnu aujourd'hui comme une forme de relation entre les grandes firmes. L'oligopole international constitue une conjonction et un dépassement des oligopoles nationaux; il représente un stade de l'évolution des relations internationales et interfirmes, un moment du processus industriel et financier, national et international de concentration et de centralisation.

Le produit dominant détermine et la firme qui le fabrique et un stade dans l'évolution de l'organisation industrielle; le cycle du produit rythme par l'intermédiaire de l'évolution technologique les rapports complexes entre produits et facteurs de production. Cependant ces éléments n'acquièrent de signification que dans les relations qui règlent les rapports entre les grandes firmes dans le domaine de la technologie, de la production, de la commercialisation et de la reproduction du capital.

La grande firme est ainsi amenée à rechercher le contrôle de son environnement — approvisionnement, main-d'œuvre, marchés — pour planifier sa croissance, à se doter d'une stratégie au sein de son secteur (leader, outsider).

La firme considérera les différentes nations comme autant d'espaces socioéconomiques spécifiques dans lesquels se dérouleront les processus d'internationalisation de la production, de la circulation des marchandises et des entreprises elles-mêmes (par intégration dans des groupes industrialo-financiers) qui transcendent les divisions nationales et les hétérogénéités géo-économiques.

La répartition des ateliers ou établissements de production d'une même firme est le résultat d'un compromis entre les avantages de la concentration géographique et les avantages de la dispersion. » (2)

La concurrence en situation d'oligopole conduit à développer mondialement la distinction entre :

- les centres de décision (New York, Londres, Tokyo...);
- la force de travail intellectuelle et qualifiée;
- la force de travail manuelle.

<sup>(1)</sup> S. HYMER. The Efficiency.

<sup>(2)</sup> DELILEZ. Internationalisation de la production, Economie et Politique, nº 212, 1972.

Dès lors les décisions d'implantations dans le Bassin peuvent se résumer en deux figures possibles :

- a) exploitation d'un avantage naturel (matières premières) ou de l'abondance et du faible coût de la main-d'œuvre (1) pour exporter la production vers les marchés conséquents de l'Europe, des U.S.A.,
- b) occupation directe d'un marché existant ou potentiel suffisamment attractif (Espagne, Yougoslavie, Grèce).

## 3) HYPOTHÈSES D'INTÉGRATION DU BASSIN MÉDITERRANÉEN DANS LES STRATÉGIES DES GRANDES FIRMES

Les définitions précédentes de la firme et de l'oligopole conduisent à différentes questions :

- à quels niveaux le Bassin Méditerranéen est-il intégré dans la pratique et la stratégie des grandes firmes?
- par quels processus le Bassin Méditerranéen participe-t-il à la redistribution des tâches industrielles, à la nouvelle division internationale du travail?

La région ne dispose pas de grands centres de décision, hormis les États; elle ne constitue pas un grand marché en expansion, comparable à celui de la C.E.E. ou du Japon; elle n'est pas un réservoir de main-d'œuvre hautement qualifiée, sauf en quelques rares endroits.

La participation du Bassin Méditerranéen à la division internationale des tâches industrielles n'est donc possible que dans la mesure où les firmes sont sensibles à la présence d'une force de travail manuelle importante ou d'autres avantages relatifs.

On peut envisager dans le cadre deux éventualités :

a) En raison de l'étroitesse des marchés locaux, les investissements industriels sont utilisés par les grandes firmes pour consolider leur position dans la hiérarchie et l'évolution de leurs oligopoles, l'objectif étant alors de bloquer l'expansion des concurrents en investissant plutôt qu'en exportant ou en investissant dans une économie jusque-là délaissée.

Une telle option aurait pour contrepartie la faiblesse des investissements (les marchés méditerranéens étant restreints et segmentés) et la nécessité de protections importantes contre l'inflation et les importations concurrentes

b) On peut aussi envisager l'intégration progressive — par zones successives — du Bassin Méditerranéen à des ensembles déjà intégrés. Sur le plan politique et administratif, cette intégration se traduirait par la substitution progressive d'une politique de marché par une politique recherchant des avantages relatifs de valeur ajoutée et accroissant la circulation de biens.

Tournés vers l'exportation, les investissements devraient, dans ce cas, bénéficier d'une protection accrue — juridique, fiscale, économique — rendue nécessaire par leurs dimensions et par les risques politiques encourus; ils seraient peu sensibles au faible développement de l'économie locale.

L'évolution des économies méditerranéennes apparaît, dans l'un ou l'autre cas, essentiellement dominée et déterminée par celle des grandes firmes. Mais cette dépendance n'empêche pas que les pays concernés puissent chercher à obtenir et obtiennent effectivement un certain nombre de contreparties.

En effet, « les structures industrielles et technologiques satisfont mieux les intérêts des grandes firmes que les besoins internes de développement (conçus non seulement en termes d'intérêts prioritaires de la population, mais aussi selon les intérêts liés au développement d'un capitalisme national » (1).

Par exemple, les États pourraient s'efforcer d'intérioriser la production, c'est-à-dire d'accroître la valeur ajoutée d'origine nationale ou de mettre en cause la seule utilisation de la force de travail manuel, c'est-à-dire de modifier les conditions des transferts technologiques à leur profit. De tels phénomènes s'ils sont confirmés par l'analyse doivent conduire à s'interroger sur le rôle de l'État vis-à-vis des grandes firmes étrangères dans la mesure où elles altèrent le développement des firmes locales en modifiant les conditions de leur accès aux marchés, aux capitaux, à la technologie et où elles mettent en cause la portée des actions de l'État.

Les firmes multinationales certes prendront leurs décisions d'investir, en vue du développement mondial de leur activité, de façon telle qu'elles modifieront les facteurs de productions, pour créer une production internationale additionnelle, mais la localisation de l'industrie peut être modifiée par une politique gouvernementale consciente et explicite sans grands dommages, ni inconvénients pour elles » (2).

# B. - DYNAMIQUE DE QUATRE GRANDS SECTEURS INDUS-TRIELS

## 1) LA CHIMIE

C'est un secteur clé de l'économie, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Puissant lieu d'innovations en produits et en procédés, cette activité est directement liée

<sup>(1)</sup> Selon l'O.N.U., les salaires horaires industriels moyens étaient en 1969, d'un montant de 3,19 dollars aux U.S.A., 1,43 dollar en R.F.A., 0,77 dollar en Italie, 0,52 dollar en Grèce, 0,49 dollar en Espagne.

<sup>(1)</sup> DOS SANTOS, "The structure of dependance", A.E.R. mai 1970.

<sup>(2)</sup> Cf. "Trade and investment policies for the seventies", Atlantic Institute, 1972.

à l'exploitation des formidables réserves d'hydrocarbures du Monde Arabe. Industrie intermédiaire située entre l'extraction des matières premières et la consommation finale, elle polarise toutes les possibilités, mais oppose aussi des obstacles à la croissance industrielle dans les nouvelles nations.

Si la présence des grandes firmes chimiques est importante dans le Bassin Méditerranéen, leur répartition n'est cependant pas homogène.

L'Espagne, l'Italie et la façade française sont les zones privilégiées d'implantation. La Yougoslavie, la Grèce, la Turquie, l'Iran constituent une deuxième couronne pour les investissements directs dans le secteur de la chimie.

Cette répartition des implantations ne peut se comprendre sans une analyse plus fine mettant en évidence les processus de structuration de l'espace par les grandes firmes chimiques : l'analyse des productions qu'elles privilégient et la comparaison de leurs pratiques dans le Bassin Méditerranéen avec celles menées dans l'Europe du Nord-Ouest le permettent. Les tableaux 69 et 70 conduisent à la conclusion, provisoire, que les dix sociétés étudiées réduisent la place du Bassin Méditerranéen dans le développement de leurs capacités de production de matières premières, augmentent au contraire son importance relative dans l'extension de leurs capacités en produits semifinis banalisés et ne privilégient pas le Bassin Méditerranéen en ce qui concerne l'anhydrique phtalique et les isocyanates.

TABLEAU 68

PRÉSENCE DES GRANDES FIRMES CHIMIQUES
INTERNATIONALES

	Espagne	(Portugal)	Façade Médit. française	Italie	Yougoslavie	Grèce	Turquie	Israēl	İran
Gulf-Oil Esso-Ch Monsanto Dow. Ch Du Pont	X X X X			x	×	х		x	
Shell B.P. I.C.I. Bayer Basf Hoechst Rhône-Progil Solvay	X X X X X X	x	X X X X X	X X X	x	x	X		x

TABLEAU 69

## CAPACITÉS DE PRODUCTION

(1.000 t.)

	CHLORE		ETHYLENE		PROPYLENE		BUTADIENE	
	En 1971	Projet	En 1971	Projet	En 1971	Projet	En 1971	Projet
I. — Les « Dix » Sociétés étudiées dans l'Europe du Nord-Ouest (a)	1.005	545	3.745	3.365	2.400	1.640	536	580
dans le Bassin Méditerranéen (b)	550	210	405	400	270	320	65	55
Ratio b/(a + b)	35 %	— de 27 %	+ de 10 %	10 %	10 %	16 %	10 %	9%
II. — Total de l'Europe du Nord-Ouest	2.437	915	5.165	5.020	3.475	2.710	661	994
Ratio a/c	41 %	59 %	72 %	67 %	69 %	60,5 %	81 %	59 %
III. — Total du Bassin Méditerranéen (d)	1.654	1.069	2.020	3.400	1.080	1.520	253	345
Ratio b/d	33 %	18 %	20 %	12 %	25 %	21 %	25 %	16 %
Ratio d/(c + d)	43 %	53 %	26 %	40 %	24 %	36 %	28 %	26 %

TABLEAU 70

### CAPACITÉS DE PRODUCTION

(1.000 t.)

	CHLORURE de polyvinyle		POLYETHYLENE basse densité		ANHYDRIDE phtalique		ISOCYANATES	
	En 1971	Projet	En 1971	Projet	En 1971	Projet	En 1971	Projet
I. — Les « Dix » Sociétés étudiées dans l'Europe du Nord-Ouest (a)	1.220	580	1.128	478	220		80	193
dans le Bassin Méditerranéen (b)	170	315	93	204		 15	12	193
Ratio b/(a + b)	12 %	35 %	7 %	30 %	0 %	15	13 %	6%
II. — Total de l'Europe du Nord-Ouest		_						
(c)	2.075	1.498	1.978	973	543	93	123	227
Ratio a/c	58 %	48 %	56 %	49 %	40 %	0 %	65 %	85 %
III. — Total du Bassin Méditerranéen (d)	856	977	636	727	208	105	32	37
Ratio b/d	20 %	32 %	14 %	27 %	0 %	14 %	38 %	32 %
Ratio d/(c + d)	30 %	39 %	24 %	43 %	28 %	50 %	20 %	14 %

Il convient dans ces conditions de rechercher les raisons qui amènent les grandes firmes chimiques à réaliser un tiers de leurs investissements dans le Bassin Méditerranéen pour deux produits semi-finis et seulement le dixième pour les matières premières pétrochimiques.

La nature et la signification des actions des divers Investisseurs qui tendent à s'opposer (tableau 71) montrent la création d'un processus tripolaire : les « Dix », le groupe I.R.I.-E.N.I., le secteur public de certains pays, face auxquels les autres investisseurs privés semblent réduits à un rôle décroissant.

TABLEAU 71

# CHIMIE: ESSAI DE RÉPARTITION ÉCONOMICO-POLITIQUE DES CAPACITÉS DE PRODUCTION

(En pourcentage)

	LES < DIX >	GROUPE I.R.I (E.N.I.	AUTRES PRIVÉS	SECTEUR PUBLIC (sauf Italie)
Chlore:				
• en 1971 • projets	33 18	36 45	27 30	4 7
Ethylène :				
• en 1971 • projets	20 12	52 29	17 27	11 32
Propylène :	25 21	54 42	15 4	6 33
Butadiène :	25 16	47 58	26 3	2 22
M.V.C. (chlorure de Monovinyle) :  • en 1971  • projets	20 32	40 9	24 18	16 40
Polyéthylène (B.I.) :	14 27	52 32	29 11	5 29
Anhydride phtalique :	<del>_</del>	14 71	85 —	1 14
Isocvanates :				
• en 1971 • projets	38 32	62 68	=	

A première analyse, il semble que les grandes firmes chimiques renoncent à réaliser des investissements massifs qui risqueraient de ne pas être utilisés à leur pleine capacité et augmenteraient notablement, de ce fait, les coûts de fabrication. Cette appréhension se trouve renforcée par l'impossibilité de s'appuyer sur l'exportation : « dans le passé, de nombreux producteurs ont pensé exporter 30, 40 ou 50 % de la production des nouvelles unités ; ils se sont aperçus à leurs dépens que les ventes ne pourralent être obtenues que moyennant de ruineuses réductions de prix » (1).

Aussi se tournent-elles vers les productions pour lesquelles il existe un marché local le plus souvent couvert jusqu'alors par des importations. Cette substitution s'effectuerait grâce aux produits finis qui, outre les faibles investissements qu'ils entraînent, n'ont pas les mêmes exigences de production.

Une telle analyse du développement des investissements chimiques internationaux dans le Bassin Méditerranéen comporte des limites : elle ne prend pas suffisamment en considération les conditions nouvelles de la concurrence internationale et l'intervention des États et elle ne permet pas d'expliquer les investissements importants réalisés par d'autres industriels que les « Dix ».

Parallèlement à leurs implantations méditerranéennes, les grandes firmes chimiques accroissent leurs investissements de base dans l'Europe du Nord-Ouest et les capacités sous-utilisées représentaient en 1971 quelque 11 milliards de francs, les prix de vente permettent tout juste de couvrir les coûts dans certains cas.

Les facteurs explicatifs de cette apparente contradiction peuvent être trouvés dans la structure des coûts et des profits et dans la hiérarchie des firmes de la pétrochimie.

Les neuf projets supérieurs à 350.000 t/an d'éthylène qui représentent 70 % des capacités projetées dans l'Europe du Nord-Ouest sont la réponse à la concurrence actuellement très aiguë que connaît le secteur.

Le prix de revient de l'éthylène est inférieur de 17 % à celui obtenu à partir d'un steam-craker de 200.000 t/an, mais il nécessite l'extension des débouchés sous peine d'accroître les charges lourdes en capital et de confondre conquête des marchés et rentabilité (2).

On assiste ainsi à un double mouvement :

- de rétention des investissements de base chaque fois que les formes de la concurrence le permettent, rétention renforcée pour les productions à prix de vente élevés (butadiène et propylène par exemple);
- de surdéveloppement des capacités en produits semifinis afin d'accroître les débouchés des matières de base et de bloquer l'entrée de nouveaux concurrents en saturant le marché chaque fois qu'une politique de substitution d'importations faisant appel aux capitaux étrangers se développe. Il sera nécessaire d'étudier ultérieurement les relations entre ces politiques et les protections offertes aux nouveaux investisseurs.

Dans ces conditions, l'expansion différente des produits correspondrait à des modes différenciés mais convergents d'intégration du Bassin Méditerranéen dans « l'espace » des grandes firmes. Et cette intégration apparaît déjà

comme le produit de changements dans les conditions de la concurrence internationale entre firmes. La modification essentielle dont la responsabilité appartient aux grandes firmes porterait sur la restructuration et l'abaissement des coûts de fabrication des matières pétro-chimiques de base, elle-même liée, par exemple, à une baisse du prix du naphta ou à un craquage direct du pétrole brut en éthylène

Dans l'un et l'autre cas, l'intégration du Bassin Méditerranéen se poserait en des termes nouveaux et notamment pour les pays producteurs de pétrole.

Cependant puisque les projets des « Dix » représentent seulement de 12 à 32 % du total des projets méditerranéens, il convient d'analyser aussi le comportement des autres investisseurs : le groupe I.R.I.-E.N.I. (Italie) et le secteur public des pays autres que l'Italie.

Le groupe d'Etat italien I.R.I.-E.N.I. E.F.I.M. assure la production de l'essentiel des produits étudiés en Italie. L'Etat italien a favorisé la fusion Montecatini-Edison en 1965 pour marquer « l'affirmation nationale » dans la chimie italienne.

Avec l'accélération de l'intégration européenne et la croissance des investissements américains en Europe, l'Italie se devait de rechercher des conditions nouvelles pour développer son capital industriel et assurer sa place dans le concert international.

La menace d'échec de la fusion a entrainé la prise en charge directe de la chimie italienne par l'Etat (E.N.I.), qui a permis de définir des priorités pour la restructuration et les investissements lourds de l'industrie italienne.

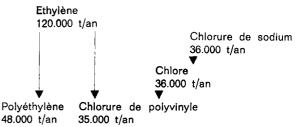
Le « Plan chimique italien » prévoit en 1980 une capacité de production d'éthylène de 4,4 millions de tonnes/an contre 1,1 million de tonnes/an en 1970.

L'ensemble de ces opérations apparaît comme une réponse à la nouvelle concurrence internationale : outre le contrôle de produits semi-finis, le groupe I.R.I.-E.N.I. se dote d'un ensemble de moyens d'interventions (Montedison, Anic) qui permettent de s'opposer aux tentatives de domination des autres groupes étrangers, grâce à leur taille, leur unité de stratégie, leur structure de coûts, de prix et de profits.

Cependant, la situation ne s'est toujours pas stabilisée et une nouvelle restructuration intégrant encore plus l'E.N.I., la Montedison, etc., devra sans doute être envisagée.

De son côté, l'hétérogénéité du secteur public non italien est certaine et les groupes nationaux ne jouent, de ce fait, qu'un rôle relativement secondaire dans le Bassin Méditerranéen. Leurs projets sont le reflet des technologies — donc de l'engineering — des pays occidentaux et, en ce sens, ils reproduisent, en le déplaçant, le processus de domination; mais ils contribuent également à modifier le contenu et le mode de la distribution internationale de l'industrie dans la mesure où ils créent le marché et où ils constituent un « essai » de complexes industriels.

## EXEMPLE DE SKIKDA EN ALGÉRIE



<sup>(1)</sup> The Chemicals: The Need for A Commun Strategy, J. TRAFFORD, Financial Times, 6 février 1972.

<sup>(2)</sup> PIETRATU, Président-directeur général de la Dow Chemical (European Chemical News, 27 août 1971).

## 2) LA CONSTRUCTION AUTOMOBILE

L'automobile est souvent considérée comme une innovation majeure, de « celles qui bouleversent la structure tout entière de l'économie et créent ainsi de vastes débouchés d'investissement en plus du capital qu'elles absorbent directement » (1). Relativement stabilisée sur le plan de la technique, cette industrie, grande utilisatrice de main-d'œuvre, pouvant être redistribuée en sous-ensembles de fabrications (production de pièces, montage...), elle est apparue comme un élément important d'une politique d'industrialisation, capable d'engendrer des effets d'entraînement en amont et en avai.

La présence des grands constructeurs automobiles dans le Bassin Méditerranéen s'est affirmée depuis 1958-1960. Jusque-là, seuls existaient les accords de Flat avec l'Espagne et la Yougoslavie. Pour aussi nombreuses qu'elles fussent, les opérations n'ont pourtant pas conduit à la création d'une puissante industrie automobile méditerranéenne. En effet, si dans certains cas, tels l'Espagne et la Yougoslavie, la croissance a été remarquable, la majorité des investissements a été limitée à la mise en place de sociétés de montage de petites dimensions, dont l'approvisionnement est plus ou moins dépendant de l'étranger (2).

	1957	1972
Espagne Yougoslavie		500.000 véhicules 200.000 véhicules

En première analyse, cette situation n'a rien de spécifiquement méditerranéen; elle correspond à un mouvement né vers 1950 qui tendait à fabriquer et à assembler, dans les pays sous-développés, les automobiles destinées à satisfaire leurs besoins et à réduire leurs importations.

Ces pays insistaient alors pour obtenir des usines rédultes de montage et de fabrication, de pièces utilisant des techniques à base de main-d'œuvre.

Cette orientation s'est normalement affirmée: en Espagne, le taux de fabrication locale est compris entre 90 et 100; le processus est identique dans les autres pays.

Cependant une nouvelle phase dans les relations entre les constructeurs d'automobiles et les Etats méditerranéens s'ouvre aujourd'hui : une forme de distribution des tâches s'organise pour la fabrication de voitures entre les pays de l'Europe et les pays méditerranéens.

Renault et Fiat ont organisé des échanges de pièces entre filiales étrangères, le flux allant d'un pays à un autre, ce qui a permis de résoudre l'un des problèmes les plus délicats posés par la segmentation des marchés: l'amortissement d'un parc de machines modernes donc coûteuses, dans un marché de dimensions restreintes (3).

Les nouveaux accords impliquent un échange de production, par exemple entre les usines situées en France et celles situées en Yougoslavie — accords Renault/Litotroj — 70 % des pièces fabriquées en Yougoslavie seront d'origine étrangère et Litotroj exportera vers Renault-France un million de systèmes de transmission (Tableaux 72 et 73).

<sup>(1)</sup> BARAN et SWEEZY. Le capitalisme monopoliste, Maspéro 1968.

<sup>(2) «</sup> Aucune usine méditerranéenne, non italienne, n'atteint encore la capacité actuelle optimale de production, à savoir :

<sup>- 120.000</sup> unités/an pour l'assemblage,

 <sup>240.000</sup> unités/an pour les moteurs et organes de transmission,

<sup>— 600.000</sup> unités/an pour l'emboutissage. »

<sup>(</sup>J. BARANSON. Automotive industries in developping countries, BIRD, 1969.)

<sup>(3)</sup> Dans les usines destinées à des marchés nationaux limités, les techniques les plus efficientes sont exclues du fait du faible volume des débouchés (BARANSON, déjà cité).

# HSTORIQUE DES IMPLANTA DANS LE BASSIN

ANNÉE	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Espagne	- Citroën - DAF - AEC	- British Leyland - Chrysler		- BMW - Chrysler - Rootes	- Citroën - Renault - G.M.	- British Leylan - Renault - Chrysler - VW - Ferodo
Italie	- VW	- Willys	- British Leyland	- Renault - British Leyland		
Yougoslavie	- Alfa-Roméo					
Grèce				- Chrysler		
Turquie						- British Leylan
Iran		- Fiat			ı	- American M.
Syrie		- Chrysler				
Liban						
Israël					- Alfa-Roméo	
Egypte		- Fiat		- Fiat		
Libye						
Tunisle	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
Algérie		- Renault		- Renault		
Maroc	- Fiat - Simca - Volvo	- Fiat - Simca		- Fulmen		
Portugal		- British Leyland	- Citroën - Ford	- G.M.		

## TIONS D'USINES AUTOMOBILES

## MÉDITERRANÉEN

1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
- Fiat - Renault - American M.	- Chrysler - British Leyland	- Renault - Chrysler - British Leyland - Daimler-Benz	- BMLC - Renault	- Chrysler - Renault - Bosch	- Æiat - Renault	
	- Honda				- BMLC - AEC	- Ford - BLMC - Lucas
	- Simca - British Leyland - VW		- Fiat	- Fiat - Bosch	- Renault	- Fiat - VW - Citroën
						- Renault - Peugeot
		- Fiat				- Renault
			- BLMC		- Chrysler	- BLMC - G.M.
- British Leyland						
					- Flat	
					- Lucas	
				- Renault		
- Renault			- Saab			
e						- Toyota
American American	i		1	1		

TABLEAU 73

FIRME/PAYS	CONTROLE	CAPACITÉ	PRODUCTION	DERNIER PROJET
FIAT Espagne — SEAT	45 %		1969 — 218.275	
Yougoslavie — Crvena Zatasva (1954)	10-12 %	1965 — 35.000 1970 — 90.000	1970 — 70.000	1972. — La capacité doit passe à 110.000, puis 200.000 uni tés.
Turquie — FIAT (1968)	41,5 %	1970 — 12.500		1968. — A partir de 1975, 85 % de pièces sera d'origine tur que.
Iran —				1968. — Fermeture des ateliers
Maroc — Somaca	20 %			
Egypte —				1971. — Accord pour le montage sous licence des Fiat 124 e 128 (25 % des pièces loca- les).
CITROEN Espagne — Citroën Hispania			1969 — 36.443	
Yougoslavie — TOMOS (1960) CIMOS (1972)		1973 — 18.000 puis 30/35.000	1970 — 8.000	usine à Nova Gorica pour 2 CV, Ami 8, GS exportations vers la France pou 90.000.000 F.
RENAULT Espagne — FASA (1959)		1959 — 10.000 1961 — 18.000 1965 — 50.000 1971 — 130.000	1964 — 14.373 1969 — 84.774 1971 — 110.000	1971. — Expansion de la capa cité de production de 400 vé hicules/jour à 1.000 véhicu les/jour.
Yougoslavie — LITOSTROJ (1971)		1972 — 15.000	1971 — 5.700 (assemblage)	1971 :  • fabrication et non plus assemblage.  • 30 % des pièces d'origine locale.  • 1.000.000 de systèmes de transmission exportés vers la France.
Grèce — Renault/Peugeot (1972)		1973 — 15.000 1980 — 75.000		1972. — Assemblage.
Portugal —			1971 — 5.800 (assemblage)	
Turquie —	40 %		1971 — 1.500 (assemblage)	
Maroc (1966)			1971 — 9.500 (assemblage)	1966. — Assemblage par la SO MACA (FIAT : 20 % Simca 20 %).

FIRME/PAYS	CONTROLE	CAPACITÉ	PRODUCTION	DERNIER PROJET
CHRYSLER Espagne — (1961)	77 %		1966 — 60.000 1969 — 43.267	Fermeture de certains ate- liers après d'importantes grè- ves.
VW Yougoslavie — UNIS (1967)	49 %	1973 — 10.000		1972 :  • fabrication, et non plus assemblage. • exportation de pièces détachées vers la R.F.A.
B.L.M.C. Espagne — (1965)				
Italie — INNOCENTI (1959)	100 %		1967 — 36.000 (assemblage) 1971 — 55.000 (assemblage)	1972 :  • Rachat de la division automobile de Innocenti (pour 39.000.000 FF).  • Innocenti va continuer à fabriquer la carrosserie, et importera le reste.
Iran		1968 — 5.000		

Cette évolution, signifiant un changement structurel important, suppose des modifications dans le mode de redistribution internationale des tâches industrielles et la fin des substitutions d'importations (1).

Il convient de préciser les unes et les autres pour expliquer la part importante prise par le Bassin Méditerranéen dans le secteur de l'automobile.

La structure de l'Industrie mondiale de la construction automobile apparaît profondément déséquilibrée. Ainsi la Général Motors et Ford ont un chiffre d'affaires respectivement 7,5 et 5 fois supérieur à celui du groupe Renault-Saviem-Peugeot.

Dès lors la concurrence est double: d'une part, Ford et Général Motors, avec des moyens sans égal, s'afrontent sur des marchés importants et croissants (Marché commun élargi, Japon); d'autre part, les autres firmes essaient de croître en consolidant leur place. Ce sont elles qui constitueront le support de notre analyse puisqu'elles ont fourni l'essentiel des investissements recensés dans le Bassin Méditerranéen.

Les conditions économiques (libéralisation des échanges en Espagne en 1958, réforme économique en Yougoslavie en 1965) ou historiques (indépendance de nouveaux Etats) ont amené le développement de politiques de substitutions d'importations.

TABLEAU 74

# STRUCTURES DE LA CONSTRUCTION AUTOMOBILE MONDIALE EN 1970

CONSTRUCTEURS	CHIFFRES d'affaires (milliards F)	PRODUCTION (milliers)
General Motors	133,6	6.842
Ford	81,1	4.653
Chrysler	38,7	2.366
Fiat - Citroën - Berliet	20,1	2.010
vw	19,4	2.094
Renault - Saviem - Peugeot	18,3	1.533
Daimler - Benz	14,2	1.402
BLMC	12,8	1.083
Toyota	12,5	1.470
Nissan Motors	11,1	1.200

<sup>(1)</sup> Une définition de la politique de substitutions d'importations est donnée à la page suivante.

## POLITIQUE DE SUBSTITUTION D'IMPORTATIONS

La substitution d'importations est un processus qui consiste pour un État à définir, dans le cadre d'une politique d'industrialisation, les unités industrielles à créer pour satisfaire un marché national réel en potentiel, jusque-là approvisionné partiellement ou totalement par des importations.

Le choix d'une telle voie d'industrialisation, principalement par les pays d'Amérique centrale ou d'Amérique du Sud, impose des contraintes liées à l'évolution de la technologie, aux choix des délais de rentabilité, aux structures économiques des pays considérés.

La technologie est une technologie importée. Elle ne peut être la plus efficace, sous peine de devenir production de masse, hypothèse exclue du fait de l'étroitesse des marchés des pays industrialisés. En conséquence, la technologie liée aux pratiques de substitutions d'importations ne permet jamais de productions compétitives avec celles des pays industrialisés.

Les délais de rentabilité impliquent que les débouchés choisis soient les plus aisément atteints et que soit mis en place un système de protection contre des concurrents étrangers, cherchant à exporter vers le pays considéré. Cette protection est donc fonction des problèmes technologiques, mais aussi des débouchés choisis.

Or ces débouchés sont les consommations finales des ménages sur lesquelles il est possible d'agir avec les seuls instruments des politiques économiques libérales : crédits à la consommation, politique fiscale et politique des revenus. De ce fait, les politiques de substitutions d'importations reposent, pour l'essentiel, sur le principe que l'Etat n'a pas à intervenir directement dans l'industrialisation et qu'il doit simplement créer les conditions de fonctionnement de la libre entreprise et des mécanismes de marché.

Dans un premier temps, les firmes y ont été sensibles pour une double raison :

- 1° Cette forme de développement industriel affectait les modalités de concurrence interne au secteur en pénalisant les firmes qui ne s'implantaient pas dans le pays par le biais de droits de douane parfois exorbitants sur les automobiles importées (en Iran, les taxes peuvent atteindre jusqu'à 500 %, d'où le retrait définitif de FIAT en 1971): la répartition des marchés modifiée à la marge, risquait de l'être plus profondément sur une longue période.
- 2º Bien que les taux de rentabilité ne soient pas très élevés pour chaque projet pris individuellement, l'ensemble garantissait la stabilisation du taux global de la firme internationale alors que la concurrence sur les coûts, sur les besoins en capitaux et sur les ventes croissait dans le « Centre » : ces Implantations constituaient en effet des débouchés pour les usines de composants de la maison-mère.
- Une part substantielle des gains d'une firme internationale provient de la vente de composants et de pièces détachées aux fabricants-assembliers et sur le marché de l'après-vente. Leurs investissements dans des usines de construction situées outre-mer sont dans un sens un investissement pour la demande future de composants et de pièces détachées (1). »

Les premières usines méditerranéennes participaient ainsi à la consolidation de l'oligopole de l'automobile. Elles n'affectaient directement ni les coûts, ni les prix; elles assuraient la position de chaque firme et la rentabilité globale de ses capitaux. La modification structurelle intervint à un moment où les États méditerranéens cherchèrent une voie pour sortir du cycle de la substitution d'importations; c'est que la substitution d'importations est limitée par l'absence d'économies d'échelles, par le coût élevé de la matière première au fur et à mesure de la croissance de la part d'origine nationale, par les difficultés d'exporter vers les économies développées (cycle coûts-prix) et le marché ne peut suffire pour orienter l'industrialisation.

La voie nouvelle était dès lors inscrite dans l'évolution de la concurrence: les firmes sont obligées de ne plus considérer les coûts comme une donnée par rapport à laquelle elles organisent leur stratégie. Les deux grands eux-mêmes General Motors et Ford ne sont pas épargnés.

L'argument selon lequel les coûts plus élevés de la main-d'œuvre sont compensés par des usines de plus grandes dimensions et plus efficientes n'est plus valable. Aussi bien l'Allemagne Occidentale que le Japon ont atteint des niveaux de production qui leur permettent de maximiser les économies d'échelle » (intervention de H. Ford II devant une commission du Sénat en 1970). Dans ces conditions, par exemple pour rendre compétitif le prix de la «Pinto», Ford fabriquera les moteurs en Grande-Bretagne, la boîte de vitesse en Allemagne, le reste en Amérique du Nord et montera le tout aux U.S.A. et au Canada (Rapport Ford, 1970).

Les firmes ont à gérer leurs coûts pour baisser les prix et trouver une demande solvable nouvelle. La spécialisation internationale permet de tenir compte des avantages relatifs des différents pays. Les firmes ne peuvent plus saupoudrer leurs moyens, mais doivent les concentrer. Elles vont, d'une part, expatrier les productions les plus exigeantes en main-d'œuvre, d'autre part, modifier leurs modes de financement et chercher de nouvelles sources de capitaux : partenaire public, financement en nature, crédits internationaux accordés à la filiale mixte, etc., l'ensemble accroîtra leurs capacités financières.

Les nouvelles formes d'investissement pour la construction automobile dans le Bassin Méditerranéen correspondent à une véritable insertion dans le processus d'internationalisation du secteur:

- recherche d'avantages relatifs en vue de priorités définies par le « Centre »,
- accès au marché international des capitaux,
- contrôle de l'approvisionnement des débouchés.

Ainsi le Bassin Méditerranéen apparaît-il comme soumis de deux manières à la stratégie des grands constructeurs :

- par les substitutions d'importations, il participe à la consolidation des positions acquises ainsi qu'à leur rentabilité globale (1);
- par le développement d'industries de transformation, il fournit des conditions nouvelles pour abaisser les coûts de production (réels et financiers) dans un processus d'internationalisation des économies et des firmes.

Le marché méditerranéen ne semble donc pas constituer un objet de conquête en lui-même; il s'agit essentiellement pour la grande firme d'améliorer sa place dans la concurrence internationale. Cette situation conduit à s'interroger sur la dépendance technologique et économique des activités méditerranéennes. Si, ainsi que l'écrit P. Uri, les avantages comparatifs des pays ne sont plus une donnée du commerce et de l'investissement international, mais que « chaque situation est fonction d'un choix de stratégie et que c'est cela que les firmes multinationales élaborent », quel est alors le rôle des États?

Cette question mérite d'être abordée, surtout lorsqu'il s'agit d'un secteur dont les perspectives d'internationalisation sont aussi claires.

## 3) L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

La pharmacie, activité à haute intensité technologique est étroitement liée pour ses débouchés au système de protection sociale spécifique à chaque pays. Elle intéresse le Bassin Méditerranéen en tant que prolongement des activités chimiques et pétrochimiques et comme aiguillon d'un possible développement de la recherche scientifique et technique.

A la fin de 1969, il existait 65 filiales des grandes firmes pharmaceutiques dans le Bassin Méditerranéen (hors la façade méditerranéenne). Leur répartition s'apparentait à

<sup>(1)</sup> BARANSON, Op. cit.

<sup>(1)</sup> L'extrême concurrence provoquée dans un autre secteur du monde par l'appel d'offres des Philippines et de l'Inde pour le remplacement des usines de montage par des usines de fabrication partielle confirme l'importance de ce phénomène, les éliminés perdent le marché local.

celle des secteurs précédemment analysés: 24 en Italie, 18 en Espagne, 5 en Grèce, 7 en Turquie, 11 dans les autres pays.

Leurs installations étaient formées pour l'essentiel, d'usines de conditionnement, voire de préparation pharmaceutique.

TABLEAU 75

IMPLANTATIONS DES FIRMES PHARMACEUTIQUES

PAYS									<del>-</del> -	
FIRMES	FRANCE	ESPAGNE	ITALIE	GRÈCE	ISRAEL	EGYPTE	TURQUIE	PORTUGAL	LIBAN	MAROC
lzez	+	F	F	F			F	F	i	
Johnson and John-						i				
son	+		4F						:	
Bristol Meyers	+	F	2F				! :		!	
Warner - Lambert.	+		F					İ		
Rexall	+		1		İ					
Marck	+	F	3F						i I	
Eli Lilly	+	F	F						j	
Sterling	+				!		:			
Smith Kline	+	İ				ŀ		! 		
Upjohn	+	F	F		İ					
Abott	+	F	F		İ			F		
Parke Davis	+	F	F			F	F	F	F	
Miles	+	F	F		3F	: • !			•	
Squibb	+	F	2F	F					1	
Bayer	+	l '	-	ľ			2F			
Farwerke Hoescht.		F		l						:
Rhône - Poulenc	'	'	F	F	i	1				ĺ
	+	4F	2F	F		F			I	
Sandoz	+	2F	2F	F	1	F	F			F
Akzo	'	F	F	'		Ι΄.	'		1	i
Ciba - Geigy	+	4F	2F	F		F				
U.C.B.	'	7"	-	'		'		F	ļ	į
U.C.I									F	
0.0.1.							1			
		1	1	'	1	l	1	l		i

Les firmes ont parfois choisi de céder leur licence à une entreprise locale, plutôt que de créer un établissement, tels Fournier et Mundipharma en Grèce et Cyanamid et Boehringer en Iran qui, en paiement, perçoivent 5 % du chiffre d'affaires réalisé. Il est cependant difficile d'apprécier l'importance de cette forme d'intervention.

Autre caractéristique des grands groupes pharmaceutiques : la place des filiales de firmes américaines, 39 sur les 65 filiales dénombrées, soit 60 %. Cette expansion est liée à la multiplication après la guerre des investissements directs américains à l'étranger.

Certaines sociétés américaines ont plus que doublé leur activité à l'étranger entre 1959 et 1967, alors que les exportations pharmaceutiques des États-Unis restaient stables, pratiquement pendant la même période.

Contrairement à la pétrochimie et à la construction automobile, l'industrie pharmaceutique ne comptait pas, dans le Bassin Méditerranéen, jusqu'en 1970, de grandes entreprises capables de participer à la détermination des formes et du contenu de la concurrence internationale. La plus importante firme italienne, Carlos Erba, ne faisait pas partie des vingt plus grandes entreprises. Depuis 1970, Montedison a absorbé Carlos Erba et pris le contrôle de Farmitalia; ce nouvel ensemble « national » constitue, avec 7 % du marché italien, la base possible d'une entreprise internationale qui prendrait son indépendance en matière d'approvisionnements et de recherches. Il est capable de modifier la situation actuelle dans la mesure où le Bassin Méditerranéen reçoit des unités de conditionnement et de préparation, c'est-à-dire participe essentellement à l'élaboration de produits finis.

Essentiellement basée sur l'exploitation des résultats de la recherche scientifique, l'industrie pharmaceutique, est, par nature, liée à l'évolution des connaissances avec ce que cela comporte de risques pour chaque firme de voir ses produits « dépassés » et dévalorisés par une découverte contrôlée par une firme concurrente, de plus la durée de vie des produits commercialisés est faible, comparée aux délais que nécessite leur mise au point. Les objectifs prioritaires de la stratégie des firmes deviennent ainsi la diversification des produits et l'extension du contrôle des débouchés, les économies d'échelle, la recherche et le marketing. La multiplication des implantations quasi commerciales satisfait aux exigences des réglementations nationales et assure la valorisation des produits selon un plan global préalablement établi pour l'ensemble des filiales. La diversification permet de rentabiliser, en les combinant, le coût élevé des agents chimiques actifs nouveaux. Enfin, les économies d'échelle dans le dimensionnement des usines chimiques préparant les produits de base sont la réponse à la baisse tendancielle des prix.

Le Bassin Méditerranéen semble constituer, dans la mise en œuvre de ces objectifs, un espace permettant pour l'essentiel d'assurer la consolidation des marchés: le faible niveau initial des consommations de produits pharmaceutiques permet de « révéler » des débouchés importants. Un dollar d'investissement, entre 1961 et 1965 inclus, produit en Italie et en Espagne une croissance du chiffre d'affaires de 2,2 dollars contre 1,2 en Allemagne et 0,6 en Suède. Cette efficacité des investissements favorise par conséquent l'étalement des coûts de l'industrie pharmaceutique et, en particulier, ceux de la recherche et de la promotion commerciale. En contrepartie, le Bassin Méditerranéen ne participe pas aux stades antérieurs de la production pharmaceutique.

 Un tel état de fait provoque souvent des frictions avec les gouvernements intéressés qui reprochent aux firmes multinationales de profiter de la présence de leurs filiales à l'étranger pour amortir la recherche effectuée dans le pays d'origine, sans jamais créer de centre de recherches local (1).

Dans ces conditions, l'insertion du Bassin Méditerranéen dans la stratégie des firmes du secteur pharmaceutique semble peu probable. D'une part, les recherches fondamentales sont centralisées dans des zones où les relations avec la recherche publique sont les mieux contrôlées et les plus efficaces et donc à proximité de grands

<sup>(1)</sup> Entreprise, 31 mars 1972.

centres de recherches, principalement universitaires. D'autre part, la concurrence sur les coûts conduit à des regroupements tels qu'il existe rarement plus de deux ou trois usines d'un même groupe dans le monde pour fabriquer la même matière première pharmaceutique; leur localisation est alors largement fonction de la sécurité des investissements, leur caractère stratégique imposant de minimiser les risques d'arrêt de la production ou de nationalisation.

Le Bassin Méditerranéen ne joue finalement qu'un rôle secondaire : en augmentant la circulation des produits pharmaceutiques, il permet d'en étaler les coûts.

## 4) L'ALUMINE ET L'ALUMINIUM

(Cartes 8 et 9.)

L'aluminium connaît un développement rapide et trouve dans le Bassin Méditerranéen une conjonction satisfaisante de matières premières (bauxite) et d'énergie abondante et peu coûteuse (hydrocarbures).

Extrêmement internationalisée, la croissance de ce secteur permet, outre des avantages intrinsèques pour l'économie nationale, une insertion directe dans le marché mondial.

La présence des grands producteurs d'aluminium dans le Bassin Méditerranéen est ancienne. Pechiney commence à produire en Espagne dès 1925. Alusuisse s'implante en Italie en 1927-1928.

Dans la majorité des cas, les unités créées s'appuient sur des usines d'alumine et constituent ainsi des complexes intégrés de grandes dimensions (Sardaigne, Yougoslavie, Grèce). Ces unités exportent une part importante de leur production vers les pays développés, notamment vers la France depuis la Grèce, et dans les prochaines années de la Sardaigne vers l'Allemagne et de la Grèce vers les U.S.A. De même les complexes en cours de construction en Egypte et en Yougoslavie exporteront massivement leur production: le complexe égyptien de Nag-Hamadi, actuellement en projet, enverra 1 % de sa production en U.R.S.S. à titre de remboursement des capitaux avancés, 25 % iront aux fournisseurs de minerais, 40 % feront l'objet d'exportations diverses, seuls 25 % de sa production seront destinés au marché national.

L'existence conjointe de réserves importantes de bauxite et d'opportunités énergétiques constitue un atout certain. Il faut néanmoins analyser le fonctionnement de l'oligopole et en saisir les caractéristiques générales pour mieux apprécier l'intérêt de cet atout. La transformation de l'aluminium ne connaît pas un développement similaire à celui de la production, toutefois Pechiney et Alcan en Espagne et en Italie et Kaisser en Turquie ont créé quelques installations. La faible production de produits semi-finis par les grands producteurs tranche avec le développement des projets des firmes dans le secteur de la chimie. Deux matières premières, le pétrole et la bauxite, l'une et l'autre largement présentes dans le Bassin Méditerranéen s'intègrent donc différemment dans la stratégie des firmes si l'on considère leur mode d'exploitation divergent.

Le développement exceptionnel du secteur de l'aluminium (multiplié par 5,7 de 1950 à 1968) et le maintien attendu d'une croissance rapide sont les expressions les plus perceptibles d'une concurrence aiguë. Jusque-là les marchés et les coûts de production étaient relativement contrôlés et organisés par Alcoa, Alcan, Pechiney, V.A.W., Alusuisse. Avec l'entrée de nouveaux grands producteurs (Reynolds, Kaiser), la concurrence sur les coûts (donc sur les capacités), sur les prix et sur l'approvisionnement s'est amplifiée et, c'est seulement aujourd'hui que la diversification et le contrôle des débouchés sont perçus comme une condition de développement.

La croissance des capacités, les économies des coûts de transport sur les pondéreux (1) et la production d'alumine sur le lieu même d'extraction de la bauxite ont constitué les principales évolutions technico-économiques du secteur. Ces évolutions se sont traduites par un développement accéléré de l'exploitation de grands gisements (Australie, Guinée, Brésil).

Ces facteurs permettent de mieux comprendre l'insertion du Bassin Méditerranéen dans le processus d'évolution du secteur. D'une part, le Bassin Méditerranéen dispose de la bauxite dont les gisements sont par conséquent l'objet de politiques destinées à contrôler l'approvisionnement. D'autre part, il participe comme « zone périphérique » de l'Europe industrielle au développement de la concurrence au sein de la hiérarchie de l'oligopole mondial pour l'approvisionnement en aluminium de l'Europe; c'est là une des raisons de l'affrontement des groupes américains et européens.

Dans le premier cas, il est important de remarquer la présence soviétique (Yougoslavie, Turquie) aux côtés de Pechiney (Grèce et Yougoslavie) et l'importance des capacités d'alumine d'ici à la fin de 1973 (1,3 million de tonnes/an environ pour la Grèce, la Turquie et la Yougoslavie).

Le Bassin Méditerranéen contribue donc à consolider l'oligopole dans des conditions qui seront sans doute appelées à évoluer dans la mesure où ni les formes, ni le contenu de la concurrence ne sont encore stabilisés.

## 5) **ESSAI DE SYNTHÈSE**

Les hypothèses introduisant l'analyse des quatre secteurs proposaient de différencier la fonction du Bassin Méditerranéen dans la stratégle des firmes selon leur politique d'investissements de consolidation ou d'investissements d'exploitation d'avantages relatifs et selon les réponses apportées au « défi » des grandes firmes.

L'étude de l'insertion du Bassin Méditerranéen a conduit à examiner l'internationalisation de chaque secteur; en outre les politiques industrielles et commerciales et par conséquent aussi les politiques financières qui les soustendent et les homogénéisent ont été abordées après que nous ayons indiqué où se forme de nos jours la concur-

<sup>(1)</sup> Le transport de la bauxite d'Australie à Fos coûte moins cher que de Brignoles à Fos.

rence oligopolistique et en quoi les espaces internationaux découlent et se forment à partir des processus nés de la concurrence mondiale. Enfin, nous nous sommes référés constamment à l'existence d'une concurrence sur les capacités excédentaires et nous avons ainsi mis en évidence le fait que le phénomène de surcapacité est une caractéristique des oligopoles non stabilisés.

Bien que les conclusions proposées soient spécifiques de chaque secteur, leur synthèse permet cependant de proposer une approche de l'insertion du Bassin Méditerranéen dans la stratégie générale des firmes Industrielles: en mettant en relation ces firmes avec des pays en voie de développement, les effets de leur croissance ont des répercussions sur ces pays.

## TABLEAU 76

# SYNTHÈSE DU MODE D'INTÉGRATION DU BASSIN MÉDITERRANÉEN DANS LES STRATÉGIES DES OUATRE SECTEURS

	INVESTISSEMENTS de consolidation	INVESTISSEMENTS d'exploitation d'avantages relatifs	RÉPONSE DES ÉCONOMIES réceptrices
Aluminium	Peu développés :  Pas de consommations interindustrielles.  Nécessité de modifier par les prix relatifs entre métaux, la consommation du Centre.	matière première dans le cycle industriel.	Négociation/Valorisation :  • Accroître la transformation de la matière première.  • Tirer parti des exportations.
Automobiles	Diminution :  Saturation de la substitution d'importations.  Nécessité d'atteindre dans le Centre une nouvelle couche de demande solvable.	Croissance:  Abaisser les coûts par répartition (évolutive) des fabrications (charge du travail).  Abaisser la charge en capital.	Association/Participation:  Participation croissante aux projets et nationalisation des inputs.  Financements relais.
Pétrochimie	Développement :  Surcapacité pour les semi-finis.  Débouchés pour l'Europe développée.	Absence :  Rétention des investissements de base en Europe du Nord-Ouest.  Rétention des productions à marges élevées dans le Centre.	Multiple:  Recherche d'une indépendance e d'une place internationale nou velle de l'Italie.  Création de complexes chimiques pétroliers par les économies ara bes dans les productions banalissées.
Pharmacie	Développement:  Valorisation à la marge des produits stratégiques.  Consolidation financière par étalement des coûts.	Absence :  Risques techniques et politiques trop élevés pour des produits stratégiques.  Absence de structures de recherches publiques nécessitées par la forme de la concurrence.	Faiblesse:  Réglementation nationale.  Brevets pour la petite industrie locale.  Recherche d'une moindre dépendance de la part des pays arabes.

La synthèse des analyses précédemment élaborées (tableau 76) fait apparaître que :

- les pratiques industrielles dans la pétrochimie et la pharmacie convergent et se traduisent par des investissements de consolidation;
- les modes actuels de développement de la construction automobile et de l'aluminium posent aux firmes le même type de problème : l'exploitation d'avantages relatifs pour insérer le Bassin Méditerranéen dans leurs stratégles.

Cette polarisation et ces convergences conduisent à renoncer, provisoirement, à deux des facteurs de l'interprétation classique des investissements directs internationaux:

- les avantages comparatifs acquis par la fixité des facteurs de production dans chaque économie: ni le coût de la main-d'œuvre, ni celui du capital ou des matières premières industrielles n'apparaissent pertinents pour expliquer la répartition et le mode de développement des quatre secteurs d'activités dans le Bassin Méditerranéen;
- le développement des marchés de consommation : ceux qui se créent dans le Bassin Méditerranéen ne semblent pas la cause de l'investissement direct ; les productions locales sont sans commune mesure avant et après l'investissement international ; les substitutions d'importation ne sont généralement pas suffisantes pour expliquer ces différences. Le cas de l'Espagne est particulièrement significatif : l'investissement international y a révélé un marché plus qu'il ne l'a créé.

L'investissement direct des firmes internationales ne résulterait donc pas de données économiques et géographiques existant antérieurement à son arrivée. Il est donc indispensable d'analyser sa fonction et son rôle d'intégration des zones en voie de développement, non pas en fonction des économies nationales des pays industriels, mais en fonction des stratégies des oligopoles internationaux. Ceci rend plus évident le caractère spécifique du rôle de l'État vis-à-vis des grandes firmes.

L'analyse des quatre secteurs industriels conduit à envisager l'existence alternative des deux politiques intra-sectorielles liant développement dans le « Centre » et investissements directs dans la « Périphérie ». Leur énoncé suppose satisfaites deux contraintes :

- le caractère international de l'oligopole, ce qui implique l'absence de tout oligopole national, lequel ne pourrait exister sans être intégré lui-même, ni participer dans son propre espace à la mise en œuvre des stratégies de l'oligopole international;
- la permanence d'une capacité excédentaire de production qui régit les relations internes de l'oligopole, en définissant les coûts optima, les quantités disponibles (y compris les stocks et les spéculations qu'ils peuvent permettre), les technologies et les surfaces financières nécessaires.

Ces deux politiques, éléments d'une stratégie mais non stratégies elles-mêmes, se résumeraient en

- une politique de débouchés marginaux dans le cas d'une production à coûts donnés
- une politique d'avantages relatifs dans le cas, soit d'une demande saturée, soit d'une modification structurelle de la composition optimale des coûts.

## a) UNE POLITIQUE DE DÉBOUCHÉS MARGINAUX

L'existence d'une composition optimale et donnée des coûts correspond à une phase de stabilisation technico-économique de la concurrence. Cet état n'est pas une simple hypothèse de travail; elle se concrétise dès l'instant où les résultats de la recherche (concurrence technologique) ont été appliqués massivement (concurrence industrielle).

Cette application à grande échelle de la recherche nécessite un amortissement financier et la rentabilisation des investissements en capacités et surcapacités de production qu'elle a provoqués. La concurrence commerciale vise alors à accroître les substitutions et complémentarités en s'appuyant sur la diversification de la présentation finale (ou de l'utilisation finale) du produit-clé, l'accroissement des performances techniques, l'amélioration des prix relatifs du produit.

La démarche tendant à insérer le Bassin Méditerranéen dans cette politique globale reposerait donc sur une combinaison des coûts de la surcapacité, du taux global immédiat de rentabilité de la firme, et des profits espérés à moyen terme à partir des surcapacités ainsi que sur l'intensité des substitutions et complémentarités possibles dans chaque économie, c'est-à-dire sur la circulation du produit dans l'ensemble du Bassin.

Envisageons ce dernier aspect de la politique de l'oligopole. Comment les grandes firmes diffusent-elles leurs produits dans les zones en vole de développement?

Les politiques de substitutions d'importations sont limitées a priori par la médiocrité des possibilités de circulation inter-industrielle des produits; en conséquence de quoi, se développent les produits les plus banalisés et les plus proches de la consommation finale, qui permettent au surplus d'agir avec plus de facilité sur les pratiques et sur les modèles de consommation.

Par ailleurs, l'existence d'une concurrence plus ou moins aiguë sur les prix affecte les marges et rend les firmes sensibles aux problèmes de commercialisation et aux coûts de transport.

La substitution d'une production locale aux importations correspond alors à un processus interne de l'oligopole, relativement maîtrisé par celui-ci. Les politiques des États ne peuvent qu'en accélérer la cristallisation s'ils interviennent pour accroître les protections douanières, les facilités fiscales, et dans le meilleur des cas, pour pratiquer une politique des revenus, dans la mesure où celle-ci accroît l'élasticité prix/revenu.

### b) UNE POLITIQUE D'AVANTAGES RELATIFS

La restructuration et l'abaissement des coûts constituent une autre phase de la concurrence en situation d'oligopole. Elle naît de la saturation relative des marchés ou de la mise en cause de la hiérarchie inter-firmes, ou bien encore de la combinaison de ces deux causes.

L'arrivée de nouveaux « grands » dans la concurrence internationale (par exemple Toyota ou Sony) ou le plafonnement sur longue période des marges, dans le cadre de la lutte pour l'utilisation des surcapacités, entraîne actuellement des pratiques qui visent à une modification de la formation des coûts et de la place des économies du Tiers Monde dans l'économie mondiale.

Cette situation est particulièrement sensible dans les pays méditerranéens où les grandes firmes cherchent, dans certains secteurs, à organiser de manière nouvelle des facteurs de production en fonction de leur stratégie européenne. En outre, certains produits stratégiques exigent pour leur développement l'établissement de nouvelles relations entre les grandes firmes et les États.

Cette recherche naît d'une double obligation: faire face à la croissance des coûts dans les pays développés et à la faiblesse relative de ces coûts au Japon. Elle est aussi, et surtout, nécessaire pour faire apparaître de nouveaux marchés et pour promouvoir une politique commerciale à partir de l'Europe vers les autres continents et à partir des pays périphériques du Marché Commun vers celui-ci ou vers l'Europe de l'Est.

Cependant, elle ne peut se matérialiser sans certaines garanties politiques et financières; le caractère stratégique des produits amène les grandes firmes à s'efforcer d'obtenir les conditions optimales pour la sécurité et la rentabilité des capitaux engagés et pour assurer la continuité de la production. Le développement des « Joint-ventures » en association avec des capitaux publics nationaux permet de résoudre les problèmes posés par les grandes firmes chaque fois que les États cherchent à éviter une exportation totale de la production. La contrepartie en matière financière est toujours importante : facilités fiscales, rapatriement des bénéfices, crédits d'investissements, accompagnent et facilitent le développement des projets.

Il résulte de cette politique un nouveau mode de canalisation des crédits à long terme vers les grandes firmes : leurs investissements cautionnés, quand ils ne sont pas assumés pour partie par l'État d'accueil, obtiennent facilement des moyens financiers que les risques « traditionnels » auraient dissuadé jusqu'alors.

L'intégration du Bassin Méditerranéen dans le système des grandes firmes apparaît ainsi au centre des deux politiques envisagées. Quelles en sont les perspectives d'évolution?

## C. - PERSPECTIVES D'INTÉGRATION DU BASSIN MÉDITERRANÉEN DANS LES STRATÉGIES DES GRANDES FIRMES

Actuellement, l'intégration du Bassin Méditerranéen dans les stratégies des grandes firmes s'articule, nous l'avons vu, autour de deux politiques. Leur contenu, leurs modalités ne sont, faut-il le rappeler, qu'une phase dans le processus d'évolution des relations entre les « grandes firmes » et les zones en voie de développement. D'autres phases en effet n'ont pas encore d'incidence sensible sur la plupart des pays du Bassin Méditerranéen : par exemple les re-

cherches fondamentales et appliquées sur les nouvelles sources d'énergie ou sur les substitutions de matériaux. Au demeurant cette phase ne constitue elle-même qu'une période dans un phénomène historique de grande ampleur dont le moteur est le développement de l'oligopole international.

Dans ces conditions il convient de rechercher des perspectives d'intégration du Bassin ni dans l'évolution des relations entre les firmes, ni dans l'histoire du Bassin Méditerranéen mais dans l'histoire à venir des grandes firmes.

Ceci conduit à s'interroger sur la permanence des causes qui produisent les deux politiques mises en évidence, et sur l'invariance des conditions qui ont favorisé leur développement:

- a) Dans quelle mesure les coûts optimaux de production dans la pétrochimie et dans la pharmacie sont-ils de nature à faire l'objet de modifications structurelles? En quoi ces deux secteurs nécessiteraient-ils un nouveau mode d'intégration des pays du Bassin Méditerranéen?
- b) A quelles conditions la croissance des « besoins » énergétiques, minéraliers et industriels des pays développés peut-elle, en imposant une massification des productions, modifier les investissements directs internationaux dans les pays du Bassin Méditerranéen?
- c) En quoi les réactions actuelles des milieux syndicaux à la croissance des investissements industriels à l'étranger à une époque où le plein emploi est difficile à atteindre, sont-elles de nature à limiter l'exportation des activités en déclin, ou fortement concurrencées par de nouveaux « grands » étrangers ?

D'autres questions sont évidemment possibles.

Formuler dès à présent, et à partir des seules années jusqu'ici rassemblées, une problématique tendant à lier les deux politiques, paraît illusoire: on ne sait encore si elles sont réversibles et substituables, et surtout si leur dynamique interne ne crée pas de nouveaux objets de concurrence internationale. On peut illustrer cette « dialectique » du développement de la grande entreprise et de l'évolution consécutive du mode d'intégration du Bassin Méditerrannéen aux stratégies oligopolistiques, par l'exemple de la pétrochimie.

La rareté du naphta, les économies d'échelle, la relative autonomie des U.S.A. grâce à son gaz naturel, l'importance des capitaux à immobiliser sont autant de facteurs concourant à la stabilisation des coûts de production. Cependant des modifications importantes se dessinent déjà pour répondre à la croissance des débouchés des matières pétroléochimiques (oléfines et aromatiques). Les économies d'échelle ont, sans conteste, favorisé le développement des luttes sur les prix, et donc l'expansion des capacités excédentaires (1).

Cette évolution, irréversible dans l'histoire des techniques, semble devoir se modifier dans les années 1970-1980 comme le montre le tableau suivant : la filière des oléfines marquerait un palier dans la croissance des unités de production et les autres productions accéléreraient, au contraire, leur course vers le gigantisme.

<sup>(1)</sup> OCKERBLOOM et KIRBY.

#### TABLEAU 77

### ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES UNITÉS PÉTROLÉOCHIMIQUES

(En 1.000 t/an)

	1960	1969	1970- 1980
Ethylène Chlorure de vinyle Oxyde d'éthylène Acrylonitrile Anhydride phtalique Ethyl-benzène Styrène Phénol	135 45 45 13,5 45	450 360 157,5 135 45 225 225 90	450 450 157,5 135 45 675 450 315

Source : OCKERBLOOM et KIRBY.

Le phénol, le styrène et l'éthyl-benzène devraient, en conséquence, se trouver dans des situations similaires à celles des actuels produits de base (éthylène, propylène) à savoir :

- rétention, avec des excédents de capacités, des produits de base dans l'Europe du Nord-Ouest;
- Implantation d'usines de produits semi-finis en Espagne, en Italie, en Yougoslavie, peut-être en Grèce, Turquie, Iran et en Algérie.

Une autre vole apparaît nécessaire pour abaisser les coûts de production des oléfines. L'entrée des U.S.A. sur le marché du naphta tendant à faire monter son prix, il semble à peu près certain qu'une innovation technologique éliminant le naphta interviendra pour modifier le coût des oléfines (craquage des fuels lourds ou du pétrole brut).

Par ailleurs la dynamique de la concurrence pour la détention des marchés peut modifier les conditions d'Insertion du Bassin Méditerranéen dans la stratégle du secteur pétroléochimique: les pays arabes offrent des conditions techniques de production favorables au craquage direct du pétrole brut, encore faut-il que les risques politiques s'atténuent. Outre une participation des firmes d'Etat arabes aux dépenses en capital, une telle solution aurait l'avantage de raccourcir le cycle industriel de transformation du pétrole brut et donc de nécessiter une moindre immobilisation de capitaux, problème latent des grandes firmes.

Ces réflexions conduisent à envisager la recherche par les grandes firmes pétroléochimiques, d'avantages relatifs dans le Bassin Méditerranéen vers 1975-1980.

Ainsi apparaît l'importance de l'analyse des origines de la dépendance extérieure du Bassin Méditerranéen, qui permettra de dégager les évolutions possibles quant à l'intégration du Bassin Méditerranéen dans l'économie internationale, à travers les politiques des grandes firmes.

On ne doit pas pour autant minimiser les capacités propres des pays en voie de développement du Bassin Méditerranéen et nier par là même leurs possibilités d'autonomie. Aussi est-il nécessaire de tenir le plus grand compte du rôle des Etats qui tendent à se doter de structures compétitives pour affronter l'intégration internationale que leur impose le système des grandes firmes.

Enfin notons que l'accroissement de la productivité ne peut se réaliser qu'au prix d'un surdimensionnement des unités de production par rapport au « marché national », c'est-à-dire grâce à l'exportation : seule cette capacité excédentaire peut permettre d'abaisser les coûts et donc les prix. Cette forme d'évolution ne peut donc avantager que les entreprises disposant des surfaces financières adéquates, c'est-à-dire les filiales des grandes firmes.

Comprendre l'insertion du Bassin Méditerranéen dans la stratégie des grandes firmes nécessiterait un essai de formalisation. L'examen des quatre secteurs a permis de jeter les bases d'une telle entreprise.

Etendre cet examen à la compréhension de la fonction essentielle des grandes firmes, à savoir l'intégration du Bassin Méditerranéen sous des formes nouvelles dans l'économie internationale, ne peut être réalisé dans le cadre de ce document. L'importance des informations à recueillir conduit à rechercher les voies permettant une analyse systématique et prospective. Un tel travail exige, nous semble-t-il, d'ores et déjà, l'élaboration de « points de vue » nouveaux sur la dynamique des secteurs industriels

Si l'analyse de la firme a nécessité son intégration préalable dans l'oligopole industriel international, le traitement conjoint de l'ensemble des oligopoles passe par l'élaboration d'un cadre de référence qui les intègre et donc les transcende: le système d'oligopoles.

La nécessité d'un changement de « base » pour mener à bien une analyse générale et synthétique, est sensible dès l'instant où l'on compare :

- l'internationalisation et le développement des surcapacités entre secteurs;
- le rôle des secteurs dans un processus d'industrialisation.

Il est cependant possible de dégager les voies de recherches préalables à une généralisation de ce premier essai.

#### • DÉVELOPPEMENT DIFFÉRENCIÉ DES OLIGOPOLES

Deux traits marquants ressortent de l'analyse des secteurs :

- une forte internationalisation de leur production et de leur commercialisation, notion non descriptive mais analytique liant l'intégration à la détermination des prix, des coûts, des revenus et des flux;
- un développement conscient de capacités excédentalres en vue d'accroître les instruments de concurrence (stocks, prix et coûts).

Dans la période historique actuelle, tous les secteurs ne sont pas soumis aux mêmes impératifs, ni dotés des mêmes moyens pour affronter la concurrence en situation d'oligopole international.

Cela tient aux formes différenciées (dans leur nature comme dans leur intensité) de la concurrence technologique et financière. Par exemple, la sidérurgie se distingue nettement de l'aluminium: elle met à profit des structures nationales protégées par les États des pays industrialisés et s'appuie sur une demande contrôlée par

elle de longue date. Son internationalisation est, de ce fait, récente; loin d'être systématique (modification de l'ensemble de ses structures), elle s'est limitée dans un premier temps aux activités les plus exposées à la concurrence imposée par les groupes (tels les Japonais et les Italiens), ayant opté pour l'internationalisation de leur développement, c'est-à-dire au contrôle et à l'exploitation de gisements minéraliers plus rentables que ceux des U.S.A. ou de l'Ouest européen, ainsi qu'au contrôle de la production du manganèse et du ferro-manganèse qu'impose l'évolution des qualités d'acier.

Cette évolution conjointe des firmes laissait cependant intactes, jusqu'à ces dernières années, l'existence et la stabilité d'oligopoles nationaux dans les pays les plus anciennement industrialisés. C'est seulement en 1970-1971 que se sont développées les bases d'une véritable internationalisation de la sidérurgie : si l'internationalisation des oligopoles traditionnels de la sidérurgie semble s'insérer dans le cadre d'une recherche d'avantages relatifs, il n'en demeure pas moins que cette nouvelle modalité de la concurrence ne régit pas encore la sidérurgie mondiale.

Aussi l'insertion du Bassin Méditerranéen dans les stratégles des firmes sidérurgiques est-elle différenciée selon le degré d'internationalisation des firmes et non selon celui du secteur.

Le cas de Mitsui illustre les conditions dans lesquelles s'élaborent de nouvelles relations entre grandes firmes et Bassin Méditerranéen dans la sidérurgie. L'activité sidérurgique est intégrée au double sens du terme dans le conglomérat qu'est Mitsui qui s'intéresse à l'ensemble du cycle industriel de la sidérurgie (mines de charbon, constructions navales, équipements, sidérurgie) et qui, en outre, dispose d'un certain nombre de sociétés permettant l'extension des débouchés hors du groupe : firme commerciale, firme d'engineering, intervenant massivement dans l'ensemble des industries de processing, exportateur ensemblier, etc.

Cette forme d'intégration permet d'accroître la circulation des produits sidérurgiques et d'organiser la stratégie à partir d'ensembles plus vastes.

L'insertion du Bassin Méditerranéen dans la stratégie de Mitsul, se pose pour Mitsui en terme de circulation des produits sidérurgiques. Dès lors, s'expliquent la présence d'importants bureaux de Mitsui and Co (dix agences), la recherche de contrats d'engineerings (actuellement : deux en Espagne, un en Algérie, un en Iran), et la fourniture à cette occasion d'importants crédits d'équipements. Il est possible de dire que Mitsui crée dans le Bassin Méditerranéen (comme ailleurs) la circulation de ses produits sidérurgiques.

Ainsi, alors que l'internationalisation de la sidérurgie est encore en cours d'élaboration, la place du Bassin Méditerranéen dans la stratégie d'un groupe déjà internationalisé est déjà mise en œuvre et s'élabore en des termes nouveaux (internationalisation de la concurrence commerciale), il conviendrait de s'interroger sur la pertinence de l'analyse qui la sous-tend. Ainsi chaque phase de l'internationalisation d'un secteur paraît comporter un mode privilégié d'insertion des zones en voie de développement dans les stratégies des grandes firmes.

Désormais il faudrait donc étendre à l'ensemble des oligopoles, la réflexion menée à propos de quatre d'entre eux.

#### • LES SECTEURS DANS LE PROCESSUS D'INDUSTRIALISATION

L'inégale participation des secteurs au processus d'industrialisation est à la base de toute analyse dynamique de l'ensemble des industries.

Le rôle fondamental des secteurs de la chimie, des biens d'équipement, de l'énergie, des nouveaux secteurs permettant le traitement et le contrôle de l'information (Informatique, électronique) a déjà été démontré.

En fait, ces secteurs provoquent par leurs flux de produits, de prix et d'informations, l'évolution des autres secteurs d'activité. Ce sont eux qui, pour assurer leur développement, intègrent et systématisent la distinction entre forces de travail intellectuelles et forces de travail manuelles, unités de production et bureaux d'engineering.

Déjà se pose la question de savoir en quoi et comment l'insertion du Bassin Méditerranéen dans les stratégies mises en œuvre par l'ensemble des oligopoles, reproduit d'une part les relations hiérarchisées entre secteur et, d'autre part, l'inégale évolution de la division du travail chez chacun d'entre eux.

Le développement de la circulation de leurs produits est une nécessité pour les secteurs dominants : Il assure l'étalement des coûts et la valorisation rapide des acquisitions technologiques. Sous quelles conditions, la circulation des produits des secteurs dominants peut-elle conduire à des implantations méditerranéennes ? La politique des Etats peut sans aucun doute favoriser de tels changements; le projet d'une chaudronnerie nucléaire nationale élaboré par le Ministère de l'Industrie espagnol le confirme : il semble acquis que les fillales de firmes étrangères répondront positivement à l'appel d'offres.

Par ailleurs, la recherche d'avantages relatifs est le produit de l'internationalisation des oligopoles. La standardisation et la banalisation des techniques est un préalable à la délocalisation des produits par rapport au « Centre » : l'assistance technique, le support technologique des sous-traitants de spécialités sont autant de facteurs invoqués.

Déjà certaines Implantations (I.B.M. en Italie, en France et en Espagne) tirent profit des gains possibles à partir d'une exploitation d'avantages relatifs. Le développement systématique de telles inventions dépend essentiellement de l'évolution des oligopoles internationaux correspondants, et non de la seule maturation technologique de leurs productions actuelles : l'exploitation d'avantages relatifs est un outil efficace dans certaines conditions de l'internationalisation de la concurrence. Encore conviendrait-il de les préciser.

### • POLITIQUE DES ETATS ET STRATÉGIE DES FIRMES

Dans cette analyse, l'Etat apparaît comme un agent secondaire, tantôt confondu avec l'espace économique national, dont il est une composante comme système juridico-politique, au même titre que l'environnement industriel ou intellectuel, tantôt appuyant la pratique de telle ou telle firme, qu'il soit l'Etat d'origine ou l'Etat d'accueil : il semble accompagner ou subir des orientations qu'il ne peut maîtriser. Encore faudrait-il préciser de quel Etat il s'agit, maintenant que sont connus les éléments auxquels il est confronté.

Par-delà leur identité d'Etats « en soi » décrits comme « monopoleurs de la contrainte publique » selon l'expression de F. Perroux, les États reproduisent à leur niveau la division mondiale « Centre/Périphérie ». Et ce, du point de vue proprement économique et non sur le seul plan politique.

Aussi ne peut-il y avoir homogénéité des fonctions. Au « Centre », les relations entre l'Etat et les grandes entre-prises sont en quelque sorte unifiées par une série d'intérêts nationaux communs (stabilité, croissance...). A la « périphérie », l'Etat, confronté au sous-développement d'une part et aux stratégies des grandes firmes d'autre part, se justifie en tant que tel.

S'il ne veut pas se contenter d'être un moyen d'ajuster les deux situations, l'Etat doit viser à utiliser la dynamique économique impulsée par les grandes firmes pour franchir le seuil du développement que la pratique des Etats exprime dans leur projet. Ce qui conduit à s'interroger sur le rôle de ces Etats dans le Bassin Méditerranéen.

- Dans quelle mesure, et comment, l'Etat moderne d'une nation avancée double et conforte les stratégies des grandes entreprises ? Quelle est la portée du secteur industriel d'Etat et comment s'insère-t-il dans le processus d'internationalisation des activités ?
- Quelle est la fonction de l'Etat dans une nation indépendante? Comment l'Etat peut-il se situer par rapport à une dynamique externe (la redistribution internationale des tâches industrielles) et l'utiliser en fonction de ses objectifs propres ?

Ce sont là des voies de recherche auxquelles il conviendra de fournir des réponses pour élaborer tout scénario d'évolution à moyen et à long terme de la place du Bassin Méditerranéen dans les stratégles des grandes firmes.

## D. - POUR UNE RÉFLEXION SUR L'INDUSTRIALISATION DE LA FAÇADE MÉDITERRANÉENNE

Aujourd'hui, se pose un nouveau problème : dans la mesure où la grande firme « tend à créer un monde à son image » (S. HYMER), quelle est la signification et la portée du caractère méditerranéen de la façade méditerranéenne française par rapport au nouvel ordre économique international ? En quoi est-il de nature à orienter son industrialisation ?

Les réflexions précédentes ont conduit à souligner la distinction entre les espaces où s'élaboraient les bases et le contenu de la concurrence en situation d'oligopole, telle que l'Europe du Nord-Ouest et les espaces dont l'intégration à la stratégie des firmes est nécessaire pour assurer le développement de la concurrence internationale.

Au moment où s'étudie l'association de plusieurs Etats Méditerranéens au Marché Commun, non plus sur une base commerciale, mais sur des bases industrielles et technologiques, la réponse à la question de savoir à quel espace structuré par les firmes appartient la façade méditerranéenne française est nécessaire, prioritaire : elle détermine les avantages relatifs exploités ou recherchés par les grandes firmes quand elles intègrent la façade méditerranéenne à leur propre système territorial

Aujourd'hui, les activités tendent à se répartir selon le niveau d'industrialisation : l'Europe du Nord-Ouest reçoit les activités les plus avancées dans la division du travail et les plus hautes dans la hiérarchie intersectorielle; le reste de l'Europe occidentale semble participer essentiellement au développement d'unités de production ayant déjà atteint un haut niveau de standardisation, voire de banalisation technologique.

La façade méditerranéenne n'est pas encore intégrée dans ce processus de répartition des établissements des grandes firmes. Dans quelle mesure peut-on y appliquer des instruments de politique d'industrialisation posant en des termes nouveaux les conditions de son développement? L'analyse des instruments actuellement mis en œuvre dans le Bassin Méditerranéen et de leur signification pour les grandes firmes est alors prioritaire. Résoudre ce problème revient à répondre à la question de savoir si la façade méditerranéenne participe au « Centre » ou si elle représente une extension d'une « Périphérie » dépendante.

La réalisation d'un certain nombre de scénarios à moyen et à long terme sur l'évolution de la place du Bassin Méditerranéen dans la stratégie des grandes firmes de-

vrait alors permettre d'éclairer et de contester l'image d'un futur possible où il existerait une Europe Périphérique (1) déterminée par une Europe du Centre, peutêtre à dominante anglo-saxonne.

L'Irlande, l'Ecosse et la Norvège seraient aussi concernées.

# 3. COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE ET BASSIN MÉDITERRANÉEN

Les relations très intenses, nouées au cours du Moyen Age entre l'Orient et l'Occident, ont abouti à l'invasion progressive puis à la pure domination de la Méditerranée par l'Occident. Depuis le milieu du XX° siècle, et en raison de la décolonisation, la question d'Orient semble passer en deuxième plan derrière la nécessité du développement économique, mais la Méditerranée devient le centre d'un « combat » stratégique entre les nouvelles puissances mondiales (U.S.A., U.R.S.S., Europe).

Face à la Méditerranée, l'Europe n'a jamais présenté un front uni ; il n'y a pas une Europe mais des Europes occidentale, orientale.

A l'inverse, l'influence de la Méditerranée en Europe s'est surtout limitée aux routes commerciales. En fait, la Méditerranée a toujours été tiraillée entre l'influence unifiante et dynamique de la mer et celle particulariste de la terre : conflit particulièrement sensible à l'heure actuelle où les attirances contradictoires de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Europe, y accentuent les forces centrifuges.

Contrairement aux apparences, la Méditerranée ne doit pas être considérée comme le seul assemblage d'univers semi-autonomes, mais surtout comme une unité physique et humaine incontestable. L'unité physique, c'est essentiellement le climat unificateur des paysages et des genres de vie. C'est la même civilisation agraire, la même victoire des hommes sur le milieu physique, la même pauvreté due à la sécheresse. L'unité humaine en Méditerranée, c'est surtout l'espace urbain. Les villes ont été et restent encore les points de contact entre la terre et la mer, entre les masses continentales et l'espace méditerranéen.

Spécificité et unité du Monde Méditerranéen. Il serait paradoxal d'affirmer cela à une époque où la Méditerranée est plus divisée qu'elle ne l'a jamais été, mais l'histoire et la géographie nous rappellent à juste titre, qu'une certaine « communauté » est partagée par tous les riverains de la Méditerranée. N'est-ce pas « cette » communauté méditerranéenne qui devrait dialoguer avec la communauté européenne dans les années à venir? L'analyse des rapports commerciaux entre les deux groupes de pays indique, en tout cas, une tendance à la complémentarité économique qui devrait s'affirmer encore dans le futur.

## A. - LE BASSIN MÉDITERRANÉEN : PROLONGEMENT NATUREL DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

Les auteurs du Traité de Rome ne prévoyaient certainement pas l'extraordinaire extension de l'influence de la Communauté Européenne dans le monde. Son dynamisme économique l'a conduite à négocier des relations économiques et politiques privilégiées avec un grand nombre de pays. Dix-huit Etats Africains et Malgache, trois pays Est-africains et neuf pays Méditerranéens sont liés à la Communauté par des accords particuliers.

Si l'on tient compte de l'adhésion récente du Royaume-Uni, de l'Irlande, du Danemark, on peut constater que la C.E.E. est en train de constituer un vaste ensemble commercial selon un axe Nord-Sud, qui pourrait bien former à l'avenir, un ensemble économique eurafricain, ce vaste fuseau méridien dont avaient rêvé les Saint-Simoniens.

Par le truchement de l'Union Economique Européenne, l'Europe Méditerranéenne ne se limite plus à ses Etats méridionaux, l'Italie et la France, et il convient de citer la déclaration de M. SCHEEL au Parlement Européen.

L'Allemagne est devenue, grâce à son appartenance à la Communauté, un pays riverain de la Méditerranée, aux côtés des riverains traditionnels. De ce fait, elle doit contribuer à l'élaboration d'une politique méditerranéenne qui ne soit pas limitée au commerce des agrumes. Cette « méditerranisation » du Marché Commun est aussi vraie pour le Benelux dont les frontières, grâce à l'Union douanière, se trouvent reportées aux limites méridionales de la Communauté. De ce fait, son commerce Nord-Sud ne cesse de se développer. »

Le Bassin Méditerranéen, simple terrain de manœuvre entre les grandes pulssances depuis la Seconde Guerre mondiale, prend progressivement une personnalité propre, à cause de la suppression du fait colonial, du déplacement des enjeux stratégiques Est-Ouest et du renforcement de la communauté européenne, comme pôle de développement économique.

Dans son mémorandum sur une politique communautaire de coopération de développement, la Commission indique deux motivations profondes qui poussent la Communauté Européenne à développer ses rapports avec les pays riverains de la Méditerranée.

- L'appartenance de la Communauté à la Méditerranée par la zone méridionale, l'insère pour partie, dans un milieu caractérisé par des conditions naturelles analogues. C'est la région de la vigne, de l'olivier et de l'oranger, et par certaines affinités de civilisation résultant de siècles d'influences réciproques.
- La Méditerranée constitue l'un des lieux où l'Europe se sent très vulnérable, et c'est là, sans doute, que son action en faveur de la paix pourrait être déterminante. La Communauté est donc très sensible aux crises qui agitent le Proche-Orient à l'installation éventuelle de forces hostiles sur des rivages voisins et aux menaces pesant sur son approvisionnement en pétrole. Elle partage donc, dans une large mesure, le besoin de sécurité qu'éprouve l'ensemble de la région et qui constitue vraisemblablement le plus fort dénominateur commun d'une solidarité méditerranéenne.

De leur côté, et malgré les divisions entretenues par de grands affrontements idéologiques et stratégiques récents, les pays riverains de la Méditerranée prennent maintenant conscience de certaines identités d'intérêts et d'un foisonnement de relations dues au voisinage et à la tradition, sinon entre eux, du moins par rapport à leurs grands voisins du Nord. Cette proximité de ces affinités impliquent un degré considérable d'interdépendances qui déborde le commerce et s'étend à la maind'œuvre, au tourisme et aux échanges invisibles de tous ordres. La neutralité politique et l'importance économique de la Communauté sont susceptibles d'exercer une grande influence dans la région, et par là contribuer à placer le développement du Bassin Méditerranéen dans le prolongement naturel de l'intégration européenne.

## B. - RELATIONS DE LA C.E.E. AVEC LE BASSIN MÉDITERRANÉEN

L'Europe entretient avec les pays méditerranéens, un commerce important, primordial pour cette région du monde en prole à de multiples et graves problèmes économiques et politiques.

Les produits agricoles représentent 75 % des importations des Six en provenance des pays méditerranéens. Le reste est réparti par moltié entre le pétrole brut et les produits industriels. Si l'on tient compte du développement possible des ventes du pétrole, de l'industrialisation progressive des pays riverains de la Méditerranée et des recettes attendues du tourisme, les importations des Neuf devraient considérablement augmenter d'ici à quelques années.

Actuellement les ventes de la C.E.E. aux pays méditerranéens et celles à l'Amérique du Nord sont sensiblement du même ordre de grandeur; il est donc permis de penser que le Bassin Méditerranéen deviendra de plus en plus le principal ensemble économique avec lequel commercera la Communauté Européenne.

#### **TABLEAU 78**

#### ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LES PAYS MÉDITERRANÉENS ET L'EUROPE

(En millions de dollars)

	1960	1969	TAUX annuel d'augmen- tation	
Importations :  — des Six	620	5.300 1.500 6.800	8,8 % 8,3 % —	
Exportations :				
— des Six	3.400	6.300	5,7 %	
— des Quatre	640	1.700	9,1 %	
— des Dix	4.040	8.000	_	

Source: Mémorandum, tome 2.

L'Europe représente actuellement, pour les pays du Bassin Méditerranéen, un débouché particulièrement déterminant pour leurs économies. La part des Six dans leurs débouchés totaux est de 40 %, celle des Dix de 50 %. Cette part est particulièrement importante pour certains pays : le Maroc (69 %); l'Algérie (83 %); Chypre (72 %); le Portugal (60 %); la Libye (86 %). Mais c'est surtout dans le secteur agricole que le débouché européen est prédominant.

#### TABLEAU 79

#### PART DE L'EUROPE DANS LES EXPORTATIONS DE CERTAINS PRODUITS DES PAYS MÉDITERRANÉENS

— Vins	38 % dont 9 % pour les Quatre
— Tomates	73 % dont 15 % pour les Quatre
— Pommes de terre	89 % dont 61 % pour les Quatre
- Préparations et commerce de poissons	46 % dont 7 % pour les Quatre
<ul> <li>Légumes et préparations .</li> </ul>	43 % dont 7 % pour les Quatre
- Préparation et conserves de fruits	82 % dont 34 % pour les Quatre

Toutes les raisons que nous venons d'évoquer témoignent d'une nette tendance proméditerranéenne de la C.E.E., aussi blen par le développement d'une politique commerciale préférentielle que par l'amorce d'une véritable coopération au développement.

La politique de la Communauté à l'égard des pays du Bassin Méditerranéen est un bon exemple du poids décisif des réalités historiques, géographiques et économiques sur la volonté politique. Depuis l'entrée en vigueur du Marché Commun, tous les pays méditerranéens, à l'exception de l'Albanie, la Libye et la Syrie, ont souhaité entamer des négociations. Poussée par cette forte demande, la C.E.E. a conclu neuf accords depuis 1962 et en négocie actuellement plusieurs.

Paradoxalement, le premier débat global sur la politique méditerranéenne de la Communauté a eu lieu les 8 et 9 février 1971 et c'est seulement le 27 juillet de cette même année que la Commission a rédigé un « mémorandum » sur une politique communautaire de coopération au développement dans laquelle le Bassin Méditerranéen figure en bonne place.

Cette longue absence d'une politique communautaire, jointe à l'hétérogénéité économique et politique des pays riverains de la Méditerranée explique largement la diversité des accords quant à leur forme juridique, quant à leur contenu, quant aux objectifs poursuivis.

Quatre accords commerciaux et cinq accords d'association ont été conclus; mais la réalité juridique est plus complexe, les accords commerciaux sont extrêmement divers dans leur fond et certains accords d'assocation n'ont qu'un caractère commercial. A l'inverse, l'accord commercial avec la Yougoslavie comporte des dispositions proches du contrat d'association (engagement à l'aide technique).

Tous les accords commerciaux présentent cependant deux points communs :

- Les engagements ne s'étendent pas à l'ensemble des positions tarifaires. La « couverture » est néanmoins substantielle, car elle englobe de 75 % à 85 % des échanges entre les partenaires. Les différences apparaissent surtout dans l'ampleur des réductions tarifaires : les concessions sont par exemple de l'ordre de 70 % pour Israël. Les contreparties sont établies en proportion de l'ampleur des offres de la Communauté, environ 50 % de celles-ci en général, avec des adaptations tenant compte de façon empirique du niveau de développement du partenaire et de la capacité concurrentielle du secteur intéressé.
- Les accords ont tous un aspect évolutif. La Communauté a ainsi voulu laisser la porte ouverte à un rapprochement économique et politique plus étroit lorsque son propre développement interne et celui des pays méditerranéens le permettront.

Mais l'explication de la diversité des accords est loin d'être uniquement d'ordre économique. Dans son mémorandum, la Commission distingue elle-même trois groupes de pays :

- Les pays européens dont la vocation d'adhérer à la Communauté est différée pour des raisons politiques (Grèce, Espagne, Portugal) et économiques (Turquie, Malte, Chypre).
- Les pays ayant entretenu des relations historiques avec des Etats-membres et pour lesquels l'intention d'association a été déclarée : Maroc, Algérie, Tunisie, Libye.
- Les pays directement concernés par le développement d'une politique européenne équilibrée en Méditerranée : Israël, R.A.U., Liban.

Selon ce classement, il apparaît nettement que la qualité juridique des accords a été le plus souvent déterminée en fonction des affinités politiques et des intérêts économiques et politiques propres à la Communauté ou de certains Etats-membres influents.

La Communauté Européenne montre parfois un visage hésitant, contradictoire et souvent embarrassé devant l'insistance de certains pays méditerranéens à conclure des accords qui ne soient pas simplement formels. Mais, comme nous le verrons plus loin, elle ne pouvait, dans le cadre de ses prérogatives et de ses moyens juridiques, ni aller contre les divisions politiques des Etatsmembres, ni accélérer une évolution qui dépendait étroitement du renforcement de la Communauté elle-même, renforcement qui semble désormais irréversible, comme en témoignent les propositions récentes de la Commission en faveur d'une politique cohérente d'aide au sous-développement.

La politique suivie jusqu'à présent par la Communauté est trop disparate et trop insuffisante pour assurer un développement économique et politique harmonieux du Bassin Méditerranéen. C'est ce constat qui a poussé la Commission à préconiser une stratégie globale de développement économique.

Les limites de la politique actuelle de la Communauté Européenne dans le Bassin Méditerranéen sont aussi bien commerciales et économiques que politiques. Il ne faut pas surestimer l'importance de l'incidence commerciale des accords : le volume de ses échanges avec le Bassin Méditerranéen représente moins de 10 % du commerce extérieur de la Communauté. En outre, l'évolution de ces échanges, au cours des dernières années, tend à prouver que si les accords n'ont pas porté préjudice aux intérêts commerciaux des pays tiers, ils ne les ont qu'imparfaitement servis. Il est clair que les besoins économiques des pays méditerranéens dépassent largement le cadre purement commercial. Pour élever le niveau de vie des populations, le processus de développement devra être poursuivi d'une manière particulièrement soutenue et faire face à deux problèmes essentiels : la création d'emplois nouveaux et l'augmentation des recettes en devises. La solution de ces problèmes réside dans l'industrialisation. Or, sans aide extérieure pour financer les investissements et pour former les cadres qualifiés, celle-ci ne peut être réalisée. Ce qui explique l'insistance des pays méditerranéens à demander à la Communauté la conclusion d'accords d'association comprenant une aide financière et technique directe dont seule la Turquie bénéficie actuellement.

De plus, comme le souligne la Commission politique du Parlement Européen : « ... prises isolément, les préférences tarifaires limitées qui ne sont, dans la plupart des cas, accordées que pour quelques produits seulement dont les pays bénéficiaires sont traditionnellement souvent les fournisseurs principaux ou exclusifs, ne sont pas en mesure de jouer à elles seules un rôle décisif quant au maintien de l'équilibre dans le Bassin Méditerranéen ».

Par ailleurs, jusqu'à présent dans une région dominée par la présence militaire des grandes puissances et par le conflit du Moyen-Orient, la Communauté n'a pu offrir qu'une politique commerciale insuffisante et sans doctrine d'ensemble.

Cette situation provient naturellement de ce que la Communauté Européenne n'est pas encore une entité politique homogène. Pour concevoir une politique commune en Méditerranée, il faudrait que les Etats-membres s'engagent davantage dans l'organisation politique commune. Or, malgré la consultation périodique à un haut niveau, la politique extérieure reste un domaine réservé aux Etats-membres.

La question se pose donc de savoir dans quelle mesure la Communauté pourrait intervenir comme un facteur de palx et d'équilibre dans le Bassin Méditerranéen.

## C. - POUR UNE POLITIQUE D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Lors de sa session du 8 au 18 février 1971, le Parlement Européen « souligne la responsabilité et les obligations particulières que confèrent à la Communauté, envers les pays méditerranéens, son poids économique et son appartenance à cette région, où il importe de développer le sentiment d'une solidarité de fait ».

Dans cet esprit, les accords doivent à la fois « contribuer à améliorer l'organisation des productions et des marchés et aboutir à une action politique commune des Six : politique basée sur une doctrine d'ensemble cohérente, visant notamment à promouvoir le développement et des moyens d'action mieux adaptés que les simples instruments commerciaux utilisés jusqu'à présent ».

Aussi, le Parlement Européen invite-t-il d'une part la Commission à définir les objectifs et les instruments d'une politique d'aide au développement et d'autre part les Ministres des Affaires Etrangères à poursuivre leurs travaux tendant à élaborer une politique commune à l'égard des pays du Bassin Méditerranéen.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, le Parlement propose d'envisager trois types d'actions complémentaires :

- Au plan commercial, il importe de penser dès à présent par produits et non plus seulement par pays et de négocier une politique concernant à la fois les produits agricoles et les produits industriels. En traitant collectivement avec les pays, on contribuerait à développer leur sentiment d'appartenance à une même région solidaire.
- Au plan général, la Communauté doit s'engager dans la voie d'une aide au développement régional méditerranéen, de même type que celle pratiquée envers les pays africains.
- Enfin, il conviendrait d'institutionnaliser une concertation accrue avec les pays méditerranéens, dans différents domaines : organisation des productions et des marchés, migrations de main-d'œuvre, prestation de services : notamment la mise à disposition des moyens statistiques de planification économique.

A ces propositions, la Commission a répondu par un mémorandum dont nous présentons les éléments, à notre sens, essentiels :

élaboration d'une politique à la fois globale et sélective.
 Parce que le sous-développement n'est pas homogène dans le monde, parce qu'elle a des liens particuliers déterminés par la géographie et l'histoire, parce que les moyens d'action qu'elle a pu jusqu'alors

mobiliser sont limités, la Communauté s'est engagée dans une politique régionale de développement qui fait désormais partie de l'acquis communautaire et doit être maintenue, perfectionnée, renforcée »:

- « des nécessités pressantes conduisent les pays riverains de la Méditerranée à vouloir coopérer avec la Communauté, car celle-ci constitue dans les domaines du commerce, du tourisme, de l'emploi, des mouvements de capitaux et du transfert des connaissances, leur principal partenaire et leur principale chance de développement »;
- pour la Communauté, la région méditerranéenne dans son ensemble offre un intérêt économique et commercial très important.

La Commission estime donc urgent de compléter progressivement les dispositions commerciales des « accords » par un volet de coopération technique et financière englobant certains aspects sociaux. La Communauté ne dispose en effet, actuellement, que de la politique commerciale comme instrument de coopération internationale, tandis que les Etats-membres détiennent toujours l'essentiel des pouvoirs en matière de coopération technique et financière et sur le plan économique (sauf en ce qui concerne la politique agricole commune).

Depuis quelques mois, la Communauté Européenne fait un effort particulier pour définir une politique claire vis-àvis des pays associés, et tout particulièrement à l'égard des Etats Méditerranéens.

La restructuration de la politique méditerranéenne de la Communauté doit comporter une coopération contractuelle qui implique des mesures d'ensemble dans le domaine de la circulation des capitaux, de l'aide financière et technique, de la technologie, de l'emploi et de la protection de l'environnement.

Il s'agit en premier lieu de transformer les accords existants ou en cours de négociation en un nouveau système global se traduisant par la libre circulation des marchandises :

- dans le cadre d'unions douanières pour les pays dont la structure politique et économique permettrait d'envisager une intégration ultérieure;
- dans le cadre de zones de libre-échange pour les autres pays.

Diverses propositions sont à l'étude :

- en ce qui concerne les produits industriels, réduction des droits de douane le 1° janvier 1974, 50 à 100 % du côté de la Communauté, 40 % maximum pour les pays partenaires; restrictions quantitatives supprimées en principe dès le 1° janvier 1975;
- en ce qui concerne les produits agricoles, qui représentent 50 %, parfois 60 % des exportations, les problèmes ne peuvent être réglés que progressivement et sous réserve de l'organisation de marchés pour la plupart des produits. Les accords existants ou en cours de négociation prévoient des réductions de l'ordre de 40 à 50 % et ne portent que sur un nombre limité de produits. La part des produits exclus représente environ 35 à 65 % des importations agricoles de la Communauté Européenne élargie en provenance de ces pays. Il s'agit donc essentiellement d'améliorer les concessions déjà existantes et d'en prévoir de nouvelles; l'ensemble de ces concessions devrait concerner au moins 80 % du total des exportations agricoles.

Par ailleurs la Communauté devrait entreprendre d'ores et déjà des actions communes de coopération dans les domaines économique, industriel et financier pour encourager les regroupements régionaux, faciliter les développements sectoriels sur la base de la division du travail et de la coopération scientifique et technologique :

- formation des hommes, étude des problèmes et des projets de mise en valeur,
- prêts nouveaux ou à des conditions spéciales, subventions pour appuyer les efforts de développement,
- amélioration des conditions d'accueil et de travail de la main-d'œuvre employée dans la Communauté,
- protection de l'environnement.

La politique de la Communauté doit tendre à développer les industries de base qui doivent atteindre une certaine capacité de production à industrialiser la rive Sud: produits semi-finis de l'acier, chimie et à ouvrir l'accès du marché européen aux industries des pays méditerranéens; à favoriser l'expansion de la pétrolochimie dont la production plus diversifiée apparaît plus facile à écouler; à mettre au point des techniques spécifiques adaptées à ces pays; à développer les industries de transformation des produits agricoles et à établir des complémentarités dans le secteur agricole, C.E. pays méditerranéens.

Certains de ces objectifs, concernant d'une part la libre circulation des marchandises, et d'autre part la coopération technique et financière, ont été pris en compte lors des récentes délibérations ministérielles au niveau européen (1). Ces délibérations ont conduit à la définition du mandat conféré à la Commission des Communautés Européennes pour négocier les nouveaux accords préférentiels avec les pays méditerranéens, et en particulier avec l'Espagne, Israël, la Tunisie, le Maroc, l'Algérie et Malte.

Si ces propositions de la Communauté Européenne s'inscrivent dans une évolution qui pourrait conduire à terme à un libre-échange entre l'Europe et le reste de la Méditerranée — en tenant compte bien entendu des exigences particulières propres aux pays en voie de développement —, elles semblent d'ores et déjà marquer une

certaine prudence. Il convient de voir dans ce fait une anticipation des Européens quant aux réactions que pourrait susciter ce type d'accord sur le plan international.

L'élargissement de la Communauté risque d'avoir, à long terme, des répercussions plus sérieuses pour l'avenir des relations de la Communauté avec les pays méditerranéens : c'est l'attaque des Etats-Unis contre les accords préférentiels conclus par la Communauté. Depuis la naissance de la C.E.E., les Etats-Unis ne cessent de critiquer son caractère protectionniste, sa politique commerciale en général, et plus particulièrement, sa politique méditerranéenne, à laquelle ils reprochent de fausser le jeu du commerce international.

Cette question peut prendre une actualité brûlante, au cours de l'année 1973, à l'occasion de la négociation globale entre les U.S.A. et la C.E.E. à propos d'un nouveau désarmement tarifaire semblable à celui du « Kennedy Round ». Les Américains craignent également que les accords d'association actuels solent la première étape d'une politique liant étroitement des pays méditerranéens à la Communauté, notamment dans le domaine pétroller. Est-il possible de concevoir une solidarité entre l'Europe et les pays méditerranéens, entre producteurs arabes et clients européens face aux grandes compagnies?

Or, les Etats-Unis détiennent environ 75 % des capitaux pétroliers de la région et ils contrôlent 90 % du commerce international des produits pétroliers. Une trop grande solidarité entre l'Europe, le Sud et l'Est de la Méditerranée peut constituer un danger à terme pour les Etats-Unis.

Est-il possible d'imaginer que l'Europe et les pays arabes brisent le contrôle des groupes américains, créent une bourse du pétrole en Europe? Que les pays arabes obtiennent des intérêts dans le transport, le raffinage des hydrocarbures en Europe? La Communauté ne tendrat-elle pas à prendre de nouvelles responsabilités dans le Bassin Méditerranéen, en se campant comme championne du développement pacifique entre les deux grands?

Si la Communauté arrive à maintenir son unité face aux pressions américaines et si elle joue pleinement son rôle de première puissance commerciale du monde en prenant la tête de la coopération internationale en matière de développement, elle détiendra un leadership moral, politique et économique, incontestable sur l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée.

<sup>(1)</sup> Réunion des Ministres de l'Agriculture, les 18 et 19 juin 1973 ; réunion des Ministres des Affaires étrangères, les 25 et 26 juin 1973.

## 4. CONCLUSION

Le Bassin Méditerranéen constitue un enjeu pour les grands ensembles du monde développé : bloc soviétique, Etats-Unis, Communauté Européenne, Japon. Ces grands ensembles ont besoin des hommes et des richesses naturelles des régions en voie de développement qui s'y trouvent, ainsi que des marchés qui sont appelés à s'y développer. La capacité concurrentielle de la Communauté Européenne au niveau mondial dépend de manière cruciale de la main-d'œuvre immigrée (1). La prééminence des Etats-Unis au sein du monde occidental est aujourd'hui contestée par le réveil de l'Europe et par l'émergence du Japon, cependant que l'on assiste à la montée fulgurante des firmes multinationales dont les réseaux envahissent le Tiers-Monde.

Certaines productions qualifiées « de pointe » sont aujourd'hui banalisées : produits chimiques de base, sidérurgie, composants électroniques, productions du secteur automobile. Il devient possible, de ce fait, de les produire ailleurs que dans les régions riches en main-d'œuvre qualifiée : Singapour, Hong-Kong, les Philippines, la Corée jouent ce rôle pour le Japon; le Canada et le Mexique pour les Etats-Unis; le Bassin Méditerranéen le jouerait éventuellement pour l'Europe.

On dénonce souvent la possibilité de voir ces productions banalisées devenir les « matières premières de l'avenir », et leurs prix se maintenir à un niveau artificiellement bas pour l'ensemble des pays développés — tel n'a pas été le cas des matières premières jusqu'à une date récente — et l'on dénonce aussi le fait que ces transferts d'activité véhiculent la pollution du monde développé sur le Tiers-Monde.

Il n'en demeure pas moins que le Bassin Méditerranéen ne peut que tirer avantage d'un développement sur son sol des activités de première transformation, qui compléteraient efficacement l'extraction des matières premières : des revenus plus élevés seraient distribués sur place, les prix de ces productions apparaîtraient plus avantageux que ceux des matières premières qui nécessitent de lourds investissements.

Les tendances à la migration des productions vers le Tiers-Monde sont aujourd'hui encouragées par les pays développés, notamment en matière de sidérurgie. De leur côté, les pays en voie de développement s'orientent davantage vers l'implantation d'industries d'exportation, alors qu'auparavant seules les industries permettant une substitution de la production locale aux importations retenaient leur attention.

Ainsi se précise l'enjeu que représente le Bassin Méditerranéen. Est-il destiné à prendre le relais des régions périphériques internes de la Communauté Européenne pour les productions banalisées? Si oui, quelles firmes pourront réaliser cette production? Rencontreront-elles des barrières douanières? La sécurité des investissements sera-t-elle maintenue et comment? Quelle sera la part des pays producteurs et celle des firmes qui leur sont étrangères?

Il paraît possible de dégager certains éléments de réponse à ces questions. Les négociations du G.A.T.T. en 1973 revêtent une importance décisive car il s'agit en fait de redéfinir les principes du commerce international pour tenir compte du nouveau rapport des forces mondial. On ne peut séparer ces négociations de celles qui doivent conduire à l'instauration d'un nouveau système monétaire international car elles sont liées par un problème hérité de l'époque maintenant révolue de la prééminence américaine, celui du déficit de la balance des palements des Etats-Unis.

Les négociations entraveront-elles la croissance économique de l'Europe et du Japon ou, au contraire, se concluront-elles par un accord entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, que l'on pourrait qualifier de « nouveau Yalta » d'un contenu naturellement très différent?

Tout infléchissement de la tendance à la libération des échanges entre les grands ensembles du monde développé se traduira par un accroissement de leur rivalité à propos des pays de leur première périphérie. Le Sud-Est Asiatique permettra aux firmes européennes et américaines de faire pénétrer leurs produits au Japon, le Mexique et le Canada joueront ce rôle pour les Etats-Unis; dans le Bassin Méditerranéen se dérouleront les manœuvres d'encerclement de l'Europe.

La migration des productions banalisées, destinées au marché européen vers les pays associés du Bassin Méditerranéen dépendra sans aucun doute de l'avenir de la politique régionale de la Communauté. Son succès ou l'abandon de ses objectifs favoriserait cette migration. Un avenir intermédiaire lui serait plus défavorable.

Les pays assoclés du Bassin Méditerranéen de leur côté disposeront sans doute d'une marge de manœuvre plus grande que par le passé, en raison de la compétition mondiale dont ils seront l'objet. La phase de transition entre la période coloniale et celle de la prééminence américaine a permis l'affirmation de profonds mouvements autonomes, notamment dans le monde arabe. Désormais, des mutations irréversibles ont été accomplies.

Aujourd'hui s'ouvre une nouvelle période de transition où, progressivement, l'influence américaine est modérée par celle d'autres grandes puissances. D'autres mutations irréversibles sont donc probables. Bien qu'elles s'avèrent en apparence dangereuses pour la sécurité des investissements des pays développés et qu'elles aboutissent à attribuer une part jugée trop grande des avantages de l'industrialisation du Bassin Méditerranéen aux pays producteurs, on peut escompter qu'elles se révéleront, en fin de compte, bénéfiques.

N'est-ce pas sur les acteurs de cette mutation que s'appuie aujourd'hui la Communauté Européenne? Les laissera-t-elle s'exprimer au-delà même de ce qui peut desservir ses intérêts immédiats?

La marche de l'histoire du Bassin Méditerranéen s'inscrit dans un processus d'affirmation progressif des pays qui le composent, affirmation qui implique que leur participation au niveau mondial soit moins suble et plus active et qui doit les conduire à se regrouper autour d'intérêts communs.

Rapport de la C.E.E. La capacité concurrentielle de la Communauté, sous la direction de P. URI.

# COMPLÉMENT D'INFORMATION

## **CENTRES INDUSTRIELS**

# CENTRES INDUSTRIELS A DOMINANTE CHIMIQUE-PETROCHIMIQUE

## **ALGÉRIE**

## ARZEW (1)

#### Contexte:

Ancien port de pêche, région oranaise, gisement de gaz d'Hassi R'Mel, réalisation du gazoduc d'Hassi R'Mel-Arzew, main-d'œuvre très abondante.

## Date d'entrée en service : 1970

#### Structure:

- complexe chimique (société d'Etat).
- unité de liquéfaction du gaz (CAMEL, Compagnie Algérienne de Méthane Liquide).
- unités d'ammoniac et d'engrais azotés.

## Types et capacités de production :

• produits chimiques:

dont ammoniac	
nitrate d'ammonium	500 t/j —
urée	400 t/j —
acide nitrite	400 t/j
• liquéfaction du gaz	2 milliards m³

#### Investissements:

- complexe chimique : 300 millions D.A. (France ENSA Technip).
- unité de liquéfaction du gaz : 450 millions F (Banque mondiale, Angleterre, U.S.A., Italie, France, Algérie).

#### Emplois créés:

300 emplois pour le complexe chimique en 1971.

#### Débouchés:

exportation, en particulier vers les U.S.A.

### Effets d'entraînement et extension prévue :

complémentarité avec l'usine d'engrais d'Annaba.

#### **Projets:**

- raffinerie de pétrole (Japan Gasoline et C. Itoh). Coût : 350 millions D.A.
- usine de liquéfaction du gaz naturel.
- usine de séparation du gaz.
- usine de méthanol (Société italienne de Résines, 40 %; Sonatrach, 60 %).
- extraction de butane.
- unité de production de carbonate et de silicate de soude.

(1) Il n'a pas été possible de présenter de manière identique les centres industriels en raison de l'insuffisance et de l'imprécision des données concernant certains d'entre eux ; la majorité de ces centres sont, en effet, soit en cours de réalisation, soit en projet.

#### SKIKDA

#### Contexte:

Débouché maritime de Constantine, aménagement du port, gisement de gaz d'Hassi R'Mel, gazoduc d'Hassi R'Mel-Skikda, oléoduc de M'Esdar-Skikda.

#### Date d'entrée en service : 1972.

#### Structure:

- complexe chimique.
- usine de liquéfaction du gaz.

## Types et capacité de production :

• produits chimiques:

#### Investissements:

- complexe chimique (Toyo Engineering et C. Itoh): 200 millions D.A.
- unité de liquéfaction du gaz : 1 milliard F (O.C.I. et Consortium d'entreprises françaises).

## Emplois créés:

400 avec le complexe chimique.

#### Débouchés :

- exportations.
- · relations inter-industrielles.

#### Effets d'entraînement :

- raffinerie de pétrole.
- installations de stockage du gaz.

## Extension prévue :

- unité de liquéfaction : capacité de 5 milliards m³ en 1974.
- production de polyéthylène : 48.000 t.

## **EGYPTE**

#### **ALEXANDRIE**

#### Structure:

Complexe chimique (Société exploitante : Egyptian Gen. Organisation For Ind. Engineering, techno-export).

## Types et capacités de production :

• produits chimiques (éthylène : 35.000 t. en 1970-1971).

#### Extension prévue :

méthanol	10.000 t/an.
chlorure de polyvinyle	40.000 t/an.
éthylène	115.000 t/an

## **ESPAGNE**

#### **TARRAGONE**

#### Contexte:

Région de Barcelone.

Date d'entrée en service : 1971-1974.

#### Structure:

4 unités de pétrochimie.	
Société Rio Mit S.A. :	
UERT	60 %
Mitsui Petrochimical	20 %
Mitsui Co	20 %
<ul> <li>Société Dow Inquiresa, filiale de Dow Chimical.</li> </ul>	83 %
Société mixte S.A.E.T.A. :	,,
UERT	66 %
Aquitaine Organico	
<ul> <li>Société Derivados de Ozufre :</li> </ul>	70

## Types et capacités de production :

Société Rio Mit S.A. :		
Diméthyl téréphtalate	50.000	t/an.
Acide téréphtalique	45.000	
Société Dow Inquiresa :		•
Polyéthylène basse densité :		
1971	42.000	t/an.
1973	82.000	
1975	122.000	
Polyéthylène haute densité :		•
1972	25.000	t/an.
<ul> <li>Société Derivados de Ozufre :</li> </ul>		•
Dichloryéthylène 1974	125.000	t/an.
Chlorure de monovynile MVC 1974	150.000	
<ul> <li>Société S.A.E.T.A. :</li> </ul>		•
Polyéthylène basse densité 1974 .	50.000	t/an.

## **GRÈCE**

## **SALONIQUE**

#### Contexte:

centre situé à 14 kilomètres du port de Salonique, seconde ville de la Grèce, trafic en constante augmentation, + 50 %, pour les hydrocarbures. Position clé pour les échanges avec l'Afrique et le Moyen-Orient. Centre industriel important avant son rattachement à la Grèce.

## Date d'entrée en service : 1965.

## Structure:

- raffinerie de pétrole.
- complexe pétro-chimique.
- unité d'ammoniac.

## Types et capacités de production :

- pétrole : 2 millions de tonnes.
- produits chimiques :

éthylène : 15.000 t (1971). chlorure de vinyle : 15.000 t (1971).

fabrication d'engrais.

#### Investissements:

- raffinerie : capitaux grecs et américains (Standard Oil).
- unité d'ammoniac (Banque nationale de Grèce et Saint-Gobain).

#### Effets d'entrainement :

- implantation de Goodyear; en 1969 : 300 emplois et production de 210.000 pneumatiques.
- cimenterie, matériel de communication et de construction, etc.
- aciérie participation de Republic Steel.

## IRAN

#### **BENDER CHAHPOUR**

## Contexte:

situé au Sud-Ouest sous le Golfe Persique.

Date de réalisation: 1970-1974.

#### Structure :

- complexe chimique (Chahpour Chemical Cie Société d'Etat et Allied Chemical).
- complexe chimique participation 50 % japonais (Mitsubishi).

## Types et capacités de production :

• engrais composés : complexe chimique chemical

•	soufre	
•	ammoniac	399.000 t/an.
•	urée	164.000 t/an.
	acide sulfurique	429.000 t/an.
	acide phosphorique	147.000 t/an.
•	phosphates et super phosphates	
.:4.	a shimiguas samplaya Mitauhishi .	

produits chimiques, complexe Mitsubishi :

dioctylphtaléine	40.000 t/an.
anhydride phtalique	20.000 t/an.
• éthylhexanol	20.000 t/an.

### Ressources:

importations de phosphates (500.000 t).

## Investissements:

complexe chimique: 232 millions de dollars.

## Débouchés :

exportation vers l'Afrique et l'Asie.

## **ISRAEL**

## HAIFA et ASHDOD

#### Contexte:

centres essentiels de la chimie israélienne. extraction de potasse et sels de la Mer Morte (514.000 t/an), des phosphates du Néguev.

#### Structure:

un centre pétrochimique à Haïfa et un second à Ashdod.

#### Types et capacités de production :

Haīfa:

chlorure de polyvinyle	
polyéthylèneéthylène	18.000 t/an. 24.000 t/an.
polystyrène	
Ashdod: fibres acryliques	3.200 t/an.

## Investissements:

Ashdod:

Haīfa:

Israël Pétrochimical	66 % 34 %
Monsanto Israël	

#### Effets d'entraînement :

projet d'une unité de fabrication de l'éthylène à Ashdod : 150.000 t/an.

## Extension prévue :

Haïfa : doublement de la production de chlorure de polyvinyle et de polyéthylène.

Ashdod: production de 6.700 t/an fibres acryliques.

## **ITALIE**

## **BRINDISI**

#### Contexte:

un des ports naturels le plus important d'Italie, région des Pouilles - Mezzo-giorno.

#### Date d'entrée en service : 1962.

#### Structure:

un des plus grands complexes pétrochimiques d'Europe : 7 usines (Montédison).

## Types et capacités de production :

- matières plastiques : 2.200.000 tonnes.
- autres dérivés du pétrole :

méthanol	80.000 t en	1970-1971
chlorure de polyvinyle	150.000 t	
polyéthylène	100.000 t	
éthylène	210.000 t	_
propylène	140.000 t	
chlore	80.000 t	_
chlorure de vinyle	180.000 t	_

#### Ressources naturelles:

importation de pétrole.

#### Investissements:

- agrandissement et renforcement de l'ensemble pétrochimique : investissement annuel de 121,6 millions de dollars.
- prêts de 85 millions de \$ (Groupe d'Institut de Crédit Italien).

#### **Emplois:**

4.000 et 3.500 supplémentaires prévus.

## Productions prévues :

• Chlorure de polyvinyle	240.000 tonnes (1972-1973	).
• polyéthylène	150.000 tonnes (1972).	•
• éthylène	350.000 tonnes (1973-1974	
• propylène	230.000 tonnes (1973-1974	).
• butadiène	100.000 tonnes (1972).	

#### CAGLIARI ET PORTO-TORRES EN SARDAIGNE

#### Contexte:

zone industrielle de 6.000 ha.

lieu privilégié de relations entre l'Europe et l'Afrique, construction d'un port pour navires porte-containers, nombreux avantages accordés aux industriels qui désirent s'implanter.

#### Date d'entrée en service :

• 1962 : Porto-Torrès.

• 1965 : Cagliari.

#### Structure:

- 2 complexes pétrochimiques (Montédison) :
  - 1 à Cagliari, 1 à Porto-Torrès.
- Constructions mécaniques et navales.

## Types et capacités de production :

• produits chimiques (1970) :

#### Ressources naturelles:

le pétrole parvient directement par pipe-line.

#### Investissements:

- Cagliari : 40 milliards de lires : S.I. Rumianca, prêts du crédit Sarde -Banque Européenne d'Investissement).
- Porto-Torrès : 50 milliards de lires (S.I. Rumianca).

#### Emplois créés :

- 900 à Cagliari.
- 2.000 à Porto-Torrès.

#### Débouchés :

- 2/3 du marché national.
- 1/3 d'exportation vers les pays en voie de développement et les pays de l'Est.

#### Effets d'entraînement :

- construction de charpentes métalliques.
- montage de tracteurs et de remorques.
- production de voitures, de vidéo-cassettes (projets de sociétés japonaises).
- fabrication d'aluminium, projet Alsar (Montédison, Comalco, Métall. Geselschaft...).

#### Production prévue :

- Porto-Torrès : production doublée en 1980, soit 500.000 tonnes d'éthylène.
- Cagliari: 260.000 tonnes d'éthylène en 1970, 500.000 tonnes d'éthylène en 1980.

#### SICILE

## Complexe pétrochimique :

Raguse, Prioule, Géla, Sciacca, Tragani (Montédison).

## Types et capacités de production :

éthylène, 420.000 t (1970).

## Production prévue :

- 650.000 t en 1975.
- 2.000.000 t en 1980.

## **TUNISIE**

#### **SFAX**

## Contexte:

centre de traitement des phosphates tunisiens.

Date de création: 1965.

#### Structure:

usine d'engrais.

## Types et capacités de production :

• superphosphates	150.000 t en	1971.
acide phosphorique	30.000 t en	1971.
• •	100.000 t en	1972.

#### Richesses naturelles:

mines de phosphates de Gafsa M'silla.

#### Investissements:

- Société Financière Internationale.
- fabricants suédois d'engrais.
- producteurs américains de soufre.

#### Débouchés :

exportations essentiellement.

## **TURQUIE**

#### **IZMIT**

#### Contexte:

Golfe d'Izmit.

Date de création: 1970.

#### Structure:

- unité pétrochimique (Société d'Etat).
- raffinerie de pétrole.

#### Types et capacités de production :

produits chimiques

 chlorure de polyvinyle
 polyéthylène
 éthylène
 propylène

 pétrole
 26.000 t/an.
 12.000 t/an.
 20.000 t/an.
 pétrole
 2.000.000 t/an.

#### Investissements:

<ul> <li>unité pétrochimique.</li> </ul>	
T.P.A.O. (société nationale turque)	<b>55</b> %
caisse de retraite	
association d'entraide de l'armée	20 %
• raffinerie de pétrole.	,,
T.P.A.O. (société nationale turque)	51 %
Caltex	

## Production prévue :

•	chlorure de polyvinyle	143.000 t/an	(1974).
•	polyéthylène		(1972-1974).
•	éthylène	260.000 t/an	
•	propylène	186.000 t/an	(1972-1974).

## YOUGOSLAVIE

## **RIJEKA**

#### Structure:

- un centre pétrochimique.
- raffinerie de pétrole.
- constructions mécaniques.
- chantiers navals.

## Types et capacités de production :

produits chimiques :
 aromatiques :
 benzène :
 toluène :
 pétrole : 5.780.000 t/an.

## Investissements:

pétrochimie 11 millions de \$.

#### Débouchés :

exportations.

## Extension prévue :

production de chlorure de polyvinyle : 100.000 t.

## CENTRES INDUSTRIELS A DOMINANTE SIDÉRURGIQUE

## **ALGÉRIE**

## **ANNABA**

## Contexte:

Ville portuaire à la frontière tunisienne, voie ferrée électrifiée reliant les mines d'Ouenza à la mer.

Date de création : 1969.

#### Structure:

complexe sidérurgique (Société Nationale de la Sidérurgie).

## Types et capacités de production :

- acier ...... 450.000 t/an.
- fonte.

#### Ressources naturelles:

- mines de fer de Tebessa.
- gisement de fer de Gara-Djebilet (réserve : 2 milliards de tonnes).

#### Investissements

750 millions de francs (U.R.S.S., France, Italie, R.F.A.).

#### Emplois créés :

1.000 et, après projets d'extension, 4.000.

## Débouchés :

- exportations vers l'U.R.S.S.
- besoins algériens (200.000 t.).

## Effets d'entraînement :

- création de deux tuberies d'une capacité de 80 à 110.000 t (1969).
- tuberie sans soudures (1974).
- · constructions métalliques.
- industrie chimique : complexe ammoniaco-phosphate.

### Extension prévue :

- acier ...... 1.600.000 t/an (1976-1977).
- capacité finale prévue : 2 millions de tonnes produits sidérurgiques.
- mise en place d'un laminoir à profilés.
- production de tôles.

## **EGYPTE**

## **HELOUAN**

#### Contexte:

Environs du Caire, aménagement du canal de Noubaria vers le port d'Alexandrie.

### Date de création: 1973.

#### Structure:

- complexe sidérurgique.
- unités de cokéfaction.
- unités auxiliaires : cimenteries, briqueteries, etc.

## Types et capacités de production :

• acier: 870.000 tonnes.

## Ressources naturelles :

- réserves de fer Oasis de Baharia (teneur 50 %, 120 millions de tonnes).
- mines de fer d'Assouan (réserves : 30 millions de tonnes, teneur 48 %).

#### Investissements:

331 millions de livres égyptiennes. crédits à très long terme - U.R.S.S.

#### Débouchés :

- exportations : pays arabes et africains.
- besoins égyptiens : 200.000 t/an.

#### Effets d'entraînement :

- industries ferro-siliciennes.
- usine d'engrais.
- projet : usine de camions lourds (4.000). usine de voitures légères (25.000).

### Extension prévue :

- production: 1.500.000 t acier.
- 2 usines de broyage du minerai.
- 2 hauts fourneaux.
- acierie (transformateurs et unités de moulage).
- laminoirs supplémentaires.

## **ESPAGNE**

#### **SAGUNTO**

#### Contexte:

Environ de Valence, entre la mer et la future autoroute Tarragone-Valence, sidérurgie sur l'eau, aménagement du port de Sagunto (minéraliers 200.000 t).

Date de création: 1975-1976.

#### Structure :

Quatrième usine sidérurgique espagnole (Altos, Hornos des Mediterranio).

#### Types et capacités de production :

acier: 4,5 millions t/an de coils à chaud.

#### Ressources naturelles :

mines de fer (dans les provinces de Guadaljara et Teruel) (réserves 100 à 110 millions tonnes, teneur 50 %).

### Investissements:

- coût total : 100 milliards pesetas (crédit gouvernement espagnol, Import-Export-Bank).
- réalisation échelonnée :

 1975-1976
 15 milliards pesetas.

 1976-1980
 55 à 60 milliards pesetas.

 1980
 30 milliards pesetas.

#### Débouchés :

besoins nationaux.

#### Effets d'entraînement :

- extension des installations d'Uniusa et A.H.V. (Bilbao).
- unités spécialisées dans la production de profilés, produits plats.

#### Extension prévue :

production acier: 6 millions de tonnes en 1982.

## **FRANCE**

#### **FOS**

#### Contexte:

Zone portuaire de Fos - 7.290 ha, dont 5.500 réservés à l'industrie.

Date de création: 1973.

#### Structure:

- unité sidérurgique Solmer.
- unité sidérurgique Ugine-Aciers.

## Types et capacités de production :

- Solmer: 3 millions de tonnes d'acier en 1973.
- Ugine : 0,6 million d'aciers spéciaux en 1975.

#### Matières premières :

- minerai de fer : Mauritanie.
- charbon : U.S.A., Brésil.

#### investissements:

• Solmer: 8 milliards de francs (F.D.E.S. - Usinor - Wendel, Thyssen).

## Emplois créés :

• Solmer :

3.500 en 1973. 5.500 en 1975.

Ugine Aciers :

800 en 1973.

1.200 en 1973. • Ensemble de la zone :

5.000 en 1973.

8.500 en 1975.

#### Effets d'entraînement :

- I.C.I.: 60.000 t/an polyéthylène (260 emplois 1975).
- Air Liquide: 10.000 t azote.
- G.D.F.: 3,5 milliards m' an.
- E.D.F. : deux centrales.

#### Hors zone:

- raffinerie Esso, sa production progresse de 3 à 8 millions de tonnes.
- raffinerie B.P., de 5 à 11 millions de tonnes.
- raffinerie Shell-Berre, de 7,5 à 12,5 millions de tonnes.
- Naphtachimie : production d'éthylène passe de 175 à 500.000 t/an.

#### Extension prévue :

Solmer, production 8.000.000 t/an 1975-1980.

## GRÈCE

#### **ATHENES**

Date de création: 1967.

#### Structure:

unité sidérurgique.

#### Types et capacités de production :

acier 250.000 t/an 1967.

#### Extension prévue :

production acier: 500.000 t/an 1973.

## ITALIE

#### **TARENTE**

#### Contexte:

Région des Pouilles (Mezzogiorno) - Sidérurgie sur l'eau, domaine 800 ha, aménagement du port de Tarente pour le chargement rapide de minerai, centrale thermo-électrique.

## Date de mise en service : 1964.

#### Structure:

Centre sidérurgique de l'I.R.I., le plus moderne d'Italie.

- 3 hauts fourneaux.
- 3 creusets.
- 1 train continu à larges bandes.
- 1 train tandem à froid.

#### Types et capacités de production :

acier ...... 4,5 millions de tonnes (1972).

#### Matières premières :

Importation du minerai, raccordement du port et de l'usine par une ligne de bandes transporteuses.

#### Investissements:

400 milliards de lires : Société d'Etat Italsider.

#### Emplois créés: 9.600.

#### Débouchés :

Produits de base de l'industrie métallurgique et mécanique.

#### Effets d'entraînement :

- concentration et expansion des industries métallurgiques et mécaniques.
- raffinerie Schell, construction d'un dépôt de gaz liquéfié.

#### Extension prévue :

Production dans un proche avenir de 10,5 millions de tonnes d'acier.

## **TUNISIE**

#### MENZEL BU-RGHIBA

### Contexte:

Port sur la Méditerranée, un des meilleurs sites africains, ancien arsenal transformé en zone industrielle, amélioration de la voie ferrée, construction d'un chenal, centrale électrique.

## Date de création: 1965.

#### Structure:

- un complexe sidérurgique (Société Tunisienne El Fouladh).
- une raffinerie de pétrole.

#### Types et capacités de production :

- acier: 110.000 tonnes en 1970.
- fonte chématite d'affinage, tréfilés standards.

## Ressources naturelles:

- mines de Djerissa (exportation).
- mines Mogod, Douaria, pour le traitement à Menzel Bu-Rghiba.

#### Emplois créés :

Emploie d'anciens ouvriers de l'arsenal; 840 emplois créés.

#### Effets d'entraînement :

- réactivation des anciens ateliers de réparations navales.
- · constructions métalliques.
- raffinerie de pétrole [SITEP, Société Tuniso-Italienne].
- cimenterie.
- fabrication de pneumatiques.
- constructions électro-mécaniques.

#### Extension prévue :

180.000 tonnes d'acier en 1974.

## **TURQUIE**

#### **EREGLI ET KARABUK**

### Date de création :

Karabuk, 1939 - Eregli, 1965.

#### Structures:

- industrie sidérurgique
- industrie chimique (Karabük).
- complexe sidérurgique (Eregli).

#### Types et capacités de production :

## Karabük:

- acier 600.000 t/an 1967.

engrais azotés ...... 5.000 t/an.

## Eregli:

acier 500.000 t/an 1967.

#### Ressources naturelles:

- mine de charbon de Zonguldak.
- mine de fer de Divrig et Djarndag.

#### Investissements:

2,5 milliards de livres turques.

- secteur public turc.
- Koppers Associates (Etats-Unis).

## Emplois créés: 3.400.

#### Débouchés :

Difficiles, car les prix des produits sont supérieurs à ceux des pays européens.

## Extension prévue :

production de 1.800.000 tonnes d'acier en 1975.

## **ISKENDEROUN**

#### Structure:

- unité sidérurgique (Etat + aide de l'U.R.S.S.).
- unité chimique.
- unité pétrolière.

## Types et capacités de production :

### Ressources naturelles:

gisement de pétrole Batna.

#### Extension prévue :

acier ...... 1.200.000 t (1973).

## **YOUGOSLAVIE**

#### **SKOPJE**

#### Contexte:

Capitale de la Macédoine. 200.000 ha. Centre administratif.

Date de création: 1968.

#### Structure:

- unité sidérurgique.
- unité chimique.

## Types et capacités de production :

- acier : 600.000 tonnes acier (1,5 million pour être compétitive).
- produits chimiques : chlorure de polyvinyle 5.000 tonnes (1970).

#### Ressources naturelles:

- mine de charbon de Kossovo (5.500 millions de tonnes de réserves).
- mine de fer de Macédoine occidentale.

## Effets d'entraînement :

Usine de traitement de ferro-nickel par électrolyse.

## Extension prévue :

- acier : nécessité absolue pour la survie de l'entreprise.
- chlorure de polyvinyle : 50.000 tonnes en 1973.

# CENTRES INDUSTRIELS DE CONSTRUCTIONS NAVALES ET MÉCANIQUES

## **GRECE**

## **ELEUSIS ET SKARAMANGA**

#### Contexte:

Très proche d'Athènes, centre industriel et administratif le plus ancien de Grèce.

Date de création : 1960 (unités importantes).

#### Structures:

- chantiers navals à Éleusis (Consortium de banques).
- chantiers navals à Skaramanga (Niarkos et firmes étrangères).
- usine de fabrication de moteurs Diesel (FIAT collaboration) en cours
- usine de fonte (Fiat, Niarkos).

de réalisation

- unité sidérurgique.
- raffinerie de pétrole (Etat).
- usines de textiles artificiels (capitaux grecs et américains).

#### Types et capacités de production :

- entretien et réparation de navires de moyen tonnage (Éleusis).
- construction de navires de 35.000 tonnes réparation, entretien (Skaramanga).
- pétrole : 1,8 million de tonnes.
- acier : 250.000 tonnes.
- textiles artificiels, fils de polyester.

#### Matières premières :

Importation de pétrole : U.R.S.S., Liban, Irak, Algérie.

#### Investissements:

Usine textile: 6 millions de dollars.

#### Emplois créés:

4.000 dans les chantiers navals de Skaramanga.

#### Débouchés :

Pétrole: couverture des besoins locaux.

## Extension prévue :

- Eleusis : construction de navires de 120.000 tonnes, puis de 150.000 tonnes.
- Skaramanga : projet d'une cale sèche d'une capacité de 300.000 tonnes pour la construction de tankers.

## **ITALIE**

#### **BARI**

#### Contexte:

Région de Pouilles - Mezzogiorno - infrastructure industrielle, large réseau de main-d'œuvre, centre de formation professionnelle, centrale thermo-électrique, port et aéroport, bonnes liaisons routières et ferroviaires, gazoduc de Ferrandina.

Date de création : implantations parfois anciennes.

#### **Structure** (1969):

- 55 unités en production.
- 14 unités en construction.

## Types et capacités de production :

- mécanique tracteurs, véhicules industriels, etc.
- appareils de mesure.
- produits métalliques, préfabriqués en acier.
- conserverie, confection.

#### Investissements:

• 78,6 milliards de lires (Fiat, Firestone, Fucine Meridiolani Spa).

#### Emplois créés :

7.000 emplois.

#### Débouchés:

consommation industrielle.

#### Effets d'entraînement :

- multiples et prévus.
- 19 unités en projet (4,9 milliards de lires).

#### Extension prévue :

• production de roulement : 200.000 roulements au lieu des 70.000 en 1972, ce qui entraînera la création de 800 à 1.000 emplois supplémentaires.

## **TURQUIE**

#### **IZMIR**

#### Structure:

- un centre construction mécanique, métallique (Manesman).
- une raffinerie de pétrole (T.P.A.O.).

#### Types et capacités de production :

- pompes et systèmes à injection pour moteurs Diesel.
- production de tubes.
- pétrole : 3,5 millions de tonnes.

#### Investissements:

- centre de constructions mécaniques : 35 millions livres turques.
- raffinerie de pétrole : 22 millions de dollars (crédit de l'U.R.S.S. sur 20 ans).

## **YOUGOSLAVIE**

#### **ZAGREB**

## Contexte:

Vieux centre industriel, le plus important de Yougoslavie ; centre administratif et intellectuel, région urbaine le long des voies de communications : routes et chemin de fer ; gisements de Slavonie : pétrole et gaz naturel.

#### Structure:

- unité de construction mécanique et électrique.
- unité de construction machines-outils.
- unité pétrochimique.
- unité de fabrication d'appareils de radio-télévision.
- usine de fibres synthétiques et de matériels plastiques.
- en projet : usine de produits pharmaceutiques (1975 CIBA GEIGY).

## Types et capacités de production :

- tuyaux de plomb et d'aluminium.
- équipements pour dentistes.
- produits pharmaceutiques.

#### Investissements:

Unité produits pharmaceutiques, 30 millions francs suisses. PLIVA 65 %, CIBA 35 %.

#### Débouchés :

Des produits pharmaceutiques vers la Suisse notamment.

# CENTRES INDUSTRIELS, PRODUCTEURS D'ALUMINE, D'ALUMINIUM

## **EGYPTE**

## NAG-HAMADI (projet).

#### Contexte:

Sur le Nil, installation portuaire, amélioration des routes, voies de chemin de fer, utilisation du quart de la production d'électricité d'Assouan, soit 2 milliards de kWh; centre de formation professionnelle, construction de logements.

#### Date d'entrée en service : 1974.

#### Structure:

Usine d'aluminium (accord soviéto-égyptien).

#### Types et capacités de production :

100.000 t/an d'aluminium (production assurée à partir d'alumine importée).

#### Ressources naturelles:

Bauxite dans la région de Qena.

#### Investissements:

65 millions de livres égyptiennes (crédit de 50 millions de l'U.R.S.S.).

#### Emplois créés:

4.000 emplois.

#### Débouchés :

•	consommation locale	25.000	tonnes		
•	fournisseur de minerais	25.000			
•	U.R.S.S	10.000		(remboursement de crédit)	)
	autres exportations			•	

## GRÈCE

#### **ANTIKIRRA**

#### Contexte:

Golfe de Corinthe, développement freiné par la proximité de la capitale, prédominance des activités tertiaires, installations portuaires pour gros navires.

#### Date d'entrée en service : 11 février 1966.

## Structure:

Usine d'aluminium, première entreprise grecque, première au niveau de l'exportation, seule usine européenne à assurer toutes les transformations de la bauxite en aluminium fini.

#### Types et capacités de production :

•	alumine	480.000 t/an
•	aluminium	145.000 t/an

## Ressources naturelles:

- mines de bauxite du Parnasse et d'Eleusis.
- petites exploitations de lignite, fer et nickel.

#### investissements:

200 millions dollars U.S. (Péchiney 77 %, ETVA 10,8 %, autres 12,2 %). • Emprunts grecs, allemands, français et américains).

## Emplois créés:

800.

#### Débouchés :

- exportation 85 %.
- vente aux transformateurs.

#### Effets d'entraînement :

unité de production d'anodes : 75.000 t/an.

## Extension prévue :

production de 600.000 d'alumine.

## PACHI (projet).

#### Contexte:

40 kilomètres d'Athènes.

#### Structure:

Usine d'aluminium.

## Types et capacités de production :

•	alumine	300.000	t/an
•	aluminium	150.000	t/an

## Investissement:

300 millions de dollars (Alcoa 67 %, Etat grec 33 %).

## Effets d'entraînement :

- unité d'électrolyse : investissement 100 millions de dollars.
- unité d'électrolyse en projet (Kaiser Reynolds Niarkos).

## **TURQUIE**

#### **SEYDISEHIR**

Un complexe d'alumine-aluminium est en construction à Seydisehir (province de Konya). L'installation d'alumine (200.000 t/an) est entrée en service en février 1973. L'usine d'aluminium (60.000 t/an) doit entrer en service fin 1973 début 1974.

Ce complexe industriel comprendra également une usine de demi-produits d'aluminium (35.000 t/an) qui doit être achevée en 1974.

#### **GEBZE**

Signalons en passant l'usine de transformation d'aluminium de Gebze (à proximité d'Istanbul), entrée en service en mai 1973.

#### Types et capacité de production :

•	feuilles minces d'aluminium	11. <b>50</b> 0 t/an
•	tôles d'aluminium	9.000 t/an

#### Ressources naturelles:

- utilisation prévue des mines de bauxite de Konya.
- actuellement importation de lingots d'aluminium.
- prochainement, produits de Seydisehir.

#### Investissements:

27 millions de dollars (promoteurs turcs - Société financière internationale - Banque de développement industriel de Turquie). Know-how fourni par AMA.

## **YOUGOSLAVIE**

#### **MOSTAR**

Date d'entrée en service : 1976 (actuellement en construction).

#### Structure:

Usine d'aluminium (assistance de gestion et commercialisation française) groupe yougoslave.

## Types et capacités de production :

•	alumine							 				280.000	t
•	aluminium							 				85.000	t

#### Investissements:

200 millions de dollars dont 75 millions de crédits français (apports de la Banque de Paris et des Pays-Bas).

## VLASENICA (projet).

#### Structure

Usine d'alumine-aluminium.

## Types et capacités de production :

•	alumine		 									600.000	
•	aluminium	1	 									 50.000	t/an

## Investissements:

Crédit soviétique de 130 millions de dollars.

## Débouchés:

Exportations vers l'U.R.S.S. (20 % remboursement du prêt, 80 % cours mondiaux).

# **ANNEXE**

# LA MÉDITERRANÉE, DEMAIN

Discours prononcé par M. Olivier GUICHARD, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement, du Logement et du Tourisme, devant la Société de Géographie, le mardi 5 juin 1973.

Depuis quelques années la politique d'aménagement du territoire fait figurer dans ses priorités l'industrialisation des régions méditerranéennes de la France.

Mais ce n'est qu'une étape : depuis près d'un demi-siècle, le Sud-Est français est l'objet de grands travaux qui bou-leversent sa géographie et son économie. La Compagnie Nationale du Rhône poursuit un vaste programme qui s'achèvera enfin en 1978, canalisant le fleuve pour l'uti-liser sur le triple plan de l'irrigation, de l'électricité et de la navigation. En Provence et en Languedoc la maîtrise de l'eau à l'aide de canaux venus de la Durance et du Rhône transforme les conditions de développement. En Languedoc, la plus grande opération touristique de l'aprèsguerre donne un nouveau visage à une côte délaissée. Fos, enfin, que la géographie a placé comme un symbole au milieu de ce rivage, marque avec brutalité un tournant industriel que la région réclame, tout en le redoutant.

Véritable « laboratoire » de l'aménagement du territoire, bouleversée mais immuable, la façade méditerranéenne de la France accumule sur son sol les paradoxes et cherche sa voie

Divisée par le Rhône en deux régions de traditions différentes, divisée, de l'Italie à l'Espagne, en villes et pays jaloux de leur personnalité, la façade méditerranéenne a peu progressé en unité. Marseille, traditionnellement tournée vers la mer, n'est plus le pilote de cet ensemble et cherche à retrouver une vocation dans un contexte nouveaux

Le risque n'est pas tout à fait écarté que cette région ne devienne une sorte d'annexe de l'Europe du Nord, où des plagues de progrès masqueraient mal un visage vieillissant.

Le risque est toujours proche de la chance : mais la chance, c'est de voir naître, au double bord de l'Europe et de la Méditerranée, dans un pays à la pointe du développement, de concert avec d'autres qui y font les premiers pas, une région originale, exploitant au maximum les chances d'une situation exceptionnelle, et jouant aux frontières des deux mondes, un rôle spécifique : vaste ambition, mais que lui dicte l'histoire et que lui permet la géographie.

Un tel propos conduit à ouvrir le dossier du monde méditerranéen pour s'interroger sur l'évolution des forces qui y opèrent et sur l'intervention possible de la partie méditerranéenne de la France.

Depuis près de deux ans, les Comités d'Expansion de Provence et de Languedoc, appuyés par la DATAR, ont développé avec les hommes de la région une réflexion sur ce thème qui mérite l'examen.

## A. - PROBLÈMES ET CHANCES DU BASSIN MÉDITERRANÉEN

# 1) UN MONDE BOULEVERSÉ ET DOMINÉ

A l'exclusion de la France et de l'Italie, le monde méditerranéen est caractérisé en premier lieu par la dépendance.

Cette situation n'est pas nouvelle, mais alors que le schéma colonial y mettait une très grande simplicité, les relations actuelles ont acquis une extraordinaire complexité.

Sur le plan politique, le Bassin Méditerranéen se trouve dans le champ stratégique mondial avec ses verrous et ses zones d'échauffement. Les variations de l'affrontement des puissances tracent des limites plus fluctuantes que celles de l'économie, mais parfois plus contraignantes pour les devenirs nationaux. Le gel de la guerre froide depuis 1956 a libéré certaines initiatives ; les conflits idéologiques mondiaux y prennent une couleur locale qui n'est pas seulement superficielle.

Sur le plan économique, le monde méditerranéen est partie prenante, ou faut-il dire partie prise, d'une économie mondiale qui transgresse superbement les frontières politiques et les traditionnels compartimentages géographiques. Les phénomènes d'industrialisation des pays peu industrialisés ne sont guère autonomes. Ils résultent pour l'essentiel de la redistribution d'activités extérieures.

L'industrie méditerranéenne vit au rythme de l'impulsion donnée par l'Europe, les États-Unis, l'Union Soviétique et le Japon parce que l'espace présente des atouts de choix pour les États et les firmes : abondance de pétrole, faible encombrement de l'espace, grand nombre et coût modéré de la main-d'œuvre.

Mais, et c'est un autre aspect, essentiel, de cette dépendance subtile : la main-d'œuvre qui attire l'industrialisation vers la Méditerranée est aussi attirée hors de la Méditerranée. Et les phénomènes migratoires sont si massifs que le marché de l'emploi des économies méditerranéennes sous-développées dépend directement du niveau d'activité des pays employeurs.

Ainsi, c'est un vaste processus de division internationale du travail qui confine le Bassin Méditerranéen dans une position subordonnée et périphérique.

Ces processus de domination accompagnent une forte croissance.

Démographique tout d'abord : 300 millions d'habitants en 1970, soit 10 % de la population mondiale ; un taux de croissance annuelle de plus de 2 % ; 354 millions d'habitants en 1980 ; 40 % de la population a moins de 15 ans.

A cette croissance qui n'est pas nouvelle, si elle est cumulative, s'ajoute cependant désormais une croissance des activités. Le développement industriel est partout visible; le Bassin Méditerranéen comprend aujourd'hui quatre centres de constructions navales et mécaniques, treize centres chimiques et pétrochimiques, dix centres sidérurgiques, six centres de production d'aluminium. La plupart d'entre eux n'existalent pas il y a dix ans.

Ainsi les chiffres du produit national brut traduisent-ils cette poussée de l'activité économique, le produit national a crû en moyenne de 4,6 % par an entre 1960 et 1969 dans les pays arabes, de 6,6 % dans les pays de la rive européenne.

On le voit, ces taux différents ne permettent pas d'espérer que se réduisent les disparités économiques profondes entre les deux versants du Bassin Méditerranéen.

Des déséquilibres aigus apparaissent de toutes parts. Je ne retiendrai que le plus visible : celui que traduisent les mouvements migratoires. Je devrais plutôt dire du reste qu'ils allègent les déséquilibres. Car si l'apport des travailleurs méditerranéens est indispensable à l'économie de l'Europe du Nord, le service rendu ne va pas sans réciprocité. Le rapatriement des revenus assure par exemple un concours substantiel à l'économie nationale : 30 % du revenu national pour l'Algérie.

Mais surtout, en diminuant la pression sur le marché du travail local, l'émigration assure la survie des populations résidantes, ménage des délais nécessaires à la construction d'un potentiel économique et préserve les chances de la paix sociale.

Or, la situation risque de s'aggraver dans les années à venir : on prévoit que 12.500.000 actifs seront disponibles dans les dix ans qui viennent. Les besoins de l'Europe de l'Ouest s'élèveront sans doute à 6.000.000 Est-ce qu'entre temps la croissance des produits nationaux aura permis de régler sur place le problème posé par cet excès de population? C'est la question essentielle des années à venir et nul ne peut être enclin à l'optimisme, d'autant qu'il ne suffira pas d'offrir de l'emploi. Il faudra aussi former. L'éducation exige un effort considérable qui n'est encore que partiellement mené: le taux de scolarisation varie de 80 % en Égypte à 32 % au Maroc.

Et le chômage, la création massive d'emplois improductifs, notamment dans le secteur tertiaire, risquent aussi d'annuler les efforts de développement accomplis par ailleurs.

# 2) DE NOUVELLES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT

On pourrait conclure de ce tableau que le Bassin Méditerranéen livré au jeu de forces externes est voué à l'éclatement.

Les pays de la Méditerranée, non plus gouvernés, mais déterminés par l'extérieur ne pourraient alors que mirer leur amertume dans une mer hostile, traversée par des courants d'échanges plus funestes que profitables.

Mais une telle analyse serait insuffisante; une série de phénomènes corrige singulièrement l'Image d'un monde méditerranéen bouleversé et dominé.

Une première donnée vient du réveil du « fait national » et, par voie de conséquence, du rôle grandissant des États.

Vous me pardonnerez de juger ce phénomène comme positif. Si le jeu est plus compliqué, je crois que c'est l'homme qui, à long terme, y gagnera.

L'État, seul capable d'imposer aux groupes sociaux une cohésion et une orientation globale, modifie par son intervention le système général des relations économiques, que ce soit par la planification ou l'étatisation.

En devenant des acteurs déterminés du jeu politique et économique, les États du monde méditerranéen y établissent peu à peu responsabilité et souveraineté. Les bords de la Méditerranée ne seront plus un désert où le vent d'une histoire venue d'ailleurs décompose et recompose incessamment les formes du sable humain. Le paysage pourra trouver en lui-même les lois de son ordonnance.

La naissance des États est directement liée à une seconde évolution : la reconquête par les producteurs des sources de matières premières. Après avoir été l'objet de l'appétit étranger, le pétrole devient celui de l'appétit national.

Simultanément, ce fait rend possible une politique industrielle nationale et les solutions que l'E.N.I. et ELF-ERAP préconisaient autrefois dans le scandale international deviennent aujourd'hui des pratiques ordinaires.

Dans le passé, et au-delà des matières premières, les firmes visaient essentiellement à se rapprocher d'un marché importateur: pour mieux vendre des automobiles, on implantait des ateliers de montage. Aujourd'hui, ce sont les productions destinées à l'exportation qui se développent. Les grandes firmes ne sont pas devenues plus altruistes: elles ne recherchent guère que le moindre coût (et, secondairement, le report à l'extérieur des pollutions), mais du moins le Bassin Méditerranéen y trouve l'avantage de s'insérer dans un système de production internationale.

Cette politique n'est plus un phénomène marginal.

La concurrence enseigne la souplesse. Les firmes se montrent mieux disposées à répondre aux exigences que les États formulent en matière de fiscalité, de main-d'œuvre ou de formation. La dépendance, toujours présente, ne va pas sans échange. Le jeu devient plus complexe.

Un processus analogue apparaît en matière de tourisme, où les courants de clientèle glissent vers cette zone au détriment de l'Europe du Nord. La part du Bassin Méditerranéen dans les recettes mondiales du tourisme international est passée de 25 à 33 % entre 1960 et 1969 ; les taux de croissance observés sont parfois surprenants : + 22 % en Tunisie, + 18 % au Portugal, + 15 % en Yougoslavie, + 10 % en France et en Espagne. De plus en plus, le tourisme est un élément de la stratégie nationale, comme source de devises et comme facteur d'aménagement du territoire.

## B. - UNE FRANCE MÉDITERRA-NÉENNE

Voilà donc un ensemble, un ensemble surtout de difficultés et de tensions. Quelle y est la place de la partie française et quelle contribution peut-elle apporter à l'établissement d'un monde méditerranéen mieux ordonné ? Et, réciproquement, que peut apporter à la France méditerranéenne la prise en compte d'un rôle méditerranéen?

Ces questions viennent naturellement à l'esprit. Mais je vous dirais d'emblée que je me contenterai de les poser : et c'est déjà, me semble-t-il, un fait neuf de les poser de cette manière.

1. La place et le rôle de la France méditerranéenne comportent leurs difficultés propres.

Comme la plupart des autres parties du monde méditerranéen, la partie française n'a pas été hospitalière à l'industrialisation; à cet égard, elle est même plus caractéristique des données méditerranéennes que la Catalogne ou l'Italie du Nord. C'est que, dans ce vaste champ magnétique de l'industrialisation européenne, dont le pôle est, lui aussi, au Nord, tout le potentiel industriel de chaque nation, attiré comme de la limaille, s'est entassé au plus près de chaque frontière septentrionale. Les compartimentages nationaux ont ainsi placé des Nords industriels au sud de Midis peu industrialisés. Notre Midi a été la victime de cette aimantation et l'industrialisation y est aujourd'hui l'effet d'un acte de volonté. Il partage donc les problèmes de ce monde périphérique que j'ai tenté de décrire tout à l'heure. Et d'ailleurs l'industrie que nous y attirons ressemble assez à celle qui naît un peu partout sur les bords de la Méditerranée : sidérurgie et pétrochimie ; plutôt des unités de production standardisées que les activités les plus avancées de la division du travail, qui restent l'apanage de l'Europe du Nord-Est.

Cependant le tableau doit être nuancé. Notre Midi participe naturellement d'un pays développé. Économiquement : le coût du travail y est élevé, c'est celui de l'Europe. Et politiquement : un État ancien et solide parle pour défendre les intérêts du sol et des habitants. Enfin le besoin du développement industriel n'y est pas si vital, si pressant qu'on ne puisse poser de lourdes conditions. Ainsi la façade française n'entre-t-elle guère dans la stratégie des grandes firmes mondiales : l'attraction y est moins forte, et la protection plus forte que sur d'autres façades.

Ce qui peut être décrit comme un cumul d'inconvénients (disons: la sous-industrialisation sans les quelques attraits du sous-développement), m'apparaît au contraire comme une chance. Est-ce qu'en effet l'industrialisation de notre Midi ne peut pas en faire une sorte de sas entre le type d'activités économiques qui prévaut dans la zone centrale et le type qui est imparti aux zones périphériques : le rôle de la France Méditerranéenne serait alors de montrer que cette dualité peut et doit être surmontée. Que le développement en particulier des communications maritimes et fluviales, la souplesse d'une main-d'œuvre nomade (et, soit dit en passant, il faudrait que les dix années à venir donnent des lois et des coutumes - une dignité donc à ce nouveau nomadisme que nous ne devons plus considérer comme un mal nécessaire et honteux), que tous ces éléments permettent une symbiose de l'un et de l'autre type. La France Méditerranéenne jouerait ainsi un rôle pilote. Et pas seulement sur le plan de la typologie économique : le sas serait aussi réel, car, à la différence de

l'Espagne ou de l'Italie industrielles, la France offrira dans quelques années à la Méditerranée sa seule voie d'accès direct aux artères fluviales du cœur de l'Europe du Nord.

Mais je crois que ce rôle ne se joue pas sur le seul terrain industriel. Pour que le langage commercial méditerranéen ne devienne pas définitivement un patois oublié, il faut qu'il puise aux sources de la puissance économique. Et Marseille-Fos est admirablement placée pour être l'une, la principale peut-être, de ces sources. Cela suppose que Marseille, dès maintenant, prenne une attitude commerciale agressive. Le Centre Méditerranéen de Commerce International de Marseille correspond exactement à cette démarche. Je suis prêt, pour ma part, à encourager tout ce qui pourra être fait pour que Marseille redevienne une place commerciale de première grandeur.

2. En disant cela, j'ai déjà commencé de poser ma dernière question : qu'est-ce que peut apporter à notre Midi la prise en compte de la dimension méditerranéenne?

La question est nouvelle. Depuis que la France a perdu sa rive algérienne, nous pouvons dire que le Midi a vu la Méditerranée comme une mer, et non pas comme un monde. Une mer où se tremper : c'est le Midi du tourisme. Une mer qui la séparait de son passé : c'est le Midi des rapatriés. Une mer par où arrivaient de la main-d'œuvre et du pétrole : c'est le Midi du premier Fos. Et puis, dès demain, une mer au bord de laquelle l'Europe du Nord peut Installer des terminaux industriels. C'est le Midi d'un second Fos possible, qui ne suffit pas à notre ambition.

Mais déjà cette ambition pour Fos — y constituer un nœud d'activités Industrielles à la dimension du siècle — quand nous l'aurons atteinte en dépit des obstacles que des passions médiocres mettent en travers, cette ambition aura changé le visage du Midi, et du coup celui de la France.

Et tel fut bien mon propos quand je donnai aux idées de quelques hommes de vision et de foi le poids de l'État: saisir la chance de nouvelles données techniques pour recomposer les équilibres nationaux. Oui, Fos est une entreprise nationale; une aventure nationale certes, et qui ne va pas sans les aléas de l'aventure: mais, je le dis tranquillement, ceux qui ne veulent voir que ces aléas, les entomoligistes de l'échec, et ceux qui les utilisent politiquement, les exploiteurs de l'irritation, ceux-là ne servent ni la vérité, ni le Midi, ni la France. En cette affaire, le plus grave échec à mes yeux, ce serait celui de la confiance en soi.

Et, au contraire, je suis convaincu que plus d'ambition encore nourrira la confiance: je veux dire que nous pouvons et devons ajouter à notre volonté de faire accéder le Midi à une vie économique à part entière, l'ambition de faire jouer au Midi un rôle pilote dans l'invention de nouveaux équilibres méditerranéens.

C'est la projection vers l'extérieur qui garantira la recomposition interne.

J'ajoute que la France ne serait plus elle-même si elle acceptait de vivre en marge d'une mer où se nouent tant de destins du monde. Alors qu'en y étant pleinement ellemême, elle peut faire en sorte que la Méditerranée redevienne aussi elle-même — économiquement, culturellement, politiquement — non pas l'unité qu'elle n'a jamals été que sous les apparences d'un Empire, mais le plus Intense des lieux d'échanges qu'ait connu la diversité des hommes. A l'heure où tant de forces nous poussent à l'uniformisation, c'est une vocation de la France de protéger les germes et les héritages de la diversité. C'est un appel qu'elle doit lancer et qui peut être entendu. Et qui le sera d'autant mieux qu'y chantera l'accent des hommes du Midi.

## TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

#### ÉLÉMENTS POUR DES PROSPECTIVES

Techniques et aménagement du territoire, n° 0.

Composantes de la fonction urbaine, n° 3.

Dictionnaire des projections 1985 et 2000, n° 4 (épuisé).

Scénarios d'aménagement du territoire, n° 12 (épuisé).

Prospective et analyse de système, n° 14.

Les centres de prospective et d'aménagement du territoire en Europe, n° 17.

Une image de la France en l'an 2000. Scénario de l'inacceptable, n° 20.

La transformation du monde rural, n° 26.

Prospective et société, n° 28.

Survol de la France, n° 29.

Une image de la France en l'an 2000. Documents de base. Méthode de travail, nº 30.

Technologie et aménagement du territoire, nº 33. Les firmes multinationales, nº 34.

Survol de l'Europe, nº 37.

Approches de la réalité urbaine, nº 38.

Paris, ville internationale, nº 39.

#### SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT

La façade méditerranéenne, n° 1 (épuisé).

Schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine marseillaise, n° 5.

Aménagement de la Basse-Seine, n° 6 (épuisé).

Aménagement du Bassin parisien, n° 7 (épuisé).

Rapport du groupe de travail Paris-Nord, n° 8 (épuisé).

Schéma d'aménagement de la métropole lorraine, n° 9.

Schéma d'aménagement de la métropole Lyon - Saint-Etienne - Grenoble, n° 10.

Schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine Nantes - Saint-Nazaire, n° 11.

Aménagement d'une région urbaine, le Nord - Pas-de-Calais, n° 19.

Vers la métropole jardin. Livre blanc pour l'aménagement de la Loire moyenne, n° 23.

L'espace nord-champenois, n° 24.

Schéma d'aménagement de la Corse, n° 32.

L'avenir de la Basse-Normandie, n° 36 (sous presse).

Bordeaux, ville océane, métropole régionale, n° 40.

## SCHEMAS DE COMMUNICATIONS

Eléments pour un schéma directeur des télécommunications, n° 2. Eléments pour un schéma directeur de l'informatique, n° 13. Eléments pour un schéma directeur de l'équipement aéronautique, n° 25. Les liaisons routières : histoire d'un schéma, n° 31. Schéma directeur de l'équipement aéronautique, n° 35.

## PROBLÈMES DE L'EAU

L'eau en Seine-Normandie. Projet du Livre blanc, n° 15. Les problèmes de l'eau en Artois-Picardie, n° 16. Bassin Rhin-Meuse. Eau et aménagement, n° 18. L'eau en Adour-Garonne, n° 21. Les problèmes de l'eau dans le Bassin Rhône-Méditerranée-Corse, n° 22. L'eau dans le Bassin Loire-Bretagne, n° 27.

## **EN PRÉPARATION**

Régions urbaines, régions de villes. Avenirs possibles de la région Rhône-Alpes. Historique du peuplement urbain en France.

> DÉLÉGATION A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION RÉGIONALE 1, avenue Charles-Floquet - 75 - Paris (7°)

> > Fondateur de la collection : Gérard WEILL †

Directeur de la publication : Jacques DURAND Administrateur : Hélène ROGER-VASSELIN

Secrétaire de rédaction : Marie GRENIER Couverture : CI. CAUJOLLE et D. COHEN

Librairies-Imprimeries Réunies 7, rue Saint-Benoît, 75006 PARIS 548-24-75 - 548-54-83

.

# AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

29-31, QUAI VOLTAIRE 75340 PARIS CEDEX 07

AM.817